

SOUS LE CLOCHER
DE
SAINT-LIGUORI

par Jean Gagnon

PREMIÈRE EDITION

PRÉSENTATION

J'ai vraiment été surpris que l'on me demande de faire l'histoire de Saint-Liguori, ma paroisse; les difficultés d'un tel travail et des recherches qu'il demandait me sont apparues comme très considérables et encore, je ne les connaissais pas toutes... Ce sont beaucoup plus l'orgueil et la fierté de ma place natale qui m'ont fait accepter, que la connaissance de mes petites capacités d'écrivain (ce qui m'a fait hésiter plus qu'autre chose); il s'agissait d'écrire l'histoire de mes co-paroissiens, notre histoire passée et présente.

Il en est sorti cet humble ouvrage que je vous prie d'excuser; il est fait, je l'espère, à l'image de tous les nôtres qui en sont les héros.

Vous reconnaîtrez très certainement des noms de vos parents qui ont passé en laissant une marque dans cette histoire paroissiale. Plusieurs autres n'y sont pas nommés ayant vécu sans grand éclat dans l'humilité de leur travail quotidien, c'est aussi de tous ceux-là qu'est faite notre histoire.

J'ai constaté tout au long des recherches, et je me demande si ce n'est pas particulièrement marquant dans notre communauté, que les gens d'aujourd'hui ont bien peu changé en un siècle et quart: l'avancement des sciences comme la médecine, le progrès de l'industrie, la plus grande variété et la rapidité des moyens de communication, etc. ont diminué d'une part des soucis importants, mais d'autre part en ont fait naître de nouveaux tout aussi importants, l'extérieur a bien changé et changera encore, je le crois, mais les gens n'ont pas changé aussi vite: ils n'ont même que très peu changé. Les anciens comme nous tous voulaient vivre et bien vivre: seuls leurs moyens étaient un peu différents; n'allons surtout pas croire qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre. La seule véritable différence qui existe maintenant entre les anciens et nous, c'est cette conscience que nous avons du temps présent alors que leur conscience est passée. De ce passage, il nous reste malgré tout des moeurs, des coutumes, une religion, des oeuvres, de l'expérience...

Je souhaite que chacun, en son for intérieur, en passant à travers cette belle histoire, notre histoire, constate que les plus importantes réussites communes n'ont pas été fondées sur le désaccord et l'entêtement de chacun, mais sur la bonne volonté et la

simple charité des hommes unis dans leur même sort. Il faut, à l'exemple de la plupart d'entre eux, utiliser l'égoïsme naturel que nous abritons, à mériter l'estime de tous ceux qui nous entourent.

J'ai écrit cette histoire comme si je vous parlais; comme si j'essayais de dire merci à tous les anciens pour tout ce qu'ils ont fait, en les personnalisant sous les traits de mon père et de ma mère; comme si j'essayais d'encourager tous les jeunes à continuer ce qui a été fait et à entreprendre des tâches importantes. J'ai trouvé enfin cette occasion propice pour se connaître entre nous d'abord, puis se faire connaître de tous ceux qui sont nouvellement arrivés dans la paroisse ainsi que des étrangers.

J'adresse des remerciements très particuliers à: Mme Alice Vincent, Mme Jean Lachapelle, Mme Fernande Richard, M. Daniel Olivier, bibliothécaire à la collection Gagnon de la bibliothèque municipale de Montréal, M. le Chanoine Yvan Melançon, archiviste à l'Évêché de Joliette, Soeur Georgette Sauriol, archiviste des Religieuses de Sainte-Croix, M. Léon Lanoix, Mlle France Beaudry à la transcription, M. Marcel Sarrazin à l'impression, M. Pierre Tessier à la correction de l'expression française, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé par leur mémoire et leurs finances à la réalisation de ce projet:

— A —

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| M. Mme Rolland Allard | vice-président ingénieur |
| M. Mme Fernand Archambault | agriculteur |
| M. Mme Arthur Auger | retraite |
| M. Mme Henri Auger | retraite |
| M. Wilfrid Auger | retraite |

— B —

| | |
|--|--|
| M. Mme Ernest Baril | boucher |
| M. Léo Beaudoin | opérateur ministère transport |
| Alain et Claude Beauséjour | enfants de Michel et Colette |
| M. Mme Antonio Beauséjour | retraité |
| M. Mme Clément Beauséjour | agriculteur gazonnier |
| M. Mme Gaston Beauséjour | D.S.F. Commission Scolaire Régionale Lanaudière |
| M. Mme Gérard Beauséjour | agriculteur |
| M. Hermas Beauséjour | agriculteur retraité |
| M. Mme Hervé Beauséjour | retraité |
| M. Mme Ronald Beauséjour (Denise Lépine) | contracteur Rawdon |
| M. Mme Rosario Beauséjour | retraité |
| M. Mme René Bélisle | Hydro-Québec |
| M. Wilfrid Bérard | curé |
| M. Mme André Bergeron | travailleur social |
| Dr Claude Boivin | pathologiste Hôtel-Dieu de St-Jérôme |
| M. Mme Bernard Boucher | pompiers C.U.M. |

| | |
|------------------------|---------------------|
| Mme Annette Bourdon | ménagère |
| M. Mme Bernard Bourdon | superviseur |
| M. Mme Clément Breault | agriculteur |
| M. Mme Ernest Breault | rentier |
| Mme Béatrice Brisebois | ménagère |
| M. Mme Yvan Brisebois | policier à la C.U.M |
| M. Mme Léopold Bruneau | garagiste |

— C —

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| M. Mme Pierre-Léon Cantin | gardien de sécurité |
| Mme Nicole Laurier Chapleau | professeur |
| M. René Chapleau | mathématicien |
| M. Mme Jacques Chaperon | agriculteur |
| M. Mme Joseph Chayer | agriculteur retraité |
| M. Mme Guy Chevrette | député provincial |
| M. Mme Charles-Émile Coupal | retraité |
| M. Mme Maurice Coupal | agriculteur |
| M. Paul-Émile Coupal | menuisier |
| M. Mme Lucien Couture | courtier en assurance |

— D —

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| M. Albert Delorme | contracteur |
| M. Mme Bernard Deschênes | surintendant en construction |
| M. Mme Henri-Louis Deschênes | menuisier |
| M. Mme Alcide Desrochers | cuisinier |
| M. Joseph-Alphonse Desrosiers | retraité |
| M. Mme Léo-Paul Desrosiers | retraité |
| M. et Mme Wilfrid Desrosiers | tourbe, dépôt de peinture |
| M. Mme Réal Desmarais | cultivateur de pommes de terre |

— E —

| | |
|-------------------------|-----------------------------|
| M. Mme Jean-Marie Emard | administrateur, agriculteur |
| M. Mme Michel Emard | vendeur |

— F —

| | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| M. Mme Dollard Forget | assembleur |
| M. Mme Guy Forget | opérateur |
| M. Mme Léonard Forget | agriculteur retraité |
| M. Mme Réal Forget | agriculteur |
| Mme Gabrielle Forest Paul-Émile) | estivant rang Lépine |
| Dr René Forest | M.V. Saint-Jacques |
| M. Mme Wilfrid Forest | retraité |
| M. Mario Forget | cons. pédagogique, cégep de Joliette |

— G —

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Stéphane et Nathalie Gagnon | enfants de Jean et Annette |
| Patrick et Pascal Gagnon | enfants de Jean et Annette |
| M. Mme Germain Gagnon | criminologue |
| M. Henri Gagnon | 96 ans doyen |
| M. Mme Joseph Gagnon | contracteur |
| M. Mme Laurent Gagnon | rentier |
| Mlle Martine Gagnon | sérigraphiste Toronto |
| M. Mme Philippe Gagnon | retraité |
| M. Mme Pierre Gagnon | entrepreneur forestier enrg. |
| M. Mme Gilles Garneau | ingénieur |
| M. Mme Alain Gaudet | dépanneur |
| M. Mme André Gaudet | agriculteur |
| M. Mme Ange-Albert Gaudet | retraité |
| Mlle Brigitte Gaudet | retraîtée |
| M. Mme Déliphat Gaudet | rentier |
| M. Mme Gaston Gaudet | gérant magasin People |
| M. l'abbé Gérard Gaudet | curé retraité |
| M. Mme Gilles Gaudet | comptable |
| M. Mme Jean-Paul Gaudet | agent d'aide sociale |
| M. Mme Joseph Gaudet | retraité |
| M. Mme Michel Gaudet | agriculteur |
| Dr et Mme Raymond Gaudet | dentiste |
| Robert-André et Eve Gaudet | enfants de Raymond et Evangéline |
| Sylvain et Claude Gaudet | enfants de Raymond et Evangéline |
| M. Mme Raymond Gaudet | coiffure Jacqueline |
| M. Mme Roger Gaudet | maintenance au golf |
| Mlle Thérèse Gaudet | retraîtée |
| M. Mme Rolland Gauthier | agriculteur |
| M. Adonias Grenier | Domaine Jetté |
| M. Mme Alphonse Grenier | menuisier |
| M. Mme Denis Grenier | contracteur |
| M. Mme Denis Grenier | bureau de poste |
| M. Mme Edmond Grenier | opérateur fournaises |
| M. Mme Gaston Grenier | agriculteur |
| M. Mme Georges Grenier | naisseur de porcs |
| M. Mme Gérard Grenier | commissaire d'école |
| Mme Gérard Grenier (Antoinette) | retraîtée |
| M. Laurent Grenier | contracteur |
| M. Léo Grenier | opérateur |
| M. Mme Marcel Grenier | retraité |

— H —

| | |
|--------------------|--------------------------|
| Mme Alice Héroux | retraîtée |
| M. Edouard Héroux | directeur de funérailles |
| M. Mme Guy Héroux | entreprises Héroux Inc. |
| M. Mme Réal Homier | jardinier, fleuriste |

— D —

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Mlle Carole Jetté | secrétaire |
| Mlle Danielle Jetté | secrétaire |
| M. Mme Denis Jetté | contremaître |
| M. Mme Fernand Jetté | commerçant de bois |
| Mlle Francine Jetté | secrétaire |
| M. Mme Gérard Jetté | pompier Montréal |
| M. Gilles Jetté | opérateur |
| M. Jean-Jacques Jetté | technicien en administration |
| M. Mme Jean-René Jetté | menuisier |
| M. Jocelyn Jetté | étudiant |
| Mme Marguerite Bergeron Jetté | ménagère |
| M. Raymond Jetté | entrepreneur général |
| M. Robert Jetté | opérateur |
| M. Sylvain Jetté | opérateur |

— L —

| | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| M. Mme Gaétan Lachapelle | Les Entreprises Lachapelle Inc. |
| M. Mme Jean-Denis Lachapelle | Limen |
| Mme Jean Lachapelle | ménagère |
| M. Mme Léonard Lachapelle | retraité |
| M. Mme Maurice Lachapelle | chauffeur L'Assomption |
| M. Michel Lachapelle | étudiant en médecine |
| Mme Philibert Lachapelle | ménagère |
| Mme Réginald Lachapelle | secrétaire |
| M. Mme Robert Lachapelle | gouvernement fédéral |
| M. Mme Serge Lachapelle | agriculteur |
| Mme Anita Laverdure Landreville | retraîtée |
| M. Mme Marcel Lane | agriculteur plombier |
| Mlle Rachel Lane | inspecteur à Scott Papier |
| M. Mme Roland Lane | cultivateur |
| M. Mme Wilmer Lane | agriculteur retraité |
| M. Léon Lanoix | agriculteur, maître chantre |
| M. Mme Viateur Lanoix | agriculteur |
| Mme Fernand Lapointe | préposée aux malades |
| M. Jean Lapointe | Terminus voyageur |
| M. Mme Michel Lapointe | garagiste |
| M. Robert Lapointe | maintenance au golf |
| M. Mme Rolland Lapointe | préposé aux malades |
| M. Mme Thomas Lapointe | atelier de machinerie |
| Mme Wellie Lapointe | retraîtée Joliette |
| M. Mme Jean-Jacques Laporte | agriculteur |
| M. Mme Raoul Larivière | ex-maire |
| M. Mme Paul Larochelle | préposé aux malades |
| Dr & Mme André Laurin | radiologiste |
| M. Mme Irénée Lavallée | retraité |
| Mme Wellie Laverdure | retraîtée 87 ans |

| | |
|--|-------------------------------|
| M. Mme Marcel Lavoie | jardinier maraicher |
| M. Mme Maurice Lavoie (Diane Lachapelle) | Dir. funéraires St-Calixte |
| M. Mme Roch Lasalle | Député fédéral |
| M. Roger Latour | entrepreneur peintre retraité |
| M. Rolland Latour | tailleur en fourrure |
| Mme Annette Legault | professeur |
| M. Mme André Lépine | homme d'affaires |
| M. Mme Bernard Lépine | agriculteur |
| M. Mme Denis Lépine | concierge |
| M. Mme Georges Lépine | président de la Caisse Pop |
| M. Mme Gilles Lépine | agriculteur |
| M. Mme Guy Lépine | agriculteur éleveur |
| M. Mme Gilles Lépine | plombier |
| M. Mme Henri Lépine | agriculteur |
| M. Mme Jean-Marie Lépine | soudeur |
| M. Mme René Lépine | cultivateur camionneur |
| M. Mme Viateur Lépine | retraité |
| M. Mme Angealbert Léveillé | journalier |
| M. Mme Philibert Léveillé | retraité |
| M. Mme Alcide Lévesque | industriel |

— M —

| | |
|-------------------------|---|
| M. Mme Gilles Mailhot | président fondateur Mailhot Hydraulique |
| Père Raymond Mailhot | O.F.M. Camp Notre-Dame |
| M. Mme Armand Marchand | maire |
| M. Mme Lucien Marcotte | contracteur |
| M. Mme Gaétan Mayer | Boulangerie Mayer Inc. |
| M. Mme Jacques Mayer | livreur |
| Mme Euclide Moisan | 84 ans |
| M. Mme Georges Monière | forgeron |
| M. Mme Bertrand Mercure | Opérateur à Kraft |

— N —

| | |
|----------------------------|------------------|
| M. Gilles Nadeau | notaire |
| M. Mme Noël Nadeau | gérant Ciné-parc |
| M. L'abbé Marcellin Nadeau | curé à Montréal |
| M. Mme Roger Nadeau | agriculteur |
| M. Mme Florian Neveu | agriculteur |
| M. Mme Jean Neveu | menuisier |
| M. Mme Roger Neveu | agriculteur |

— P —

| | |
|----------------------|---------------------------|
| M. Mme Gaston Pagé | opérateur C.N.R. retraité |
| M. Mme Réginald Paré | entrepreneur |
| M. Mme Yves Parent | contracteur Briqueteur |
| M. Mme Rolland Pauzé | agriculteur |

| | |
|---|--------------------------------------|
| M. Mme Alain Perreault | préposé aux malades |
| M. Mme Arthur Perreault | rentier |
| M. Mme Gaétan Perreault | Unité résidentielle |
| M. Mme Julien Perreault | gérant de pièces |
| M. Mme Louis Perreault | professeur |
| M. Mme Normand Perreault | mécanicien soudeur |
| M. Mme Omer Perreault (Albertine Lachapelle) Californie | retraîtée |
| Mme Philias Perreault | journalier |
| M. Mme Pierre Perreault | employé civil |
| M. Mme Raymond Perreault | retraité |
| M. Mme Réal Perreault | rentier |
| M. Mme Rosaire Perreault | fil de Camille Joliette |
| M. Mme Rosaire Perreault | aumônier Hop. St-Charles et |
| M. L'abbé Serge Perreault | Lanaudière |
| M. Gilles Pelletier | directeur gérant Caisse Pop |
| Mme Mireille Jetté Pelletier | secrétaire |
| M. Mme Grégoire Piette | fonctionnaire provincial |
| M. Mme Anita Picard Larose | secrétaire Repentigny |
| Mme Germaine Picard | organiste à St-Liguori de 1943 |
| | à 1950 Montréal |
| M. Mme Jean-Marie Picard | ancien paroissien estivant (orthèse) |
| | Ste-Thérèse Montréal |
| Mlle Madeleine Picard | étudiante en psychologie |
| | ancienne résidente, Montréal |

— R —

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Mme Clément Ricard | agriculteur |
| M. Mme Julius Ricard | retraité |
| M. Bernard Richard | étudiant |
| Mlle Françoise Richard | étudiante |
| Gaétan et Dominique Richard | enfants de Yves et Lorraine |
| Dr et Mme Guillaume Richard | dentiste |
| M. Jean-Paul Richard | étudiant |
| M. Mme Joseph Richard | agriculteur retraité |
| M. Mme Louis Richard | secrétaire municipal |
| Mlle Lucie Richard | professeur |
| M. Michel Richard | étudiant |
| M. Mme Michel Richard | technologiste agricole |
| M. Pierre Richard | |
| Mlle Suzanne Richard | |
| Mlle Jacqueline Rivest | professeur retraitée |
| M. Mme Léo Rivest | agriculteur |
| M. Mme Lucien Rivest | agriculteur |
| Mlle Monique Rivest | organiste |
| M. Paul Robert | ouvrier menuisier |
| Mme Emile Robert | retraîtée |
| Dr et Mme Robert Robert | dentiste |

— S —

| | |
|------------------------|-------------------|
| M. Mme Marcel Sarrazin | lithographe |
| M. Gaston Savard | expéditeur |
| Mme Jean-Marie Sourdif | buandière |
| M. Mme Nelson Sourdif | SOTI |
| M. Mme Sylvio St-Jean | retraité Joliette |

— T —

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| M. Léandre Taillefer | enseignant retraité Montréal |
| M. Mme René Tessier | opérateur |
| Mlle Claudette Thériault | professeur |
| M. Mme Mario Thériault | commis du bureau |
| M. Mme Raoul Thériault | concierge Joliette |
| M. Mme Jean-Louis Tremblay | conseiller social |
| Mme Huguette Trudel | ménagère |

— V —

| | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| M. Mme Edgar Venne | fonctionnaire |
| M. Mme Claude Vincent | agriculteur retraité |
| M. Mme Jean-Charles Vincent | directeur du personnel Chicoutimi |
| M. Mme Raymond Vincent | commis senior |
| Mlle Marie-Thérèse Vincent | retraîtée |

— W —

| | |
|-----------------------|---------------------------|
| M. Mme Donald Watson | transport |
| M. Mme Raymond Watson | surveillant de production |

LISTE DES SUJETS

SOUS LE CLOCHER DE SAINT-LIGUORI

PRÉSENTATION 3

UNE AIDE PRÉCIEUSE 4

LES ANTÉCÉDENTS À LA FONDATION DE LA PAROISSE

Notre coin de pays à la fin du XVIII^e siècle15

La région du Lacouareau15

La Seigneurie de Saint-Sulpice 15

La Seigneurie vers 1830...18

Les premiers arrivants et leurs obligations19

Les moulins de Montcalm21

Visite de l'arpenteur Joseph Bouchette22

Les premiers moulins de la paroisse 22

Rapport de l'arpenteur Bouchette 22

Le moulin banal23

D'autres moulins25

HISTOIRE CIVILE

Les démarches pour la fondation de la paroisse33

Les premières demandes33

Appui des vicaires de Saint-Jacques37

Rivalité entre M. Paré et les gens du Lacouareau39

Une première réponse40

Un refus42

Jaloux de St-Alexis42

Les dernières requêtes43

Opposition de M. Paré de St-Jacques45

Intervention de M. Brassard de St-Paul46

Le site de la chapelle47

Un décret canonique48

Annexion du rang Double et de la rivière Rouge49

Annexion du bas du canton de Rawdon50

Tentative d'annexion du Chemin Archambault52

Annexion des lots 1-2-3- du 1^{er} Rang de Kildare53

Pas de séparation54

Dernière annexion et reconnaissance civile57

Nos maires58

Nos secrétaire-trésoriers58

HISTOIRE RELIGIEUSE

NOS EGLISES

| | |
|-----------------------------|----|
| La première chapelle | 66 |
| Nos cloches | 69 |
| L'église actuelle | 70 |
| Nos cimetières | 73 |
| Le premier presbytère | 74 |
| Le presbytère actuel | 76 |

LE COUVENT

| | |
|--|----|
| Le premier couvent | 80 |
| Les démarches de M. Barrette | 80 |
| Arrivée des religieuses de Sainte-Croix | 82 |
| La maison Rouge | 82 |
| Ouverture des classes | 83 |
| D'illustres visiteurs | 84 |
| Les premières vocations | 84 |
| Le couvent actuel | 85 |
| Début des travaux en 1873 | 86 |
| Enfin achevé | 88 |
| Une dette trop lourde pour son fondateur | 89 |
| Des années de tranquillité | 90 |
| Les améliorations au cours des années | 90 |
| Un pacte entre saint Joseph et les religieuses | 91 |
| De la bonne entraide | 93 |
| Le temps des fêtes | 94 |
| Les épidémies | 95 |
| Les activités de fin d'année | 95 |
| L'Amicale St-Joseph | 99 |

LA PENSION ST-JOSEPH

LA SALLE PAROISSIALE

LES BIBLIOTHÈQUES

LE CAMP NOTRE-DAME

NOS SACRISTAINS

NOS MAÎTRES-CHANTRES

QUELQUES TRAITES DE NOS CURÉS

NOS VICAIRES

HISTOIRE SCOLAIRE

| | |
|------------------------------|-----|
| La première école | 114 |
| De grandes difficultés | 115 |
| Pour résumer | 122 |

| | |
|----------------------------------|-----|
| Les arrondissements | 123 |
| Des contrats bien fragiles | 127 |
| Nos présidents scolaires | 127 |

HISTOIRE INDUSTRIELLE

| | |
|--|-----|
| En remontant la rivière Ouareau | 129 |
| Les moulins | 129 |
| Le moulin à farine de Joseph Beauregard | 129 |
| Le moulin à scie d'Antoine Gaudette et d'Edouard Fisk | 130 |
| Le moulin à farine des Sulpiciens | 131 |
| Le moulin à carder | 132 |
| Le moulin à scie d'Alexis Bourgeois et d'Antoine Leblanc | 133 |
| Le moulin à scie de Jean-Baptiste Demers | 133 |
| Les moulins à scie et à farine de Rodrigue McKenzie | 133 |
| Les moulins des Breault (moulins McLauren) | 134 |
| Les moulins Dugas au village de Montcalm | 138 |
| Le flottage du bois (La drave) | 138 |
| La chaussée du village | 140 |
| Les autres chaussées | 140 |
| Les ponts | 142 |
| Les premiers ponts de bois | 142 |
| Le pont de fer du village | 145 |
| Le pont Richard | 151 |
| Les chemins de fer | 151 |
| Le "LUMB" de Barthélemy Joliette ou le Chemin de fer de Rawdon | 151 |
| Le Grand Nord ou The Canadian Northern Quebec RY | 154 |
| Les chemins d'autrefois | 158 |
| L'aqueduc du village | 160 |
| L'aqueduc du rg Double | 160 |
| La banque d'Hochelaga | 160 |
| La banque Canadienne Nationale | 161 |
| La Caisse Populaire Desjardins | 161 |
| Les boulangers | 161 |
| La Brasserie Morin | 162 |
| Les carrossiers ou voituriers | 163 |
| Les cordonniers | 164 |
| Les ferblantiers | 164 |
| Le four à chaux de Médard Marion | 164 |
| Les installateurs de moulin (Millwright) | 165 |
| Les marchands | 165 |
| Les médecins | 168 |
| Les menuisiers | 168 |
| Les pompes à vent des Lord | 170 |
| Les notaires | 172 |
| Les forgerons | 172 |
| Les pompiers | 176 |
| Les bureaux de poste et télégraphe | 176 |
| Le téléphone et l'électricité | 177 |

| | |
|---|------------|
| La tannerie de M. Edouard Pichereau dit Vincent | 178 |
| Une briqueterie | 178 |
| Les entrepreneurs de pompes funèbres | 180 |
| La moulange de MM. Lionel Bourgeois et Léo Piotte | 180 |
| HISTOIRE POLITIQUE | 181 |
| Dugas Firmin | 181 |
| Richard Jean-Baptiste Trefflé | 182 |
| Dugas Joseph-Louis Euclide | 183 |
| Ratelle Joseph-Georges | 184 |
| HISTOIRE AGRICOLE | 185 |
| La société d'agriculture | 186 |
| Les beurreries | 188 |
| L'U.C.C. | 189 |
| L'Ordre du mérite agricole | 190 |
| HISTOIRE ARTISTIQUE ET ARTISANALE | 193 |
| L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale | 193 |
| HISTOIRE SPORTIVE | 195 |
| Le croquet | 195 |
| Les courses | 195 |
| La balle | 198 |
| Les autres sports | 200 |
| OUVRAGES CONSULTÉS | 203 |
| ANNEXE I Recensement de 1871 | 217 |
| ANNEXE II Model de Bail à Cens | 231 |
| ANNEXE III Table de conversion de la livre courante en dollars | 233 |
| ANNEXE IV Copie de l'arpentage de Laurent Dorval vers 1835 | 235 |
| ANNEXE V Liste des premiers occupants + Partie de Rawdon annexée | 238 |
| ANNEXE VI Liste des premiers occupants + Partie de Kildare annexée | 239 |

LES ANTÉCÉDENTS À LA FONDATION DE LA PAROISSE

Notre coin de pays à la fin du XVIIIe siècle

Il est important de bien se situer et d'avoir une bonne vue d'ensemble de l'état du pays ou du moins de la façon dont il était imaginé jusqu'aux premières démarches pour la formation de la paroisse. L'arpenteur Joseph Bouchette a joué un rôle important dans le développement de notre région et nous a laissé de très intéressants rapports de ses travaux.

La région du "Lac Ouareau"

Au début du XIXe siècle, vers 1815, Bouchette présenta au Prince Régent d'Angleterre et d'Irlande, Georges Auguste Frédéric, une carte topographique du Bas-Canada en même temps qu'un important rapport écrit. Comme vous pouvez le voir, (c.f. tableau 1, p. 16) cette région autant dans la seigneurie que dans les cantons d'alentour était méconnue et faussement représentée; un lac important était figuré sur la rivière comme à la hauteur du village actuel. Joseph Bouchette avait sûrement appris des Indiens l'existence d'un lac Lointain en remontant la rivière et il le plaçait là de façon hypothétique; cette appellation était utilisée par les seigneurs pour désigner ce coin de la seigneurie; même après avoir constaté l'inexistence de ce lac, le nom de la région restait région du "Lac Ouareau".¹

La seigneurie de St-Sulpice

Le rapport écrit de l'arpenteur décrivait comme suit la seigneurie de Saint-Sulpice de laquelle la majeure partie du

¹—Fournier, Rawdon 175 ans d'histoire, p. 135 — Rivière Ouareau — à l'origine rivière du lac Ouareau. Ce sont des Indiens de la tribu des Algonquins qui la nommèrent ainsi. On retrouve ce nom pour la 1ère fois sur le plan de l'arpenteur William Rankins en 1789. En dialecte Algonquin, Ouareau veut dire "au lointain" Naguaro.

TABLEAU I



"Cette région autant dans la seigneurie que dans les cantons d'alentour, était méconnue et fausement représentée; un lac important était figuré sur la rivière comme à la hauteur du village actuel."

TIRÉ D'UNE CARTE DE JOSEPH BOUCHETTE CARTE TOPOGRAPHIQUE DU BAS-CANADA, PAR W. FADEN ET PRÉSENTÉE A GEORGES AUGUSTE FREDERIC PRINCE DE GALLES DUC DE CORNWALL, PRINCE RÉGENT DE L'ANGLETERRE ET DE L'IRLANDE.

TABLEAU II



"Vers 1830, la région du Lac Ouareau était déjà bien ouverte".

TIÈRE D'UNE CARTE DE JOSEPH BOUCHETTE, CARTE TOPOGRAPHIQUE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, BAS-CANADA, 1831. PUBLIÉE PAR JAMES WYLD, GEOGRAPHE DU ROI À LONDRES, PRÉSENTÉE À LA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ, LE ROI WILLIAM IV.

territoire de la paroisse faisait le coin nord-est: "Saint-Sulpice (la seigneurie de) au nord du Saint-Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière (le fleuve) au fond par le township (canton) de Rawdon, au nord-est par la seigneurie de Lavaltrie et au sud-ouest par celle de l'Assomption; elle a deux lieues de front sur six de profondeur; elle fut accordée le 17 décembre 1640 à MM. Cherrier et Le Royer et c'est actuellement la propriété du séminaire de St-Sulpice à Montréal."

"Plus des trois-quarts de cette seigneurie sont bien cultivés, et attendu la bonté du sol, la qualité du bois de construction, et son état d'amélioration, elle ne le cède à aucune de celles qui l'entourent. Elle est parfaitement bien arrosée par la rivière de l'Assomption, l'Achigan, le Saint-Esprit, Le Ruisseau Vacher, la rivière Rouge, le Ruisseau Point-du-Jour, et la rivière Lac Ouareau, dont la plupart se déchargent dans l'Assomption après beaucoup de détours, ce qui, dans quelques parties où le terrain est élevé et garni de bois, offre un point de vue vraiment pittoresque et superbe."

"Les différentes rangées de concessions contiennent plus de 300 lots de différentes dimensions, presque tous habités et généralement parlant dans un état respectable de culture...; les différents ruisseaux et rivières font marcher plusieurs moulins à grains et plusieurs scieries."²

La seigneurie vers 1830 (cf tableau II, p. 17)

L'état de la seigneurie de Saint-Sulpice quelques années plus tard, soit vers 1830, nous est aussi bien décrit par Gérard Parizeau de la Société Royale du Canada:

"Avec la seigneurie de Saint-Sulpice, on entre dans un domaine plus avancé, mieux exploité, plus peuplé; bref, on pénètre dans une des parties les plus développées du Bas-Canada. Saint-Sulpice est une des plus anciennes seigneuries puisque la concession remonte à 1640... Elle englobe trois paroisses prospères: Saint-Jacques, L'Assomption et Saint-Sulpice, et trois villages. La terre y est bonne, et presque partout assez bien cultivée pour l'époque. C'est en somme à peu près le pays prospère que l'on connaît aujourd'hui; mais où la vie est beaucoup plus restreinte et moins active. Comme ailleurs, on trouve les champs groupés autour du village et une activité économique qui dépasse à peine les bornes de la seigneurie."

2—Joseph Bouchette, Description topographique de la Province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique, W. Faden, Londres, 1815, pp. 235-236-237.

"L'agriculture est la grande source des profits; mais, à côté, il y a les petits ateliers dont il a été question précédemment. (tanneries, poteries, carderies, moulin à foulon), et qui complètent par une toute petite production industrielle, la production agricole; quatre scieries, quatre moulins à farine où le cultivateur vient faire moudre son grain moyennant une légère redevance au seigneur, quatre carderies, trois moulins à foulon pour les étoffes faites par les fermières, une tannerie pour les peaux destinées aux souliers de boeuf et aux mocassins, une poterie, quatorze potasseries, une distillerie et une brasserie. Il y a aussi quinze magasins, vingt-deux tavernes ou auberges et soixante-neuf artisans."

"Quand on songe que vers 1830, la population était de 9 670 âmes, on comprend l'importance de ce groupement où se trouvent réunis à peu près tous les aspects de la vie économique dans le Bas-Canada."³

Les premiers arrivants et leurs obligations

La plupart des concessions dans la seigneurie, autant que les lots accordés dans les cantons de Rawdon et de Kildare, se firent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle; à partir de 1794, un contingent de familles acadiennes reçut en concession des terres des côtés nord et sud de la rivière Ouareau pour occuper une partie importante du territoire actuel de la paroisse⁴; des familles de descendance irlandaise, anglais, bretonne, s'entremêlèrent entre les années 1799 et 1832 dans les parties adjacentes des cantons de Rawdon (érigé le 13 juillet 1799) et de Kildare (érigé le 24 juin 1803)⁵ ainsi que sur le territoire seigneurial.

Le gouvernement du Canada à cette époque désirait encourager le mouvement agricole et demandait aux seigneurs de favoriser cette accession aux terres cultivables; le système seigneurial, bien que contesté parfois, se trouvait à bien servir ces politiques et Joseph Bouchette lui-même devant un groupe d'adversaires anglais en proclamait les nombreux avantages en ce qui a trait au développement du pays et à l'établissement sérieux des colons.

Bien que les contrats de concession⁶ contenaient de nombreuses obligations, jamais les Messieurs de Saint-Sulpice

3—Parizeau Gérard. *La Société Canadienne Française au XIX^e siècle. Essais sur le Milieu.* Fides, Montréal, 1975, p. 66

4—Lanoue François. *Une nouvelle Acadie, St-Jacques de l'Adhigan, Joliette.* 1972

5—Langelier J.C. *Liste des terrains concédés par la couronne dans la Province de Québec entre 1763 et le 31 déc. 1890.*

6—Annexe II. *Model de Bail à Cens.* Bouchette Joseph. *The British Dominions in North America.* pp. 476-477-478.

n'en faisaient une application dogmatique; ils se montraient plutôt souples et conciliants, désireux d'aider à agrandir et bâtir le pays; les colons de la seigneurie ne se sont pas sentis désavantagés ou opprimés par rapport à ceux qui achetaient leur lot du Gouvernement dans les Cantons voisins; ils étaient satisfaits de leur sort et cherchaient à s'établir en paix avec leurs voisins qui très souvent étaient de nationalité et de religion différentes.

Je me permets de vous mentionner quelques-unes des obligations auxquelles le censitaire s'engageait: elles sont intéressantes à connaître d'autant plus qu'elles traçaient dans plusieurs cas la ligne de conduite des gens. Il devait défricher et s'établir avec maison, grange et étable en moins de deux ans après signature du bail, et par la suite entretenir et maintenir le tout en bon état, mettre la terre en valeur, etc...; il devait payer une rente annuelle au seigneur, plus quelques produits de consommation comme un couple de coqs ou une oie ou 1/2 minot de blé pour chaque 20 arpents en superficie; il devait faire moudre ses grains au moulin banal où le 1/14 était retenu comme paiement; il devait faire et entretenir les chemins passant sur ses terres; les catholiques romains devaient en plus payer le 1/26 de toute leur production à leur curé et à l'occasion être de corvée pour la construction et l'entretien de tout ce qui appartenait à l'Eglise.⁷

Le premier rang de la paroisse ouvert au défrichement était le haut de la rivière Ouareau, le côté sud qui touchait aux terres de Saint-Jacques (le rang Lépine actuel); le reste du rang et le côté nord de la rivière suivaient de près.⁸

Les premières terres de la paroisse étaient concédées à MM. Joseph Langlois, Joseph Leblanc, Joseph Ratel et Claude Bourgeois⁹; les plus anciens colons étaient MM. Paul Bélisle, Joseph Ratelle, Antoine Lanoue ou Toinon Laguerre, et Gédéon et Jean-Baptiste Grenier.¹⁰ J'ajouterais sans hésiter les noms de ceux qui figuraient sur les cartes d'arpentage de Laurent Dorval vers 1835 (Annexe IV, p. 235).^{10a}

Les cantons avoisinants, surtout les parties des cantons de Kildare et de Rawdon qui étaient plus tard annexés au territoire de la paroisse, se défrichaient durant les mêmes

7—Bouchette Joseph, *The British Dominions in North America*, p. 376 et ss.

8—Dugas A.C., *Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori*, p. 32

9—Lanoue François, *St-Jacques Nouvelle-Acadie, 1947*, p. 51

10—Dugas A.C., *Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori*, p. 32

10a—Annexe IV, travaux de l'arpenteur Laurent Dorval vers 1835, bibliothèque Nationale du Québec, archives du Séminaire de Saint-Sulpice, 4499 de l'Esplanade, Montréal.

années. Les lots des deux premiers rangs du canton de Rawdon étaient presque tous occupés entre 1799 et 1832¹¹; de même ceux des trois premiers rangs du canton de Kildare entre 1809 et 1831.^{11a}

Vous pouvez voir qu'un bon nombre de familles sont encore parmi les nôtres spécialement de celles qui sont nommées dans le recensement de 1871 (annexe I, p. 217)^{11b}. Les lots du canton de Kildare tardaient un peu à être défrichés, l'exploitation du bois l'emportant sur celle de l'agriculture.

Les familles grandissaient et devenaient plus nombreuses de sorte qu'il fallait diviser et même subdiviser les terres pour que chacun puisse subvenir à ses besoins; il devenait intéressant aussi, avec cette population grandissante, d'exploiter les différents pouvoirs d'eau que les rivières, sillonnant les terres de la paroisse, offraient. Il y avait assez de bois pour que l'installation de moulins à scie soit rentable; les terres défrichées produisaient des récoltes suffisantes pour faire tourner des moulins à farine et les moulins à carder la laine venaient combler une partie importante des besoins en vêtements. C'est alentour de ces petites industries que se faisaient les deux principales concentrations humaines que nous connaissons aujourd'hui, celle de Montcalm et celle du village.

Les moulins de Montcalm

Un moulin à scie sur le territoire actuel de la paroisse était bâti à Montcalm, sur la rivière Rouge par trois associés en 1817, MM. Firmin Dugas, Isaac Dugas et Pierre Richard. Cinq ans plus tard, M. Firmin Dugas construisait son moulin à farine.¹² Ces Moulins se trouvaient dans le rang I, lot 24 du Canton de Rawdon (où est M. Alcide Lévesque actuellement): leur emplacement était bien indiqué sur la carte magnifique que Joseph Bouchette présentait au roi d'Angleterre William IV, Montréal et ses Environs en 1831 (tableau II, p. 17). Le lieutenant-colonel Firmin Dugas, père, décédait le 19 juillet 1864 à l'âge de 82 ans.¹³ De ces deux moulins remontaient des routes jusqu'au 7e rang du canton, présentant des services réels aux habitants du canton et à ceux des limites seigneuriales jusque vers 1889. Le 16 mars 1889, M. Firmin Dugas,

11—Langelier J.C., Liste des territoires concédés par la Couronne dans la Province de Québec entre 1763 et le 31 déc. 1890, Canton de Rawdon et Canton de Kildare, Annexe V et carte du canton de Rawdon.

11a—Idem, Annexe VI et carte du Canton de Kildare.

11b—Recensement de 1871, Société Canadienne du Microfilm (SOCAM), Bibliothèque Municipale de Montréal, Réserve Gagnon.

12—Dugas A.C., Histoire de la paroisse de St-Liguori, p. 32.

13—Idem, p. 32.

député fédéral, fils de Firmin, à qui appartenait alors les moulins, décédait subitement à sa demeure à l'âge de 59 ans. Le moulin était délaissé. Plus tard vers 1900, le pouvoir d'eau était vendu par Louis Dugas, député provincial fils de Firmin, à MM. Sam. Georges et William Lord^{13a}, ses cousins; ils rebâtissaient au complet les deux moulins et creusaient un canal sur une distance de 7 arpents pour y conduire l'eau de la rivière Rouge. Les moulins étaient à nouveau en opération en septembre 1902.^{13b}

Visite de l'arpenteur Joseph Bouchette

L'arpenteur Joseph Bouchette nous rendait visite à l'été de 1824 et nous donnait dans la description de son voyage des détails intéressants sur la région: son travail l'amena dans le canton de Rawdon, où à ce moment-là la partie la plus développée était celle qui aujourd'hui est sur le territoire de la paroisse, soit les bonnes terres cultivables au pied des montagnes dans les deux premiers rangs du canton.

Les premiers moulins de la paroisse

Le temps de faire son travail, Joseph Bouchette se logeait à un mille en aval du camp Notre-Dame actuel, et à un mille au sud des moulins Dugas, où d'autres moulins à scie et à farine tournaient, les moulins de M. Roderich McKenzie, mieux connus sous le nom de moulins Manchester à cause de leur gérant. Je n'ai pu retracer la date de ces installations, mais nous pouvons dire du moins qu'elles sont antérieures à 1824. Nous y reviendrons.

Rapport de l'arpenteur Bouchette

"Il est remarquable que, malgré des limites bien établies entre la seigneurie de l'Assomption (St-Sulpice) et ce Canton, le seigneur de L'Assomption ait considérablement empiété sur le premier rang de Rawdon, où il a placé des censitaires sous titres seigneuriaux; les empiètements en question étant aussi bien sur des réserves de la Couronne et du Clergé que sur des terrains patentés de La Bruyères, j'ai en conséquence sous-joint, pour l'information du Gouvernement de Sa Majesté, un plan et d'autres documents illustrant cet état de chose."¹⁴

De nombreuses complications se présentaient également alors que différents lots avaient été accordés par des agents des terres sans trop de régularités ou que d'autres étaient occupés

13a—Le Messenger de Joliette, juillet 1864, SOCAMI

13b—L'Etoile du Nord, août 1902

14—Bouchette Joseph, General Report of an Official tour through the New Settlements of the Province of Lower Canada, performed in the Summer of 1824.

sans droit légal d'occupation ou avant l'obtention de leur droit... "Bien que cette tâche soit embarrassante et problématique, en connaissant la description et le caractère de quelques-uns des gens de cette communauté d'immigrants (irlandais ou sujets britanniques), elle peut et doit cependant être accomplie."¹⁵ Nous pouvons imaginer les problèmes délicats qu'il eut à traiter.

Lorsqu'il quittait la région de Montcalm, l'arpenteur Bouchette devait se rendre dans le canton de Kildare, où des problèmes similaires l'attendaient; il devait pour ce faire, descendre à Joliette, et remonter de là, car le tiers de la route entre Rawdon et Kildare n'était qu'un sentier. "En quittant les moulins de Mr McKenzie, situé environ à un mille au sud des établissements Dugas, nous avons suivi la rivière Ouareau (côté nord), sur une distance d'environ 2 lieues et demie (7½ milles), nous avons emprunté la route conduisant aux concessions de la Rivière Rouge dans St-Sulpice; dans ce voisinage et sur la rivière Rouge, il y a une place que l'on appelle Les Dalles, où la rivière s'est creusée un lit de 30 à 40 pieds de bas, perpendiculaire dans le roc... J'ai été informé de l'existence d'une grande curiosité naturelle sous forme d'une caverne souterraine (trou de fée); elle aurait été découverte par deux jeunes paysans canadiens, il y a environ deux ans, alors que le chat sauvage qu'ils poursuivaient s'y était réfugié."¹⁶

Bouchette eût la curiosité de visiter les cavernes et il en donnait toutes les dimensions dans son rapport. Ceci m'éloigne un peu des moulins de la paroisse, mais je vous ai donné ces détails parce qu'ils sont vifs et intéressants. Je reviendrai aux moulins de la région de Montcalm.

Le moulin banal

J'ai mentionné précédemment les principaux devoirs et obligations des censitaires envers les seigneurs, mais ces derniers (les Messieurs de St-Sulpice), devaient également en supporter quelques-uns, comme la construction d'un moulin banal non sans toutefois s'assurer de sa rentabilité; l'occupation quasi complète des lots de ce coin de la seigneurie, désignée sous le nom de "Lac Ouareau", motivait rapidement la construction d'un tel moulin commun; les besoins étaient assez importants pour le tenir en travail.

15—Bouchette Joseph, *General Report of an Official tour through the New Settlements of the Province of Lower Canada, Performed in the Summer of 1824*, p. 6

16—Id., p. 8.

Le moulin banal, dont on voit encore la vieille cheminée en plein centre du paysage lorsqu'on entre dans le village par la rue Jetté, était construit en 1819. Il se présentait comme une immense construction en pierre solide d'au moins 100 pieds de longueur par 66 de largeur, à deux étages et surmontée de trois gigantesques cheminées. Il ne coûtait pas moins de 100 000 francs, soit l'équivalent de 17 000.00 dollars. Un charpentier de la ville de Montréal avait d'abord taillé son toit en croupe; quelques années plus tard, ce comble venant à manquer, le procureur du séminaire, M. Joseph Comte, P.S.S., chargeait M. José Ratelle, cultivateur dans le rang de l'Eglise actuel et charpentier du Lac Ouareau, de défaire l'ancien toit et de le remplacer par le comble à pic. Le travail a été fait en 1833, comme le témoignait une plaque de pierre, gravée et enchâssée dans le mur au-dessus de la porte d'entrée, du côté nord¹⁶; cette plaque portait un M pour le Maria des armes de Saint-Sulpice, suivi des deux millésimes 1819-1833. Sur la faite de l'édifice, une girouette portait aussi un M semblable.

En plus de construire ce grand moulin de chêne, le Séminaire nourrissait ceux qui venaient au moulin et y attendaient la mouture: le meunier recevait chaque année le blé nécessaire à cette dépense.¹⁷

Quand il y avait presse au moulin, les meules tournaient jour et nuit; le meunier pouvait chaque automne évaluer la quantité et la qualité des récoltes par l'ouvrage qu'il avait à fournir; ceux qui apportaient leur grain pour le faire moudre devaient souvent attendre leur tour jusqu'au lendemain.

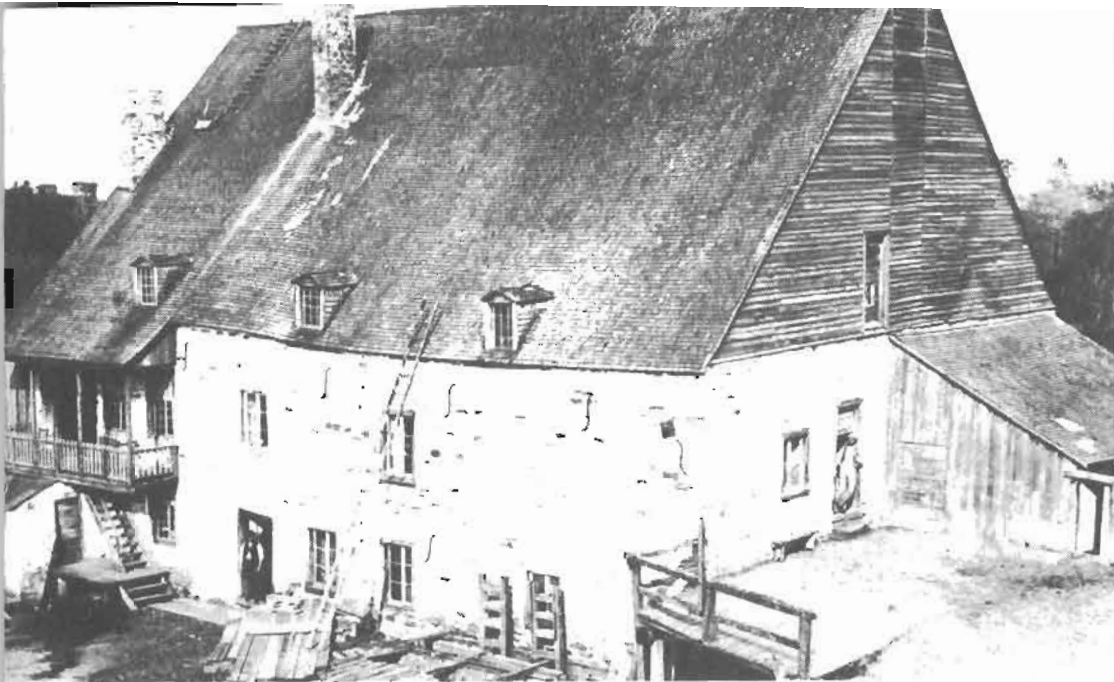
Le moulin était un centre de rencontre important dans la vie de nos premiers ancêtres et il devait se passer de bonnes soirées entre ses murs; le chanoine A.C. Dugas nous disait que "là comme ailleurs, il ne manquait pas de malins pour s'égayer aux dépens des autres: on se servait alors d'une poulie pour monter les sacs de farine au deuxième étage; il arrivait parfois qu'on saisissait en guise de poches, de pauvres diables endormis et qu'on les hissait au grenier, pendant qu'ils se croyaient l'objet d'un pénible cauchemar."

Un des premiers meuniers fut M. Joseph Beauregard, que les "Messieurs" avaient envoyé de Montréal à leur moulin du Lac Ouareau; il avait pour successeur dans sa charge son fils Joseph (Joseph Jarret dit Beauregard); en 1846, ce dernier achetait le moulin conjointement avec M. Narcisse Goulet, qui

16—Dugas, A.C., Histoire de Saint-Liguori, p. 27

16a—M. Louis Richard conserve encore aujourd'hui la pierre gravée de 1833 marquant ces grandes rénovations.

17—Dugas, A.C., Histoire de Saint-Liguori, p. 27



"Le vieux moulin banal, bâti en 1819, et dont il ne reste plus que quelques ruines".
GRACIEUSÉTÉ DE MME FERNANDE RICHARD

demeurait au village, et M. J.-B. Demers de la Pointe-à-Olivier près de Chambly. M. Demers quittait la paroisse vers 1851 après avoir fait subir d'importantes améliorations à son immeuble.¹⁸

Quelques années plus tard, les deux associés se séparaient: le premier, M. Joseph Beaugard, allait bâtir le moulin de pierre des Dalles et M. Narcisse Goulet demeurait le seul, propriétaire du moulin banal.

D'autres moulins

MM. Alexis Bourgeois et Antoine Leblanc possédaient aussi un moulin, en vertu d'un droit acheté des seigneurs vers 1836: ce moulin était situé à quelques pas à l'est de la maison de pierre, (résidence de Narcisse Goulet, puis de Simon Richard), de l'autre côté de la rivière, un peu plus bas que chez M. Léonard Lachapelle actuellement: il était en opération jusque vers 1861. Le bail de 25 ans fini, le droit des locataires se trouvait par là-même anéanti.

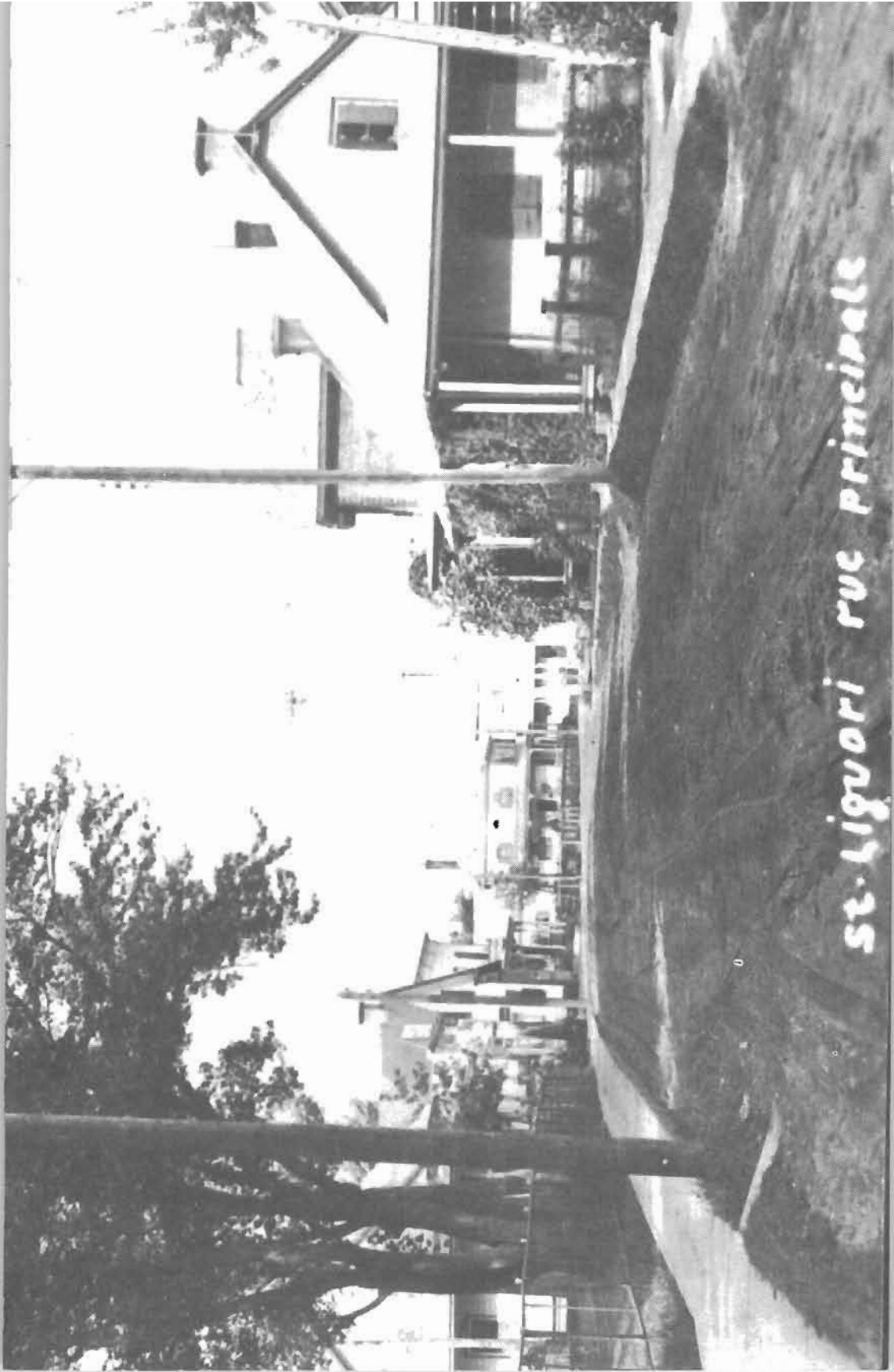
Un peu en arrière du moulin banal, on en voyait un autre destiné à l'industrie de la laine et, comme le premier, il était remarquable aussi par ses vastes proportions. Le moulin avait été construit par M. Henry Anderson, père, et fonctionnait pour

¹⁸—Dugas, A.-C., Histoire de Saint-Liguori, p. 79

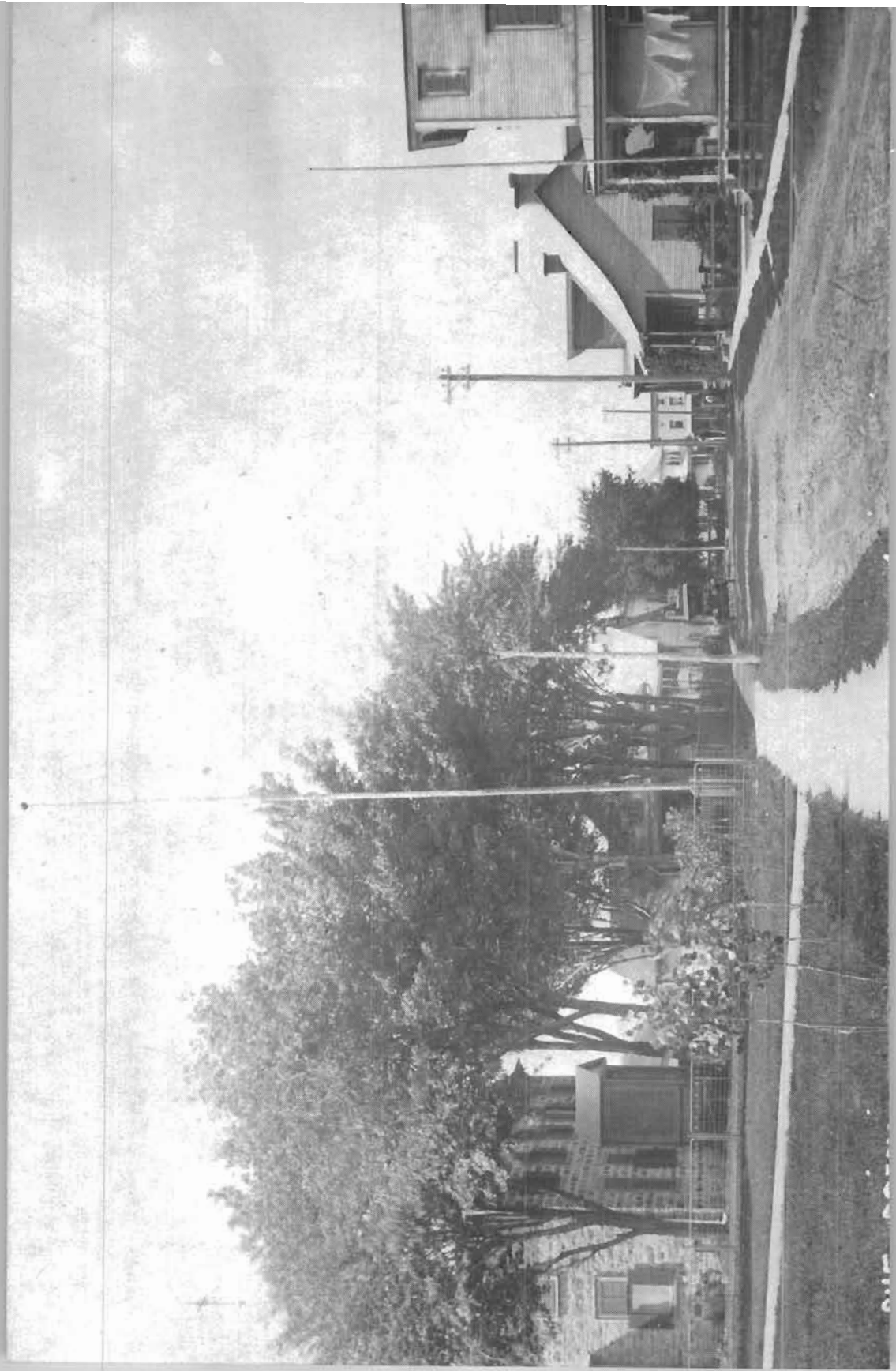
le mieux jusqu'au 18 septembre 1871 alors qu'un désastreux incendie le réduisait en cendres. M. Georges Gilmour, son gendre, qui était devenu propriétaire du moulin banal avant ce sinistre, en faisait transporter et installer les machines sur le premier plancher de son moulin.

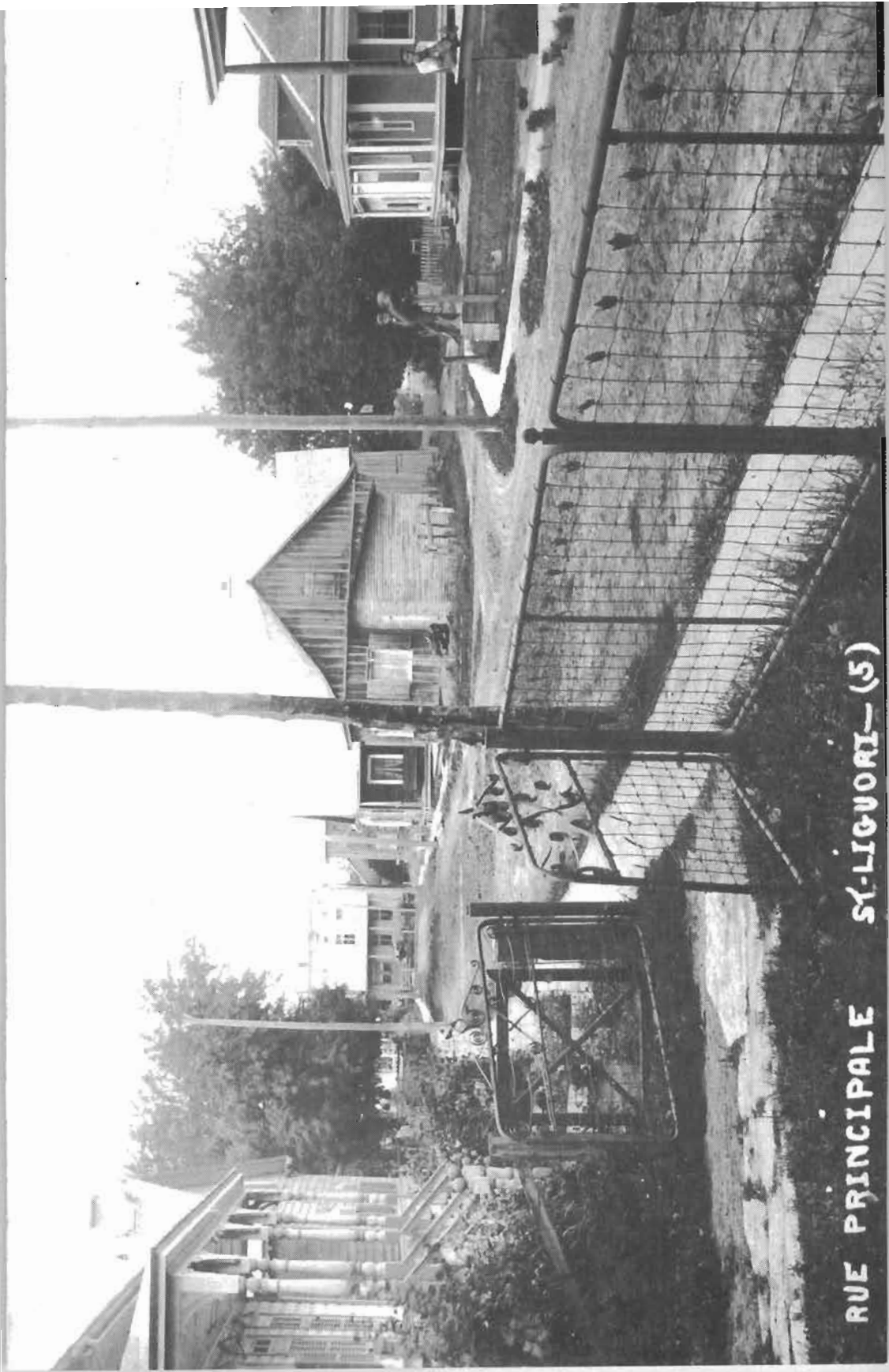
Pendant qu'il était au Lac Ouareau, M. Jean-Baptiste Demers s'était fait bâtir pour lui-même un moulin à bois entre le moulin banal et le moulin à cardes; vers 1850, il était déménagé sur le canal, derrière le moulin à cardes, puis enfin fixé de l'autre côté de la rivière, sur l'emplacement même où se trouvait celui de MM. Alexis Bourgeois et Antoine Leblanc. M. Joseph Bro l'achetait en 1867, puis M. Luc Arpin et enfin M. Edouard Fisk de Joliette qui en transportait tout le mécanisme aux Dalles sur la rivière Ouareau.

Nous reviendrons pour suivre la marche de ces petites industries de même que la mise sur pied de nouvelles après la fondation de la paroisse.



st. Ignace ruc principale

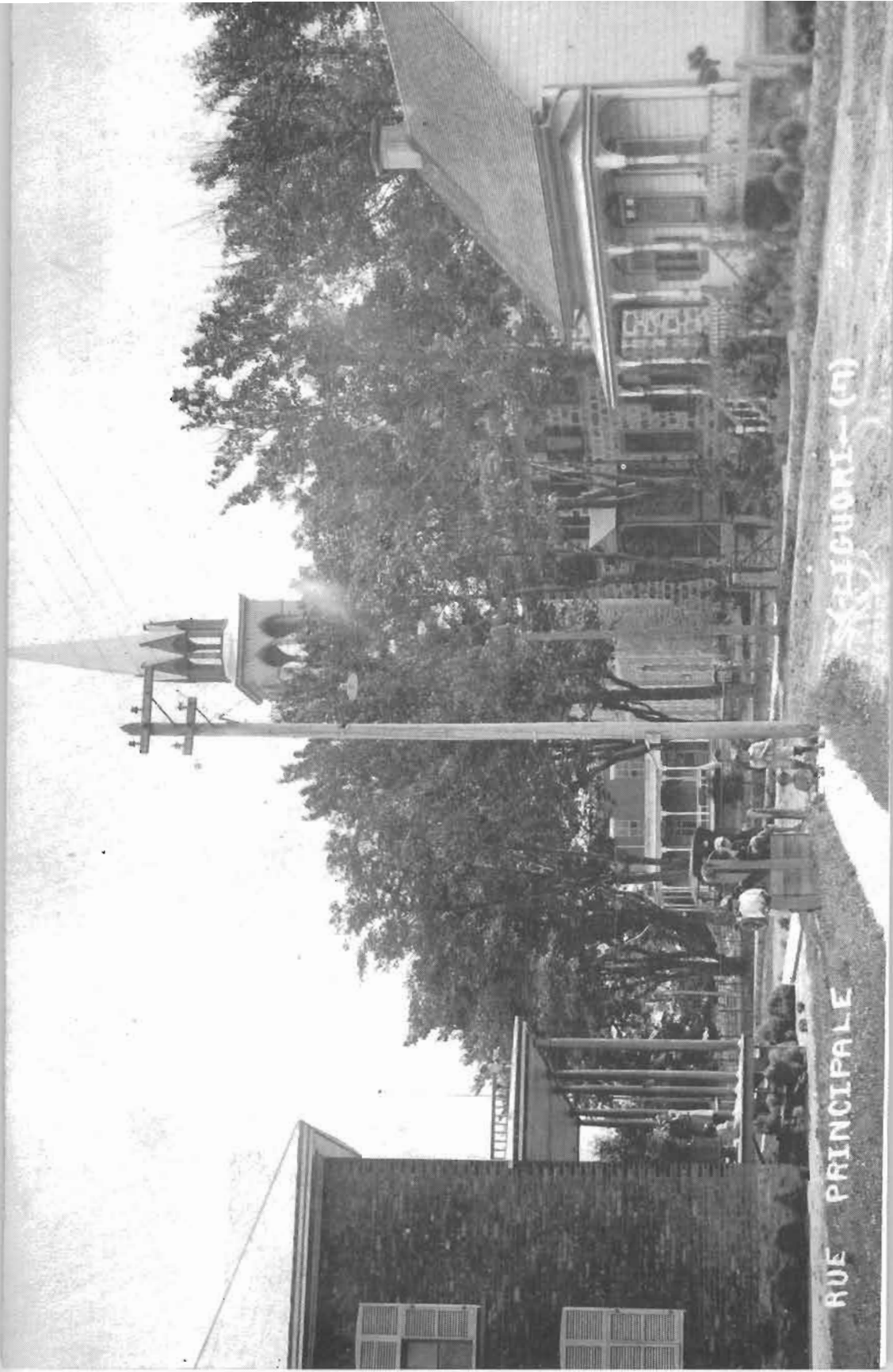




RUE PRINCIPALE ST-LIGUORI - (5)

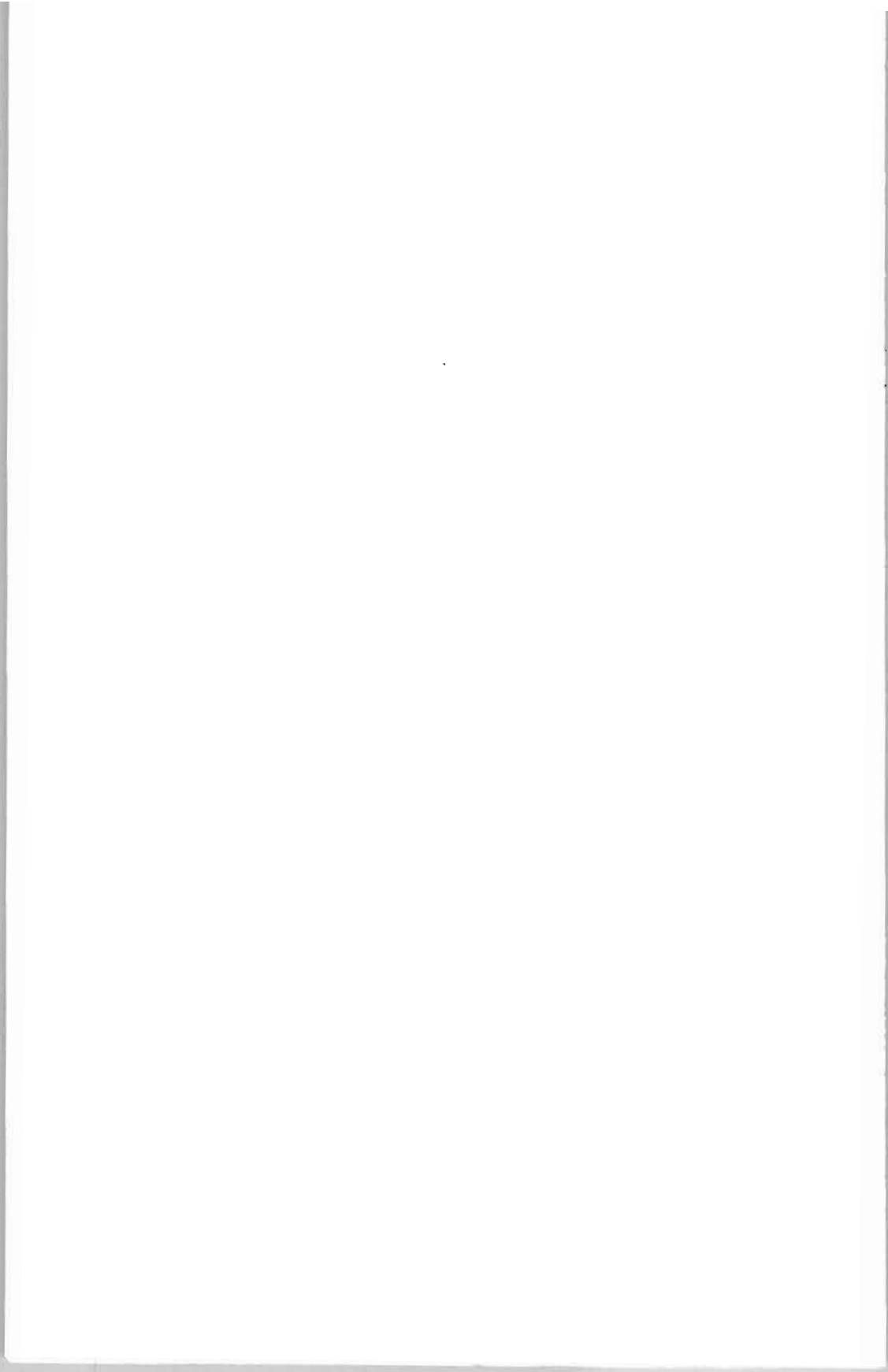
RUE PRINCIPALE ST-LIGUORI - (5)





RUE PRINCIPALE

LIGUORI (17)



L'HISTOIRE CIVILE

Les démarches pour la fondation de la paroisse.

J'ai fait le tour des principales entreprises d'un bout à l'autre de la paroisse avant sa fondation; j'ai voulu là bien marquer la situation telle qu'elle était lorsque les premières requêtes ont été faites pour que devienne paroisse cette région désignée sous le nom de "Lac Ouareau".

Les moulins à scie et à farine Dugas et Manchester de la région de Montcalm roulaient depuis près d'une trentaine d'années déjà; au village, le moulin banal était presque aussi vieux, en plus du moulin à cardes et du moulin à scie de M. Jean-Baptiste Demers du côté sud de la rivière; du côté nord, presqu'en face, M. Alexis Bourgeois et Antoine Leblanc possédaient leur moulin à scie. M. Joseph Beauregard se préparait à construire un moulin à farine dans la région des Dalles. Dans les premières années de sa fondation, avec cinq moulins à scie, 3 moulins à farine, 1 moulin à cardes, St-Liguori ne manquait pas d'activités. Il y avait assez de monde qui bourdonnait alentour de ces industries pour que naisse l'idée d'un village et, en ajoutant les campagnes bien défrichées, cette idée a débordé du village et en est devenue une de paroisse voulant se distinguer et s'identifier.

Les premières demandes

Lorsque le diocèse de Joliette se formait (1904), l'archevêché de Montréal, auquel la paroisse de Saint-Liguori appartenait, rendait au diocèse les documents importants marquant les débuts de la formation de la paroisse. Le premier de ces documents était daté du 11 février 1848; il est des plus sérieux et les raisons qui y sont évoquées nous font comprendre la situation qui existait alors. En voici la teneur:

“A Sa Grandeur l'Illustrissime et Révérendissime
Ignace Bourget, Evêque de Montréal

Monseigneur.

L'humble requête des tenanciers de la paroisse connue sous l'invocation de Saint-Jacques, comté de Leinster, dans le district de Montréal, professant la religion catholique, lesquels représentent respectueusement à Votre Grandeur: Que la distance de sept milles où la plupart d'entre eux se trouvent de l'église de la dite paroisse de Saint-Jacques qui les a desservis variablement jusqu'à présent, dont ils font actuellement partie, la difficulté que leur présentent les chemins, surtout pendant le printemps et l'automne, et la presque impossibilité d'envoyer aussi loin leurs enfants aux instructions chrétiennes, d'y apporter leurs nouveaux-nés pour le baptême, leurs défunts pour la sépulture et de s'y rendre eux-mêmes régulièrement pour accomplir leurs devoirs religieux, sont de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part. Vos suppliants déclarent de plus que l'église de la dite paroisse de Saint-Jacques est maintenant trop petite pour contenir la foule qui s'y rend dans les jours consacrés au culte. Que leurs habitations et terres établies dans la dite paroisse de Saint-Jacques, dans l'endroit vulgairement appelé Lac Ouareau, relèvent de la seigneurie de Saint-Sulpice de Montréal, comprenant une étendue de terre de neuf milles de long et trois milles de largeur, bornée à l'est, partie à la seigneurie de La Valtrie, et l'autre partie par la paroisse de St-Ambroise de Kildare, au nord par le Township de Rawdon, au sud par la base de la concession des terres du haut du ruisseau de Saint-Jacques, et au sud-est par les continuations du bas du ruisseau, comprises.

Que l'on remarque, dans le territoire ci-dessus désigné, plusieurs espèces de moulins, notamment le moulin banal sur la rivière du Lac Ouareau, bâti par Messieurs les Séminaristes de Montréal, près duquel moulin il y a une école actuellement en opération;

Que leurs familles forment une population de neuf cents âmes et de cinq cents communians, lequel nombre ne peut qu'augmenter, à proportion du défrichement tant des dites terres habitées que de celles qui ne le sont pas encore;

Que vos suppliants présentement établis sur les dites terres pourraient fournir actuellement, pour leurs dîmes, une somme d'argent nécessaire pour la subsistance du prêtre qui leur serait donné;

D'après un tel exposé, vos suppliants se croient plausiblement fondés à demander et solliciter avec un profond

respect à Votre Grandeur, le détachement du territoire ci-dessus désigné ou avec plus grande étendue, s'il est nécessaire, de la paroisse de Saint-Jacques, pour en former une paroisse séparée, dans laquelle ils s'engagent de construire les bâtisses nécessaires, ainsi que de donner gratuitement un terrain convenable en pareil cas. Ce considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien effectuer le détachement du dit territoire avec une étendue convenable, de la dite paroisse de Saint-Jacques, et l'ériger en paroisse sous l'invocation du mystère qu'il vous plaira. Et ne cesseront de prier pour la conservation de vos jours si précieux dans ce siècle."

"Lacouareau de St-Jacques, ce 11 février 1848."

Vos suppliants:

(les neuf premiers ont signé, les autres ont fait une marque sur leur nom)

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Théophile Jarrêt (Beauregard) | Michel Lapointe |
| Narcisse Dugas | François Mireau |
| Léon Mercure | Cyrille Ayotte |
| Narcisse Leblanc | Jean-Bte Belleville, fils |
| Elie Brien | Jean-Bte Guernon |
| Médard Marion | Jean-Bte Tessier |
| James Haney | Basile Belleville |
| Théophile Brault | Jules Bourgeois |
| Joseph Bro | Pierre Thibodeau |
| | Jean Bastien |
| Louis Neveu | François Parent |
| Paul Bélisle | Antoine Parent |
| Veuve Lepage | Pierre Marois |
| Simon Lépine | Alexis Perreault |
| Joseph Brisson | François Chevalier |
| Antoine Roy | Narcisse Gaudette |
| Félix Riquier-Laverdure | Pierre Guibord |
| Pierre Jeansonne | Bénoni Jodoin |
| François Desourdis | Louis Dupras |
| Germain Brisson | Jérôme Cantin |
| Jean-Bte Belleville | Louis Grenier |
| Olivier Lepage | Félix Landreville |
| Joseph Venne | Alexis Bourgeois |
| Veuve Bastien | Louis Rivet |
| Louis Dulong | Pierre Mousseau |
| David Mireau | Jean-Bte Parent |
| Xavier Houle | Louis Rivet |
| Nazaire Ratelle | Joseph Bourgeois |
| Pierre Caillé | François Rivet, fils |
| Etienne Mercier | Joseph Desserres |
| Jean-Bte Langlois | François Rivet |
| Abraham Gagnon | François Rivet (Paul) |

Charles Pellerin
Elie Langlois
Moïse Landry
André Charland
François Beauregard
Jean-Bte Dusablé
Pierre Fortin

Joseph Basinet
Toussaint Prud'homme
Gédéon Grenier
Antoine Lanoue
Joseph Ratelle
Moïse Bourgeois

Nous soussignés certifions par le présent que les signatures et marques ci-dessus et en l'autre part, sont véritablement de ceux dont elles portent les noms.

Lacouareau de St-Jacques, ce 11 février 1848

J.-B. Demers, Joseph Jarrêt· témoins¹⁹

Cette première requête n'apporta aucun résultat et après avoir attendu un an et demi, une nouvelle requête fut adressée le 29 septembre 1849.

“Monseigneur,

Les sous-signés supplient votre Grandeur de leur accorder le bienfait de la messe de temps en temps et de petites instructions vue la grande distance et la pauvreté des habitants et afin d'y introduire d'autres mœurs dans cette place que votre Grandeur sache que nous sommes comme ce malade de la piscine qui ne pouvait être guéri parce que personne ne se présentait pour lui tendre la main pour le jeter dans cette eau salutaire. Que votre coeur fraternel soit notre ange dans notre misérable position. Nous avons la douleur de vous informer que des maisons scandaleuses font la perte de nos pauvres jeunes gens et des pères de famille qui font gémir leur épouse; des frères vivent avec leur soeur; les saints jours du dimanche sont sanctifiés par des promenades dans les bois des deux sexes: comme institutrice dans cette place, la charité m'impose l'impérieuse nécessité d'acquiescer à la demande de tous ces pauvres habitants pour vous faire connaître tous les désordres qui se passent: il y a peu de souscriptions, c'est pour faire moins de bruit, mais c'est bien le voeu de tous les habitants et je suis d'avance dans l'entière conviction que votre Grandeur pardonnera à des misérables habitants qui sont épuisés de fatigue par leurs travaux pénibles et la mauvaise nourriture, s'ils ne sont pas toujours disposés à faire cinq lieues tous les dimanches à pieds vu qu'ils veulent laisser reposer leur bête pour recommencer leurs pénibles travaux le lundi afin de gagner le pain de leur pauvre famille; votre Grandeur voudra bien observer que nous ne pouvons nous séparer, il faut au

19--Archives de l'Évêché de Joliette, cahier de St-Liguori

moins nous sauver; l'école peut suffire pour le présent: il y a une grande maison de plus que l'on pourrait préparer en peu de temps. Nous osons nous féliciter d'avance que votre Grandeur aura pitié de nous,

Nous avons l'honneur d'être vos plus respectueux et dévoués serviteurs

Etienne Parthenais
Moïse Bourgeois
Gilbert Brisson
François Beauregard
Pierre Thibodeau

29 sept. Lacouareau de St-Jacques 1849

Dame Etienne P.²⁰

Appui des vicaires de St-Jacques

La veille de cette requête, MM. Adolphe Maréchal et Joseph Perreault, tous les deux vicaires de M. Paré, curé de Saint-Jacques, adressaient à Monseigneur Bourget une lettre dont le contenu, avec force de détails, était sensiblement le même. Ces deux vicaires connaissaient bien la région du Lacouareau et ses habitants pour y avoir assuré de temps en temps les services religieux; ils en arrivaient tout juste:

“Monseigneur,

.. Je profite de cette occasion Monseigneur pour dire deux mots sur l'état où se trouve le Lacouareau, portion précieuse mais bien malade du troupeau de cette paroisse. Nous sommes allés, Monsieur Perreault et moi, confesser les enfants qui n'ont pas communie et qui ne s'étaient pas encore confessés; pour exposer à votre Grandeur l'état des choses, il suffirait de répéter la description que nous en a faite une personne qui se trouve sur les lieux; ah! messieurs! nous disait-elle, ils ne sont pas rares les enfants de dix et onze ans qui n'ont jamais vu l'église et ils ne vont jamais à la messe à l'exception de quelques familles; des dimanches les garçons et les filles vont par bandes au fruitage; les enfants sont ignorants, sans piété, sans pudeur; si nous avions la messe de temps en temps et une petite instruction, ça les retiendrait un peu; tout le monde le désire.

Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il y a encore du bon grain parmi l'ivraie, cependant Monseigneur, cette description est fidèle; sur les douze ou quatorze filles qui sont

20—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de Saint-Liguori

tombées en faute, plus des trois quarts se trouvent dans ce quartier et le bruit court qu'une d'entre elles a commencé avec son propre frère; et ce bruit n'est malheureusement que trop bien fondé. Ce n'est pas bien étonnant si l'on considère l'abandon où ils se trouvent depuis tant de temps. La moyenne distance pour ces gens-là est au moins de deux lieues; les uns manquent de vêtements, les autres de chevaux et un grand nombre, de piété. Monseigneur, les enfants de neuf, dix, onze et même douze ans qui ne savent pas ce que c'est que le péché mortel, ni se confessent, ni assistent à la haute messe; en général, ils n'ont pas une idée suffisante du mystère de la Sainte-Trinité et des autres vérités que tout chrétien doit savoir dès qu'il a l'usage de la raison. C'est à peu près la même chose pour le reste de la paroisse; on fait apprendre les prières et pour le reste on renvoie tout à la première communion en général.

Ils veulent se séparer de la paroisse, mais ils demandent trop pour commencer: ils ne sont pas capables de bâtir une église et de nourrir un prêtre, cependant depuis deux ou trois ans, ils prennent le dessus, dit-on; qu'ils se contentent de la messe pour commencer; la maison d'école peut suffire pour le présent, de plus il y a une grande maison qui n'est pas occupée et que l'on peut avoir facilement en attendant une chapelle. Si la dixième partie du zèle qui nous porte à Sainte-Julienne, nous portait de ce côté-là, il en aurait une (chapelle) avant six mois où l'on instruirait les quatre ou cinq cents communians qui sont dans cette partie de la paroisse, plus éloignés de l'église que Sainte-Julienne ne l'est du Saint-Esprit.

Du reste, Monseigneur, ce qu'il y a de certain, c'est qu'un très grand nombre d'âmes sont dans un besoin extrême de secours spirituel et M. Paré ne pense pas à leur procurer; c'est pourquoi nous croyons de notre devoir d'en donner connaissance à votre Grandeur afin d'y remédier. La chose est facile: ils désirent beaucoup avoir la messe; ils ont déjà demandé à M. le Curé, dit-on, et il paraît que l'on a répondu tout court: "Bâissez une église!"

St-Jacques 28 sept. 1849

J'ai l'honneur d'être Monseigneur, de votre Grandeur l'obéissant serviteur,

A. Maréchal, ptre²¹

21—Archives de l'Évêché de Joliette, Cahier de St-Jacques

Rivalité entre M. Paré et les gens du Lacouareau

M. Paré eût écho de ces demandes et convoquait spécialement les gens du Lacouareau à une grande-messe le 24 octobre 1849; le lendemain, la lettre suivante était adressée à Monseigneur, accompagnée de la liste des communiantes de la paroisse, au nombre de six cent quatre-vingt-onze; cette lettre est coupée au bas et ne porte pas le nom de son ou ses signataires:

Saint-Jacques, 25 octobre 1849

Monseigneur,

Messire Paré, notre vénérable curé, nous ayant appelé hier à une grand-messe, conjointement avec tous les gens du Lacouareau où était un grand nombre des dits habitants aux fins de nous faire part de l'intention de votre Grandeur au sujet de la lettre que quelqu'un d'entre nous avait adressée à votre Grandeur pour obtenir le privilège d'avoir la messe dans cette localité; nous n'avons eu pour toute information qu'une forte réprimande sur le peu de dispositions que la plupart d'entre nous apportent à assister aux saints offices, sur le désir que nous avons d'avoir, comme dit notre vénérable curé, la soupe toute cuite; sur notre peu d'exactitude à payer nos dîmes, etc, si ce n'est qu'il nous a dit que nous n'aurions point de messe dans la maison d'école, qu'en nous accordant une telle faveur on verrait bientôt toutes les autres parties de la paroisse réclamer le même droit; que nous n'avons pas besoin non plus de penser à former une paroisse; que nous n'en étions pas capables; que si nous désirions absolument avoir la messe, qu'il nous fallait bâtir une chapelle de trente pieds sur quarante, sur le terrain de la maison d'école au moulin banal pour les gens du haut du Lacouareau seulement depuis l'ancien chemin de ligne en montant jusqu'au cordon et que là on pourrait avoir la messe de temps en temps conformément aux ordres de votre Grandeur, peut-être une fois par mois plus ou moins; que pour parvenir à bâtir une chapelle, il fallait nécessairement nous soumettre au plan qu'il nous proposait ou bien abandonner; que nous ne l'obtiendrons qu'à cette condition, maintenant les plans et conditions que notre vénérable curé veut nous imposer pour répondre à nos vœux, ne nous convenant pas et n'étant pas même exécutoire en équité, nous avons cru qu'il ne nous les avait proposés que dans le but unique de nous détourner d'une telle entreprise parce que d'abord en faisant lui-même le lieu d'une chapelle au moulin banal, il ne se trouve pas central et qu'en second lieu, en ne voulant y attacher qu'une partie du Lacouareau, il laisse l'autre partie dans le même embarras.

C'est pourquoi nous avons cru de nouveau exposer à votre Grandeur le désir que nous avons de former une paroisse séparée de celle de Saint-Jacques tout en espérant obtenir de votre Grandeur le privilège d'avoir en attendant la messe dans la maison d'école au moulin banal. Si votre Grandeur est d'opinion que nous devons avoir une église, nous serons prêts à fournir à votre Grandeur tout renseignement nécessaire à cette fin, en lui prouvant que nous sommes assez nombreux pour former une paroisse et capables de faire vivre un curé convenablement.

Nous avons l'honneur d'être de votre Grandeur."²²

Les gens du Lacouareau reçurent une réponse dès le début du mois de novembre, écrite, je suppose, par le secrétaire de Monseigneur Bourget; cette réponse s'est perdue, mais nous pouvons quand même en deviner le contenu par la lettre suivante que Joseph Beauregard adressait le 17 novembre:

"Lacouareau ce 17 novembre 1849

Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser la réception de votre lettre en date du cinq du mois de novembre courant par laquelle vous nous informez que Monseigneur de Montréal désire connaître si nous voulons être érigés en paroisse; maintenant sachez donc que les gens du Lacouareau veulent former une paroisse et se font fort de soutenir un curé dans leur desserte ainsi que de faire les bâtisses publiques avec un délai raisonnable.

Nous terminons et nous osons nous référer respectueusement à la requête qui est devant Sa Grandeur Monseigneur de Montréal ayant rapport au sujet ci-dessus. Et nous avons lieu d'attendre toute justice dans notre demande et voudrez bien y faire droit au plus vite.

De l'honneur d'être Monsieur
votre très humble suppliant
Joseph Jarrêt"²³

Une première réponse

Monseigneur Bourget avait donc pris connaissance des désirs des gens du Lacouareau et voulait en avoir une

22—Archives de l'Evêché de Joliette, cahier de St-Jacques

23—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de St-Liguori

confirmation particulière; il délèguait au début de l'été de l'année suivante M.A.F. Truteau, vicaire général, pour vérifier le sérieux des demandes et procéder s'il y avait lieu.

3 juin 1850

Ignace Bourget
Evêque Cathédrale de Montréal

Vu la requête ci-annexée, nous avons nommé et nommons, par les présentes, Monsieur Alexis Frédéric Truteau, Vicaire général et Doyen de la Cathédrale de Montréal, comme notre député, pour, après dues notices, se transporter dans la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan, y vérifier si la dite requête est de ceux dont elle porte les signatures et marques certifiées; s'ils forment la majorité des tenanciers de l'endroit vulgairement appelé Lacouareau; s'il convient d'accorder la nouvelle paroisse demandée dans la susdite requête; et dans ce cas examiner quelles limites il conviendrait d'assigner à la dite nouvelle paroisse; enfin sur le tout, nous faire son rapport par écrit.

Donné à Montréal, ce trois de juin, 1850, ...²⁴

Dès le 4 juin, l'avis public suivant était affiché à la porte de l'église de Saint-Jacques:

"A tous ceux qui peuvent être intéressés dans l'érection canonique d'une nouvelle paroisse dans la partie de Saint-Jacques de l'Achigan connue sous le nom de Lacouareau,

Vous êtes avertis que vendredi le 21 du présent mois, Je sousigné, Vicaire général et doyen de la Cathédrale de Montréal, me transporterai auprès du moulin banal, en vertu d'une commission spéciale de Mgr l'Evêque de Montréal, pour vérifier les faits énoncés dans une requête adressée à sa Grandeur par les habitants du dit lieu, à l'effet d'obtenir l'érection canonique d'une nouvelle paroisse au Lacouareau.

En conséquence tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver au dit jour au lieu ci-dessus indiqué, à neuf heures du matin,

Montréal 4 juin 1850

A.F. Truteau

Je soussigné certifie avoir publié et affiché l'avis public ci-dessus, à la porte de l'Eglise de St-Jacques de l'Achigan, à

24—Archives de l'Evêché de Joliette. Cahier de St-Jacques

l'issu du service divin du matin, pendant deux dimanches consécutifs, savoir les dimanches neuf et seize juin de la présente année.

St-Jacques, le 17 juin 1850 J.-E. Ecrément, ec.²⁵"

Un refus

Le rapport du Vicaire général, à la suite de l'assemblée du 21 juin, n'était pas favorable au démembrement du Lacouareau; M. Paré, qui s'opposait à toute séparation, avait sans doute influencé le sens de ce rapport. Les gens du Lacouareau se taisaient pour plus d'un an, ne sachant plus quel moyen il pourrait utiliser pour améliorer leur sort.

Jaloux de St-Alexis

Cette idée de former une paroisse refaisait surface en 1851 lorsque Monseigneur Bourget détachait de Saint-Jacques la Grand-Ligne ou Saint-Alexis. M. Joseph Beauregard traduisait le mécontentement de tous par la lettre suivante:

"A Sa Grandeur
Mgr Ignace Bourget, Evêque de Montréal,

Monseigneur,

Maintenant qu'une nouvelle paroisse vient d'être détachée de Saint-Jacques, sous l'invocation de Saint-Alexis, dans l'endroit appelé la Grand'Ligne, je me pense de plein droit autorisé à vous demander l'accomplissement de la promesse que vous m'avez faite, savoir: que lorsque les gens de la Grand'Ligne auraient le permis de construire une église, vous accorderiez aux habitants du Lacouareau une chapelle succursale. Je ne sais si vous êtes encore disposé à donner la permission de bâtir cette chapelle, laquelle les dits habitants du dit Lacouareau désirent avoir au plus vite et ce, pour des raisons purement religieuses. Monseigneur, je dois vous dire que tous les gens du Lacouareau sont jaloux du succès qu'ont eu les gens de la Grand'Ligne de Saint-Jacques, et sans trop murmurer, nous avons été éconduits dans notre demande, sans de trop bonnes raisons; mais n'importe, le passé est oublié presque chez tous, et nous espérons cette fois que vous permettrez qu'une chapelle soit érigée au Lacouareau, et que vous ordonnerez de faire les procédés en pareil cas, ou bien que vous prescrirez ce que nous devons faire, par devant Votre Grandeur, pour arriver à la constructin de cette église. En attendant, je suis de Votre Grandeur,

25--Archives de l'Evêché de Joliette, cahier de St-Jacques

Votre diocésain, Joseph Beauregard agissant au nom des habitants du Lacouareau.

29 septembre 1851.²⁶

Joseph Beauregard reçoit une réponse dès le lendemain :

“Montréal 30 septembre 1851

Monsieur,

Monseigneur l'évêque de Montréal me charge de vous écrire, en réponse à votre lettre du 29, que la raison pour laquelle il n'a pas jugé à propos de faire procéder pour le Lac Ouareau comme pour la Grand-Ligne, c'est qu'il n'a pas trouvé qu'il y eût, dans le premier endroit, autant de moyens que dans le second, pour faire les frais des bâtisses nécessaires à une paroisse. Sa Grandeur me charge d'ajouter que le ton de votre lettre ne paraît pas être celui d'un diocésain humble et respectueux.

J.-O. Paré, chancelier secrétaire.”

Les dernières requêtes

Malgré ces insistances, rien ne bougeait; ils durent réunir à nouveau leurs efforts, le printemps suivant, pour présenter une nouvelle requête, le 29 avril 1852; cette demande allait être exaucée. En voici le contenu, de même que les noms des signataires:

“District de Montréal,

A sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget,
Evêque catholique romain de Montréal

L'humble requête des habitants tenanciers de la paroisse de Saint-Jacques sur la seigneurie de Saint-Sulpice dans le dit district, expose très respectueusement à sa Grandeur que leurs habitants et terres établis dans la dite paroisse de Saint-Jacques comprennent une étendue de territoire de deux lieues et demi de long et de trois quarts de lieues de largeur: que ce territoire est borné au sud par les terres des Continuations de Saint-Jacques, à l'est par la seigneurie de Lavaltrie, au nord par le Township de Rawdon, à l'ouest par le nommé Jean-Baptiste Langlois; que la population en est de deux mille âmes et augmente rapidement en proportion du défrichement des terres; que la plupart des dits requérants se trouvent à une distance d'environ deux lieues et demi de l'église de Saint-

26—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de Saint-Liguori

Jacques, cet éloignement les prive très souvent de remplir leur devoir religieux vu les difficultés et les obstacles causés par le mauvais état des chemins surtout le printemps et l'automne; que sans parler de beaucoup d'autres inconvénients connus de votre Grandeur les requérants se font un devoir de vous mentionner qu'ils ne peuvent envoyer leurs enfants aux instructions chrétiennes ce qui malheureusement les expose à des dangers continuels.

Tant de puissants motifs leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin urgent d'avoir une chapelle ou succursale pour leur meilleure desserte; que vos dits requérants auraient à donner le terrain requis pour l'emplacement de la chapelle et ce depuis l'ancien chemin de ligne, c'est-à-dire entre la terre du révérend Monsieur Paré et celle des Dames du Sacré-Coeur en descendant cette localité, place qu'ils pensent, serait avantageuse pour cet effet.

C'est pourquoi vos requérants supplient votre Grandeur de leur permettre de construire un tel édifice et ce en attendant mieux en tel lieu central et convenable du territoire ci-dessus mentionné qu'il lui plaira de marquer et sur telle dimension qu'il voudra prescrire.

Ne cesserons de prier,
Saint-Jacques, ce 29 avril 1852."

Cette requête était certifiée par Messieurs Sévère Dugas et Régis Bourgeois.

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| Octave Morin | Louis Sourdif |
| Michel Perrault | Joseph Guernon |
| Pierre Thibodeau | Veuve Alexandre Perrault |
| François Gagnon | Olivier Bro |
| Antoine Tremblay | Narcisse Grenier |
| Abraham Bourgeois | Laurent Arbour |
| François Parent | Louis Rivet |
| Germain Brisson | Basile Belleville |
| Jean-Baptiste Grenier | Joseph Bolle |
| Pierre Caillé | André Charland |
| Théophile Thibodeau | Michel Lapointe |
| Veuve A. Bro | Joseph Bro |
| Paul Bélisle | J.-B. Paquet |
| Cyrille Morin | Firmin Guibord |
| Alexis Bourgeois | Joseph Ratelle, fils |
| Antoine Parent | Charles Chevaudier |
| Régis Bourgeois | Claude Robitaille |
| Joseph Chevalier | Joseph Brien |
| Louis Nepveu | Elie Brien |
| Gilbert Brisson | Joseph Brisson |
| Pierre Ratelle | Léon Mercure |

| | |
|-------------------------|---------------------------|
| François Raymond | Baptiste Brisson |
| Nazaire Ratelle | Pierre Guilbord |
| Antoine Lanoue | Veuve François Miron |
| Charles Belleville | Narcisse Monette |
| J.-B. Lajeunesse | Médard Melançon |
| Xavier Bro | Etienne Mercier |
| Moïse Bourgeois | Joseph Grenier |
| Narcisse Dugas | François Lachapelle |
| Félix Gauthier | Félix Riquier (Laverdure) |
| Antoine Parent | Louis Froment |
| Maxime Guildry (Labine) | Henri Fleury |
| Narcisse Gaudette | Jules Bourgeois |
| Joseph Bastien | Cyrille Ayotte |
| Joseph Beauregard | Charles Belleville |
| Joseph Moisan | Jérôme Cantin |
| Silfroid Hébert | Jean-Simon Lépine |
| Théophile Bro | Pierre Belleville |
| Joseph Bro | Louis Bolduc |
| Joseph Brisson | J.-B. Dusablé |
| Joseph Ratelle, père | Andrew Gordon |
| Olivier Lépine | Charles Bricault |
| Moïse Landry | Narcisse Lépine |
| Antoine Bolle | Narcisse Leblanc |
| Médard Marion | François Beauchamp |
| Jean Parent | Claude Bourgeois |
| J.-B. Guernon | Louis Brisson |
| André Jodoin | Siméon Dupuis |
| Jean-B. Langlois | J.-B. Brisson |
| Paul Brisson | Joseph Plouffe |
| Jean-Louis Basinai | Jean-M. Mireau |
| Veuve Bonin | François Chevalier |
| Urgel Jobin | Veuve P. Personne |
| David Mireau | Charles Froment |
| Louis Langlois | Louis Dulong |
| Pierre Guernon | Léon Plouffe |
| Louis Desmarais | J.-B. Guernon |
| Siméon Dulong | Louis Brunelle |
| Paul Rivet | Narcisse Beaubien |
| Théophile Belleville | Théophile Beauregard |
| Narcisse Goulet | Joseph Venne |
| Veuve François Bastien | Sévère Dugas |

Opposition de M. Paré de St-Jacques

Les gens du Lacouareau étaient bien décidés à se séparer et semblaient être plus confiants d'obtenir gain de cause; les projets d'agrandissement et de rénovation de l'église de Saint-Jacques étaient même retardés par eux: le 5 mai 1852, M. Paré envoyait à Monseigneur Bourget les détails d'une

assemblée publique qu'il venait de tenir pour l'acceptation des travaux de l'église: après le vote à main levée, M. Paré déclarait que la majorité était en faveur des plans sans compter les votes, mais les gens du Lacouareau, mécontents, voulurent que l'on compte les personnes et faisaient un tel bruit qu'il fut impossible de procéder. L'assemblée se dispersait sans rien conclure: "Je suis bien certain, dit M. Paré, que la majorité était pour l'agrandissement, mais il y a aucun acte d'assemblée de fait. Les habitants du Lacouareau sont opposés à ce plan parce qu'ils espèrent avoir quelque aide de la fabrique pour bâtir une chapelle dans cette partie de la paroisse. Ils n'aimeraient pas pour cela que la fabrique dépensa ses petites économies. Les habitants de St-Alexis leur donnent cet espoir car eux aussi voudraient avoir de l'argent de notre fabrique, et même on me dit que l'on a déjà retenu les services d'avocats pour nous plaider..."²⁷

C'est dans cette même lettre qu'il ajoute un paragraphe spécial comme s'il savait que malgré toutes ses oppositions, il lui faudrait céder: "Je crois que si vous avez l'intention d'accorder aux habitants du Lacouareau la permission d'ériger une chapelle, elle devrait être placée dans le haut du Lacouareau dont les habitants se trouvent très éloignés d'ici, et non au centre de cette concession comme quelques-uns paraissent le désirer. Les habitants du bas de cette concession (appartenant à Crabtree aujourd'hui) peuvent très bien venir ici: il y a de beaux chemins et d'ailleurs la distance n'est pas bien considérable..."²⁸

Intervention de M. Brassard de St-Paul

Dans l'esprit de M. Paré, il n'était pas question de séparation. "M. Paré le bon pasteur qui depuis plus de trente ans, était curé de St-Jacques, ayant baptisé et marié une grande partie de sa population, était opposé à toute division; il ne pouvait s'accoutumer à la pensée d'être un jour ou l'autre séparé de ses enfants, même des plus pauvres qu'il affectionnait davantage. Tout au plus il permettait une desserte au Lacouareau à laquelle il enverrait de temps à autre un de ses vicaires;..."²⁹ "Les dernières requêtes couvertes de noms étaient déposées, paraît-il, chez lui, avec prière de les remettre à Monseigneur Bourget; mais les procédés, n'aboutissant à rien, on confia ces commissions délicates à M. Thomas-Léandre Brassard, curé de Saint-Paul. Cette fois, la poste fut prompte messagère: Monseigneur reçut les documents et voulut bien y faire droit, en

27—Archives de l'Evêché de Joliette. Cahier de St-Jacques.

28—Id.

29—A.C. Dugas. Histoire de la paroisse de Saint-Liguori, p. 51

donnant à l'un de ses chanoines, M. Adolphe Pinsonnault, plus tard évêque de London, Haut-Canada, la mission de se rendre sur les lieux pour vérifier la requête avec ses allégués, marquer la place de l'église et y planter la croix...."³⁰

Monseigneur Bourget avait accordé tous les pouvoirs à M. Pinsonnault, y compris de donner la permission de bâtir une chapelle pour les gens du Lacouareau. Je crois qu'il n'y a pas eu de décret canonique, à ce moment-là parce qu'il était question de former une desserte seulement et non une paroisse à part comme dans les premières requêtes: le nom de Saint-Liguori cependant était déjà utilisé.

Le site de la chapelle

"En vue de la plantation de la croix qui devait fixer irrévocablement le site de la nouvelle église, il se forma trois courants d'idées différentes: ce fut à proprement parler une question de clocher: les premiers, ceux du bas de la rivière Ouareau, ayant à leur tête MM. Narcisse Dugas et Pierre Guibord, voulaient l'église sur la terre de M. Paré (M. Joseph Gagnon actuellement); les autres qui comptaient dans leur rang MM. Paul Bélisle, José Ratelle, Sévère Dugas, travaillaient à la mettre à la place qu'elle occupe maintenant; puis le troisième groupe, parmi lequel figuraient MM. Gilbert Brisson, Jean-Baptiste et Gédéon Grenier, plaidait pour la bâtir près de l'école, du côté nord de la rivière (chez M. Léonard Lachapelle actuellement); mais bientôt ce dernier parti, lâchant prise, se ralliait au second groupe, et ensemble ils finissaient par l'emporter... M. Pinsonneault décidait de planter la croix à l'endroit où est l'église actuelle; ce qu'il faisait le 29 juin 1852."³¹

Un mois après cette date, M. le Curé Paré écrivait en ces termes à Monseigneur Bourget:

"Saint-Jacques, le 1er août 1852.

Monseigneur,

Dans votre lettre du 29 juillet dernier, vous m'informez que vous allez donner la desserte du Lacouareau à M. Perreault et vous me paraissez désireux de savoir s'il serait plus avantageux qu'il y réside; puisque vous voulez savoir ce que j'en pense, je suis de l'avis qu'il y réside même comme curé; il en est capable, mais ça ne devrait être qu'à la Saint-Michel pour que les gens se dépêchent plus à bâtir. Les choses sont

30—Id., p. 52

31—A.C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori, p. 52

bien parties et elles sont déjà avancées. En attendant la Saint-Michel, les gens peuvent partager les soins de leur vieux curé..."

Un décret canonique

Ayant obtenu et bâti leur chapelle, les gens de Saint-Liguori continuaient à taper sur le fer chaud pour obtenir un décret canonique leur donnant encore plus d'authenticité. A cette intention, ils adressaient à Mgr Bourget une requête exposant le besoin pressant pour la paroisse de Saint-Liguori d'être bornée et érigée d'une manière régulière et canonique. Cette requête était datée du 28 décembre 1852 et était signée des 77 noms suivants:

| | |
|------------------------|----------------------|
| Joseph Beauregard | Michel Lapointe |
| Elie Brien | Charles Belleville |
| Léon Mercure | Joseph Brisson |
| Narcisse Grenier | Moïse Personne |
| Joseph Grenier | Simon Lépine |
| Firmin Guibord | Joseph Goulet |
| Gédéon Grenier | J.-L. Basinai |
| Joseph Bolle | Moïse Bourgeois |
| Jérôme Cantin | Louis Rivet |
| Sifroid Hébert | Médard Melançon |
| Olivier Lépine | David Amireau |
| Sévère Dugas | Pierre Caillé |
| Xavier Brault | François Desourdis |
| Joseph Belleville | Siméon Dulong |
| J.-B. Belleville | Ignace Beauregard |
| J.-B. Belleville, fils | Paul Bélisle |
| Louis Brisson | Paul Rivet |
| André Charland | Charles Lépine |
| Siméon Dupuis | Pierre Fortin |
| Louis Dufresne | Narcisse Goulet |
| Thomas Parent | François Beauchamp |
| Basile Belleville | Félix Gauthier |
| Joseph Brisson | Théophile Beauregard |
| Gilbert Brisson | Nazaire Ratelle |
| Joseph Ratelle, père | Jos. Ratelle, fils |
| Louis Guilbault | Xavier Vigneux |
| Joseph Gauthier | Antoine Bolle |
| François Charette | Joseph Brien |
| J.-B. Paquet | Charles Bricault |
| J.-B. Grenier | Nicolas Piquette |
| Maxime Labine | Alexis Bourgeois |
| Narcisse Leblanc | Joseph Brisson |
| Joseph Jeansonne | Xavier Houle |
| Pierre Belleville | Louis Bolduc |

| | |
|---------------------------|-----------------|
| J.-B. Magneron-Lajeunesse | Louis Chevalier |
| Antoine Lanoue | François Parent |
| Narcisse Gaudet | Lambert Dulong |
| Abraham Gagnon | Isaïe Forest |
| Claude Bourgeois | |

“Assermentés à Kildare par Jules Bourgeois, N.P., et Sévère Dugas.”

Annexion du rang double et de la rivière Rouge

La même journée les propriétaires du rang double et d'une partie de la rivière Rouge, deuxième et troisième rang de Kildare, présentaient devant le notaire Bourgeois une demande pour être annexés à la nouvelle paroisse de Saint-Liguori. Ils se trouvaient beaucoup plus près de Saint-Liguori que de Kildare. Voici les noms de ceux qui ont signé cette requête:

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Stanislas Laporte | Narcisse Auger |
| Michel Laporte | Xavier Mercure |
| Ambroise Langlois | Louis Auger |
| Venant Héroux | J.-Baptiste Jetté |
| François Jolicoeur | Louis Langlois |
| Louis Parent | Joseph Desrosiers |
| Louis Jetté | François Perreault |
| Venant Rivet | Paul Rivet |
| Joseph Rivet | Bénoni St-André |
| Louis St-Jean | Joseph Riopel |
| Antoine Marion | J.-Baptiste Desautels |
| Basile Desautels | |

Les gens du rang double et du rang de la rivière Rouge étaient donc les premiers à se joindre à la nouvelle paroisse de Saint-Liguori, avant même que ne soit prononcé le décret canonique

Mgr Bourget déléguait, le 19 février 1853, M. Léandre Brassard, curé de Saint-Paul, pour faire suite à ces deux requêtes: M. Brassard faisait publier trois avis légaux, à Saint-Jacques, à Saint-Ambroise et à Saint-Liguori, puis convoquait une assemblée spéciale le 10 mars 1853 “près de la chapelle de Saint-Liguori”.³² A la suite de ces démarches, il écrivait dans son rapport à Mgr Bourget qu'il convenait de donner suite à ces deux requêtes. Le décret d'érection canonique suivait une semaine plus tard. M. Dugas nous en a donné un bon résumé:

³²—A.C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori p. 53

“A tous ceux que les présentes verront, savoir faisons que: 1^o vu les deux requêtes ci-dessus; 2^o vu la commission donnée à M. Brassard; 3^o les notices légales; le rapport de notre délégué; en conséquence, le saint Nom de Dieu invoqué, nous établissons cette paroisse et cette cure, et nous la plaçons sous le patronage de Saint-Alphonse de Liguori dont la fête se célèbre le 2 août; le présent décret sera publié aux trois paroisses intéressées, savoir: Saint-Jacques, Saint-Liguori et Saint-Ambroise.

Donné à Saint-Colomban, le 16 mars 1853
Ignace, év. cath. de Montréal
Par Monseigneur J.-O. Paré, chanc. sec.”³³

Annexion du bas du canton de Rawdon

Dès l'automne suivant, les habitants d'une partie du 1er et du 2e rang du township de Rawdon adressaient une requête demandant à être annexés au territoire de la nouvelle paroisse de Saint-Liguori; cette requête, datée du 16 novembre 1853, se lisait comme suit:

“A sa Grandeur

Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal,

L'humble requête des soussignés formant la majorité des propriétaires francs tenanciers résidant dans cette partie de la paroisse de Rawdon comprise dans les limites des premier et second rangs du Township de ce nom, depuis le lot no 28 à venir à la rivière du Lacouareau, le dit no 28 inclusivement ou à la ligne de Ste-Julienne; expose très respectueusement qu'ils désireraient se retirer de la sainte paroisse de Rawdon pour faire partie de celle nouvellement connue sous le nom de Saint-Liguori pour les raisons et considérations ci-après alléguées, savoir:

1^o Que la distance moyenne de leurs résidences respectives à l'église ou chapelle de Rawdon excède deux lieues tandis que le plus éloigné d'entre eux de celle de Saint-Liguori n'a qu'un trajet d'environ une lieue pour se rendre à cette dernière chapelle:

2^o Qu'en toute saison de l'année le mauvais état des chemins conduisant à Rawdon à travers des montagnes et des défilés rocheux empêche très souvent vos suppliants de se rendre aux offices et aux exercices de piété qui s'y font les

33—A.C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori p. 59

dimanches et sur semaine, tandis que par des chemins plats et presque toujours beaux, ils pourraient en tout temps s'y rendre et y assister à St-Liguori;

3^o Que pour des raisons ci-dessus mentionnées vos pétitionnaires ont eu bien souvent la douleur de voir leurs nouveaux-nés et leurs parents malades en danger d'être et même privés des secours et des consolations nécessaires à leur salut, surtout lorsque le ministère sacerdotal partagé entre les gens de la mission du township de Chertsey et ceux de Rawdon exige de fréquentes absences de la part du révérend curé dont le zèle de celui qui est actuellement chargé de ces dessertes ne peut être assez connu de votre Grandeur;

4^o Que le fanatisme de plusieurs des frères séparés établis dans Rawdon, joint au nombre d'auberges et autres maisons de désordre qui règnent, expose leurs enfants à beaucoup de dangers pour leur âme surtout lorsqu'ils sont obligés d'aller au catéchisme et de vaquer aux affaires de leur salut, environnés qu'ils sont des gens toujours prêts à déverser l'injure et le mépris sur le saint culte de leur religion et au milieu de jeunes camarades débauchés et déjà vieux dans le crime;

5^o Que plusieurs de vos suppliants se sont vus et se voient journellement en prise à toute sorte de désagréments en conséquence de la différence d'origine, de religion, de langue et d'usages qui existent entre les divers membres de la société de ce coin du diocèse et où la charité chrétienne et l'union font de si fréquents et si tristes naufrages dans les rixes, les querelles et les excès de l'intempérance;

6^o Qu'à part leurs affaires spirituelles, vos suppliants ont leurs intérêts publics et privés en relation avec ceux de la paroisse de Saint-Liguori où sont les moulins à farine et autres, les chemins qui conduisent en plus courte direction à Montréal, au village d'Industrie (Joliette) et à Saint-Jacques, centres ordinaires de leurs affaires en général;

7^o Enfin qu'une fois agrégés à la paroisse de Saint-Liguori vos suppliants n'auront plus à se plaindre des inconvénients et des obstacles, causes naturelles de tant de troubles et d'inquiétudes et au contraire auront à se féliciter d'être en rapport et de vivre en relation intime avec des compatriotes dont la religion, la langue et les usages seront aussi en rapport direct avec les vertus que tout catholique doit avoir à coeur de pratiquer pour aller au ciel.

C'est pourquoi, vu les exposés ci-dessus, vos suppliants osent conclure à ce qu'il plaise à votre Grandeur de prendre en

sa paternelle considération le sujet de la présente supplique, c'est-à-dire les séquestrés de la paroisse de Rawdon, en les annexant à la paroisse de Saint-Liguori.

Et vos suppliants redoubleront leurs prières pour la conservation des si précieux jours de votre Grandeur.

| | |
|---------------------|----------------------|
| François Caisse | Jérémie Brault |
| Pierre Caisse, fils | Joseph Deshaies |
| David Girard | Louis Valois |
| Pierre Caisse, père | Toussaint Gareau |
| Charles Belouin | Gonzague Labrecque |
| Léon Ratelle | Joseph Labrecque |
| Joseph Caisse | Joseph Foisy |
| Charles Mireau | Pierre Leblanc |
| Louis Landreville | Joseph St-Jean |
| Eugène Perrault | Pierre Chiquette |
| Fabien Landreville | J -Baptiste Grégoire |
| Alexandre Labrecque | Cyrille Ayotte |

Certifiés par Augustin Cantin, Toussaint Perrault, Théophile Brault, Joseph Brault et soussigné par le notaire Renaud de Saint-Liguori.³⁴

M. le curé Brassard de Saint-Paul était nommé le printemps suivant pour donner suite à cette requête: il présentait, le 4 mai 1854, un rapport favorable à l'annexion et dès le 9 mai suivant le décret était rédigé, ajoutant une partie importante de territoire à la nouvelle paroisse.

Tentative d'annexion du chemin Archambault

A l'automne 1857, un groupe de citoyens de Saint-Liguori tentait d'annexer à la paroisse le bas du Lacouareau, c'est-à-dire le chemin Archambault actuel, qui conduit à Crabtree; ce qui faisait écrire à M. Paré:

«Cher Evêque,

Souffrez que je vous trouble un peu, hier j'étais en visite dans mon Lacouareau: je les ai trouvés dans la peine, ils sont encouragés de me laisser pour Saint-Liguori, encouragés, je pense, par les anciens remuants de cet endroit. J'ose vous dire en passant que j'ai besoin de mes Lacouareau pour vivre...»³⁵

34—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de St-Liguori

35—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de St-Jacques

Deux de ces principaux "remuants" étaient Pierre Octave Morin et Sévère Dugas; ils ne lâchaient pas facilement et trois ans plus tard, M. Maréchal, devenu curé de St-Jacques, devait mettre fin à leurs tentatives en s'adressant à son évêque au moyen d'une pétition:

... "Ces gens-là ont employé des moyens illégitimes, en faisant des promesses d'argent, d'exemption de payer la dîme pendant quelques années. Ils n'ont pas d'intérêt puisque la distance est à peu près la même, qu'ils viennent de payer une partie des réparations à l'église de Saint-Jacques et que maintenant ils auraient à payer la construction de l'église de Saint-Liguori (puisque'il en était question à ce moment-là). Ceux qui travaillent à détacher de Saint-Jacques une partie du Lacouareau pour l'attacher à St-Liguori, se servent d'une requête d'il y a trois ans, qui portent les noms de plusieurs qui sont absents aujourd'hui et de plusieurs autres qui ont demandé à être attachés à St-Liguori lorsqu'il s'est agit de la répartition légale pour continuer l'ouvrage de l'église de St-Jacques mais qui ne veulent plus aujourd'hui se séparer de St-Jacques surtout qu'ils ont payé leur quote part des ouvrages. La fabrique de St-Jacques s'est endettée suivant ses moyens et, si elle perdait une partie de ses contributions, elle ne serait plus capable de rencontrer ses dettes..."³⁶

La requête portait les noms de Narcisse Dugas, Alexis Rivet, Urgel Bazinet, Louis Froment, François Chevalier, Louis Langlois, Joseph Dugas, Léon Plouffe, Ludger Plouffe, Stanislas Momet, Médard Turcot, Narcisse Momet, Elie Richard, Herculant Poirier, Octave Brien, Aristide Brien

Annexion des lots 1-2-3 du 1er rang de Kildare

La même année, le 25 novembre 1860, un groupe du premier rang du canton de Kildare, appartenant à la paroisse de St-Charles de l'Industrie demandait à faire partie du territoire de Saint-Liguori:

"Monseigneur Ignace Bourget...

L'humble requête de la majorité des francs tenanciers du territoire ci-après désigné de la paroisse de St-Charles de l'Industrie dans le comté de Joliette, expose à votre Grandeur que les habitants occupant le dit territoire, se trouvant à une distance d'environ deux lieues de l'église de leur paroisse, que les chemins pour communiquer à la dite église surtout dans la

36 - *Annuaire de l'Évêché de Joliette, Cahier de Saint-Jacques.*

saison de l'hiver sont très mauvais, étant pour ainsi dire payés que par eux, qu'il est presque impossible d'envoyer leurs enfants de si loin aux instructions du catéchisme, les chemins à parcourir étant presque tous des chemins de ligne, qu'en détachant les dits habitants de la paroisse de Saint-Charles de l'Industrie pour les annexer à la paroisse de Saint-Liguori, ils n'auraient plus qu'une distance d'environ une lieue pour se rendre à l'église de cette dernière paroisse, à laquelle ils assistent déjà aux offices divins, presque régulièrement les dimanches et fêtes. depuis qu'elle est construite, que leur annexion à la dite paroisse de Saint-Liguori aurait pour effet de leur procurer à proximité une bonne école pour l'instruction de leurs enfants, avantage qu'ils n'auraient pas en demeurant attachés à la dite paroisse de St-Charles.

En conséquence, vos pétitionnaires prient votre Grandeur de vouloir bien détacher d'icelle paroisse de Charles de l'Industrie tout le territoire décrit comme suit: étant les lots no 1-2-3 du premier rang du Township de Kildare, contenant environ 30 arpents de front sur la profondeur du dit rang, borné vers le nord par le deuxième rang du dit Township de Kildare, vers le sud par la seigneurie de Lavaltrie, vers l'ouest par la seigneurie de St-Sulpice et vers l'est par le lot no 4 du township de Kildare et de l'annexer canoniquement à la paroisse de Saint-Liguori dans le comté de Montcalm.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Pierre Langlois
Venant Rivet
Jean-Baptiste Rivet
Jean-Baptiste Rivet, fils
Jean-Baptiste Lapointe

M. Moreau, délégué en 1861, faisait un rapport favorable à cette annexion.

Pas de séparation...

Ce dernier revenait deux ans plus tard, le 22 septembre 1863, à la suite d'une requête, datée du 12 janvier 1863, de quelques habitants des rangs un et deux du township de Rawdon; ces derniers demandaient d'appartenir à Kildare plutôt qu'à Saint-Liguori: il s'agissait dans le premier rang d'Isaac Lemire, d'Edouard et Richard Tornee, Joseph Gareau, Jean-Baptiste Leblanc, François Xavier Tellier, Alexandre Labrecque; dans le second rang de David Girard, Léon Ratelle, le dit François Xavier Tellier, Charles Laporte, Napoléon Désilets, Gonzague Labrecque, Jérôme Paré, John Burns, Alexandre Barber, les mineurs Finlay et le dit Léon Ratelle.

Pendant que le notaire Ulric Desrochers faisait paraître les avis publics de convocation, au début de septembre 1863, la contre-requête suivante circulait dans la paroisse:

A sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal,

L'humble requête des habitants de la paroisse de Saint-Alphonse de Liguori comté de Montcalm expose très respectueusement à votre Grandeur que les habitants d'une partie du premier et du second rang du Township de Rawdon ayant présenté une requête demandant à être détachés de Saint-Liguori pour s'attacher à la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare, ils croient de leur devoir de prier votre Grandeur de ne pas accorder la demande des sus-dits rangs pour les raisons suivantes:

1^o Que le nombre des communians est de 900 y compris les absents:

2^o Que les revenus annuels de la dite paroisse de Saint-Liguori sont de 150 louis année commune et tous payants et que la perte des revenus correspondants à la partie territoriale qui demande à se diviser est de 25 louis annuellement;

3^o Que la paroisse de St-Ambroise est plus forte en âmes et en revenus:

4^o Que des deux qui veulent se réparer, un petit nombre d'habitants ne se trouvent plus éloignés de Saint-Liguori que de St-Ambroise que de la distance seulement de trente arpents environ; les plus éloignés de Saint-Liguori n'ont qu'une lieue et demie à venir à l'église. Ils se trouvent actuellement dans les mêmes circonstances pour les chemins et pour la distance que lorsqu'ils ont demandé à se détacher de la paroisse de Rawdon pour aider à la formation de la nouvelle paroisse de St-Liguori;

5^o Que si leur demande actuelle était accordée, un plus grand nombre d'habitants se trouveraient plus éloigné de l'église de St-Ambroise qu'ils ne le sont aujourd'hui de St-Liguori; c'est-à-dire que par la division demandée si elle avait lieu, on rapprocherait de l'église à la vérité quelques habitants mais on en éloignerait un plus grand nombre;

6^o Que la seule raison qui paraisse plausible pour demander cette division, est la difficulté du pont du Lacouarreau qui est en mauvais état et les dépenses probables ou à craindre pour en reconstruire un nouveau, mais vos humbles suppliants prient votre Grandeur de ne pas y avoir égard pour les raisons suivantes: la partie de St-Jacques qui a contribué à la formation de la paroisse actuelle de Saint-Liguori n'aurait pas pu seule former une paroisse séparée et

elle n'a pu former une paroisse qu'avec une partie de Rawdon et d'autres paroisses voisines qui ont contribué à la formation de la paroisse de Saint-Liguori, que ces différentes portions de paroisse ont été attachées à la paroisse de Saint-Liguori sous la demande libre des habitants des sus-dites localités, que ces derniers rangs ont joui jusqu'aujourd'hui des avantages de la nouvelle paroisse de Saint-Liguori qui n'aurait pu exister sans eux, maintenant qu'un malheur, la destruction d'une partie considérable du pont bâti sur la rivière du Lac-Ouareau par les glaces il y a deux ans, vient affliger la paroisse de Saint-Liguori, est-il juste ou équitable qu'une partie de ses habitants soit attachée à une autre paroisse ou séparée principalement pour éviter les dépenses nécessitées par la réparation du sus-dit pont. La division de ces deux rangs dans les circonstances actuelles sera-t-elle équitable pour la paroisse de Saint-Liguori? N'est-il pas de l'équité que ces habitants des susdits rangs ayant joui et jouissant des avantages tant spirituels que temporels de la nouvelle paroisse de Saint-Liguori en partagent les charges:

7^e De plus vos humbles pétitionnaires prient votre Grandeur de remarquer qu'il y a d'autres portions ou parties des rangs de St-Ambroise et de d'autres paroisses limitrophes de St-Liguori, attachées actuellement à St-Liguori et se trouvant sur le côté de la rivière opposé à l'église de Saint-Liguori et que les habitants de ces derniers rangs parlent aussi de se diviser de Saint-Liguori pour retourner à leurs anciennes paroisses respectives à cause des difficultés du pont et que si les habitants des deux sus-dits rangs de Rawdon obtiennent la division demandée par leur requête, on ne voit pas pourquoi les habitants des autres rangs se trouvant dans les mêmes raisons, n'obtiendraient pas eux aussi une division de Saint-Liguori.

Pour des raisons alléguées dans la présente requête en opposition à la requête des deux sus-dits rangs du township de Rawdon, vos pétitionnaires supplient très respectueusement votre Grandeur de prendre en considération leur présente requête et de vouloir bien laisser les choses dans l'état actuel...

Saint-Liguori, 16 septembre 1863³⁸

Cette contre-requête portait une cinquantaine de signatures d'un peu partout dans la paroisse et était assez marquante pour que la demande des habitants des premier et second rangs de Rawdon soit rejetée.

38—Archives de l'Évêché de Joliette. Cahier de St-Liguori.

Dernière annexion et reconnaissance civile

Enfin le 11 février 1880, quelques habitants de Saint-Paul demandaient à être annexés au territoire de Saint-Liguori; il était question de demander une reconnaissance civile de la paroisse pour opérer légalement les emprunts pour rebâtir l'église; ces quelques habitants voulaient profiter de la venue de M. Moreau: ils adressaient à Mgr Fabre une requête exposant:

«... qu'ayant appris que les paroissiens de Saint-Liguori demandaient un nouveau décret d'érection afin de faire reconnaître civilement, ils profitent de l'occasion pour solliciter de la faveur d'être détachés de la paroisse de Saint-Paul et de faire partie de celle de Saint-Liguori; François Rivet et Paul Rivet exposent qu'une partie de leur terre appartient, déjà à Saint-Liguori et que cette division leur est très dommageable; Onézime Brouillet, Médard Dufresne et Urgel Larivée exposent que la distance et la facilité des chemins pour se rendre à l'église de Saint-Liguori sont pour eux de puissants motifs pour faire partie de la dite paroisse; en conséquence ils demandent que leurs terres au nombre de cinq soient détachées de la paroisse de Saint-Paul et fassent partie de la paroisse de Saint-Liguori.»³⁹

Cette requête n'était pas signée par Urgel Larivée: elle était certifiée par Simon Richard et le notaire Ulric Desrochers. M. Hyppolite Moreau acceptait d'inclure ce territoire dans le rapport qu'il faisait à Mgr Fabre le 18 mars 1880. Cette dernière annexion était la cause d'un long procès entre Saint-Paul et Saint-Liguori, M. Urgel Larivée ne voulant plus l'accepter: le procès se terminait en faveur de Saint-Liguori.

Le nouveau décret canonique était émis le 22 mars 1880 et la reconnaissance civile officielle de la paroisse était proclamée le 26 juin de la même année.

Ainsi se faisait la fondation de la paroisse, autour de l'église et par les chemins qui y conduisaient. J'ai nommé tous ceux qui ont joué un rôle important dans les premières démarches et affrontements; ces hommes avaient une volonté encore plus forte que les oppositions et je suis orgueilleux de les compter parmi les ancêtres.

39—Archives de l'Évêché de Joliette, Cahier de St-Liguori

Nos maires

| | | | |
|-----------------------|------|-------------------------|------|
| Jean-Baptiste Leblanc | 1855 | Rémi Neveu | 1918 |
| Firmin Dugas | 1860 | Joseph Perreault | |
| Théophile Breault | 1862 | (Elzéar) | 1921 |
| Ménasippe Robert | 1864 | Ladislas Lachapelle | 1925 |
| Urgel Grenier | 1866 | Emery Gaudet | 1927 |
| Stanislas Laporte | 1868 | Adonias Lapointe | 1929 |
| Cyrille Ayotte | 1870 | Joseph Gaudet (Placide) | 1933 |
| Pierre Guibord | 1872 | Hormidas Picard | 1935 |
| Simon Richard | 1875 | Domina Sourdif | 1937 |
| Joseph Ratelle | 1887 | Arthur Lachapelle | 1947 |
| David Lapointe | 1888 | Amédée Rivest | 1948 |
| Simon Richard | 1890 | Athanase Laporte | 1949 |
| Joseph Laporte | 1894 | Joseph Rivest | 1953 |
| Napoléon Rivest | 1904 | Joseph Gaudet (Emery) | 1956 |
| Alcide Richard | 1905 | Raoul Larivière | 1961 |
| Théophile Lapointe | 1908 | Armand Marchand | 1971 |
| Louis Dugas | 1910 | Réal Desmarais | 1978 |

Nos secrétaires-trésoriers

| | | | |
|------------------------|------|------------------|------|
| Marc Granger | 1853 | Alcide Richard | 1921 |
| Simon Richard | 1855 | Charles-R. Marin | 1924 |
| Placide Renaud | 1856 | Alcide Richard | 1927 |
| Edmond Copping | 1860 | Edouard Lefebvre | 1928 |
| Ulric Brien Desrochers | 1861 | Alexandre Rivest | 1928 |
| Alcide Richard | 1893 | Alcide Richard | 1929 |
| Joseph-O. Pichette | 1894 | Louis Richard | 1939 |
| Alcide Richard | 1903 | Jean Charland | 1978 |
| Joseph A. Melançon | 1904 | | |



Firmin Dugas
1860-62



Urgel Grenier
1866-1868



Stanislas Laporte
1868-70



Pierre Guibard
1872-75



Simon Richard
1875-87 1890-94



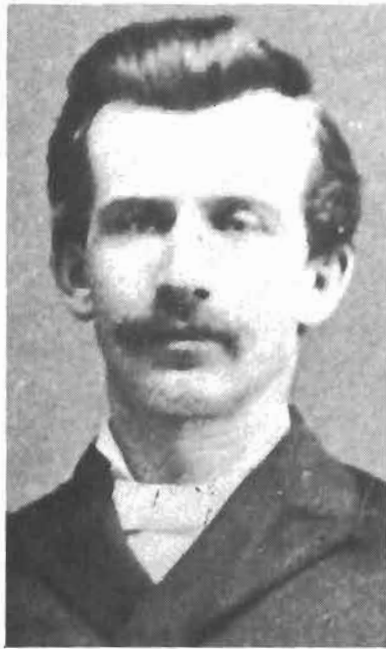
David Lapointe
1888-1890



Joseph Laporte
1894-1904



Napoléon Rivest
1904-1905



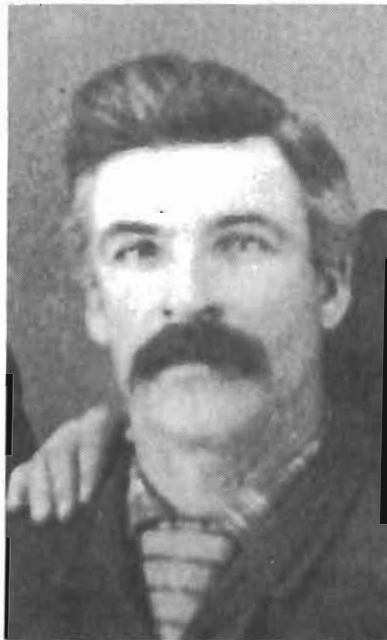
Alcide Richard
1905-1908



Théophile Lapointe
1908-1910



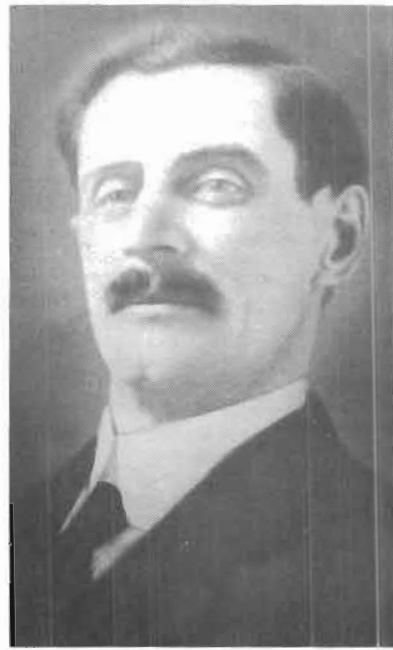
Louis Dugas
1910-1918



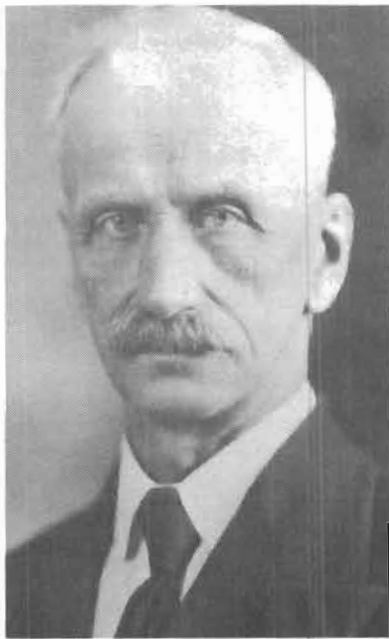
Rémi Neveu
1918-1921



Joseph Perreault (Elzéar)
1921-1925



Ladislav Lachapelle
1925-1927



Emery Gaudet
1927-29



Adonias Lapointe
1929-1933



Joseph Gaudet (Placide)
1933-1935



Hormidas Picard
1935-37



Domina Sourdif
1937-47



Arthur Lachapelle
1947-48



Amédée Rivest
1948-49



Athanase Laporte
1949-53



Joseph Rivest
1953-56



Joseph Gaudet (Emery)
1956-61



Raoul Larivière
1961-71



Armand Marchand
1971-78



Réal Desmarais
1978-

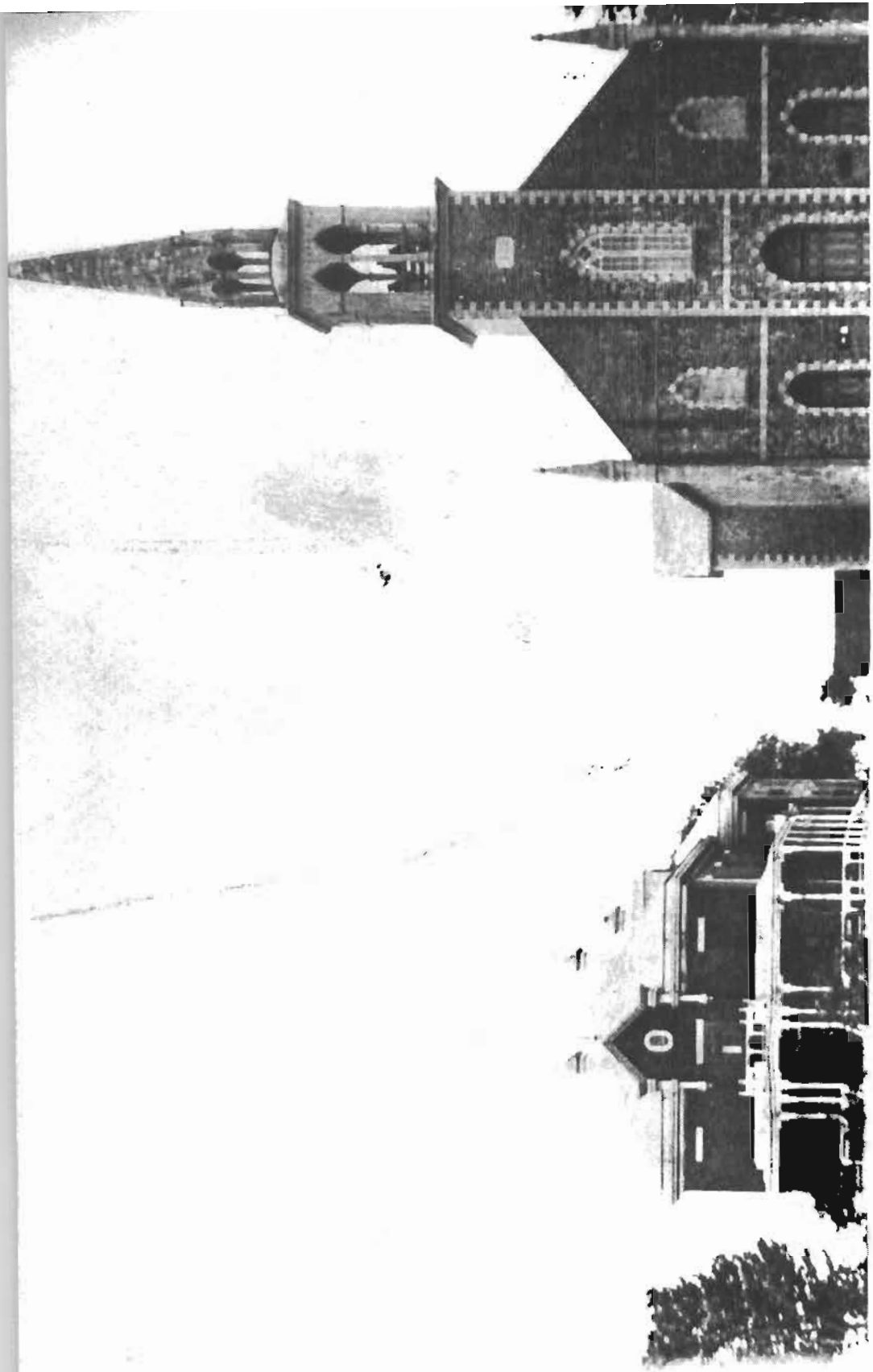
HISTOIRE RELIGIEUSE

La première chapelle

L'emplacement, nous l'avons vu, avait été décidé par M. Pinsonnault, délégué de Mgr Bourget; M. Joseph Ratelle avait consenti à vendre 8 arpents de sa terre moyennant la somme de cinquante dollars, pour les bâtisses et un jardin pour le futur curé de la paroisse. M. Sévère Dugas devait se présenter en garantie car la terre de M. Ratelle n'était pas libre de toute hypothèque. Donc le 29 juin 1852, la croix préparée par les fidèles, était apportée par M. Gilbert Brisson et plantée par M. Pinsonnault.

"Libres de toutes entraves ou oppositions, après la plantation de la croix, les nouveaux paroissiens se mirent en frais de se construire une chapelle; chacun fit sa part sous la direction de MM. Gédéon et Jean-Baptiste Grenier: les uns gagnèrent le bois pour y abattre, équarrir et apporter la charpente; quelques-uns fournirent et charroyèrent la pierre; d'autres le sable et la chaux, le bardeau et le fer blanc, tant et si bien qu'au mois d'octobre 1852, l'église, quant à l'extérieur du moins, était prête à servir au culte. On avait pourtant éprouvé un sérieux contretemps: lorsque la charpente fut debout, on s'aperçut que dans son ensemble, la bâtisse était trop courte, ce qui prouve que malgré leur bonne volonté, nos architectes n'étaient pas très experts. On abattit aussitôt la façade, et l'on ajouta quinze pieds à la longueur totale de l'édifice, qui en eut alors, quatre-vingts. Les châssis primitifs étaient à angles droits; Monseigneur les fit remplacer par des fenêtres en ogive, fabriquées par M. Francis Archambault."

"Durant la première année, il n'y eût ni bancs fixes, ni jubé: chacun se payait le luxe d'un siège portatif de sa propre fabrique. En 1853, M. François Mercier fut chargé de faire les



bancs, qui sans ornementation ni peinture, ont toujours servi dans la première église."⁴⁰

"La chère vieille et première église paroissiale, faite de bois, blanchie à la chaux, sous sa couverture de rouge foncé et couronnée de son unique clocher de fer blanc, était pauvre en ses murs et modeste en ses dimensions"⁴¹ Le clocher, guère plus haut que 6 pieds, était surmonté d'une croix de bois de 4 pieds et d'un coq.

Au mois d'octobre 1852, Mgr Bourget chargeait M. Paré, de venir bénir cette église; il y récitait également la première messe, consacrait le Saint-Sacrement et bénissait enfin le premier cimetière placé en face de l'église. Ce cimetière était déménagé l'année suivante à l'endroit du cimetière actuel, jugeant qu'il aurait une meilleure place là: les sept ou huit personnes mortes durant l'année étaient exhumées et enterrées dans le nouveau cimetière, également béni par M. Paré.

"Dès l'année 1854, on fit faire les enduits par M. Antoine Parent, et on ajouta un jubé soutenu par des colonnes cannelées qui avec leur chapiteau d'ordre composite, venaient de l'église de Saint-Paul, à laquelle on avait fait subir d'importantes améliorations. Plusieurs autres objets tels que la chaire, le banc d'oeuvre et quelques armoires, devant servir au vestiaire, avaient la même provenance. Ce banc d'oeuvre servit ensuite d'autel d'hiver à la sacristie de la nouvelle église."⁴²

"Jusqu'en 1857, il n'y eut à l'église qu'un seul autel; mais à partir de cette époque, deux autels latéraux sont venus prendre place dans le chœur de l'église, pour permettre à deux prêtres de célébrer en même temps, surtout pendant les Quarante-Heures."

"Le mot autel implique ordinairement une idée de richesse dans la forme et l'ornementation; mais pour les nôtres, il n'y a que la hache et la scie qui aient servi à la préparation du bois, avec du papier peint et un peu de colle pour en assurer les parements extérieurs. Ils sont restés là de longues années, attendant avec impatience l'arrivée des trois nouveaux autels sculptés et dorés, qui sont enfin venus ainsi qu'une belle chaire, au mois de juillet 1900, ayant été fabriqués sur l'ordre de M. Dangeville Dostaler par M. Rhéault, de l'Assomption, au prix de 1,900 dollars."

40—A.C., Dugas, Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori, p. 64.

41—Rivest, Jacqueline, Cahier du Centenaire de Saint-Liguori.

42—A.C. Dugas, Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori, p. 67.

Ce banc d'oeuvre est maintenant conservé au Musée historique de Joliette

“Si nous continuons à suivre le cahier des délibérations et des comptes de fabrique, on verra qu’en 1861, après bientôt dix années d’existence, l’église n’avait pas encore les objets nécessaires au culte; Mgr Bourget en commandait l’achat à sa visite du 5 juillet 1861; on adopta alors une résolution à l’effet d’acheter un ostensor, une croix de procession, un encensoir et un bénitier. La bénédiction du Saint-Sacrement se donnait toujours avant cette époque, avec le ciboire et même, paraît-il, avec un ostensor en carton doré; pour la procession de la Fête-Dieu et les Quarante-Heures, M. Barrette empruntait un ostensor au collège de Joliette”.

“A l’autre extrémité de l’église, deux bénitiers en pierre, taillés par M. Théodule Lévêque, mais n’ayant en réalité aucune prétention artistique, ni dans la forme ni dans l’exécution, étaient dus à la générosité de M. Claude Dugas.”

“A l’arrivée des Soeurs Sainte-Croix, M. Barrette s’empressa de faire l’acquisition d’un harmonium pour l’usage de l’église et du couvent. Cet instrument, bien que de rencontre, était fort et harmonieux; il ne fut remplacé qu’en 1899 par un autre plus retentissant qui a coûté 255 dollars.”

“Le 27 mars 1870, il fut question de construire deux galeries latérales, et d’en donner une aux élèves du couvent dont le nombre toujours croissant ne pouvait plus trouver place, comme la première année, sur les marches de la balustrade. L’entreprise fut donnée à M. Kinsella, de Rawdon, moyennant une somme de 400 \$ que la fabrique devait fournir, à condition d’en être remboursée par la rente annuelle des bancs nouveaux. Le jubé du côté du couvent fut donc exclusivement consacré aux élèves internes et externes, et l’autre destiné au placement des bancs à vendre.”

“Durant la même année, l’église se procura des reliques parmi lesquelles figuraient une parcelle du bois de la vraie Croix, enchâssée dans le croisillon d’une jolie croix de bois noir.”⁴³

Nos cloches

Au tout début de la paroisse, M. Joseph Perreault avait acheté une cloche; elle avait été coulée à Troy aux Etats-Unis et fut bénite par M. Léandre Brassard de Saint-Paul, sur la fin de l’année 1852; cette cloche n’était pas vraiment suspendue au clocher de l’église, mais à une charpente de bois en avant sur la gauche, du côté du couvent. Elle était accrochée à trois longues

43—A.-C. Dugas, Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori, p. 69 et ss.

poutres d'où on la sonnait à l'aide d'un câble. Elle demeurait là jusqu'en 1897. Elle était cédée à la ville de Joliette pour "l'école des Frères". L'Académie St-Viateur fondée cette année-là.

Les trois cloches actuelles furent commandées au début de l'année 1897 de la manufacture Mears et Stainbank de Londres; elles furent bénites le 23 septembre 1897 par Mgr Maxime Decelles, coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe. La première, Marie-Anne, Alphonse de Liguori, pèse 1 260 livres (573 kilos); la deuxième, Léon-Paul-Maxime, (Léon XIII, Mgr Paul Bruchési, Mgr Maxime Decelles), pèse 964 livres (438 kilos); la troisième, Joseph-Prosper-Alfred-Louis, (Joseph Perreault, Joseph Barette, Prosper Beaudry, Alfred Larose, Louis Thiffault, successivement curés de la paroisse), pèse 813 livres (370 kilos).

L'Eglise actuelle

Cette première chapelle, mal protégée contre le temps, cédait sa place après un peu plus de 35 ans; il aurait fallu refaire à neuf son toit de bardeaux rongés par la pourriture, comme aussi remplacer plusieurs des pièces de bois de la fondation; ce bâtiment ocré ne suffisait plus d'ailleurs à loger tous les paroissiens pour les offices religieux. Le besoin d'une église plus vaste et plus digne se faisait donc sentir de plus en plus impérieux; M. Prosper Beaudry, bien qu'il était très peu de temps curé à Saint-Liguori, faisait avancer rondement le projet et préparait la paroisse pour cette construction, réalisée sous la cure de M. Alfred Larose. Une telle construction ne pouvait s'entreprendre sans que la paroisse ne soit érigée civilement, ce qui lui donnerait les pouvoirs d'emprunts et de représentation nécessaires; comme nous l'avons déjà vu ensemble, cette érection civile était proclamée le 26 juin 1880.

Les paroissiens entreprenaient aussitôt les démarches de la construction, qui n'étaient complétées que neuf ans plus tard. En début de septembre 1880, une requête des paroissiens, demandant la construction d'une église et d'une sacristie en pierre⁴⁴, pour les raisons que j'ai données plus haut, était présentée à Mgr de Montréal qui, pour y faire droit, chargeait M. le Chanoine Lesage de se rendre à Saint-Liguori pour vérifier les allégués de la requête et les signatures et pour marquer au besoin l'emplacement de l'église. Le rapport du délégué était daté du 30 septembre et portait les principales lignes du plan de la bâtisse, "dont la façade sera 18 pieds en arrière de celle de la vieille église; l'édifice projeté sera en pierre, aura 115 pieds de long sur 52 pieds de large et 30 pieds de

44—Archives de l'Evêché de Joliette, cahier de Saint-Liguori.

hauteur au-dessus des lambourdes; quant à la sacristie, elle aura 34 pieds par 26 pieds et 11 pieds de hauteur." Le 8 octobre suivant Mgr Fabre signait à Montréal le décret faisant droit à la requête des paroissiens et au rapport du chanoine Lesage.

Le 11 novembre, les syndics étaient élus: ils étaient MM. Louis Langlois, Onésime Ratelle, Simon Richard, David Lapointe et Ephrem Dufresne. M. Onésime Ratelle mourait avant la fin de son mandat et était remplacé par M. Urgel Chalifoux en 1889.

Le procès entre Saint-Paul et Saint-Liguori, pour les raisons que nous avons déjà vues, retardait les démarches si bien amorcées jusqu'en 1886. Cette année-là la répartition pouvait enfin être homologuée et les paiements commençaient pour se poursuivre tous les huit mois jusqu'en 1894, devant accumuler la somme de 21 000 dollars.

En même temps, on demandait des soumissions basées sur le plan fait sur l'ordre de M. Prosper Beaudry par le R.P. Joseph Michaud, c.s.v. Ce dernier venait de temps en temps à Saint-Liguori où, comme partout ailleurs, il jouissait d'une grande estime. "On raconte qu'un dimanche après-midi, dans un jour de grande sécheresse, alors qu'il se trouvait parmi nous, le feu s'était déclaré dans une des bâtisses du village et menaçait de tout détruire. Vite, on courut chercher le P. Michaud qui, selon les témoins, commanda au terrible élément de cesser son oeuvre de destruction et fut obéi".⁴⁵ Son passage dans la paroisse restait un grand honneur: il jouait un rôle important dans l'architecture religieuse canadienne (entre autres, bâtisseur de la cathédrale de Montréal) en plus d'être astronome, physicien, géologue, collectionneur... Ajoutées aux plans de l'église, il avait dessiné en juin 1871, les grandes lignes du plan du couvent: on faisait également appel à ses services, avant de commencer à monter les murs de l'église, en septembre 1887, pour vérifier si la nature du sous-sol pouvait supporter sans broncher le poids d'une telle construction.

La vieille chapelle était tirée en arrière le 8 juin 1888 où elle devait demeurer jusqu'en 1890 avant d'être démolie: les enfants prenaient plaisir à y jouer à la cachette et en ressortaient souvent au désespoir de leurs parents, tout tachés d'ocre, jusqu'à ce qu'on enlève les poteaux soutenant le jubé ce qui le rendait chambranlant et dangereux.

L'entreprise était enfin confiée à M. Emmanuel Lecavalier de la paroisse St-Laurent, de Montréal. La pierre commune était extraite du lit de la rivière près du moulin banal

45—A.-C. Dugas, *Gerbes de Souvenir* Tome III, p. 346

et des îles, tandis que la pierre de taille était transportée d'une carrière près du Trou de Fée; la pierre était détachée à l'aide de petites charges de dynamite, taillée sur place et chargée sur des voitures à plate-forme basse spécialement modifiées à cet effet, et transportée ainsi en interminable procession de parfois plus de trente voitures. La pierre, d'un gris-bleu uni, était de toute première qualité et pas une d'entre elles ne s'est encore effritée. La construction se faisait lentement mais aucun arrêt ou accident n'en brisait le rythme.

L'église était terminée à la fin de 1890: il n'avait été question au départ que de bâtir l'extérieur mais les paroissiens avaient hâte d'entrer dans ce temple neuf; les syndics avaient autorisé M. Larose à emprunter 3 000 piastres pour terminer l'intérieur.

Voici ce qu'en dit un correspondant dans l'Etoile du Nord du 8 janvier 1891: "Saint-Liguori, le 23 décembre dernier, en cette paroisse, avait lieu la bénédiction de la nouvelle église en pierre, architecture gothique. Le rév. Messire J.-A. Larose, prêtre, curé du lieu, avait invité pour la circonstance un bon nombre de curés circonvoisins."

"La bénédiction a été faite par le rév. Prosper Beaudry, ptre, curé de Joliette, à qui revient l'honneur des plans de l'église, faits par le rév. Joseph Michaud."

"Le sermon de circonstance a été donné par le rév. Messire Magloire Légaré, ptre du collège de l'Assomption. Pour qui connaît le rév. Messire Légaré, il n'est pas nécessaire de lui dire que le sermon a été bien fait et bien délivré; il suffit de dire "c'est le rév. M. Légaré qui a fait le sermon."

"Le chant pendant la sainte messe a été exécuté par M. L.B. Desroches de Sainte-Marie Salomé."

"L'office divin a été chanté par le rév. Isaï Cléroux, assisté du rév. Ducharme du noviciat de Joliette comme diacre, et de Messire Bonin, curé de Sainte-Mélanie".

"On remarquait au chœur le rév. Cyrille Beaudry, supérieur du collège de Joliette; Messire Laporte, curé de St-Ambroise; C. Ouimette, curé de Sainte-Julienne; M. Durivage, curé de Rawdon; M. Laferrière, curé de Saint-Théodore de Chertsey; M. Pariseau, curé de Saint-Alphonse..."⁴⁶

Les bâtisseurs pouvaient être fiers. L'entrepreneur était déchargé de ses hypothèques et les syndics libérés de leur

46—Etoile du Nord, 8 janvier 1891.

lâche, les travaux et les paiements de la répartition étant terminés. On estimait entre 25 000 et 26 000 piastres le coût total de la construction

La fabrique, en mars 1908, refaisait les décors, confectionnait de nouveaux jubés, posait un système de chauffage; les contrats pour les travaux en bois et les décors étaient donnés à M. T.X. Renaud de Montréal, et celui du chauffage à M. Rodrigue Lanoix de Joliette.

En juin 1919, la chorale de la cathédrale accompagnée des zouaves de Joliette venait inaugurer le nouvel orgue.

Nos cimetières:

Le premier cimetière, je l'ai mentionné déjà, était situé en face de la première chapelle: il n'était là qu'une seule année, les paroissiens s'apercevant que la place manquerait avant quelques années tant pour garer leur voiture que pour enterrer leurs morts; il était donc resitué à son emplacement actuel subissant un agrandissement de temps à autre, pendant que le devant de l'église (le stationnement actuel) devenait le "champ des poteaux" pour attacher son cheval durant les offices.

Il y avait un autre petit cimetière protestant dans la paroisse, plus précisément sur la terre de M. Léo Rivest à Montcalm; les archives scolaires faisaient mention de celui-ci en 1858, comme étant la borne sud-est du terrain de l'école bâtie chez M. Joseph Perreault; selon Mme Edmond Truesdel décédée dans les années '30 à l'âge de 95 ans, il y aurait eu 35 personnes d'inhumées là; il y aurait eu une petite bâtisse pouvant servir de chapelle et le terrain était enregistré en 1825 au nom du révérend John R. Burton, méthodiste.^{46a} Je retrouve ce nom quelques années plus tard (1851) comme ministre protestant, résidant à Ste-Julienne.^{46b} Il devait se déplacer au petit village de Montcalm pour les besoins de son culte.

Il n'en reste plus rien, mis à part quelques ossements ressortis par les labours.

46a—Recensement de 1825. Bibliothèque Municipale de Montréal. Salle Gagnon, SOCAMI.

46b—Montréal. Her past, présent et future. Her History from 1535 to 1889. Chaput Frères. The Mercantile Agency. 10 Place d'Armes. Mt' 1890, p. —

Le premier presbytère

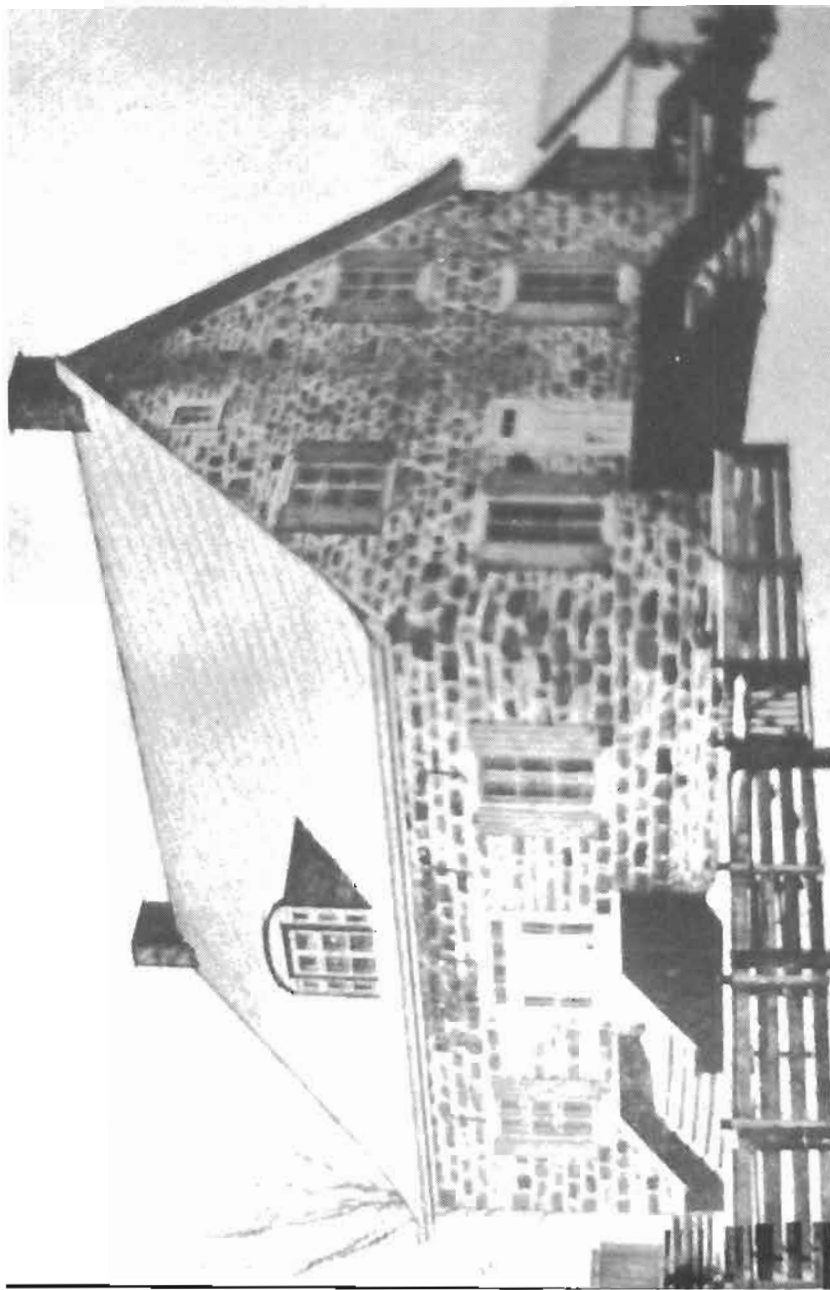
Il ne fut pas question de bâtir un presbytère avant 1858 et durant toutes ces années (de 1852 à 1860) M. Joseph Perreault et M. Barrette se logeaient dans les maisons disponibles du village.

“M. Joseph Perreault loua d’abord la maison de M. Joseph Beauregard — celle de M. Edmond Grenier — vendue dans le même temps à M. Octave Bélisle. Comme ce nouveau propriétaire revenait précisément de la Californie et désirait occuper sa maison sans délai, M. Perreault prit à loyer une autre maison appartenant à M. Anderson, celle que M. Ernest Caillé occupe aujourd’hui.”

“En arrivant dans la paroisse, M. Barrette fut mieux favorisé que son prédécesseur: il logea dans la “maison rouge”, en face du couvent actuel; M. Perreault l’avait louée le 10 février 1853, pour en prendre possession à la Saint-Michel, à raison de 10 louis par année. Cette maison appartenait alors à Mme Russell Twiss-Paméla Hall, femme de l’un des fabricants de nos fameuses horloges en bois, qui portent ce nom encore aujourd’hui. A la mort de son mari, victime d’un accident de chasse, elle vendit une partie de son mobilier au nouveau curé, en lui cédant sa maison qu’il habitait de 1853 à 1859. Après ce laps de temps, M. Georges Gilmour, ayant acheté cette maison, voulut venir y résider avec toute sa famille: il était alors propriétaire du moulin avec son beau-frère M. Henry Anderson. Ainsi M. Barrette dut céder son logement, comme il en avait été notifié par M. Gilmour lui-même, le 18 juin 1859. Il fut convenu que la fabrique louerait un logis provisoire pour M. le curé, en attendant que le presbytère, en construction alors, fut achevé. On voulait le loger chez M. Edouard Arseneau, au coin de la grand’rue et du chemin de St-Jacques; mais il répugnait à M. Barrette d’habiter en face d’un hôtel, car M. Octave Bélisle tenait alors une auberge: il aimait mieux s’éloigner un peu et profiter de l’aubaine offerte par M. Louis Trudeau.” — un logement gratuit —, dans une maison située à dix arpents de l’église, bâtie sur la terre voisine de celle de M. Joseph Vincent. Il n’y résida qu’un an, le presbytère étant achevé l’année suivante.”⁴⁷

Le premier presbytère était enfin achevé par M. Narcisse Goulet en 1860, non sans avoir suscité de très nombreux problèmes financiers. Lorsqu’il fut question de bâtir en 1858, le seul moyen possible de financer l’entreprise était de demander aux paroissiens des contributions volontaires en utilisant le système de billets promissoires: la répartition

47—A.-C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori, p. 84



"Le premier presbytère de pierres grises était au même endroit que la construction actuelle; il avait été achevé par M. Narcisse Goulet en 1860, sans toutefois de cuisine adjacente comme prévue au départ."

TIRÉ DE "LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL À LA FIN DU XX^e SIÈCLE 1900 RÉSERVE GAGNON, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONTRÉAL"

légale était impossible à ce moment-là puisque la paroisse n'avait pas encore de reconnaissance civile, laquelle coûterait encore plus cher que le presbytère lui-même selon certains. Le 30 mai 1858, une première réunion avait lieu pour demander ces billets promissoires; on élisait, à cette occasion, MM. Firmin Dugas (père), Stanislas Laporte, Antoine Parent, Nazaire Ratelle et Joseph Dugas (fils de Claude) pour voir à la bonne marche de l'entreprise et prendre soin des biens de la communauté. Mgr Bourget envoyait sur demande M. Hyppolite Moreau le 8 juillet; celui-ci marquait l'emplacement du presbytère qui devait être en pierre et lui donnait comme dimensions 36 pieds par 32 pieds et ayant une cuisine extérieure de 20 pieds par 16 pieds. Tout se passait très bien jusque là mais les billets promissoires n'étaient pas assez élevés pour couvrir les 2 000 dollars nécessaires à la construction. Le 15 août suivant, il était proposé dans une nouvelle assemblée, de compléter la somme en puisant à même les revenus de la fabrique; les votes, étant égaux, M. Barrette, président de l'assemblée, était obligé de se prononcer, ce qui faisait pencher la balance du côté de la proposition; ce n'était pas à la satisfaction de tous. En plus, comme la fabrique allait fournir sa part, les syndics étaient remplacés par les marguilliers. M. Hyppolite Moreau devait revenir à la fin de l'année 1858 pour régler cette dispute grandissante, les mécontents menaçant de faire annuler tous les billets promissoires.

M. Narcisse Goulet pouvait enfin commencer à bâtir ce premier presbytère. Pour des raisons monétaires, M. Goulet s'en tenait au carré principal de la bâtisse et la cuisine extérieure n'était jamais construite. M. Barrette, après son installation dans sa nouvelle demeure, consacrait de ses énergies à améliorer son jardin et les terrains alentour de l'église et du presbytère et quelques années après, de magnifiques pommiers entouraient le presbytère et embaumaient le village à chaque printemps; un cachet bien spécial disparaissait avec eux.

Le presbytère actuel

Quelque cinquante ans plus tard, cette bâtisse demandait une restauration très importante. Le 5 juillet 1901, Mgr Paul Bruchési, lors d'une visite pastorale, laissait cette ordonnance:

"Paul Bruchési, par la grâce de Dieu et du siège épiscopal, archevêque de Montréal."

"Nous avons lu et alloué les comptes de cette fabrique pour les années 1898, 1899 et 1900."

"Nous félicitons la Fabrique des améliorations considérables qu'elle a fait faire à l'église sans s'endetter. Nous reconnaissons ici une très habile administration. Il serait temps maintenant de penser à construire un nouveau presbytère."

"La Fabrique pourrait se charger de cette entreprise avec ses revenus ordinaires. Vouloir réparer le presbytère actuel serait peine perdue."

"Nous voulons que l'on donne au bedeau un costume comme celui qui est en usage dans la plupart des églises du diocèse."

"Dans l'assemblée régulière tenue ce jour au presbytère, les marguilliers, anciens et nouveaux, nous ont offert la somme de cinquante dollars comme contribution de la paroisse à l'érection du monument de Mgr Bourget et nous en exprimons ici notre sincère reconnaissance."

"Donné à Saint-Liguori au cours de nos visites pastorales le 5 juillet 1901."

Paul arch. de Montréal.⁴⁸

Il n'y eût pas de réaction très nerveuse de la part de la paroisse, mais quand même deux ans et demi plus tard, cette recommandation refaisait surface et prenait forme:

"A une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux de l'Oeuvre de Fabrique de la paroisse de Saint-Liguori et des francs-tenanciers de la dite paroisse dans le diocèse de Montréal, dans le comté de Montcalm, dans le district de Joliette, dans la province de Québec, convoqués au prône de la messe paroissiale pendant deux dimanches consécutifs, tenue, conformément à la dite convocation, en la sacristie de la dite paroisse ce 21e jour de février 1904, et dans laquelle se sont réunis avec les cérémonies d'usage et au son de la cloche les susdits marguilliers et les susdits francs-tenanciers sous la présidence de Monsieur le Curé de la dite paroisse: lesquels ayant pris en considération le mauvais état du presbytère actuel, le désir de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, pour en construire un nouveau, l'avantage accordé par Sa Grandeur de faire construire le dit presbytère avec les revenus de la Fabrique comme le tout est dit dans l'ordonnance du 5 juillet 1901, laissée par Sa Grandeur dans sa dernière visite pastorale, et ayant mûrement délibéré, ont décidé à l'unanimité qu'un nouveau presbytère soit construit, et que le nouveau presbytère soit fait d'après les plans et devis

48—Fabrique de Saint-Liguori, cahier des délibérations, 1901.

déjà préparés par Monsieur l'architecte L.Z. Gauthier soumis à la paroisse et approuvés le 18 janvier dernier par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, arch. de Montréal: Qu'un système de chauffage à l'eau chaude soit placé dans ce nouveau presbytère, ainsi que water-closets... bain... etc: que le vieux presbytère soit vendu à l'entrepreneur du nouveau, lequel pourra avec l'approbation des surveillants, faire servir la pierre et tout le bois qui pourra être utile."

"Ils ont en conséquence autorisé, et autorisent par les présentes Monsieur Louis Thifault, curé de la dite paroisse, conjointement avec Messieurs Edouard Ratelle, Hildège Mongin Léveillé, et Joseph Rivest, marguilliers de l'Oeuvre, aussi de la dite paroisse, de faire au nom de la dite Fabrique, tout marché ou contrat relatif à la vente du vieux presbytère, à la construction du nouveau, du système de chauffage à l'eau chaude, en un mot tout ce qui est demandé ou semble être exigé par les plans et devis."

"Ils ont, de plus, autorisé et autorisent par les présentes le dit Sieur Curé conjointement avec les dits Sieurs Edouard Ratelle, Hildège Mongin Léveillé et Joseph Rivest, marguilliers de l'Oeuvre, à surveiller les travaux, à faire les déboursés nécessaires pour le paiement de tous les ouvrages mentionnés plus haut, ainsi que pour le paiement des plans et devis, et pour cette fin à emprunter au nom et pour le compte de la dite Fabrique la somme de sept mille cinq cents piastres (7 500 \$)."

"Etaient présents: Messieurs Edouard Ratelle, Hildège Mongin-Léveillé et Joseph Rivest, marguilliers de l'Oeuvre; Messieurs Louis Langlois-Lachapelle, David Desautels-Lapointe, François Mongin-Léveillé, Ephrem Dufresne Narcisse Auger, Avila Lachapelle et Urgel Jetté anciens marguilliers et messieurs Louis Dugas, Alfred Laporte, Stanislas Laporte, Ludger Brisson, Edmond Grenier, Louis Pauzé et un grand nombre d'autres francs-tenanciers, dont les uns ont signé avec Monsieur le Curé, les autres ayant déclaré ne le savoir."

"Fait passé les jour et an que dessus et au lieu que dit est, lecture faite, un mot rayé est nul, Louis Langlois, Hildège Mongin, G.E. Dugas, Alfred Laporte, Ludger Brisson, Médéric Lapointe, David Lapointe, Louis Pauzé, Thomas Lachapelle.

Ls. Thifault, ptre. curé."⁴⁹

49—Fabrique de Saint-Liguori, Cahier des délibérations, 1904.

Mgr Bruchési ne tardait pas à approuver et permettre les travaux. Le contrat était octroyé à M. Dangeville Dostaler pour le montant de 6 780 dollars, les travaux s'échelonnaient de mai à novembre et chaque jour M. Dostaler faisait le voyage Joliette — St-Liguori — Joliette; il possédait un petit cheval blond très bien entraîné et se déplaçait, dit-on, assis droit et fier dans sa voiture. La bâtisse serait à deux étages et lambrissée en briques pressées par M. Michel Gougeon également de Joliette. Le système de chauffage à eau chaude, pour 700 piastres serait installé par M. R. Lanoix ⁵⁰.

Il n'y a pas eu de transformations majeures depuis ce temps. Les terrains alentour ont été aménagés, comme aussi les hangars à l'arrière du presbytère; ces hangars servaient à recevoir le 26^e minot de la récolte de chaque cultivateur blé d'inde, orge, avoine, blé, sarrasin... (ce qui est devenu la dîme aujourd'hui). Les carrés débordaient, les bonnes années; M. Le curé prenait ce qui lui était nécessaire, pour se nourrir comme pour semer dans son jardin. Au printemps, avant les semences, il revendait le surplus aux cultivateurs; un de ces hangars a été acheté par M. Philibert Léveillé, qui l'a transporté dans son érablière pour l'utiliser comme cabane à sucre, (M. Joseph Grenier aujourd'hui), M. Le Curé y gardait aussi des animaux et y entreposait les produits de ses propres cultures.

Le couvent

Aujourd'hui, le Couvent n'est plus, du moins plus dans le sens qu'Octave Bélisle l'a vu quand il a cédé deux arpents de sa terre à "la condition qu'il demeure incontestablement pour l'instruction et l'éducation catholique des jeunes filles sans laquelle clause, les présentes n'auraient jamais été signées"; plus dans le sens que M. Barrette a voulu lui donner; plus dans le sens des oeuvres des Religieuses de Sainte-Croix; plus dans ce sens chaleureux que tous les paroissiens ont aidé à lui garder.

Cette grande bâtisse a perdu son premier sens; elle tient debout, mais n'a plus la même âme; on la voit comme un monument évocateur de souvenirs. J'en fais l'histoire chronologique des principaux faits que plusieurs reconnaîtront, mais ne peux évaluer toute l'influence profonde qu'elle a exercée et qu'elle exerce, sur chaque personne, et c'est pourtant là sa vraie valeur. Je ne sais si je trouverai assez de détails pour vous montrer ou vous rappeler comment le couvent était incrusté à la vie paroissiale de Saint-Liguori.

50—Etoile du Nord, jeudi 15 septembre 1904

Le premier Couvent

Avant d'arriver à la cure de Saint-Liguori, M. Barrette avait été chapelain des Dames du Sacré-Coeur pendant une dizaine d'années; en 1853, il allait chercher les Filles-de-Sainte-Anne pour remplacer les Dames-du-Sacré-Coeur qui partaient pour Saint-Vincent de Paul. Aussi quand il fut nommé à la cure de Saint-Liguori, il n'était plus à convaincre sur le bien-fondé de la présence de ces communautés et son plus cher désir était qu'une d'entre elles viennent s'installer dans sa paroisse. Il avait bien tenté quelques fois de demander les services des Filles-de-Sainte-Anne, ses voisines; mais M. Maréchal, curé de St-Jacques et supérieur ecclésiastique de la communauté "s'opposait complètement à la fondation d'un couvent à Saint-Liguori, comme devant être préjudiciable à celui de sa paroisse"⁵¹. Il s'en était remis à Mgr Bourget qui connaissait bien son désir profond, puisqu'à sa visite du 14 juillet 1866, il avait permis l'achat de la terre de M. Georges Gilmour, voisine de l'église; M. Barrette avait fait proposer, dans une assemblée antérieure tenue le 22 octobre 1865, une motion à l'effet d'engager la fabrique à acheter cette terre, afin de pouvoir offrir aux soeurs une place convenable pour un couvent. Cette terre ne fut jamais achetée par la fabrique mais plutôt par M. Octave Bélisle.

Les démarches de M. Barrette

Mais Mgr Bourget était bien placé pour connaître les disponibilités, en personnel surtout, des différentes communautés religieuses de l'île de Montréal; à la première occasion, donc, le 14 janvier 1869, il invitait M. Barrette à rencontrer les Marianistes de Sainte-Croix. Il se rendait aussitôt à St-Laurent, et prêt à cette première démarche depuis des années, les résultats n'allaient pas tarder. Dès la semaine suivante, le 21 janvier 1869, deux religieuses, la mère Marie de l'Immaculée Conception, supérieure provinciale, et soeur Marie-des-Anges, l'économe de la communauté, entreprenaient, comme deux missionnaires, ce long voyage vers le Nord, traversant nos longues campagnes encore boisées en bien des endroits, glissant durant deux jours sur ces chemins cahoteux et mal définis d'épaisse neige; le mauvais temps les arrêtait à Saint-Esprit le premier soir, et elles n'arrivaient dans la paroisse que le lendemain, avec grand bonheur, on peut le supposer, et capables d'affronter bien d'autres difficultés dans cette mission de Saint-Liguori.

Aussitôt les premiers accueils faits, les religieuses se montraient empressées de connaître ce qui leur était réservé

51—A.-C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori, p. 130



"La "Maison Rouge", plus âgée aussi que la paroisse, le premier couvent, ... maison que je ne peux m'empêcher de respecter en pensant que la grande fondatrice de la communauté des religieuses de Sainte-Croix, la mère de France, Marie-des-Sept-Douleurs, l'a visitée à deux reprises, que Mgr Bourget et bien d'autres illustres visiteurs ont fait de même à plusieurs occasions."

GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD

et à négocier les arrangements nécessaires: elles acceptaient de se loger et d'ouvrir le couvent dans la "maison rouge". La commission scolaire ayant loué cette maison, promettait en plus de donner aux Soeurs, 50 louis pour l'école externe. A cette somme était supposé s'ajouter plus tard la somme de 30 louis à condition que soit fournie une maîtresse d'anglais, car on prévoyait bientôt la fermeture d'une école anglaise à Montcalm. La "maison rouge" ne devrait être occupée qu'en attendant la construction d'un couvent en face; M. Octave Bélisle qui venait d'acheter la terre de M. Georges Gilmour avait offert là un terrain de deux arpents carrés pour bâtir le couvent. Le couvent serait meublé par les dons des paroissiens, comme il avait été convenu. La Mère Provinciale, venue à St-Liguori, ouvrait la cinquième mission des Marianistes de Sainte-Croix et possédait suffisamment d'expérience pour bien mener ces premières démarches.

Les commissaires de ce temps-là étaient MM. Sévère Dugas, président, Firmin Dugas, M. P., Louis Bolduc, François Léveillé et François Perreault.

Arrivée des religieuses de Sainte-Croix

Le 17 mars 1869, date mémorable, quatre soeurs arrivaient à Saint-Liguori, dont trois pour la mission: les soeurs Marie de Ste-Eugénie (Fanny Decelles, Boucherville), Marie de Saint-Henri (Julie Lecourt, St-Laurent), Marie de Saint-Félix (Mathilde Paquin, St-Raphaël de l'île Bizard), et la soeur Marie-des-Anges (Eulalie Cousineau, St-Laurent), revenue pour les installer. N'ayant aucun mobilier d'entrée dans la "maison rouge", elles demeuraient au presbytère quelque temps; soeur Marie-des-Anges restait trois semaines avec elles, les soutenant de ses précieux services.

La maison rouge

Cette maison, la "maison rouge", habitée d'abord par une famille protestante, M. Russell Twiss, ensuite comme presbytère par M. Barrette, puis par une autre famille protestante, M. Gilmour, devenait enfin la résidence des soeurs et le premier couvent de Saint-Liguori.

"En voyant d'aussi humbles débuts, on ne peut s'empêcher d'admirer les desseins de la Providence sur cette maison. Oui, il semble que cet établissement de Saint-Liguori doit être cher entre tous, si l'on en juge par les sacrifices héroïques auxquels il a donné naissance. Plus un objet, un édifice a coûté d'argent, de peines, de travaux et de sacrifices de toutes sortes, plus il est précieux, parce qu'il est devenu comme une partie de vous-mêmes; ainsi cette maison doit

tenir au coeur des curés de Saint-Liguori, puisque l'un deux, pour la fonder en couvent, a tout sacrifié: ses biens, son repos et sa vie même. On a dit que le couvent a été l'oeuvre de la vie de M. Barrette; je dirai plus, ça été sa vie même. Ce couvent doit aussi avoir du prix aux yeux de la communauté à laquelle appartenaient les anciennes missionnaires qui ont vécu dans la gêne, la pauvreté et de dénuement; et aux yeux de la paroisse qui a tant fait de sacrifices pour cet utile établissement. Il doit surtout être bien cher à toutes les élèves des premières années qui ont aidé à construire le nouveau couvent, en sacrifiant leur temps à préparer bazars et séances, et en se privant de leurs palmes et de leurs prix.⁵²

Ouverture des classes

Le 23 mars 1869, les classes s'ouvraient pour douze pensionnaires et trente-six externes; à la fin du même mois, le nombre des pensionnaires avait augmenté à vingt et un et celui des externes à quarante-six, pour un total de soixante-sept élèves. Je me demande encore, en regardant les dimensions de cette maison, comment et où les religieuses recevaient et logeaient tout ce petit monde?

M. Barrette était fier de son couvent; il s'y rendait souvent plusieurs fois par jour, y amenait des visiteurs, organisait des fêtes, des pique-niques et envoyait souvent des repas tout préparés aux religieuses; de nombreux paroissiens faisaient de même et ainsi le couvent s'intégrait à la vie de la paroisse, devenait ce lieu commun où tous et chacun y mettaient un peu du sien.

À la fin de la première année, les élèves passaient avec succès les examens publics, démontrant ainsi l'efficacité de l'enseignement des religieuses; l'inspecteur Dorval louangeait ce travail des maîtresses du couvent et contribuait par la suite avec l'aide de Firmin Dugas, à leur obtenir l'octroi de cent cinquante dollars du gouvernement.

Au début de l'année suivante, une quatrième religieuse, maîtresse de musique, soeur Marie de Saint-Gabriel, s'ajoutait aux trois autres; quelques jours plus tard, M. Sévère Dugas, à la demande des soeurs, se rendait à Montréal pour aller chercher un piano; celui-ci était installé dans l'église. À la messe Mlle Emma Copping en jouait; durant les Vêpres, c'était la soeur musicienne. Aux premières journées de septembre, à la fête de la Sainte-Croix, M. Barrette amenait tous les élèves, alors en congé, sur une des petites îles qui coupent les rapides du village; il l'avait fait défricher durant l'été. À l'occasion de

52—A-C Dugas Histoire de Saint-Liguori, p. 136

la fête du jour et aussi en mémoire de la communauté des religieuses à laquelle on offrait cette île, elle recevait le nom d'île Sainte-Croix, tandis que l'île voisine était baptisée sous le nom de Saint-Joseph; ces journées surprises devaient être des plus appréciées.

Au mois de novembre, l'école externe se transportait dans la maison de M. Louis Chevalier, voisin du couvent, lequel ne pouvait plus suffire à loger tous les élèves.

Le Saint-Sacrement était déposé dans le tabernacle de la petite chapelle le 2 février 1870 et il y demeurait jusqu'à ce que la chapelle du nouveau couvent fut terminée, soit le 25 novembre 1875. Deux ans plus tard, jour pour jour, M. Barrette y installait aussi un chemin de croix fait d'images et de croix toutes petites.

D'illustres visiteurs

Je ne peux m'empêcher non plus, en passant devant cette maison, de penser aux illustres visiteurs qui y sont passés: elle recevait, non pas seulement la visite régulière des supérieures générales, mais aussi, à deux reprises, le 8 juin 1870 et le 13 octobre 1874, la visite de la Mère de France, Marie des Sept-Douleurs, fondatrice de cette grande communauté de religieuses. C'était un bien humble établissement pour une si grande visiteuse. Mgr Bourget, comme évêque de Montréal, la visitait également, accueilli par les adresses d'Alphonsine Barrette, d'Emma Copping, de Mary Lord, les chants et les duos de piano et d'harmonium; Mgr Fabre, le père Cyrille Beaudry, le père Joseph Michaud, le père Lajoie, et de nombreux autres apportaient aussi leur bénédiction spéciale sur cette maison et sur le travail des religieuses.

A la fin de cette première année scolaire complète, le 12 juillet, avaient lieu les examens publics et les cérémonies de clôture préparées par les élèves. Tous les principaux citoyens et les parents assistaient à ces examens, qui se faisaient aussi à la fin de décembre mais avec moins d'ampleur. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les premières vocations

Durant les vacances, cinq jeunes filles de la paroisse quittaient leur famille pour entrer dans la vie religieuse de la communauté des Marianistes de Sainte-Croix: Mlles Céline Barrette (Marie de St-Ephrem), Marie-Anne Lanoix (Marie de Sainte-Adélaïde), Anna Dugas (Marie de Ste-Amélie), Marie Lachapelle, qui ne faisait que son noviciat et Rose de Lima Venne qui ne pouvait persévérer pour cause de santé. A ces

premières vocations, vinrent s'en ajouter de nombreuses autres chaque année; la vie de religieuse, par l'exemple que leur donnaient celles qu'elles voyaient, attirait irrésistiblement les jeunes filles.

Le Couvent actuel

La place manquait, il fallait bâtir! Pauvre et sans ressources matérielles importantes, toute la communauté, religieuse et civile, allait se lancer dans ce vaste projet de construction: lors de sa visite du 8 octobre 1870, Mgr Bourget avait donné symboliquement aux filles du couvent, "ce grand ouvrage à exécuter, de bâtir le couvent par leurs prières," "qu'en priant tous les jours à cette fin, leurs prières allaient attirer les matériaux nécessaires à la bâtisse"⁵³. Elles ne faisaient pas que prier: elles engageaient temps, énergie, volonté, patience dans ce seul but, elles préparaient des séances payantes, des bazars (euchres), sous la direction attentive des religieuses. Lentement, étape par étape, prenait forme leur projet. En juin 1871, le père Joseph Michaud, c.s.v., venait à Saint-Liguori pour tracer les grandes lignes de la construction; c'était un premier pas de fait. Le 24 février 1872, le contrat légal de donation du terrain avec la clause principale que l'on connaît, se passait entre M. Octave Bélisle, mère Marie de Saint-Alphonse de Rodriguez, supérieure provinciale, et le notaire Ulric Brien-Desrochers.

Durant l'été 1872, soeur Marie de Saint-Eugénie, la première supérieure du couvent, était remplacée par soeur Marie-des-Anges, la soeur économe venue les installer il y avait trois ans déjà; cette dernière pourrait utiliser avec efficacité ses talents en administration alors que se préparait la construction du couvent neuf.

Au début de 1873, toute la communauté portait le deuil de son fondateur, Basile-Antoine-Marie Moreau et à l'été, aucune fête ne venait marquer la fin de l'année scolaire.

A l'automne suivant, des difficultés importantes naissaient entre M. Le Curé, la paroisse et la communauté: la soeur supérieure provinciale avait demandé une augmentation de salaire de 30 louis à la somme que les soeurs recevaient déjà pour l'externat; cette augmentation avait été refusée par la commission scolaire et la supérieure locale avait reçu l'ordre impopulaire de faire descendre les pensionnaires moins instruites à l'externat et d'envoyer les externes les plus avancées

53—Chroniques du Couvent, cahier 1

au pensionnat. Cette question ne devait être réglée que plusieurs mois plus tard par Mgr Fabre, supérieur ecclésiastique de la communauté.

Début des travaux en 1873

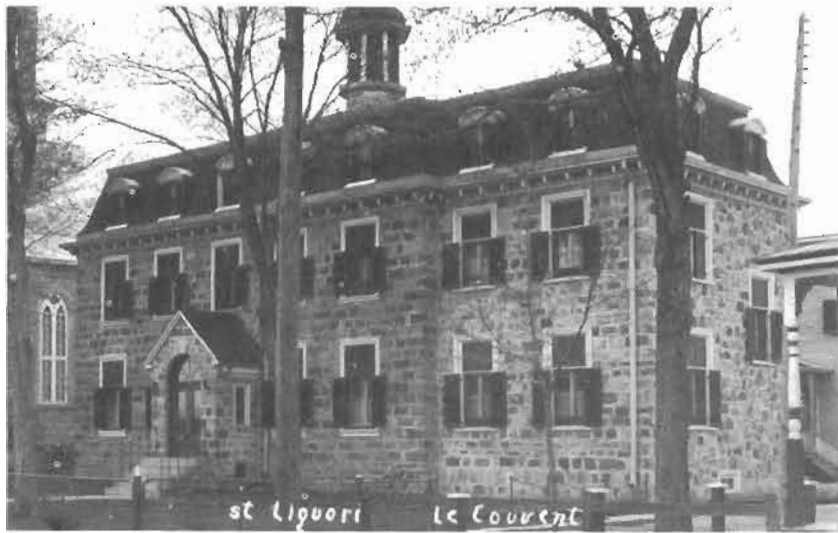
Enfin au printemps de 1873, les travaux de construction commençaient; le dimanche, 20 juin, avait lieu la bénédiction solennelle et grandiose de la première pierre. Voici ce qu'en écrit dans les chroniques, la supérieure d'alors, soeur Marie de Saint-Julien: "Le 20 juin, dimanche, eût lieu la bénédiction de la première pierre; cette pierre angulaire, la troisième hors de terre, à l'angle de la droite de la grande façade de la maison, contient une petite fiole incrustée; nous avons mis dans cette fiole une statue du Sacré-Coeur de Jésus, sous l'invocation duquel cette maison a été commencée après cinq ans d'efforts et de difficultés contre lesquelles il a fallu lutter pour en venir à ces résultats; de plus une médaille de l'Immaculée Conception, auguste patronne des enfants de Marie; une statue de Saint-Joseph, glorieux patron et insigne protecteur et bienfaiteur de cet établissement; une image de Saint-Louis de Gonzague, patron de la jeunesse et au jour de la fête duquel cette belle cérémonie à la fois touchante et imposante a eu lieu; une feuille renfermant la date du jour et du lieu, les noms de Mgr Bourget, évêque de Montréal, de Mgr Fabre, son coadjuteur, et en ce moment supérieur ecclésiastique de notre communauté en Canada; le nom de notre révérende mère Marie des Sept-Douleurs, supérieure générale et fondatrice; du révérend messire Joseph Barrette, curé de cette paroisse et fondateur du couvent de la dite paroisse; de la supérieure provinciale du Canada, alors mère Marie de l'Immaculée Conception; la supérieure provinciale actuelle, mère Marie de St-Alphonse de Rodriguez; des trois premières soeurs envoyées pour la fondation; les noms des soeurs actuellement en fonction dans cet établissement; les noms de toutes les élèves qui ont passé au pensionnat depuis la fondation; le nom du donateur du terrain; les noms de quelques bienfaiteurs, notamment M. Firmin Dugas, représentant du comté de Montcalm à la Chambre du Parlement."

"A l'issue de la messe la procession se mit en marche pour se rendre sur le terrain de la bâtisse. Toutes les élèves pensionnaires et externes précédaient le clergé qui se plaçait autour sur une estrade préparée près de la pierre. Après les discours et cérémonies religieuses, tous, frappaient sur la pierre en déposant leur offrande dans une assiette placée là à cette fin."

"Toute la paroisse est heureuse, enfin, de voir s'élever les murs du couvent, et à peu près tous les habitants sont, on ne



TIRE DE "LE DIOCÈSE DE MONTREAL À LA FIN DU XX^e SIÈCLE 1900 RÉSERVE GAGNON. BI-
BLIOTHÈQUE DE MONTREAL



"Le Couvent comme on pouvait le voir en 1875 (ci-haut), n'avait pas les di-
mensions de la Pension St-Joseph actuelle (ci-bas)".

GRACIEUSETE DE SR GEORGETTE SAURIOL

peut mieux, disposés à aider de tout leur pouvoir à l'édification de cette maison qu'ils regardent comme une gloire et un très précieux avantage pour leur paroisse."⁵⁴

Toute la pierre était extraite du rapide de la rivière près de la grande île; M. Blaise Dugas, de Saint-Jacques, était venu aider M. Barrette, avec ses chevaux, ses voitures et tous ses outils. Le rythme des travaux était lent; tout se faisait autant que possible par corvée: les hommes avaient déjà beaucoup à faire avec les travaux de ferme, aussi, parfois n'étaient-ils pas très nombreux sur le chantier.

A la fin de l'année scolaire, il n'y avait que la proclamation verbale des prix, l'argent des récompenses étant retenu; la grande séance de fin d'année également contremandée pour permettre aux élèves de préparer les articles du bazar de fin juin, pour que ce dernier, dont les profits iraient sur la construction, soit aussi fructueux que possible. Les élèves faisaient le même sacrifice l'année suivante.

Les travaux duraient 18 mois, pendant lesquels M. Barrette faisait des démarches utiles aux travaux, empruntait de l'argent au prix des courses les plus pénibles, donnait ses propres revenus, ses énergies, voyant, tantôt à la rivière, tantôt sur les chantiers, à la bonne marche des travaux.

Au mois de novembre 1874, le couvent était solennellement dédié à Saint-Joseph par la bénédiction d'une petite statue de Saint-Joseph qui allait être placée dans une niche au-dessus de l'entrée principale.

Enfin achevé

Le 5 octobre 1875, le couvent neuf accueillait les religieuses et les élèves; soeur Marie de Bonsecours était alors supérieure, assistée de Marie de Saint-Basile (Julie Bertrand), future supérieure à Saint-Liguori, fondatrice du couvent de Sainte-Rose en 1876, vicairie générale puis première supérieure générale de la communauté séparée de France en janvier 1883. Deux jours après, M. Barrette, accompagné des religieuses et des élèves, bénissait en toute simplicité chacun des appartements; enfin les soeurs pouvaient respirer; l'espace ne manquait plus dans les classes et les élèves avaient des salles assez grandes pour s'ébattre librement.

Ce n'était pas volé et la grande joie que chacune ressentait, effaçait à peine les six années de sacrifices et de privations qui précédaient.

54—Chroniques du Couvent, cahier 1

A la fin d'octobre, à l'occasion d'une fête spéciale, la cloche du couvent était placée sous la protection de Marie, Joseph et Alphonse de Liguori. Le dîner était offert par la paroisse et avait été préparé par les soeurs; il était servi au couvent dans la future chapelle qui n'était pas encore terminée. Ce premier banquet n'allait pas être le dernier: chaque occasion un peu spéciale amenait les paroissiens autour de sa table ou devant son théâtre de fortune: les religieuses ne manquaient pas ces occasions propices pour assaisonner leurs mets de charité chrétienne et de générosité. Des discours étaient prononcés par M. Firmin Dugas et le seigneur Lévesque de Sainte-Mélanie, qui y assistait à titre de parrain. Celui qui voulait entendre le beau son clair de la cloche payait chaque coup en monnaie blanche; la caisse du couvent s'enrichissait ainsi de la somme de 418 dollars.

Après la cérémonie, les créanciers de M. Barrette, et il n'en manquait pas, l'accostaient aussitôt, coupant court à la joie de cette fête.

La chapelle était terminée le 2 décembre et le jour même elle était bénite, M. Barrette en ayant obtenu auparavant la permission; le Saint-Sacrement y était déposé ainsi que tous les objets nécessaires au culte. De plus, un nouveau chemin de croix y était érigé; celui-ci avait une valeur plus que pieuse pour les soeurs puisqu'il provenait de la maison provinciale d'où il avait été enlevé pour la mission de Saint-Liguori.

Une dette trop lourde pour son fondateur

Le couvent s'achevait mais sa dette était loin d'être éteinte puisqu'il avait coûté plus de 9 000 piastres. M. Barrette devait s'adresser à la fabrique pour obtenir de l'aide; l'affaire traîna plusieurs années à cause d'irrégularités qui ne furent jamais résolues; la Fabrique avait accepté en avril 1876 d'emprunter sur des billets volontairement souscrits par les paroissiens; ces billets étaient payables en cinq versements; Mgr Bourget avait reconnu que ces billets étaient en bonne et due forme et permis l'emprunt: pour une raison ou pour une autre, tous les billets n'avaient pas été versés dans la caisse de la Fabrique et l'emprunt contracté dépassait la valeur totale des billets; M. Venne de qui on avait emprunté devait attendre jusqu'en 1882 avant que la Fabrique ne comble le déficit.

M. Barrette ne se remettait jamais tout à fait de toutes les obligations qu'il avait contractées en son nom même et après sa mort, survenue le 17 janvier 1879, ses biens personnels ne suffisaient pas à rembourser seulement les dettes privilégiées; d'un mouvement commun, tous ses créanciers sans exception annulaient sa créance; il en aurait eu une si

grande joie de son vivant. Jamais le couvent ne pourrait remettre à son fondateur et à son protecteur, tout le zèle et le dévouement qu'il avait eu en sa faveur.

Le même orgueil a toujours marqué ses successeurs qui ne manquaient jamais une occasion de faire visiter le couvent aux invités, encourageant les élèves et les bénissant. A chaque fin d'année, les soeurs quittaient la mission vers le 15 juillet et revenaient vers le 20 août; •les supérieures et les religieuses changeaient presque à chaque année et les paroissiens qui s'attachaient rapidement à elles, avaient toujours hâte de leur retour, en se faisant plus ou moins bien à tous ces changements.

Des années de tranquillité

Le couvent vivait dans les années qui suivaient avec modestie et tranquillité: les visiteurs, brisant la monotonie des jours, étaient reçus avec dignité: quelques-uns de ces visiteurs étaient de très grande marque, comme Mgr Bourget, âgé de 82 ans, archevêque de Marianopolis; Mgr Fabre, évêque de Montréal; soeur Marie de Saint-Basile, son ancienne supérieure, qui était devenue depuis 1883 la première supérieure canadienne de la Communauté nouvellement séparée de la maison de France; Mgr Decelles en 1897 qui était à St-Liguori pour bénir les cloches de la nouvelle église; tous les premiers citoyens de la paroisse et du comté.

Cette période était marquée également par une baisse dans le nombre des élèves; les familles étaient moins nombreuses: le pays traversait une importante crise commerciale et agricole; il y avait aussi la répartition de l'église... Ces années ne duraient pas cependant et vers les années 1920 et suivantes, la prospérité du couvent était à la hausse.

Les améliorations au cours des années

De nombreuses améliorations se faisaient sous le supérieurat de Soeur St-Bernardin de Siennes qui restait supérieure de 1895 à 1908. En octobre 1897, commençaient des travaux par la Compagnie Lessard et Harris afin d'installer un système de chauffage à eau chaude, en même temps que d'autres améliorations d'importance comme la construction d'une cuisine, d'une dépendance et plusieurs retouches dans d'autres appartements: le mère supérieure générale donnait 600 \$ pour ces travaux et remerciait particulièrement aussi les abbés Charles Dugas, Joseph Richard, Liguori Laporte,

• Des gardiennes, entre deux et quatre, restaient durant les vacances à partir de l'année 1911.

ainsi que Messieurs Théophile Brodeur de Nashua, Louis Brodeur de Varennes, Joseph Bernardin Hamel. L'année suivante, le chanoine W.C. Martin, supérieur ecclésiastique de la communauté, réussissait à faire verser la somme de 300 \$ par les commissaires pour l'assainissement du sous-sol et pour enlever les mauvaises odeurs qui se répandaient, par le creusage d'un puisard. Plusieurs paroissiens aidaient à charroyer la terre, la pierre et le bois du moulin de M. Edouard Fisk; ces travaux étaient exécutés par M. Mathias Parent et ses fils, sous la direction de M. Joseph Nadon de Saint-Laurent. On ajoutait dans les chroniques: "tous ceux qui aident ainsi, paraissent contents."

Au début du mois d'août 1901, les démarches faites par soeur Marie de Saint-Basile, auprès du conseil général de la communauté, pour l'agrandissement de la maison, étaient favorablement acceptées: les plans et devis étaient tracés, rédigés, vus et acceptés par les partis intéressés; le contrat était signé entre M. Urgel Deschenes et les soeurs en présence des témoins, Messieurs Parfait Dufresnes et Urgel Grenier. Il serait bientôt possible de voir les fondations d'un édifice de 70' x 25' à deux étages de 11' chacun; différentes mesures devaient être prises aussi pour l'eau et le chauffage; M. Saint-Jacques, mécanicien à la maison de Saint-Laurent, soulevait l'idée d'avoir une petite bâtisse spéciale pour les fournaies, ce qui permettrait de sortir la fournaie de sa position lamentable actuelle, laquelle l'oblige à un bain forcé de 3 ou 4 semaines à tous les printemps. Les paroissiens, là encore, répondaient généreusement à chaque demande d'aide des religieuses, entre autres quand il s'est agi de décharger en une journée un char de 9 500 briques, comme à chaque fois que le charbon arrivait, le wagon devant être déchargé dans les quarante-huit heures. Un peu plus d'un an et demi plus tard, M. Narcisse Goulet de Joliette et ses peintres finissaient les travaux.

En juillet 1906, les Lord de Montcalm installaient un moulin à vent à l'arrière du couvent; la journée où les travaux se terminaient, le vent manquait; la supérieure provinciale était justement de passage ce jour-là et malgré tous les actes de foi possible, elle partageait les doutes de ses soeurs qui n'arrivaient pas à croire qu'elles n'auraient plus à pomper et qu'il y aurait de l'eau à tous les robinets; le lendemain, Eole soufflait à pleines joues et tous les réservoirs se remplissaient; l'eau était abondante comme jamais depuis des mois dans toute la maison.

Un pacte entre saint Joseph et les religieuses

Le couvent n'a jamais été touché sérieusement par le feu et tous les débuts d'incendie ont été maîtrisés, parfois de façon

quasi miraculeuse surtout à la cuisine; on dit que c'était un pacte passé entre saint Joseph et les religieuses... — Je vous donne tout en parlant de feu, un autre exemple de la collaboration des paroissiens

A l'été de 1916, on démolissait la vieille grange derrière le couvent pour en construire une autre à peu près au même endroit, de 24x58 pieds; cette grange se bâtissait entièrement par corvée et à l'occasion, les chroniques du couvent (19 août 1916) citaient à titre de reconnaissance les noms de Messieurs Alcide Richard; Ephrem et Parfait Dufresnes; Louis Dugas; Alcide Trefflé et Eméry Gaudet; Joseph, Paul, Amédée, Médéric et Eugène Rivest; Hosanna, Arsène et Trefflé Desrosiers; Euclide, Ernest, Médéric Beauséjour; Rémi et Louis Neveu; Francis et Charles Nadeau; Joseph Laliberté; William et Alphonse Cantin; Avila et Emery Léveillé; Stanislas et Anselme Laporte; Joseph et Azarie Caillée; Albert Dulong; Ernest Marion; Paul Thellen; Louis Perreault; Joseph Richard; Willie et Domina Sourdif; Napoléon et Avila Forget; Ladislas, Adélarde et Odilon Lachapelle; Théophile, Médéric, Déliphat, Urgel et Emmanuel Lapointe; Ménasie et Emile Robert; Jean-Baptiste St-Jean; Prosper, Joseph Hermas et Henri Gagnon; Stanislas Chayer; Albert Brisson; Jean-Baptiste et Alphonse Perreault; Louis Mercier; Nazaire et Armand Beauséjour; Joseph Vincent; Damasse Léveillé; Louis Pauzé; Philias et Joseph Perreault; Arsène Parent...

Quelques mois plus tard, dans la nuit du 12 au 13 février 1917, vers 1 heure du matin, un incendie se déclare dans les dépendances de M. Ephrem Dufresnes, vis-à-vis le couvent; une voie désespérée et retentissante pousse dans la rue des cris: au feu! Ce cri trouve un écho immédiat dans le dortoir des grandes pensionnaires qui, ouvrant les yeux, voient l'appartement tout illuminé de lueurs sinistres; quelle agitation aussitôt! la trompette du jugement dernier réveillant les générations humaines n'aurait pas eu un effet plus terrible, ni plus instantané; en moins d'une minute tout le personnel est sur pied, l'effroi est général, le tumulte indescriptible, vraiment il y a lieu de s'épouvanter; on dirait que le dortoir de la maison de pierre est en feu; néanmoins pas une élève ne songe à se sauver; sur l'avis de la présidente du dortoir, on attend que le commandement se donne; soudain une maîtresse annonce d'une manière positive que le feu n'est pas au couvent et que pour le moment il n'y a aucun danger. Les élèves font hâtivement leur toilette et descendent à la chapelle; là on récite le chapelet en chantant les litanies de la Sainte-Vierge; le feu alimenté par un fort vent se communique à la grange du couvent; pendant plusieurs heures, le couvent et l'église sont en danger. les religieuses, par prudence et sur le conseil des autorités, conduisent les élèves chez un voisin. M. Ménasie

Robert, qui ouvre grande la porte de son magasin; pendant ce temps, les gens se dévouent; M. le Curé promène le Saint-Sacrement autour des flammes pour conjurer l'incendie; honneur aux habitants qui ont disputé opiniâtrement le couvent aux flammes... dès le lendemain on nous vient en aide, qui par une charge de bois de poêle, par quelques ballots de foin ou une terrinée de grain pour les animaux, ou une livre de beurre; tous rivalisent de zèle.

De la bonne entraide

Les paroissiens se sont aussitôt rassemblés en forces et en matériaux pour à nouveau venir en aide et relever de ses ruines le bâtiment incendié, ce qui était fait avant les travaux du printemps.

Les années se défilaient plus ou moins semblables par les arrivées, les départs, les visites, les inspections, les examens, les distributions de récompense; tous ces événements étaient imprégnés de sensibilité, de candeur, de religion et je crois bien que de ne pas faire ressortir un peu cette délicatesse religieuse, serait de manquer la vraie histoire du couvent.

A chaque septembre, les religieuses étaient anxieuses en attendant de compter le nombre de pensionnaires au premier soir de la rentrée; plusieurs de ces pensionnaires venaient de Montréal et de Joliette; une ou deux soeurs prenaient le train à Montcalm à chaque fois spécialement pour aller les chercher ou les reconduire. Souvent durant les belles journées, les paroissiens ramassaient des voitures et faisaient faire des promenades aux élèves; d'autres fois, c'était d'aller aux noix, ou de faire des glissades en hiver... Je vous rapporte une de ces sorties telle qu'elle est décrite dans les chroniques de septembre 1913: "A 1 h 30, grande nouvelle! pique-nique à l'île des soeurs! la traversée due à la bienveillance des Messieurs Robert et fils se fait sans incident; les multitudes d'oiseaux perchés à la cime des arbres semblent par leurs joyeux gazouillements souhaiter la bienvenue à la gente écolière; à l'île, cette dernière prend toutes les directions; c'est frais et joli et les arbres nous recouvrent comme de grands parasols et la brise chante dans l'air. Aussitôt rendues, les enfants s'habillent à la perrette en enlevant chapeau, bas, souliers. Va-t-on s'amuser! disent-elles, rire et chanter surtout! La permission est accordée de se mettre à l'eau; si vous les aviez vues, de vrais petits canards! Il fallait voir si le teint de quelques-unes y gagna en devenant du lys au rose. Pour la collation, deux longues tables sont alignées; la faim est vive, notre petit monde a bonne dent, bon oeil et les mets disparaissent comme par enchantement. Ah! qu'il fait bon, pour quelques heures, vivre sous les grands arbres! Enfin! nous songeons au retour! la

grande toilette se fait donc! il y a quelques épingles de travers, mais en pique-nique, y regarde-t-on de si près! à 6 heures, la chaloupe ramène les dernières fillettes toujours joyeuses et infatigables! toutes se déclarent enchantées du voyage et aussi remercient-elles le Créateur de la belle journée en se rendant à la chapelle pour le salut au Saint-Sacrement." Rien qu'à la couleur de cette description, on peut voir combien ces sorties étaient appréciées.

A la fin d'octobre, les pensionnaires de la paroisse bénéficiaient d'un petit congé "pour aller chercher son linge d'hiver", disait-on!

Au cours de l'automne, il fallait compter les visites de Monseigneur de Joliette, de la mère supérieure provinciale, de la soeur préfète des études, de l'inspecteur des études... parmi les journées très spéciales; quelquefois, ces visiteurs allongeaient, pour la plus grande joie des élèves, de quelques jours, les vacances d'après Noël.

Le temps des fêtes

Les examens de décembre avaient moins d'importance qu'en juin; bien que moins éclatants, ils se faisaient quand même sous la surveillance de M. le Curé, et ou M. le Vicaire, Messieurs les commissaires et quelques autres citoyens intéressés.

La fête de Noël se passait au couvent, dans toute cette délicatesse religieuse dont je vous ai parlé: c'est avec un indéfinissable sentiment de joie et de reconnaissance que nous célébrons les mystères de la Noël chrétienne, au retour de la messe de minuit; après avoir pris la collation d'usage, la cloche convoite toute la communauté dans la chapelle où la crèche à toit couvert de neige, entourée de sapin et de lumière (bougies) nous laisse entrevoir l'enfant Jésus dont la beauté et l'amabilité nous attirent d'une manière irrésistible; on entonne le bon vieux "Il est né le divin Enfant", on dit l'amour et la joie de nos coeurs, puis tout le monde se retire pour aller dans son petit lit blanc. Quelle ravissante nuit!

Le soir de Noël, les élèves ont été préparées pour une petite séance, au cours de laquelle une grande surprise leur était ménagée; M. Le Curé et M. le Vicaire, malgré les fatigues du jour, ont bien voulu accepter l'invitation qui leur est faite de la présider; à la fin du programme, une élève récite une déclamation, puis un dernier chant en chœur... tout à coup, on entend dans le lointain, le son de plusieurs cloches argentines, la porte s'ouvre... toutes font une exclamation... deux fillettes, admirablement déguisées en ange, traînent un magnifique

sapin couvert de cadeaux et de toutes sortes de jolies choses; c'est l'ange de la Reconnaissance, et l'ange du Pensionnat; ils se mettent aussitôt à l'oeuvre, commençant la distribution, bien entendu, par les dignitaires de l'assemblée. C'est la tâche du 1er ange; outre le cadeau, chacune reçoit un joli petit bas de Noël, en dentelle blanche, rempli de sucreries; M. le Curé est touché du dévouement des soeurs, car tous les cadeaux sont le fruit de leur travail; il remercie en termes émus après avoir reçu les hommages et les voeux des élèves; Lui et M. le Vicaire se retirent enchantés de cette séance." (Noël 1913). Combien de Noël se sont passés de semblable façon!

Au premier de l'an, se faisait simplement les échanges de bons voeux traditionnels; plusieurs prêtres de la paroisse alors en visite dans leur famille, passaient occasionnellement offrir la messe au couvent: M. Joseph Thellen, M. Joseph Lachapelle, M. Wilfrid Caillé, M. Antonio Richard, M. Henri Gaudet, M. Mathias Robert, M. Alphonse Laporte, M. Valmore Forget, M. Omer Lane, M. Gérard Gagnon, M. Gérard Gaudet, le Père Médéric Robert c.s.v., le Père Wilfrid Lépine p.b.

Les épidémies

La vie du couvent, de toute son existence n'était perturbée qu'à deux occasions; la première fois, en octobre 1918 où la grippe espagnole sévissait avec rage; ce terrible fléau qui donnait lieu à plusieurs démonstrations de véritable entraide héroïque, fermait la maison de tout rapport avec l'extérieur; les élèves pensionnaires recevaient au ralenti leurs cours jusqu'à la fin de novembre, où le bureau d'hygiène permettait le retour des externes et l'ouverture du parloir; toutes habillées de blanc, les religieuses ne ménageaient pas leurs forces à se rendre dans les familles nombreuses où les parents alités ne pouvaient plus aider les enfants, souvent eux-mêmes malades; la deuxième circonstance, en septembre 1946 où la rentrée des élèves ne se faisait qu'à la fin de septembre à cause de l'épidémie de paralysie infantile.

Jusqu'à la fondation de l'amicale en 1934, les mois d'hiver étaient longs et pauvres en activité; les religieuses savaient quand même intéresser chacune aux petites joies de la vie quotidienne et tiraient le maximum de détente du plus simple événement.

Les activités de fin d'année

En juin se préparait l'exposition des travaux manuels, à laquelle les paroissiens étaient invités après la grande-messe et toute la journée; de nombreux visiteurs passaient au couvent admirer les petits chefs-d'oeuvre de patience et de délicatesse;





Premier Congrès des Amis des Glaces du Personnel Saint-Liguory
à l'occasion des Fêtes de 65 ans le 16 Juin 1934
PHOTO GEMERS JACQUES

après la formation du cercle de couture (1935), les travaux des femmes bénévoles du cercle s'ajoutaient à ceux des élèves et étaient exposés la journée de l'amicale St-Joseph.

Puis arrivaient les examens, le grand ménage, les récompenses; ces examens se faisaient dans le plus grand sérieux (juin 1913): M. le Curé Comtois préside les examens, assisté de M. Louis Dugas, maire, et de M. Avila Forget, président de la commission scolaire; les réponses données sont de nature à réjouir les maîtresses et à encourager les élèves qui donnent un très bel exemple de leur savoir. Le lendemain, ménage et décoration de la grande salle; vers 3 heures a lieu la distribution des récompenses; la salle décorée avec goût renferme l'élite de la paroisse. Vingt-quatre couronnes et billets d'honneur ont été décernés aux élèves qui ont maintenu de bonnes notes tout au cours de l'année; les élèves suivantes se sont particulièrement distinguées par leurs lauriers et ont obtenu des médailles et des prix spéciaux: Eliane Thiffault, Alphonsine Beauséjour, Anna Mérineau, Antonia Dalcourt, Alice Legault, Emma, Yvonne et Anna Rivest, Bernadette Desrosiers, Marie-Anne Rocher, Albina Beauséjour, Marie-Rose Nadeau, Bernadette Beauséjour, Philomène Gaudet, Maria Lachapelle, Marie Deschênes, Bernadette Forest. Cette distribution fut enjolivée de dialogues, de chants (Marie-Anne Richer, soliste), de déclamations (Antonina Dalcourt), et de l'adieu des finissantes lu par Mlle Eliane Thiffault.

Après la séance, M. le Curé et M. Louis Dugas adressent la parole tour à tour aux religieuses et aux élèves, les félicitant de leur piété, de leur politesse et de leur bon langage, leur faisant les recommandations d'usage pour bien passer leur temps de vacances.

Presqu'à chaque distribution de prix, le couvent n'avait peu ou pas à déboursier et tout ce faste de fin d'année n'était possible que grâce à la générosité des parents d'élèves et des amis du couvent; je vous en cite quelques-uns qui figurent dans les annales du couvent et je sais pertinemment qu'il y en a bien d'autres: M. et Mme Cadieux de Courville, M. Richer, M. Mérineau, M. Dalcourt, M. Desmaisons de Montréal; M. Louis Dugas, M. le notaire Pagé, les abbés Dugas, Richard, Lachapelle; le docteur Melançon et Emile Robert, M. Marin, M. Armand Lachapelle, l'abbé Ducharme, le comité de la langue française au Canada, M. Ménasie Robert, M. Jacob, M. Laliberté, M. Lefebvre, M. Beauséjour, M. Ephrem Dufresne; M. Alfred Barrette, M. Louis Puzé de la paroisse, et les inspecteurs d'écoles qui n'ont toujours qu'apprécié positivement l'enseignement des religieuses.

Aux vacances d'été à partir de 1934 et de façon plutôt régulière, des religieuses venaient en études à la maison Saint-Joseph, tantôt pour avancer un travail de thèse, tantôt pour se perfectionner dans les différentes branches de leur enseignement...

L'amicale St-Joseph

J'ai mentionné ci-haut la formation de l'"Amicale St-Joseph" et j'y reviens ici pour bien marquer son importance; l'idée était de soeur Marie de St-Elmire, la supérieure d'alors; elle forma le 19 mars 1934, un comité pour la fondation de l'amicale, lequel réunissait Mlles H. Robert (Laliberté), C. Barrette (Bolduc), Marie Louise Ratelle (Picard), Bernadette Desjardins (Gagnon), A. Beauséjour, Elisabeth Lavoine, Elisabeth Caillé, M. Gaudet, Thérèse Vincent, H. Caillé, A. Marin, S. Gagnon, C. Desrosiers, A. Nadon (Lapointe), V. Beaudry (Rivest); ce comité se donnait comme principales tâches de retrouver les adresses des anciennes, de leur faire parvenir une invitation pour le 16 juin 1934, et d'organiser cette fête. Tout se faisait très bien sous le patronat de St-Joseph et le thème "unie dans la charité". On faisait une centaine d'épinglettes à ce sigle et on décidait de défrayer le coût des fêtes en demandant une cotisation de 0,50 \$.

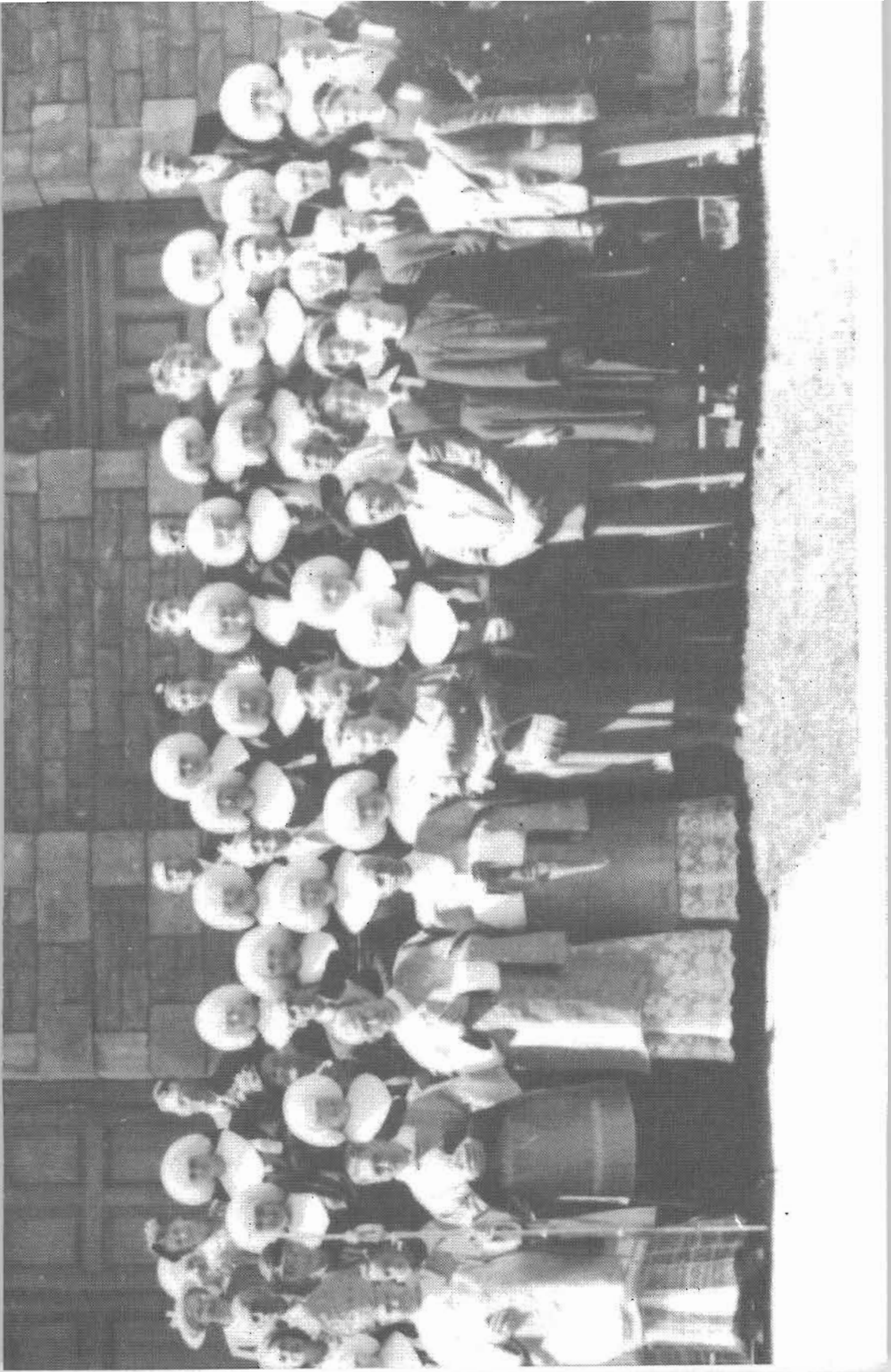
Le jeudi précédant la réunion, les préparatifs d'illumination commençaient; l'abbé Mathias Robert, aidé de quelques jeunes du village, se chargeait de décorer l'extérieur du couvent à ses frais; le vendredi, tout était prêt; vers trois heures de l'après-midi, soeur Ste-Ludivine, soeur St-Alexis, soeur St-Bernardin de Siennes arrivaient; après une courte visite de politesse au couvent, elles se rendaient, comme celles qui arrivaient après elles, dans leurs familles où elles étaient vivement attendues à cette occasion de liberté spéciale.

Voici le rapport de la journée de la 1ère amicale St-Joseph tel que rédigé par Mlle Elisabeth Caillé, secrétaire: "Aujourd'hui, le 16 juin, la petite cloche du couvent a sonné le retour, et au son argentin de sa douce voie, près de 300 anciennes ont accouru joyeuses revivre les souvenirs heureux des jours d'enfance; le matin, de très bonne heure, une grande animation règne dans le village; de tous les rangs de la paroisse arrivent des religieuses, des dames, des jeunes filles, et toutes se dirigent en hâte vers le couvent dans la modeste et très jolie chapelle où le révérend père Médéric Robert, csv, dit la messe d'action de grâce. Le chant, la musique, exécutés par les élèves, trouvent écho dans les coeurs et les prières se font plus ferventes, plus pieuses... Dieu! soit béni! Après la messe, le comité d'organisation se réunit pour procéder à l'élection du conseil, dit conseil de l'Amicale St-Joseph. Toutes sont élues



*"Des religieuses et des prêtres de la paroisse, réunis à l'occasion des fêtes du
100^e anniversaire de fondation en 1952."*

GRACIEUSETÉ DE MME ALICE VINCENT



par acclamation, c'est-à-dire que la devise "unie dans la charité" a déjà trouvé son application. Il est à souhaiter que le nombre des anciennes aille grandissant dans l'union et la paix. Cette association dont soeur Marie de St-Elmire a jeté les bases en mars dernier, a pour présidente d'honneur soeur Marie de St-Bernardin de Siennes et pour présidente active Mme Hormidas Picard, Mme Hermas Bolduc, v.-prés., Mlle Elisabeth Caillé, sec., Mlle Thérèse Vincent, trés., Mmes Henri Gagnon, Damasse Léveillé, Georges Lord, Elisabeth Lavoine et Adonias Lapointe, conseillères. La réception des élèves actuelles est on ne peut plus charmante: au nom de toutes, je les félicite et les remercie cordialement; à l'église, la cérémonie religieuse est plus que touchante; le chant "Nous revenons" et le sermon de l'abbé Wilfrid Caillé remémorent les premiers sacrifices, font perler plus d'une larme dans les yeux: revenues au couvent, un délicieux goûter nous attend et, tout en grignotant, nous avons tout le loisir d'une causerie intime avec nos maîtresses et nos compagnes; enfin après un dernier aurevoir, nous nous quittons en emportant le souvenir d'une très belle journée, en promettant d'être fidèle au rendez-vous de juin 1935

Les rencontres suivantes se faisaient assez régulièrement au jour de l'Ascension, ramenant à chaque fois un nombre impressionnant d'anciennes élèves et maîtresses, faisant demander à Mgr Papineau "quelle était la recette des organisatrices de l'amicale de Saint-Liguori, alors qu'ailleurs ces fêtes étaient peu réussies?"

Après sa formation, l'Amicale St-Joseph patronnait pratiquement toutes les fêtes et soirées du couvent, et une de ces organisatons durables était celle du "cercle de couture", qui devenait par la suite le "cercle des fermières"; durant les longs mois d'hiver, plusieurs femmes voulaient donner de leur temps au couvent, tout en devisant; en janvier 1935, le cercle de couture commençait ses activités, réunissant 22 anciennes de tous les âges, et ce nombre demeurait toujours aussi élevé; elles confectionnaient entre autres des couvrepieds piqués, des tapis, des tricots, des dentelles, des soutanes rouges, des couvertures de laine au métier, des catalognes, des filets brodés, des rideaux, des douillettes... Ces travaux étaient exposés la journée de l'amicale.

La dernière rencontre de l'"Amicale St-Joseph" avait lieu le 12 juin, dans le cadre des Festivités du 125^e anniversaire: elle était organisée par Mmes Emilien Jetté, (de nombreuses années secrétaire de l'Amicale), Léo-Paul Desrosiers, Philibert Lachapelle, Mlle Thérèse Vincent (de nombreuses années trésorière de l'Amicale), et Jacqueline Rivest, sous la présidence d'honneur de soeur Ste-Elmire.

Quelques-unes d'entre nous n'occupent pas moins encore au sein de la Communauté de très hauts postes, comme Sr Cécile Perreault, élue Supérieure Provinciale en 1977.

La pension Saint-Joseph

Le couvent St-Joseph fermait ses portes en 1962 faute d'élèves après un peu moins de cent ans d'oeuvre; il demeurait vide pour deux ans. M. Armand Marchand, au début d'août 1965, prenait avec la Communauté une entente de bail optionnel pour trois ans. Il devenait propriétaire de la bâtisse en juin 1968. Il s'occupait, durant ces premières années, à l'aménagement de la bâtisse la faisant revivre dans sa nouvelle vocation non moins humanitaire, de Pensionnat Saint-Joseph recrutant sa clientèle des vieillards de la région et des services sociaux de Joliette; plus de la moitié sont des cas cliniques demandant un personnel permanent de plus de 30 personnes. Il finissait en 1965 avec 6 pensionnaires; aujourd'hui, avec près de 50, il ne suffit pas aux besoins. M. Marchand disait que les gens de Saint-Liguori qui demandaient à entrer au foyer et spécifiant leur priorité, avaient toujours leur place

La "salle paroissiale"

On commençait à sentir le besoin d'une salle communautaire plus vaste et plus dégagée que la salle du couvent vers 1947. Les paroissiens tenaient une première assemblée, sous la présidence de M. le curé Dupont pour recevoir les soumissions et voter les montants nécessaires; 9 000 \$ étaient demandés, mais on trouvait ce montant trop élevé. Une deuxième assemblée était tenue et, cette fois, le plus bas soumissionnaire était à 15 000 \$; rien n'allait. On en tenait une troisième où le plus bas soumissionnaire était à 20 000 \$.

M. Adélarde Perreault de Joliette encourageait les paroissiens à construire eux-mêmes, leur faisant des plans, donnant toutes les précisions même jusqu'au nombre de livres de clous. M. Antonin Audy, vicaire de la paroisse, et secrétaire des syndicats, suivait la construction de près; selon ses propres informations, les travaux débutaient le 13 juin 1948, jour de la fête de son patron, St-Antoine, et se terminait à la mi-septembre.

M. Hervé Jetté était le contremaître aidé des gens de la paroisse. Il fallait une répartition de 10 500 \$ et les syndicats étaient MM. Armand Thibodeau, Joseph Richard, Amédée Rivest, Emile Robert et Joseph Mailhot. La salle paroissiale était debout. La bénédiction officielle de la salle avait lieu le 29 janvier 1950.

Depuis ce temps, personne ne peut douter de son utilité sociale, culturelle, sportive, religieuse, politique...

Le premier souper canadien, par les dames fermières, était servi samedi le 25 novembre 1950 et le dimanche était réservé aux enfants; ces soupers annuels, au profit de l'église, n'ont jamais manqué depuis, apportant à chacun — et ils ont toujours été nombreux — l'occasion d'une bonne rencontre alentour d'une table bien garnie, suivie d'une soirée d'amateurs non moins familiale.

Des séances d'enfants, patronnées par les religieuses et la commission scolaire, des films, (les premières vues animées étaient projetées dans l'église, traitant des méfaits de l'intempérance en 1909), et toutes sortes de manifestations culturelles réunissent encore jeunes et moins jeunes. La bibliothèque y a bien sa place

L'arrière de la salle, en plus d'être un refuge nécessaire (l'hiver), pour réchauffer spectateurs et joueurs, a vu se changer des centaines de fois les équipes de hockey, de ballon-balai, de balle-molle; il n'y a pas un jeune qui n'y ait chaussé ses patins; les loisirs s'en servent encore pour toutes les manifestations d'envergure, (rallye de ski-doo, d'autos, partie de cartes, soirées disco, soirées des fêtes...), M. Antonin Audy, M. Eugène Desrochers, M. Gaston Charbonneau, nos vicaires, ont travaillé à ouvrir la salle et à rendre accessibles aux jeunes plusieurs activités communautaires.

Les assemblées de la corporation municipale, celles des marguilliers, les rencontres politiques, les rencontres à l'occasion de mariage, de décès, de fêtes anniversaires et bien d'autres encore ramènent régulièrement les citoyens dans ses murs.

Les bibliothèques

Monique Héroux et Nicole Forget étaient les premières à ramasser les livres et structurer dans la salle, une bibliothèque paroissiale: elles étaient aidées et encouragées par M. le vicaire Gaston Charbonneau qui ne demandait pas mieux que d'ouvrir la salle aux jeunes et aux paroissiens en général. Malgré l'aide de plusieurs autres bénévoles, cette organisation ne subsistait pas.

Depuis un an, nous avons à nouveau une bibliothèque municipale cette fois, érigée sous les efforts constants de Claudette Thériault qui veut encourager à la lecture les jeunes et moins jeunes de la paroisse.

Le camp Notre-Dame

Cette colonie de vacances est une oeuvre des pères Franciscains. C'était à l'été de 1941 que le P. Archange Godbout, franciscain, fondait le Camp Notre-Dame de Montréal. Il était aidé dans cette oeuvre de bienfaisance, par le Réveil Féminin Catholique, organisme fondé par lui, et civilement incorporé à Québec en octobre 1942, qui restait propriétaire du terrain jusqu'en décembre 1959, alors que le Camp était définitivement cédé aux Franciscains.

Ce camp de jeunes au site et aux installations magnifiques est accrédité depuis 1968 par l'Association des Camps du Québec, Inc., et veut en suivre les normes d'éducation par le plein air, donner des habitudes d'une vie saine et équilibrée, d'utilisation judicieuse des temps de loisirs, de contribution à l'épanouissement spirituel, en un mot de combiner la création et l'éducation par la vie au grand air.

Depuis sa fondation, 5 directeurs s'y succédaient: P. Archange Godbout de 1941 à 1959; P. Joseph Lupien de 1959 à 1962; P. Aurèle Villeneuve de 1962 à 1963; P. Roger Saint-Armand de 1964 à 1968 et depuis ce temps P. Raymond Mailhot.⁵⁵

Nos sacristains

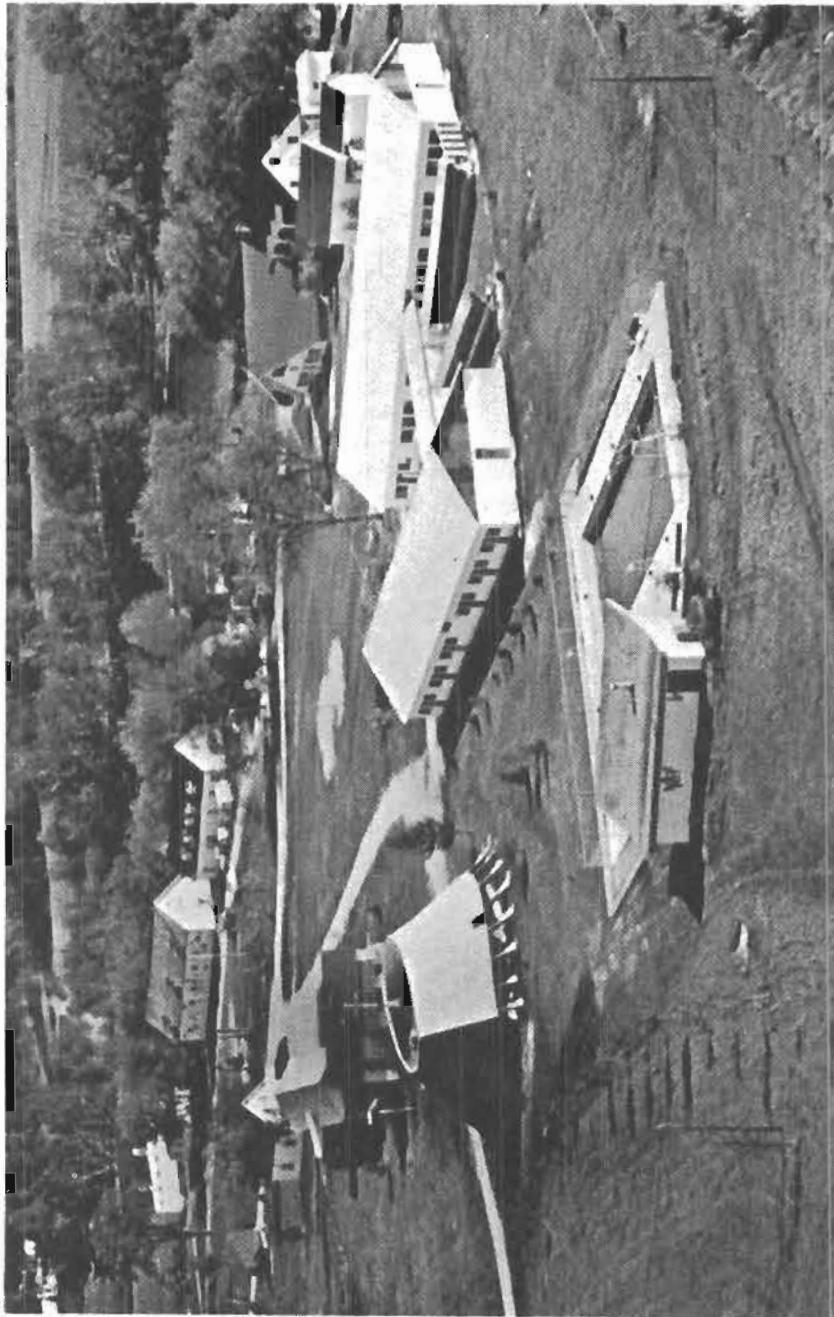
A cause du poste de confiance qu'ils occupent, nos sacristains méritent une mention spéciale; voici les noms de ceux qui ont occupé la charge du service de l'église; MM. André Charland, Antoine (Antime) Paquette, Joseph Brisson, Isaïe Barrette, Prosper Gagnon, Jacques Gaudet qui de 1918 à 1973 s'acquittait de son rôle avec soumission et un dévouement peu communs⁵⁶; il était fêté de façon particulière en mars 1944, après 25 ans de service; M. le Curé Dupont reconnaissait sa grande foi et son profond respect du Lieu-Saint. Aujourd'hui, il n'y a plus de sacristain attitré et cette tâche religieuse est divisée avec les circonstances entre M. Le Curé et les paroissiens.

Nos maîtres-chantres

Avec la formation de la paroisse, il fallait un homme capable de faire honneur aux exigences du culte. M. Placide Renaud, notaire public et instituteur, acceptait cette charge de maître-chantre moyennant une somme de 60 \$ par année. Cet engagement créait vite des difficultés (cf Histoire scolaire). On

55—Cahier du 125e Anniversaire, p. 33

56—Jacqueline Rivest, Cahier du Centenaire, 1952.



"Ce camp de jeunes au site et aux installations magnifiques est une oeuvre des pères Franciscains, désireux de communiquer une éducation saine et équilibrée par le plein air."

GRACIEUSETÉ DU PÈRE RAYMOND MAILHOT, FRANCISCAIN



"Entre M. Wilfrid Bérard, vicaire, et M. le Curé Joseph Dupont, M. Jacques Gaudet ne pouvait qu'être un bon sacristain".

GRACIEUSETÉ DE M. WILFRID BÉRARD

alléguait que la paroisse était trop pauvre pour payer un chantre à ce prix et que parmi les paroissiens, il s'en trouverait qui donneraient satisfaction et à meilleur compte.

De fait, deux jeunes gens venaient offrir le concours de leurs voix, et pour l'amour de Dieu tout simplement, puisque la fabrique ne leur a jamais donné le moindre salaire (ils avaient pris quelques leçons de musique et de chant de M. Paré de Saint-Jacques). La carrière de nos deux hommes au service du culte durait 48 ans. Il s'agissait de MM. Sévère Dugas et Simon Richard⁵⁷.

M. Sévère Dugas était né à St-Jacques en 1828; il s'installait à Saint-Liguori en se mariant avec Rosalie Martin en 1850, comme sur la terre de M. Léo Forget, avant de tenir son commerce; "habitué dès l'enfance, à servir la messe du vénérable M. Paré et à chanter dans l'église, il put rendre de grands services à la nouvelle paroisse où, de fait, il fut chantre... Partisan de l'instruction, il fut mis à la tête de la commission scolaire qu'il présida de 1868 à 1877. C'est sous sa charge que le couvent de Saint-Liguori fut fondé et avec son concours le plus actif"⁵⁸.

Le chanoine Dugas, lui-même connaissant la musique et chantant très bien, nous relatait ce fait dans ses souvenirs: "M. Alphonse Panneton, Joliettain, bon musicien avec une très jolie voix, était venu à Saint-Liguori dans les vacances de 1873 avec le R.P. Ducharme et ce qui le frappa le plus et d'une façon défavorable, fut le chant des deux bons vieux chantres de la paroisse. Il me souvient qu'une fois en veine de rire, il contrefaisait devant les élèves, les deux chantres qui, Dieu sait, prenaient leur rôle au sérieux. Ce n'était pas la première fois, car on lui disait: Chantez donc comme les chantres de Saint-Liguori! et il entonnait ses antiennes d'une façon plus lamentable que la réalité... Malgré mon amitié pour M. Panneton, ça m'allait toujours au coeur, mais aussitôt contrefait, aussitôt pardonné, car il y allait de si bonne humeur et de si bon compte"⁵⁹.

Leurs successeurs étaient MM. Alcide Richard, Raoul Marin, Ernest Breault, Jean-Marie Forget qui faisait un travail remarquable et dont l'assiduité aux offices du dimanche est digne de mention, et maintenant M. Léon Lanoix qui travaille aussi à rehausser la beauté des cérémonies religieuses.

57—Jacqueline Rivest, Cahier du Centenaire 1952

58—L'Etoile du Nord, 6 avril 1905

59—Dugas A.C., Gerbes de Souvenirs, tome II, p. 321.



"M. et Mme Sévère Dugas (Rosalie Martin)"

GRACIEUSETÉ DE MME ALICE VINCENT

Les organistes suivantes secondaient par leur musique nos maîtres-chantres: Eulalie Richard, Emélie Perreault, Lucienne Grenier, Mme Thérèse Marin Laurin, Mme Annette Marin Lapointe, Mme Germaine Picard, Mme Joseph Richard et maintenant Monique Rivest.

Quelques traits de nos curés

M. Joseph Perreault naissait dans cette partie de Saint-Jacques devenue aujourd'hui Saint-Alexis, en 1824; il était notre premier curé, en 1852. Modèle de piété et de vertu, habile financier pour les revenus de la fabrique, il était facile et agréable de conversation. Il décédait à Sault-au-Récollet âgé de 70 ans⁶⁰.

M. Joseph Louis-de-Gonzague Barrette était notre second Curé, de 1853 à 1879. Il était né à Saint-Cuthbert en 1809. Il se consacrait à la cure de Saint-Liguori, avec toutes ses qualités et tous ses défauts; il était le champion de la dévotion au Sacré-Coeur et à la Sainte-Famille, dévotion qu'il faisait grandir parmi nous. Il s'empressait auprès des malades. L'Oeuvre de sa vie était sans contredit le couvent des Religieuses de Sainte-Croix. Il y laissait toutes ses énergies, à se débattre dans d'importantes épreuves matérielles en 1879⁶¹.

M. Prosper Beaudry naissait à St-Paul-de-Joliette en 1838; il relevait habilement les difficultés que la paroisse avait à affronter et entreprenait les démarches nécessaires à la construction de l'église actuelle; après un an seulement dans la paroisse, il allait remplacer le Père Lajoie à la cure de Joliette⁶².

M. Joseph-Alfred Larose était né à Verchères et restait à St-Liguori comme curé de 1880 à 1892. Il dirigeait strictement la paroisse dans la piété et se montrait un bon administrateur. Les paroissiens aimaient sa droiture, mais les enfants un peu moins aux leçons de catéchisme... L'église actuelle se bâtissait à son passage parmi nous⁶³.

M. Louis Thiffault venait de Repentigny où il était né en 1845. Il restait curé de Saint-Liguori jusqu'à sa mort en 1913. Il parachevait l'église et rendait accessible les communions aux enfants en assouplissant les exigences et en baissant l'âge d'admission à l'âge de raison comme recommandé par l'Evêché. Il prêchait pour la tempérance et sa bonté le faisait aimer de tous⁶⁴.

60—A.C. Dugas, Histoire de la paroisse de Saint Liguori, p. 181

61—Id., p. 182

62—A.C. Dugas, Histoire de la Paroisse de St-Liguori, p. 198.

63—Id., p. 199.

64—Id., p. 201.

M. Romulus Comtois était né à St-Barthélemy en 1870; il n'occupait la cure que jusqu'en 1915, emporté par l'urémie; même connaissant sa maladie, il travaillait sans relâche et demeurait un exemple de courage et de caractère; il ne s'ouvrait que rarement, mais à bon escient, restant prudent, discret et délicat quand il s'agissait de s'attaquer aux erreurs des autres.

M. Joseph Edmond Bruyère était né à Montréal en 1863 où il retournait, pour mourir à la retraite St-Benoît en 1942. C'était un homme d'une forte stature, original, sachant redonner confiance aux malades qu'il visitait. Il accomplissait pieusement son ministère pendant 17 ans, de 1915 à 1932.

M. Viateur Deschênes naissait à Ste-Elisabeth en 1874 et restait Curé de Saint-Liguori, de 1932 à 1937; il était le premier à organiser une tombola ou kermesse pour apporter des revenus supplémentaires à la fabrique. Il décédait en 1940, après avoir accompli son ministère en homme discret, doux et pacifique.

M. Henri Beaudoin venait de St-Alexis (1887) et mourait subitement à la gare de Montcalm en 1943. C'était un homme jovial, qui possédait une très belle voix; il savait donner de la solennité aux cérémonies religieuses et agrémenter les fêtes paroissiales; il occupait sa tâche de Curé de 1937 à 1943.

M. Joseph Dupont naissait à Manchester (1892) au New-Hampshire et occupait la cure de Saint-Liguori de 1943 jusqu'à sa mort en 1952. Il était pondéré en tout et son jugement était sûr; il se montrait généreux envers les pauvres malgré son grand souci d'économie, et avec bonté, se dévouait à faire le bien sans publicité.

M. Sinai Pellerin était né à St-Alphonse de Rodriguez en 1887 et décédait, retraité à la maison Champagneur, en 1979. A Saint-Liguori de 1952 à 1959, il se donnait généreusement au service des paroissiens. Il aimait les jeunes qu'il accueillait avec compréhension et sourire.

M. Léo Hénault venait de Manchaud (1907), Massachusetts, d'où, jeune, sa famille s'était installée à St-Norbert. Il décédait accidentellement en 1971. Il officiait comme curé à St-Liguori de 1959 à 1961. Grand, distingué, il en était à sa première cure. Il se montrait souriant à toutes les assemblées et semblait heureux avec les paroissiens.

M. J.-Albert Tremblay naissait à Saint-Ambroise en 1905 et décédait à Saint-Liguori en 1967; Il était de constitution plutôt fragile, intelligent et doué d'une très bonne mémoire; par son exemple d'humilité et de sa voix grave et convaincante, il incitait à la piété.

M. Prosper Lafortune (1967-1969) venait de L'Epiphanie où il était né en 1908. C'était un prêtre entreprenant, aux idées neuves, plein d'idéal et d'optimisme, rapide comme l'éclair.

M. Wilfrid Bérard nous vient de St-Barthélemy. Toutes les vertus sont réunies dans ce prêtre: zèle inlassable, générosité, piété profonde, foi inébranlable, administrateur de renom, jugement juste, s'en tenant à l'austérité évangélique. Il a édifié la paroisse pendant 20 ans, puisqu'il a déjà été vicaire 10 ans avant de revenir en 1969 comme Curé. Il a été fondateur durant ses années de vicariat des oeuvres de jeunesse catholique, JEC, JOC, Enfants de Marie.

Nos vicaires

Je me permets de vous donner les noms de tous ceux qui, comme vicaires, n'avaient pas toujours la tâche la plus facile: un bon nombre se consacrait sans réverse aux oeuvres de jeunesse, en soutenant le ministère de leur curé: MM. Amédée Forest, Alcide Dufort, Napoléon Pagé, Rosario Forest, Hermas Lachapelle, Joseph Perreault, Emile Dion, Eugène Mondor, Alphonse Fafard, Joseph Plante, Ferdinand Mousseau, Lionel Lusignan, Hermas Lavallée, Wilfrid Bérard, Antonin Audy, Gaston Charbonneau.

L'HISTOIRE SCOLAIRE

Notre histoire scolaire au long des années a connu, comme les autres, ses difficultés et ses réussites; je peux dire que l'instruction et la culture ont toujours eu une place de choix dans les familles de Saint-Liguori et le couvent des religieuses de Saint-Croix se situe comme au centre de cette bonne influence, même si j'en ai fait une histoire un peu à part; il s'est toujours intégré à la vie scolaire de toute la paroisse, en



"C'est le notaire Placide Renaud qui a rédigé ce procès-verbal de la 1ère assemblée des commissaires avec tous les fions que l'on peut voir; il n'était pas secrétaire cependant puisque M. Marc Granger était élu à ce poste".

TIRÉ DES ARCHIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'INDUSTRIE

se plaçant souvent en tête de file, rehaussant et encourageant les moindres succès, tâchant de n'obtenir, à chaque visite d'inspecteur, que la note d'excellence.

Cette place de choix a demandé, dans la plupart des cas, des sacrifices et des privations innombrables des parents et de toute la famille; personne ne peut calculer toutes les heures de travail nécessitées en surplus, tous les petits luxes mis de côté, les inquiétudes, les privations alimentaires, vestimentaires... C'est bien là, avant toute institution scolaire de quelque qualité que ce soit, que se valorisent l'éducation et l'instruction. En soulignant ici les efforts des parents d'élèves et des amis de l'éducation, j'espère leur rendre un peu l'hommage dû.

Les premiers professeurs, si je peux les appeler ainsi, du moins en ce qui a trait à l'enseignement religieux, étaient les prêtres sulpiciens, venant visiter leur moulin banal; "lors de sa construction en 1819, il n'y avait pas encore d'église à St-Liguori, et pour les fins religieuses, les gens du Lacouareau étaient obligés d'aller à St-Jacques, distance de deux lieues pour les uns et de trois pour les autres; alors, lorsque les Messieurs, prêtres de Saint-Sulpice, venaient visiter les travaux du moulin, ils faisaient le catéchisme aux jeunes gens et aux enfants de la paroisse. Monsieur Basile Belleville qui avait travaillé à la construction du moulin, disait qu'il avait été préparé à sa première communion par les Messieurs du Séminaire, particulièrement par le bon Monsieur Joseph LeComte, PSS"⁶⁵.

La première école

"C'est M. Paré qui établissait la première école vers 1840, pour y enseigner le catéchisme et les éléments de la langue française; elle était située en arrière de la maison de M. Léonard Lachapelle, à trois ou quatre arpents du chemin, sur la terre que M. Paré possédait à cet endroit. Cette terre fut donnée par la suite, aux Dames du Sacré-Coeur, qui l'échangèrent contre celle de M. Moïse Bourgeois, du bas de Saint-Liguori; c'est aussi M. Paré qui contribuait pour une très large part, sinon pour le tout, aux dépenses d'entretien; il y fournissait jusqu'aux maîtres."

"Auparavant, Mlle Marie Bonin faisait la classe dans la maison de sa mère (où demeure aujourd'hui M. Ludger Brisson). Après Mlle Bonin, sont venus comme professeurs envoyés par M. Paré, M. Ovide David, M. Léon Mercure, M. Narcisse Bourgeois, Mlle Julie Dupuis, Soeur Marie-Joséphine des Soeurs de Sainte-Anne, Adéline Dupuis, Mme Paul Brisson, et Mme Parthenais."

65—Étoile du Nord, 27 nov., 1902.

“L'école du village, dominant les moulins, les chutes, les rapides, le pont et les îles, est bien le site le plus charmant que l'on puisse voir dans les environs. Elle fut bâtie par M. Gédéon Grenier et reconstruite vers 1900, avec des proportions un peu moindres et plus près, là où est M. Léonard Lachapelle. M. Norbert Laporte est le dernier maître qui ait enseigné aux filles et aux garçons réunis — cent à cent dix élèves — car au mois de mars 1869, les soeurs ouvrirent le couvent pour les filles.”

La descente des billots fournissait chaque printemps aux enfants d'école, leurs plus belles récréations. Rien n'était plus agréable, en effet, que de suivre du regard les longues pièces qui descendaient la rivière, de les voir sauter les chaussées, courir à travers l'écume des flots grossis par la fonte des neiges, bondir, se frapper les unes contre les autres, disparaître dans le bouillon des rapides, et reprendre plus loin une course effrénée sur la surface de l'eau. Que de fois assis en groupe sur la côte, n'avons-nous pas oublié, à l'époque de la drave ou du flottage, l'heure de rentrer en classe, ce qui, pourtant, nous valait bien, à l'occasion, des pensums et des coups de férule”.⁶⁶

De grandes difficultés

A la formation de la paroisse, M. Placide Renaud, notaire, venu s'installer à Saint-Liguori sur l'invitation de M. Joseph Perreault, alors curé, était engagé comme professeur; dans son engagement et pour le même salaire, il devait faire le chant à l'église. Jusque là tout se passait bien! Au début d'avril 1854, il était notifié par les commissaires qu'à compter du 1er juillet suivant, ils le remerciaient de ses services: M. Barrette était alors à la cure de Saint-Liguori. C'était le début d'une chicane pas très glorifiante qui dura pour ainsi dire jusqu'à la mort de M. Barrette, semant la discorde et divisant la paroisse. Je vous laisse le premier marguillier en charge, Michel Desautels dit Lapointe, vous expliquer la situation par une lettre qu'il adressait à Mgr Bourget.

“Saint-Jacques, 28 avril 1854,

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous faire part d'une difficulté qui est survenue dernièrement à notre fabrique de Saint-Liguori, espérant que lorsque vous aurez connaissance des faits, vous voudrez bien interposer votre autorité et par là éviter tous les troubles ultérieurs; voici ce dont il s'agit.

66—A.-C. Dugas, Histoire de Saint-Liguori, p. 36

M. Renaud, notaire de Saint-Liguori, a été engagé le 1er juillet dernier par messieurs les commissaires d'école pour tenir l'école près de l'église de Saint-Liguori pour une certaine somme, moyennant le prix convenu de faire le service de l'église comme chantre; depuis quelque temps, messieurs les commissaires ont notifié le dit instituteur qu'à compter du 1er juillet prochain, ils le remerciaient de ses services, ce qui l'engagea à refuser de chanter à l'église dès ce moment. M. Barrette, notre curé, dans l'intention de retenir les services de ce monsieur comme chantre, convoque une assemblée des marguilliers pour lui accorder un salaire fixe comme chantre à même les revenus de notre fabrique. En ma qualité de marguillier en charge, j'assistai à cette assemblée, et je m'opposai à ce qu'un salaire ne fut alloué à cette fin parce que premièrement les revenus de notre fabrique ne nous permettent pas de disposer d'aucune somme pour cette fin; deuxièmement parce que ce monsieur Renaud est tenu par son engagement comme instituteur de faire le service de l'église comme chantre jusqu'au 1er juillet prochain; troisièmement, enfin, parce que nous avons des chantres suffisamment capables dans notre paroisse et dont vous-mêmes Monseigneur, à votre dernière visite, avez paru satisfait et qui offrent de chanter gratuitement, attendu la modicité de nos revenus et les améliorations qui nous restent encore à faire à l'église et aux autres dépendances. Cependant, Monseigneur, malgré mon opposition, basée sur les raisons aussi légitimes, je regrette beaucoup de vous apprendre que M. Barrette, notre curé, et un ancien et un nouveau marguillier ont à l'assemblée ci-dessus mentionnée, engagé M. Renaud comme chantre avec un salaire annuel de 15 livres courant. Je pense bien, Monseigneur, que cet engagement, n'ayant pas en mon approbation les deniers de la dite paroisse ne pourraient être employés à payer cet engagement, mais j'ai préféré d'après l'avis des personnes recommandables, vous exposer les faits et vous prier de vouloir bien agir en sorte que cet engagement illégal n'ait pas lieu et que ni Monsieur le Curé, ni Monsieur Renaud ne puisse y compter afin d'éviter plus tard les différends que cet engagement irrégulier pourrait donner lieu. Ci-bas est un certificat des trois commissaires d'école qui vous prouvera l'obligation où est le dit instituteur de chanter pour l'église pendant la durée de son engagement.

En espérant, Monseigneur, que vous voudrez bien prendre en considération les faits ci-dessus, j'ai l'honneur d'être de votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur.

Michel Desautels dit Lapointe
marguillier en charge de Saint-Liguori⁶⁷

67—Archives de l'évêché de Joliette, cahier de Saint-Liguori

St-Jacques 28 avril 1854

Nous commissaires d'école, soussignés, certifions que M. Renaud est obligé par son engagement comme instituteur de faire le service de chantre à l'église de St-Liguori.

Théophile Breault
Narcisse Leblanc
Louis Jetté

Quelques mois plus tard, une lettre de M. Barrette à Mgr Bourget nous montrait que cette affaire avait grandi et divisé la paroisse.

Saint-Liguori 18 août 1854

Monseigneur,

Lorsque je vis votre Grandeur l'autre jour à Saint-Jacques, je vous dis que ma paroisse était assez paisible; aujourd'hui j'ai la douleur de vous apprendre que les méchants de ma paroisse ont recommencé le mal avec plus d'ardeur que jamais; voici ce qu'ils font; d'abord je vous dirai que ceux qui sont à la tête de cette affaire sont en partie des hommes sans religion, qui ne se confessent point et profèrent tout ce qu'ils ont de plus impie contre les Ministres de la religion, sous prétextes disent-ils de mettre la paix dans ma paroisse; ils ont choisi le plus grand babillard d'entre eux qui a parcouru hier et avant hier la paroisse avec une requête à la main pour chasser le curé de la paroisse et voici comment il agit chez ces gens: il dit clairement qu'il faut envoyer le curé, mais chez le plus grand nombre, il trompe les gens en leur faisant des mensonges et en se couvrant de la peau de l'agneau leur disant que c'est pour demander à votre Grandeur de rétablir la paix dans la paroisse, tandis que ses aides parcourent les maisons pour s'imposer aux bons et semer la discorde; je pense que vous recevrez cette requête ces jours-ci sur laquelle il y aura beaucoup de noms qu'il a pris en trompant ces pauvres gens. Les bons gémissant voient comment les méchants et impies agissent envers leur curé et entendent les mauvaises paroles qu'ils profèrent contre lui. Il est bon je pense de vous faire connaître le nom de ce grand babillard et menteur qui est à la tête de cette triste affaire, c'est un nommé Fabien Vigneux. On leur demande qu'avez-vous à reprocher à M. Le Curé? Ils ne savent que dire et répondent par des injures, que le curé est un fou et un têtù, qui ne veut se laisser conduire et qui n'a pas d'affaire dans l'église, que son affaire est de dire la sainte-messe et de confesser et qu'en tant que curé, qu'il se joigne à eux et non pas à eux de se joindre au curé, et ne faire qu'un de

cette manière-là. Les bons qui ont été trompés, viennent avec peine en gémissant dire que ce Vigneux les a trompés, qu'ils ne l'ont pas compris ainsi. Vous voyez que déjà ces bonnes gens reconnaissent que ce grand babillard et menteur les a joués de la manière la plus triste.

Je demande pardon à votre Grandeur de vous en dire si long mais j'ai besoin d'épancher mon coeur car j'ai de la peine et vous êtes mon Père.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect de votre Grandeur le très humble et très dévoué serviteur,

Joseph Barrette, ptre⁶⁸

Monseigneur Bourget recevait de Saint-Liguori un courrier presque journalier; voici qu'à son tour Placide Renaud s'adressait à lui, mêlant les choses et ne voulant surtout pas perdre sa position d'instituteur:

''Saint-Jacques le 21 août 1854

Monseigneur,

C'est avec l'humble confiance d'un enfant que j'ose m'adresser à vous dans les mauvaises affaires que me font un trop grand désir de soutenir une bonne cause. Saint-Liguori, la paroisse, n'ayant pas de chantres, on m'a prié de leur servir comme tel; un des expèces de chantres, mécontent de ce qu'on me payait la moitié du casuel, a prétendu que je fus à la fois comme les autres. J'ai offert à M. le Curé de tout leur donner et rien pour moi quoique son prédécesseur M. Perreault eût entendu que l'on devrait me payer le tout. M. Le curé, trouvant qu'il était juste qu'au moins j'eus la moitié, voulut bien continuer ainsi. Fâché de ceci, ce chantre mécontent est sorti du choeur sans en dire mot au curé. Sachant que cet homme, étant commissaire, chercherait à se venger contre moi en prenant les moyens de m'ôter de l'école, je dis à M. Le Curé que je croyais qu'il serait mieux pour moi de sortir; mais il me pria de continuer, ce que je fis pour rendre service à la paroisse. A ce moment, cet homme ci-devant, mécontent de mon école, a commencé à cabaler contre moi et aujourd'hui, je suis sur le point d'être victime de cette cabale et n'ayant aucune raison à donner contre moi, on a été jusqu'à dire qu'on avait entendu dire que M. Perreault, ancien curé de cette paroisse, aurait dit que votre Grandeur l'aurait blâmé de m'avoir engagé à venir m'établir ici. Dans cette paroisse comme ailleurs, l'on a rien à me reprocher et on reconnaît avec

68—Archives de l'évêché de Joliette. Cahier de St-Liguori

quel zèle j'ai travaillé dans un intérêt général et avec bonté dans l'intérêt particulier même de mon plus grand ennemi. Ma conscience sous ce rapport ne me reproche rien. J'ai des certificats des curés de ma conduite ailleurs. Mais si votre Grandeur me connaît pour un homme à craindre, je dirai qu'elle a été mal informée, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, et je me soumettrai humblement à mon malheureux sort, car dans tous les cas je ne puis m'assurer de rien. Soumis au bras qui me frappe, je prierai l'auteur de mon existence de prendre pitié de moi et de ma famille, mais si je puis espérer quelque chose, si comme humain, je puis m'attendre à quelque protection et si je n'en suis pas indigne, j'oserais vous prier de me donner un certificat pour ce dont vous m'avez connu, si l'on ne doit pas croire à ce triste on-dit pour moi: me serait-il permis aussi d'obtenir un mot protecteur pour donner au surintendant des écoles interpellé pour juger mon affaire dans ce moment même.

J'ai l'honneur d'être...
Placide Renaud, notaire⁶⁹

Ce dernier venait sans doute de connaître les résultats d'une assemblée spéciale des commissaires tenue le même jour et autorisant le Sieur Théophile Breault à "faire toutes les poursuites et dépenses nécessaires pour faire délaissier la maison d'école par le dit Renaud, obtenir jugements et les faire mettre à exécution".⁷⁰

Le lendemain, encore une importante lettre de Michel Desautels partait pour Montréal.

Monseigneur,

En ma qualité de marguillier en charge de la paroisse de Saint-Liguori et d'après l'avis de supérieurs et de personnes sages et éclairées, je crois qu'il est de mon devoir de vous donner quelques informations sur ce qui se passe dans notre paroisse et sur la conduite de Messire Barrette, notre curé, tant envers la paroisse qu'envers moi-même. Je vous prie bien de croire, Monseigneur, que je ne me suis décidé à prendre cette démarche qu'avec beaucoup de circonspection et dans la seule vue d'attirer votre attention sur nos difficultés et éviter par là de plus grandes dissensions que celles, qui, malheureusement, existent déjà, dans notre jeune paroisse autrefois si paisible et si unanime.

69—Archives de l'Evêché de Joliette, Cahier de Saint-Liguori.

70—Archives de la Commission Scolaire de l'Industrie, cahier 1, p. 13.

J'espère que le motif qui m'amène, sera, auprès de vous, Monseigneur, une excuse légitime à la liberté que je me permets en ce moment. J'avais d'abord eu l'intention d'aller solliciter un moment d'entretien avec vous, mais la crainte de ne pouvoir vous rencontrer à Montréal, jointe à l'appréhension de la maladie qui existe maintenant en ville, m'ont déterminé à vous faire écrire la présente, tout en réclamant votre indulgence.

Il faut vous dire d'abord, Monseigneur, que depuis que Messire Barrette, notre curé actuel, a pris l'administration des affaires de notre fabrique, l'harmonie et l'union qui avait distingué notre paroisse à sa naissance a cessé d'exister. Je ne veux pas attribuer ce malheur à M. le Curé seul, mais l'alliance étroite qu'il paraît avoir formée avec un certain M. Renaud, notaire et instituteur, qui lui-même est en hostilité ouverte avec presque toute la paroisse, et qui a la réputation peut-être un peu méritée, d'aimer la chicane, attire malheureusement sur lui une grande partie du blâme. Deux partis bien distincts se sont formés depuis, relativement à nos affaires de fabrique et d'école; l'un est composé de M. le Curé, de M. Renaud et de quelques autres habitants voisins de l'église et l'autre du reste des paroissiens; et la moindre affaire à transiger est la source de querelles et de disputes interminables entre les deux partis. Monsieur Renaud dont je viens de vous parler, veut à toute force, garder sa place d'instituteur, quoique le terme de son engagement soit expiré depuis le premier juillet dernier et cela contre la volonté de trois commissaires sur cinq et contre le voeu presque unanime de toute la paroisse formellement exprimée, et Monsieur le Curé paraissant soutenir ouvertement ce Monsieur dans ses injustes prétentions se fait autant d'ennemis qu'il y en a contre M. Renaud et le nombre en est grand. Cette affaire est sur le point d'être portée devant les tribunaux. Si je vous ai parlé de ce qui précède, c'était pour vous donner une faible idée de l'état des choses en général et j'en reviens de suite à ce qui me concerne plus particulièrement.

Depuis assez longtemps, dans les rapports fréquents que nous sommes obligés par notre position respective, d'avoir ensemble, je regrette d'avoir à vous dire que M. Le curé me traite avec beaucoup de rudesse sinon avec mépris. Je ne crois pas cependant lui avoir donné lieu d'agir ainsi avec moi et je pense pas avoir jamais manqué en rien au respect qui lui est dû, et M. Barrette lui-même me rendrait cette justice. Je n'ai pas grand droit dans nos affaires de fabrique où M. le Curé s'arroge des droits qu'il n'a pas lui-même. Par exemple, sans m'en dire un mot, il vient de congédier sans raison quelconque le bedeau actuel engagé jusqu'à la Toussaint prochaine et employer un autre à sa place; ce qui va obliger la fabrique à payer

deux bedeaux d'ici la Toussaint; car le bedeau remercié, attendu qu'on l'a congédié ainsi sans raison, réclame avec droit, je pense, son salaire, jusqu'à l'expiration de son engagement. M. le Curé lui-même admet n'avoir aucune plainte à faire contre le bedeau.

Je vais encore, Monseigneur, me permettre de vous citer quelques faits pour vous donner une idée de la conduite de M. le Curé. Il y a quelque temps, il était question de construire un jubé, deux assemblées de fabrique furent à cet effet convoquées et présidées par M. le Curé; à l'une, il fut décidé unanimement que l'on construirait ce jubé et à l'autre qu'on le donnerait à l'entreprise. De l'avis de M. le Curé, on consulta plusieurs entrepreneurs et on donna l'ouvrage à l'un d'eux. Je passai marché avec ce dernier et j'en donnai une copie à M. le Curé qui approuva le tout. Mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque le lendemain, (après avis pris de M. Renaud sans doute), M. le Curé me fit demander chez lui, et me rendant la copie du marché, il me dit qu'il ne valait rien parce que les résolutions des marguilliers dans le registre des délibérations ne m'autorisaient pas à passer le marché. Ceci me donna beaucoup d'inquiétudes et de troubles. Je me rendis le lendemain chez M. le Curé avec une personne instruite et lui demandai humblement de me communiquer le registre des délibérations, afin d'aviser à ce que j'aurais à faire; il s'y refusa positivement et ce ne fut qu'après menaces de protêt, qu'il se décida à entrer ce qu'il fallait pour approuver le marché. Je n'ai jamais pu me rendre raison d'une telle conduite, si ce n'est que parce que j'avais passé ce marché chez un notaire de la paroisse où demeure l'entrepreneur, et non chez M. Renaud. Relativement à ce jubé, je demandai à M. le Curé si ce n'était pas à propos d'obtenir à cet effet votre permission ainsi que l'on m'en avait informé. M. le Curé me répondit nettement que cela ne me regardait pas.

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Monseigneur, que malgré mon avis et contre l'intérêt de la fabrique, M. le Curé a engagé un chantre à qui il a promis un salaire annuel de 15 lous, somme qui nous paraît excessive, si on la compare à nos minces revenus, tandis que nous avons des chantres qui s'offrent de chanter pour le casuel seulement, comme cela s'est toujours pratiqué à Saint-Jacques, notre ancienne paroisse, où, quoique les revenus soient beaucoup plus considérables, les chantres n'ont jamais eu d'autre salaire que le casuel; cet acte de la part de M. le Curé fait murmurer les paroissiens qui pensent que cette somme a été allouée, moins pour l'honneur du service divin que pour protéger et favoriser M. Renaud.

Il y a quelque temps, j'avais engagé un homme pour clôturer le terrain de la fabrique; cet homme voulant passer avec

une charge de perches. M. le Curé le lui défendit formellement; ce qui donna occasion à un protestant, voisin du terrain de la fabrique, de dire: "Eh bien! moi je ne suis qu'un protestant, mais puisque votre curé ne veut pas vous laisser passer sur son terrain pour le clôturer, passez sur le mien." Ce fait répandu dans la paroisse, a contribué à diminuer l'estime que pouvait avoir les gens pour M. le Curé.

M. le Curé vient de chasser du choeur, honteusement, un homme qui aux yeux de la paroisse, n'a commis d'autre crime que celui de se laisser engager comme instituteur en remplacement de M. Renaud, (M. Léon Mercure).

M. le Curé se permet de donner en chaire des épithètes grossières et triviales à des paroissiens: je me rappelle qu'un jour, il en traitait quelques-uns de "visages de godendard", en pleine chaire.

Enfin, Monseigneur, je ne finirais pas si je vous rapportais tout ce qu'a eu d'inconvenable la conduite de M. le Curé. Je ne veux pas abuser de votre patience et ma hâte de terminer ma lettre qui est déjà trop longue, en espérant...

J'ai l'honneur d'être de votre Grandeur, le très respectueux serviteur,

Michel Lapointe
Marguillier en charge⁷¹

Pour résumer...

De très nombreuses lettres de paroissiens suivaient à intervalles plus ou moins réguliers; elles étaient toutes dans le sens de celles que je vous ai fait lire et dépassaient depuis longtemps le cadre scolaire du début. En disant comme Michel Desautels Lapointe, "je ne finirais pas si je vous rapportais tout...", et vous résume cette histoire rapidement, avant de revenir ensuite à l'histoire scolaire.

A l'été de 1855, Placide Renaud essayait en vain de se faire payer de ses services comme chantre, menaçant même M. Barrette de le poursuivre en loi; il devenait, pour ainsi dire, un adversaire de plus; à partir de ce temps, M. Renaud écrivait régulièrement à l'Evêché de Montréal pour se plaindre de M. Barrette, son curé, "qui le discréditait; lui causait des dommages; cabalait contre lui quand il se présentait comme maire (1856); qu'il était cause de ridicule face aux protestants méthodistes et orangistes de la paroisse...". M. Barrette faisait de même pour se plaindre de M. Renaud et le démentir...

71—Archives de l'Evêché de Joliette, cahier de Saint-Liguori.

Ce n'était pas le climat idéal pour entreprendre la construction du presbytère en 1858, ni celle du couvent plus tard bien que les paroissiens se soient comme habitués à cet état de chose. M. Sévère Dugas, que je prends pour un homme mesuré, s'exprimait ainsi: "M. le Curé Barrette se sent attaqué par tous et croit que tous lui parlent dans le dos ou en mal de lui:... puis il faut saluer son père à genoux, être du même avis, se faire rire dans la face par tout le monde de sa famille qui conduisent la cure, son père prédisant à l'avance ce qui va se dire au sermon de la messe du dimanche; M. le Curé est souvent absent, même le dimanche, tantôt pour aller surveiller les terres qu'il a ensemencées, tantôt parce qu'il parcourt les campagnes pour emprunter de l'argent; la paroisse est sans cesse tiraillée entre lui et M. Renaud..."⁷²

L'affaire durait toute la vie de M. Barrette qui réussissait même à se mettre à dos les religieuses du couvent: il faisait parvenir vers 1875 une longue lettre à Mgr Bourget, décrivant en 13 points bien précis, l'arrogance des religieuses et disant qu'elles ne le traitaient pas avec le respect dû... et qu'il vaudrait mieux fermer le couvent.⁷³ Cet aspect de la vie de M. Barrette est un peu plus sombre et je vous en ai parlé suffisamment pour le comprendre.

Les arrondissements

No 1

Il n'y avait qu'une seule école (un seul arrondissement) jusqu'en septembre 1854; nous connaissons l'emplacement de cette école: elle servait aux garçons seulement, à partir de 1869, année de la fondation du couvent, jusqu'en septembre 1945, où les garçons de 1ère, 2ème, 3ème années prenaient place au couvent; deux ans plus tard, l'instruction des garçons était confiée en entier aux religieuses qui inauguraient en même temps une institution nouvelle, toute moderne, spacieuse, éclairée, salubre... l'ancien magasin général de M. Philias Beaudry. Soeur Marie de St-Antoine Daniel, maîtresse des premiers degrés au couvent, déménageait donc pour venir compléter le cours dont Soeur Marie de Saint-Yves était la première maîtresse, enseignant aux garçons depuis la 4ème à la 8ème année inclusivement.

Je vous nomme ici les premiers à y avoir enseigné: Léon Mercure, Philoména Desrosiers, Delphine Gamache, William Houle, Edwidge Perreault, Jean-Elie Breault, Edwidge Nadeau, Philomène Fontaine, Urgel Marion, Norbert Laporte.

72—Archives de l'Evêché de Joliette, cahier de St-Liguori

73—Idem

Délia Venne, Elisabeth Lajeunesse, Louis-Euclide Vigneau, Anna Granette, Eulalie Bazinet, Adrienne Beaudoin, Emma Landreville, Albertine Préville, Rachel Lachapelle, Rose-Ida Perreault, Arthur Beauséjour, Eugénie Desrosiers, Elisabeth Perreault, Maria Laporte, Florence Ratelle, Alexina Rivest, Philomène Gaudet, Marie Deschênes, Adrienne Beauséjour, Orize Perreault, Rollande Lapointe, Cécile Gagnon, Aline Robert, Jeanne Perreault.

No 2:

Durant l'été, avec l'annexion d'une partie du Township de Rawdon, il était résolu de former un nouvel arrondissement, le no 2, comprenant les habitants du Township de Rawdon et ceux du rang de Montcalm en descendant jusqu'à un nommé Joseph Jeansonne inclusivement; M. Eugène Marion était engagé comme instituteur, ayant pour toute condition d'engagement que l'obligation de donner trois vacances: une de quatre semaines au temps des récoltes, une de huit jours au temps des Fêtes et une de trois semaines au temps des semences, ayant droit à cinq jours d'absences et perdant cinq chelins courants pour chaque jour d'absence dépassant les dits cinq jours. L'école se tenait dans une salle du magasin de Jean-Baptiste Leblanc, une grande maison de pierres, sise sur le coin où est la croix de bois actuellement; les cours se dispensaient moitié en français, moitié en anglais.⁷⁴

Cet arrondissement no 2 en faisait voir de toutes les couleurs aux commissaires; ceux-ci, en 1858, achetaient un terrain sur le lot no 23 du 1er rang du Township pour bâtir une école; ce terrain leur était vendu par M. David Dupuis et M. Joseph Caisse bâtissait l'école en question; cette école se reconnaissait comme étant l'école française par rapport à une autre qui s'était bâtie en même temps à un endroit dit "Les Fourches" et qui se reconnaissait comme étant l'école anglaise au coin du chemin Labrèche et du chemin Nadeau. Or le Surintendant de l'Instruction Publique refusait d'accepter les transactions passées sur le lot no 23 et bloquait l'octroi; les commissaires se trouvaient devant la quasi-obligation de payer de leur propre argent le terrain et la construction; ils décidaient de débâter l'école française et de la rebâter sur le lot no 24, sur un terrain offert gratuitement par M. Joseph Perreault, situé entre le pont de Firmin Dugas et le cimetière protestant au sud. Ce qui était fait par Alexandre Labrecque et Thomas Parent. Avant que ces actions ne se fassent, il en a fallu des assemblées, décidant tantôt que l'école anglaise soit l'arrondissement no 2b, tantôt

74—Archives de la Commission Scolaire de l'Industrie, cahier 1

que l'école française soit l'arrondissement no 5, tantôt de passer outre aux idées du Surintendant de l'Instruction publique, etc...; toutes ces décisions se voyaient en bonne et due forme, mais ne se faisaient pas par peur de s'impliquer, ou à cause des pressions des citoyens, ou à cause d'influences politiques; Firmin Dugas n'était sûrement pas étranger à l'entêtement du Surintendant de l'Instruction publique...

Le premier instituteur à être engagé à l'école française de Montcalm était M. Emmanuel Payette dit St-Amour et le premier engagé à l'école anglaise des "Fourches" était M. Ludger Coitoux dit St-Jean. Pour compliquer les choses, l'année suivante les commissaires engageaient comme institutrice une protestante, Mary-Jane Burbridge; ils devaient la remercier à cause des trop nombreuses pressions des paroissiens catholiques et des complications que cela présentait à l'Instruction Publique. Je nomme ici les noms des premiers (ères) instituteurs (trices) de cet arrondissement: Marie-Léopoldine Lavigne, Délima Perreault, Mary-Jane Burbridge, John Creau, Elisabeth-Adélaïde Horan, Odile Dupuis, Elisabeth Mc-Garry, Margaret Lawer, Rébecca Seale, Marie-Anne Ennouille dis Lanois, Alphonsine Ricard, Edwidge Archambault-Ducharme, Emma Guernet dit Beauséjour, Elisabeth Corcoran, Malvina Corcoran, Sophie Bazinet, Eugénie Bazinet, Julienne Mc Carty, Paméla Généreux, Eruméla Robillard, Albertine Cantin, Marie-Louise Ratelle, Nellie Marchand, Diane Parthenais, Rose-Délima Beauséjour, Alphonsine Beauséjour.

L'école anglaise cessait ses activités en 1870, faute d'élèves parce que la plupart des Anglais et des Irlandais du Township envoyaient leurs enfants aux écoles anglaises de Rawdon. Firmin Dugas louait une salle de sa maison pour instruire en anglais les quelques élèves restant; il n'y avait plus qu'un instituteur ou une institutrice engagée avec une aide.

L'école sise sur le terrain de Joseph Perreault se vendait en 1885 et la Commission Scolaire rebâtissait sur un terrain de Firmin Dugas, de l'autre côté de la rivière Rouge, voisin de M. Gérard Beauséjour aujourd'hui. Plus tard, vers 1915, l'école était rebâtie sur le terrain de M. Edmond Truesdelle dans le village de Montcalm, (M. Réal Nadeau aujourd'hui).

No 3:

Un an après la formation de ces deux premiers arrondissements, en septembre 1855, se délimitait l'arrondissement no 3, le rang double et le rang de la rivière Rouge. L'école se tenait dans une salle de la maison de Venance Rivais et la première maîtresse engagée était Mlle Julie

Richard. Je vous en nomme quelques autres, parmi les premiers (ères), qui y ont fait l'école: Hedwidge Malo, Philomène Cristin dit St-Amour, Esther Jetté, Julienne Marion, Marie Langlois, Sophie Laporte, Parmélie Perreault, Matilda Desrosiers, Hildegarde Beauséjour, Eugénie Malo, Albina Beauséjour, Rose-Ida Beauséjour.

Ce no 3 allait de Joseph Desrosiers à Stanislas Laporte, dans le rang double et de Bénoni Botien dit St-André à Baptiste Jetté... dans le rang de la Rivière Rouge. Les commissaires faisaient bâtir une école en juin 1859, laquelle était remplacée en 1911 par une autre bâtie juste à côté sur le terrain de Napoléon Auger.⁷⁵ Un groupe du bas du rang de la Rivière Rouge (1er rang de Kildare) s'annexait à la paroisse de Crabtree en 1928 et la Commission Scolaire de St-Liguori devait payer 400 \$ en dédommagement pour la construction d'une école non loin de là.

No 4:

En septembre 1858, c'était le tour du rang d'En-bas ou du bas du rang de l'église et cet arrondissement se désignait sous le no 4; il allait d'Abraham Gagnon à Placide-Octave Morin inclusivement, la terre de ce dernier étant la dernière du bas de la concession.⁷⁶ Mlle Adéline Christin était la première maîtresse à y être engagée. Je vous énumère quelques-unes (unes) des premiers (ères) instituteurs (trices): Marie-Jeanne Goulet, Euphémie Richard, Elzérile Langlois dit Lachapelle, Céline Gaudet-Lachapelle, Marvina Landreville, Aline Parent, Céline Gaudet.

L'école se tenait d'abord dans une salle de la maison de Narcisse Gaudet; puis vers 1865, la Commission Scolaire bâtissait sur un terrain vendu par Pierre Guibord dans la ligne de Narcisse Gaudet; elle était rebâtie un peu à côté, en 1906, sur un terrain donné par Trefflé Gaudet et Thomas Lachapelle.

No 5-6

En 1869, le couvent devenait le no 5 et plusieurs années après, en 1906, deux autres arrondissements se formaient; le no 6 comprenait les habitants du 2ième rang de Rawdon et ceux du premier rang éloignés du village de Montcalm. L'école était bâtie à l'équerre du chemin entre James Laliberté et Wilfrid Laliberté, 5e rang. La première maîtresse était Mlle Léda Maheu. Voici les noms de quelques-unes parmi les premières: Yvonne Ratelle, Emélie Marchand, Blandine Laliberté, Marie-Louise Beauséjour, Jeanne Forget, Bernadette Beauséjour.

75—Archives de la Commission Scolaire de l'Industrie, cahier 1

76—Archives de la Commission Scolaire de l'Industrie, p. 83.

No 7:

Le dernier, le no 7, comprenait les gens du rang des Lèveillée (rang côté Nord). L'école était bâtie chez M. Elzéar Parent et la première maîtresse à y être engagée à 100 \$ par année, s'appelait Mlle Bernadette Rivest; voici les noms de quelques autres dans les premières: Bernadette Blouin, une Mlle Paré et une Mlle Nadeau, Annette Faust, Laurenza Faust.

Des contrats bien fragiles:

A chaque année, tous les instituteurs (trices) recevaient leur notice; quelquefois ils (elles) étaient réengagés immédiatement par le commissaire de leur arrondissement il ne fallait pas une raison bien grave par contre pour un non réengagement: on autorisait dans les rapports d'assemblées, Pierre Guibord, le président d'alors (1858), à prendre tous les moyens judiciaires pour faire déguerpir de la maison d'école de l'arrondissement... dame... vu qu'il y a des plaintes par la majorité des habitants... On se plaint principalement de la mauvaise odeur qu'elle exhale par son haleine; ce qui pourrait occasionner la maladie à un grand nombre d'élèves. On incluait toujours dans le contrat d'engagement "avec obligation de se chauffer" malgré les maigres salaires, (jusqu'à 200 \$ vers 1930, et la corde de bois-franc se vendait 2 \$)

Nous connaissons tous la centralisation des écoles qui était décidée en 1961, les élèves de 8e et 9e se rendaient à Joliette et les autres plus jeunes suivaient leurs cours aux deux écoles du village. La construction de l'école neuve actuelle est la dernière étape marquante de notre histoire scolaire, et était réalisée par L'Archevêque et Rivest, sous la présidence de M. Joseph Gagnon.

Présidents de la commission scolaire

| | | | |
|-----------------------|-------|-----------------------|------|
| Théophile Breault | 1853 | Simon Richard | 1883 |
| Pierre Guibord | 1855 | Guillaume Houle | 1880 |
| Stanilas Laporte | 1858 | Louis Langlois (fils) | 1886 |
| J.-Baptiste Leblanc | 1859 | Joseph Vincent | 1889 |
| Firmin Dugas | 1860 | Joseph Laporte | 1890 |
| François Rivest | 1861 | Alfred Laporte | 1892 |
| François-X. Vigneault | temp. | Joseph Laporte | 1898 |
| Gilbert Brisson | temp. | Euclide Beauséjour | 1901 |
| Pierre Guibord | 1862 | Ludger Brisson | 1903 |
| Firmin Dugas | 1865 | Louis Dugas | 1909 |
| Sévère Dugas | 1868 | Ladislav Lachapelle | 1911 |
| Simon Richard | 1877 | Napoléon Forget | 1912 |

| | | | |
|------------------------|------|----------------------|------|
| Arthur Lévesque | 1914 | Joseph A. Desrosiers | 1939 |
| Avila Forget | 1915 | Alfred Mailhot | 1940 |
| Edouard Lefebvre | 1918 | Andréas Lépine | 1944 |
| James Laliberté | 1920 | Joseph Gaudet | 1948 |
| Stanislas Chayer | 1922 | Raoul Larivière | 1949 |
| Urgel Deschesnes | 1923 | Laurent Gagnon | 1955 |
| Hosanna Rivest | 1924 | Paul Léveillée | 1957 |
| Odilon Lachapelle | 1925 | L.-Philippe Picard | 1959 |
| Joseph E. Bruyère curé | 1927 | Léon Beauséjour | 1962 |
| Delphis Gaudet | 1932 | Joseph Gagnon | 1965 |
| Ludger Lépine | 1934 | | |
| Maurice Parent | 1935 | Henri-Ls Deschenes | 1966 |
| Victor Beauséjour | 1936 | Joseph Parent | 1966 |
| Albert Rivest (Nap.) | 1938 | Réal Desmarais | 1967 |
| Maurice Parent | 1938 | Joseph Landry | 1968 |

L'HISTOIRE INDUSTRIELLE

En remontant la rivière Ouareau

Des limites Est de la paroisse jusqu'aux limites Ouest, le fond de la rivière Ouareau est encore tout pointé de ces caissons remplis de roches sur lesquels s'accrochaient les baumes de bois retenant les billots; ces caissons sont à certains endroits les derniers vestiges de la présence d'un moulin à scie. Le temps efface rapidement les souvenirs; il y en a plusieurs qui se rattachent à la rivière, plusieurs qui, sans trace apparente, marquaient la vie quotidienne des nôtres. Je veux en ranimer autant que possible en remontant la rivière Ouareau.

Les moulins

J'ai situé déjà la plupart de ces moulins mus par eau dans l'approche de la fondation de la paroisse; je tiens à vous en donner plus de détails sur leur évolution et sur les artisans de ces petites industries.

Le moulin à farine de Joseph Beauregard

Tout juste en rentrant sur le territoire de la paroisse, en bas par le rang Côté-Nord, dans le tournant de la rivière, à la tête des rapides, se trouvait le moulin à farine de Joseph Beauregard, fils du premier meunier au moulin du village; ce moulin, en pierres bâti vers 1854, ne faisait que répondre aux besoins des plus proches habitants. Il demeurait en opération jusque vers 1952, donc durant plusieurs générations; il était dans le long procès (3 ans) entre St-Paul et St-Liguori au début des années 1880, procès qui le reconnaissait finalement sur le territoire de la paroisse. Plusieurs habitants se souviennent de ce moulin pour y avoir porté leur mouture de sarrazin. J'ai retracé une liste la plus complète possible de ses principaux

meuniers et propriétaires; M. Damien Dufresne⁷⁷ aurait succédé à Ludger Beauregard⁷⁸, fils de Joseph, de 1890 jusque vers 1895, puis M. Narcisse Forest⁷⁹ pour quelques années; vers 1900, M. Edouard Lefebvre⁸⁰ et Napoléon Rivet, avant de s'en aller au village, en étaient co-propriétaires; par la suite successivement, Albert Gaudet, Ours Perreault, Alexandre Lepage et ses fils, Alcide Desjardins y agissaient comme meuniers et/ou propriétaires.

Le moulin à scie d'Antoine Gaudette et d'Edouard Fisk

Juste de l'autre côté de la rivière, en face du moulin à farine d'En-bas, était installé vers 1875 le moulin à scie d'Antoine Gaudette⁸¹; vers 1878, Edouard Fisk achetait le moulin déjà prospère d'Antoine Gaudette; il ajoutait à ces installations, les machineries de Luc Arpin du village.

Ce moulin, juste en dehors des limites paroissiales, fournissait du travail à plusieurs gens d'en-bas durant de nombreuses années; M. Joseph Gagnon, père de M. Henri Gagnon, qui y a travaillé aussi, M. Chaput, étaient les plus importants scieurs; il y avait là comme un petit village. La brasserie de Pierre Morin avait été transformée en une bâtisse de trois logements. Il y avait de belles quantités de bois dans les baumes.⁸² M. Henri Gagnon disait avoir travaillé surtout à la "Catherine"; c'était une deuxième scie plus bas sur le canal, pour accélérer le travail. Le bois était passé pour un premier équarissage dans la "grande scie" puis reçu à "la "Catherine" pour y être scié en planches. Le moulin cessait ses activités vers 1930, le pouvoir d'eau était acheté par Crabtree; M. Joseph

77—Lovell's, Business and Professional Directory of the Province of Quebec, For 1890-91, Montréal, Lovell & Son, St-Nicholas Street, 1890, p. 548.

78—Ludger Beauregard est recensé comme meunier en 1871: Recensement de 1871, Annexe Fauteux, bibliothèque Nationale du Québec, 4499 de l'Esplanade, Montréal-Socam.

79—Bradstreet's book of commercial Report, Dominion of Canada, New-York, The Bradstreet Company, 346 - 348 Broadway, January 1897.

80—Lovell's op. cit., for 1902-03 p. 490.

81—Directoire de Joliette, St-Jacques, St-Lin... 1877, p. 173.

82—Joliette Illustré 1843-1893, Albert Gervais libraire-imprimeur, p. 60. "Ce moulin manufacture tous les bois, bois communs, bois de qualité, pin, épinette, cèdre grand bois, bardeau, bois de construction charpente, bois de menuiserie tout se trouve dans l'important établissement de M. Ed. Fisk". "Le commerce de M. Fisk est considérable; il comprend non seulement la province de Québec, il livre à Montréal, Lachine, Ste-Rose, mais il s'étend encore dans tout le Bas-Canada, à Boston, à New-York même." "L'établissement de M. Fisk est encore un de ceux qui donnent l'existence à de nombreuses familles, il fait travailler environ 70 ouvriers, un peu plus un peu moins, mais l'hiver n'est nullement une cause de chômage pour les ouvriers de M. Fisk". "Il arrive environ par an, 600 000 billots au moulin de Saint-Jacques; presque tout ce bois provient de Chertsey et de St-Donat."

Lachapelle qui était le gérant de M. Fisk, continuait pour quelques années à scier le bois que les gens des environs lui apportaient, mais il ne recevait plus de bois en longueur par eau.

Le moulin à farine des Sulpiciens

J'ai parlé déjà à plusieurs reprises des débuts du moulin banal, aussi avant de compléter cette histoire, je ne fais que remémorer les noms de ses principaux artisans.

M. Joseph Beauregard en était le premier meunier, puis son fils Joseph avec M. Narcisse Goulet et Jean-Baptiste Demers en devenaient les propriétaires. M. Demers quittait la paroisse en 1851 et Joseph Beauregard, père laissait pour bâtir le moulin des Dalles; M. Goulet vendait peu de temps après à M. Georges Gilmour et à son beau-frère M. Henry Anderson; ces derniers employaient comme meuniers M. Goulet, son fils Joseph, Joseph Frappier, Jean-Baptiste Charland, Léon Garner.

M. Simon Richard achetait le moulin (à moudre l'avoine, le blé, le sarrazin, et à carder la laine), le 7 mai 1883. Il en restait le propriétaire jusqu'à sa mort en 1911; M. Alcide Richard l'obtenait par succession jusqu'en 1927, où il le vendait à Ernest Grubb qui cédait aussitôt à la Dominion Power & Milling Corp. En 1929, un jugement annulait les deux ventes précédentes et remettait les moulins à Alcide Richard. Le moulin à carder avait déjà cessé ses activités et le moulin à farine n'en avait plus que pour quelques années au ralenti.

Ce moulin qui n'était qu'entretenu depuis les rénovations de 1833, recevait un bon coup de réparations et de renouveau par Simon Richard; entre autres améliorations importantes, ce dernier installait 3 roues d'eau et une turbine neuve; il pouvait moudre jusqu'à 26 minots à l'heure. Il faisait poser à la porte principale deux magnifiques fanaux à réverbère éclairant les gens à leur arrivée et à leur sortie.

Le moulin banal était toujours de loin le plus achalandé des moulins à moudre, les censitaires devant faire moudre obligatoirement leur grain à cet endroit. (cf Annexe II, model de bail à cens) A l'automne et au printemps, il marchait jour et nuit et dans les meilleures années, avec ceux du moulin à carder inclus, les revenus atteignaient la somme de 3 800 \$, y compris dans cette somme au moins 1 500 \$ en crédits de toute sorte. Il en fallait travailler tout un coup quand on sait qu'un homme à 0,25 \$ de l'heure était bien payé. Les années de mauvaise récolte, le chiffre d'affaire n'atteignait pas 2 000 \$ et la somme des crédits dépassait celle de l'ouvrage payé.

Souvent les crues du printemps endommageaient la chaussée, le canal, et le pont, comme en 1885 où les dommages s'élevaient à 1 500 \$, engloutissant les revenus de l'année. Quelques années aussi auparavant (1861), les crues avaient emporté la chaussée et le pont; les hommes devaient s'entraider, remontant leur moral et les installations.

«Si on en juge d'après l'ouvrage qu'il y a aux moulins à farine de Simon Richard et de son gendre M. Napoléon Rivest, la récolte cette année a été très bonne, car les meuniers sont continuellement occupés. Dans le cours de l'été, M. Richard a fait faire pour 1 000 \$ d'ouvrage à son moulin à farine: meules neuves, coffres, canaux, chaussée, etc... tout est de première classe. Les travaux exécutés par M. Mathias Parent et ses garçons leur font honneur.»⁸³

M. Louis Richard nous dit que la période la plus prospère du moulin était durant les années de la guerre 1914-1918. Son père, M. Alcide, qui était alors meunier, suffisait à peine à répondre à la demande de mouture de galette de sarrazin. L'argent était cependant rare et il fallait se contenter de peu. A la mort de son père en 1919, M. Paul Richard, prenait la relève jusqu'en 1923 pour le laisser à son frère M. Louis.

Ses principaux aides comme meuniers étaient Achille Rainville, Alfred Chamberland, fils de Charles Chamberland meunier avec Narcisse Goulet et J.-B. Demers, et son fils Alcide; Sinaï Bourgeois, et Elzéar Thibodeau, qui avait travaillé aussi à Joliette chez dame veuve Georges Gilmour, jusqu'en 1891⁸⁴, étaient cardeurs; Simon Bourgeois était cultivateur et homme à tout faire. M. Thibodeau était un cardeur de premier ordre; il recevait de la laine même du Manitoba. Le moulin à carder connaissait alors ses meilleures années.

Le moulin à carder

Il avait été construit par Henry Anderson, père; il était aussi grand que le moulin; dans le recensement de 1851, Samuel Anderson et Georges Gilmour étaient cardeurs, ayant 3 employés à leur service (dont Hyacinthe Lajeunesse); La carderie avait un revenu annuel d'environ 100 livres sterling.⁸⁵ Il brûlait, comme nous l'avons déjà vu, en 1871. Georges Gilmour, gendre de M. Anderson faisait installer le mécanisme du moulin à carder sur le premier plancher du moulin, en se

83—L'Etoile du Nord, 27 novembre 1902

84—L'Etoile du Nord, 8 mai 1891.

85—Recensement de 1851, Bibliothèque Municipale de Montréal, Salle Gagnon, Socami.

servant du même pouvoir d'eau que le moulin à farine. Il était aidé par le cardeur Gédéon St-André. A partir de ces dates, il est difficile de parler du moulin banal sans parler du moulin à carder la laine. Si le moulin à farine était un endroit de rassemblement pour les hommes des environs, le moulin à carder était celui où se rassemblaient les femmes. Elles venaient en voiture, par deux, vêtues de grands tabliers blancs aussi longs que leurs jupes. La laine était apportée dans d'énormes baluchons débordant de leur voiture. L'entrée Est était celle du moulin à carder. Les rencontres étaient joyeuses.

Les activités du moulin à carder cessaient, faute de cardeurs.

Le moulin à scie d'Alexis Bourgeois et d'Antoine Leblanc

Ce moulin opérait, comme nous l'avons vu, en face du moulin banal, entre 1836 et 1861; ils avaient creusé le galet sur le côté gauche de la rivière pour recevoir plus d'eau quand le niveau de la rivière baissait, ce creux paraît encore aujourd'hui.

Le moulin à scie de Jean-Baptiste Demers

Pendant qu'il était propriétaire du moulin banal, Jean-Baptiste Demers s'était installé un moulin à scie: on en connaît déjà les principaux emplacements aux alentours du moulin, il prenait l'emplacement du moulin d'Alexis Bourgeois en 1861 après avoir refait les bâtisses. Plusieurs ont eu connaissance des ruines de ce moulin.

Il devenait pour ainsi dire le moulin d'Edouard Fisk puisque ce dernier le déménageait aux Dalles vers 1878.

Les moulins à scie et à farine de Rodrigue McKenzie

C'est, je crois les plus anciennes installations de la paroisse: le chanoine Dugas n'en fait pas mention dans son Histoire de Saint-Liguori; est-ce que son souvenir était déjà effacé à ce moment ou est-ce un oubli volontaire, ces installations étant protestantes? J'opterais plutôt pour la première hypothèse car il est bien possible que vers 1900, le temps ait effacé complètement le souvenir de ces moulins antérieurs à 1830.

Quand on suit ce qui est aujourd'hui le rang de Montcalm sur la carte de Joseph Bouchette en 1831, (tableau II, p. 17) on

s'aperçoit que ce chemin longe la rivière jusqu'au camp Notre-Dame actuel et ainsi plus loin; il y a à la hauteur du petit rang une fourche qui se rend à travers les champs jusqu'au village de Montcalm. Les moulins de Rodrigue Mckenzie ou moulins "Manchester" étaient juste dépassés cette fourche, à la tête du rapide sur le côté nord de la rivière. On peut encore distinguer ce que je crois être l'emplacement du canal. Narcisse Goulet possédait le moulin à farine en 1861 et Joseph Beauregard, fils, s'occupait quelque temps du moulin à farine comme meunier tandis que J.-H. Dorwin, un marchand de Montréal était propriétaire du moulin à scie.

Je voudrais aussi souligner en passant dans ce coin de pays que l'honorable Peter McGill y possédait une terre de 300 arpents, tel qu'il était rapporté dans le cadastre abrégé de la seigneurie de Saint-Sulpice de 1861, par Norbert Dumas. Sur un contrat de famille que M. Denis Jetté me montrait gracieusement, il était bien indiqué que M. Louis Marion de qui M. Bazile Jetté achetait, avait acquis ses terres des exécuteurs testamentaires de l'honorable Peter McGill (1865).

Peter Mc Cutcheon de son vrai nom, 2^e maire de la ville de Montréal,⁸⁶ écossais, tout comme Rodrigue Mc Kenzie, avec J. H. Dorwin fabricant de baromètres, étaient des hommes d'affaires, amis par leurs pères et/ou leur épouse, qui avaient placé un peu de leur fortune de notre côté.

Les moulins des Breault (moulins McLauren plus tard)

Ces moulins sont les ancêtres du moulin McLauren et du Camp Notre-Dame actuel. Théophile Bro, en 1851, y était meunier;⁸⁷ il y possédait un moulin à farine⁸⁸ d'avoine mu par eau, avec deux paires de moulanges virant et travaillant, deux chaufferies et les guides, capitalisant environ 650 livres sterling et ayant un revenu annuel moyen de 70 livres sterling.

Joseph Bro, son frère, dans les mêmes années, y était scieur, possédant un moulin à scie⁸⁹ d'une mise de capital de 400 livres sterling et lui rapportant annuellement 100 livres sterling.

86—Henry J. Morgan. *Sketches of Celebrated Canadians*. Hunter & Rose Co., Québec, 1862, pp. 358-359.

87—Recensement de 1851. Bibliothèque Municipale de Montréal, Salle Gagnon, SOCAMI.

88—*Le Messager de Joliette*, 20 mars 1855. Bibliothèque du Collège de Joliette — SOCAMI —

89—Recensement de 1851. Bibliothèque Municipale de Montréal, Salle Gagnon, SOCAMI.



"Alphonse Pottle et Myrca Pottle (Mme Lionel Bourgeois) prenaient place dans une petite "marquette" fabriquée par M. Siméon Lavoine, le voiturier; on pouvait voir à l'arrière plan, une partie des bâtisses de la compagnie "Mc Lauren"; sur le site du Camp Notre-Dame aujourd'hui".

GRACIEUSITÉ DE MME LIONEL BOURGEOIS

Au recensement de 1861, les deux moulins étaient encore en pleine action; Théophile Breault alors âgé de 47 ans se faisait aider par ses fils Elie, Israël et Jules; Joseph Breault se faisait aider par ses garçons Joseph et Urgel.

Ces moulins étaient délaissés dans les années 1865 et mis en vente en 1866 après la mort de M. Joseph Breault.⁹⁰ Ils étaient achetés par M. Nazaire Gagnon⁹¹ puis par Firmin Dugas et Louis Dugas par succession en 1889 à la mort de son père.

Louis Dugas vendait aussitôt à la compagnie L'Assomption & Lac Ouareau Lumber⁹² en 1890; cette transaction n'était enregistrée qu'en 1892 au bureau d'enregistrement de Sainte-Julienne et la Compagnie s'appelait Charlemagne & Lac Ouareau Lumber. L'Etoile du Nord du 18 septembre 1890 nous informait que M. Alexandre McLauren et sa dame étaient en promenade chez leur gérant M. Dougall McDonald, (père), la semaine dernière. Ce premier était le représentant aux propriétés que la Compagnie possédait dans le comté de Montcalm; la Compagnie venait de faire d'importantes réparations au moulin à farine et le meunier M. Louis Trudeau signifiait que tout était de premier ordre. En 1895, la compagnie "McLauren" refaisait le moulin à scie en y installant tous les mécanismes les plus nouveaux et les plus perfectionnés.⁹³

Les propriétaires des lieux se succédaient ainsi: en 1916, la Saint-Maurice Paper Co; en 1925, la Saint-Maurice Valley Corporation; en 1932, la Consolidated Paper Corporation; en 1938, M. Léo Piotte; en 1940, M. Charles Guérin; la même année Les Syndics apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains; en 1942, le Réveil Féminin Catholique; et en 1960, de nouveau aux Franciscains du Camp Notre-Dame.⁹⁴ M. Armand Thibodeau nous disait qu'après avoir terminé ses études primaires à 11 ans, il débutait au moulin McLauren. Après qu'un employé eût scié les bardeaux du coeur du billot et le laissait tomber sur un carrosse, d'un coup sec il arrachait les bardeaux du coeur du billot. Il travaillait au moulin jusqu'à la fermeture vers 1940 et s'affairait quelques mois encore à y vendre les équipements.⁹⁵ Mme Willie Laverdure nous disait

90—Le Messager de Joliette, 13 août 1866, Bibliothèque du Collège de Joliette — SOCAMI.

91—Recensement de 1871, Annexe Fautoux, Bibliothèque Nationale du Québec, 4499, De L'Esplanade, Montréal — SOCAMI—

92—Lovell's Business and Professional Directory of the Province of Québec, for 1890-91, Montréal, Lovell & Son, St-Nicolas Street, 1890, p. 548

93—L'Etoile du Nord, juin 1895, — SOCAMI —

94—Bureau d'Enregistrement, Registre de Saint-Liguori, Sainte-Julienne.

95—Cahier du 125^e Hommage à tous nos citoyens p. 51



"M. Claude Potte, dit "Le Français", un pionnier de la région de Montcalm".

GRACIEUSEMENT DE MME LIONEL BOURGEOIS

aussi qu'étant jeune son mari y travaillait, M. Joseph Thibodeau tenait le moulin à farine. M. Claude Piotte, "le Français", M. Mongis Piotte, son garçon et père de Mmes Albert Nadeau et Lionel Bourgeois, avaient une maison de pension pour les employés (une trentaine) qui y travaillaient jour et nuit. Comme le nombre de lits n'était pas suffisant, le même lit avait toujours un occupant...⁹⁶ Les premiers repas offerts se vendaient 15¢. Un anglais y était engagé beaucoup plus facilement qu'un canadien Français, faisant venir ces premiers de Montréal plutôt que d'engager des hommes de la région souvent disponibles. Jack McLauren, fils d'Alexandre, aidé de William Williamson et Earl Williamson étaient les derniers patrons et gérants de cette entreprise. L'histoire du Camp Notre-Dame et de l'oeuvre des Franciscains complétera les informations sur ce coin de pays.

Les moulins Dugas au village de Montcalm

J'ai présenté déjà l'évolution et le cheminement de ces moulins jusqu'en 1902 où les frères Lord avaient tout refait bien en ordre: le moulin à farine de blé d'inde et de sarrasin était progressivement abandonné mais le moulin à scie tournait. Il était vendu à un dénommé Chicoine dans le temps de la "crise" lequel, faute de paiement, devait le rendre. M. Alcide Lévesque, le propriétaire actuel des lieux, l'achetait de M. Georges Lord en 1938. M. Lévesque, jusqu'à l'incendie de 1976, le tenait en marche, sciant en moyenne un million de pieds de bois par année, ce moulin était encore mu par eau dans les années '50, le canal débordant au printemps, ou tellement à sec l'été qu'il fallait s'y reprendre à deux fois pour scier une planche de bois blanc. Il était aidé par Damasse Beauséjour, Hector Beauséjour et ses garçons dans les dernières années.

Le flottage du bois (La drave)

Le bois était flotté de Saint-Donat jusqu'à Charlemagne entre les années 1885 et 1942; les premières années, le bois flottait en longueur de 10 à 20 pieds, bois francs et bois mous, pour tous les moulins à scie en descendant. Il fallait parfois attacher des billes de bois mous après les plus grosses longueurs de bois francs pour augmenter leur flottaison. Vers 1927, le bois mou en 4 pieds, la "pitoune", pour le papier, remplaçait les longueurs.

Au premier coup d'eau du printemps, partait l'équipe des draveurs (près de 150 hommes), sur tout le parcours il fallait prévenir les embâcles de bois, les dégager, trier le bois et le

96—Cahier du 125e. Hommage à tous nos doyens p. 49



"Au premier coup d'eau du printemps, partait l'équipe des draveurs; sur tout le parcours, de St-Donat à Charlemagne, il fallait prévenir les embâcles, trier le bois et le diriger à destination".

GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD

diriger à destination; chaque moulin avait sa marque et leur bois était retenu par les baumes sur les bassins en amont. Le bois et les équipes d'hommes descendaient par coup d'eau: l'eau retenue à St-Donat était lâchée pour qu'elle arrive dans la journée là où les hommes travaillaient, emportant le bois dans son élan. Les hommes suivaient en s'affairant dans de longs "boats" de 20 pieds jusqu'à Charlemagne; les embarcations réparées prenaient en voiture le chemin du retour vers St-Donat. De la vraie épopée!

Les nombreux rapides, où l'eau peu profonde courait sur le galet, sur le territoire de la paroisse, retardaient la course du bois et augmentaient le travail des hommes. Ceux-ci montaient leurs tentes sur le terrain plat qui appartient au docteur Raymond Gaudet aujourd'hui, et ces tentes restaient montées pour quelques jours, les équipes d'hommes se partageant les tâches aux endroits stratégiques.

Le meunier leur vendait de la farine de sarrazin qu'ils faisaient cuire le soir sur un feu de camp; certains de ces soirs quand le vent portait, on pouvait sentir la galette de sarrazin dans tout le village.⁹⁷

97—Jean-Charles Vincent & Germain Gagnon, Histoire du Vieux moulin de la Paroisse de Saint-Liguori, inédit

Il y avait de l'activité et les affaires des magasins généraux étaient à la hausse. ils étaient aussi bagarreurs, frondeurs, intrépides. Les femmes du village sortaient rarement le soir, de peur d'avoir à subir les avances trop directes de ces bûcherons.

En 1887, ils demandaient à un marchand du village d'essayer d'avoir un permis de vente d'alcool, ayant besoin de goûter plus souvent la "liqueur de Molson". Il essayait donc de se procurer un permis, mais M. Larose et les conseillers l'en empêchaient: ils engageaient une polémique qui durait plus de 6 mois, donnant finalement raison à M. Le Curé et au Conseil.

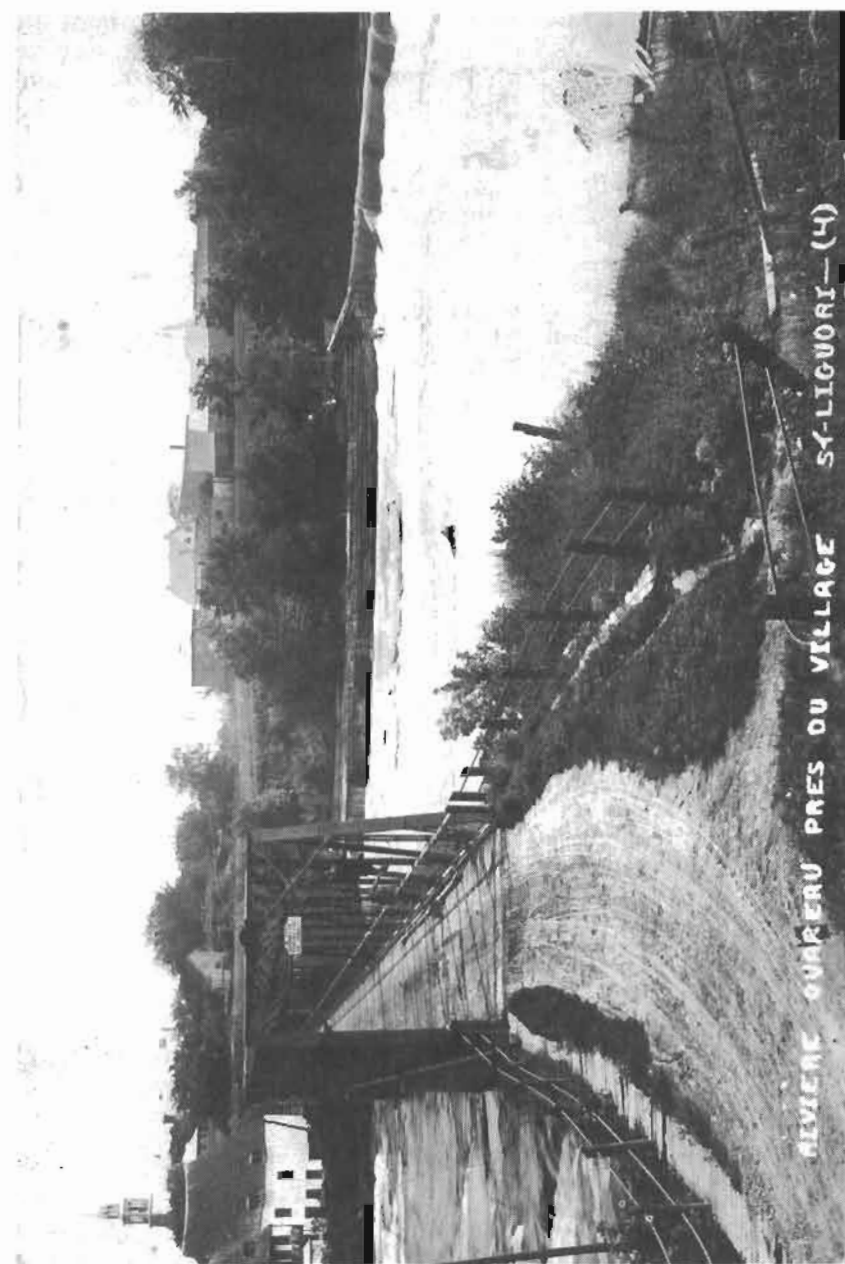
Des barrages de "pitounes" s'accumulaient à la tête des rapides, sur lesquels les hommes s'affairaient dangereusement; il fallait souvent avoir recours à la dynamite. M. Henri Gagnon, ayant descendu plusieurs fois la rivière, me racontait qu'en passant les rapides dans son "boat" juste en avant du moulin au village, un homme (un anglais), voulait se joindre à eux; il sautait d'une bille à l'autre en s'approchant et manquait pied subitement tout près d'eux, il se retrouvait dans l'eau glaciale juste comme son "boat" passait à portée, il tendait sa gaffe en criant: "Pogne, pogne!" Mais l'homme coulait à pic parmi les billots comme s'il n'avait rien entendu; M. Gagnon disait qu'il n'avait pas compris le français, mais je crois bien plutôt qu'il était syncopé. Les accidents du genre étaient assez rares heureusement, même lorsque les embâcles de bois partaient sans avertissement: le bois poussé vers les courants principaux reprenait sa course. Ces hommes étaient très habiles à manier la gaffe et à se déplacer sur les pièces de bois.

La chaussée du village

Le barrage, devant retenir l'eau pour le pouvoir du moulin à farine et à carder ou, comme on l'appelait, la chaussée, bloquait la rivière d'un bord à l'autre juste au début des rapides, un peu plus haut que le pont maintenant et avec à peu près la même orientation; sur le côté nord, la chaussée n'était pas haute (4 pieds) mais du côté du village, elle atteignait 10 pieds de hauteur. Comme nous l'avons vu dans l'histoire du moulin banal, il fallait souvent réparer cette chaussée de bois.

Les autres chaussées

La chaussée d'En-bas avait entre 4 et 6 pieds de hauteur avec cette particularité qu'elle avait un canal à chaque bout: d'un côté le moulin à farine et plus tard la beurrerie, de l'autre le moulin à scie.



"On voit sur la droite, la chaussée sur la rivière de même que le canal fournissant le pouvoir d'eau au moulin; la photo date de 1927 car cette année-là la Dominion Power et Milling avait acheté le moulin, l'avait chaule; c'est pour quoi on le voit si resplendissant. L'inscription à l'entrée du pont indique qu'"Il est défendu de trotter sur ce pont."

GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD

Il y en avait une autre à la tête des rapides au bout du rang Lépine. M. Louis Richard me montrait un contrat datant de 1845, du notaire Joseph Dufresnes, de Saint-Jacques, sur lequel cette chaussée était indiquée avec un croquis de la rivière.

Enfin celle de Joseph et Théophile Breault arrêta la rivière à la hauteur du Camp Notre-Dame.

Les ponts

Chez nous il y a trois rivières, la Blanche, la Rouge, la Ouareau; deux d'entre elles parcourent la paroisse sur toute sa longueur; il y a aussi de nombreux ruisseaux, de belles et profondes coulées: bref, il faut des ponts et plusieurs.

A l'eau basse l'été, en bien des endroits, les traversées se faisaient à gué; comme aussi l'hiver, plusieurs chemins s'improvisaient sur la glace: mais il fallait bien pourtant des endroits de traversées permanentes.

Les premiers ponts de bois

Le premier d'entre eux était bâti par les Sulpiciens en même temps que le moulin banal; il était entretenu par ces derniers jusqu'à sa vente à J.-Baptiste Demers en 1846, où il devenait à la charge des paroissiens.⁹⁸

En 1861, les glaces en emportaient une partie: son mauvais état et les réparations nécessaires étaient les principaux motifs de la demande de séparation d'un groupe du canton de Rawdon (comme nous l'avons vu).⁹⁹

Il n'était pas très haut et ses piliers étaient rapprochés; deux voitures s'y rencontraient très difficilement sauf au milieu où un élargissement spécial était bâti.

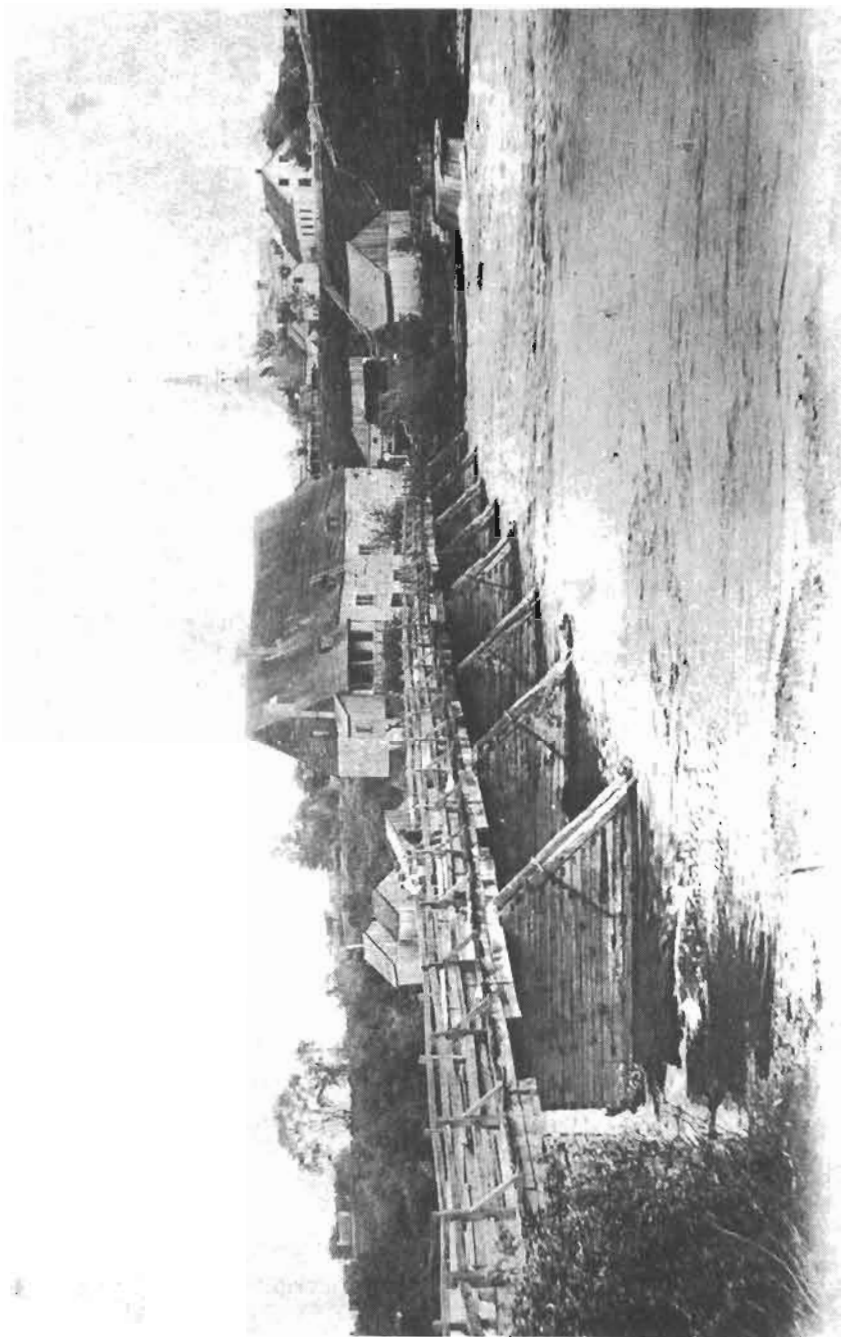
Au Camp Notre-Dame, encore sur la rivière Ouareau, tel qu'indiqué sur le recensement de Firmin Dugas en 1861, (annexe IV), il y avait le pont Jeffries, appelé ainsi probablement du nom de son bâtisseur John Jeffries demeurant sur les lieux.¹⁰⁰ Ce pont existait déjà sur la carte de Joseph Bouchette en 1830.

Sur le même recensement de Firmin Dugas, le pont Casco était indiqué là où le rang no 4 traversait la rivière Rouge en direction de Saint-Ambroise. Je n'ai pu retrouver quoi que ce soit sur l'origine de ce nom. J'aurais préféré lire le pont Caisse.

98—Dugas, A.-C., Histoire de Saint-Liguori, p. 28

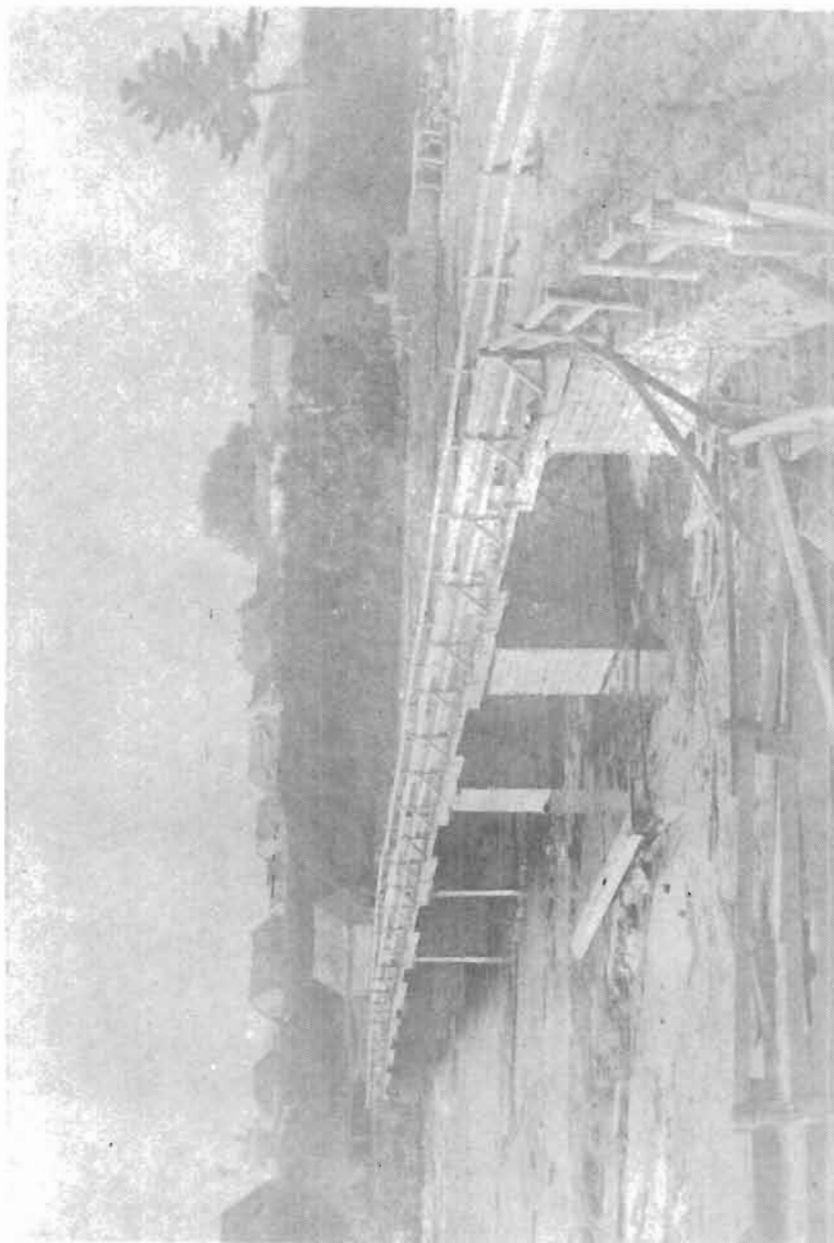
99—Chapitre sur la formation de la paroisse, pas de séparations...

100—Le messenger de Joliette, 20 mars 1865.



"Le pont de bois du village, qui était plus bas que les autres sur la rivière, le moulin banal et ses bâtisses, tout cela nous reporte vraiment aux temps anciens".

GRACIEUSETÉ DE MME ALICE VINCENT



"Le sous-titre qui apparaissait sur cette carte postale: "New Bridge of St-Liguori", me laisse croire qu'elle daterait de vers 1863 alors qu'une partie importante du pont avait été emportée au printemps de 1861; on peut remarquer d'ailleurs, que les piliers à ce bout-ci du pont ne sont pas pareils aux autres et qu'il s'est agi d'une réparation majeure plus que d'une construction complète et uniforme".

GRACIEUSÉTE DE MME FERNANDE RICHARD

Il y avait aussi, bien sûr, le pont de Firmin Dugas père, du village de Montcalm, conduisant aux moulins Dugas. Également, vers 1850, un pont de bois était jeté sur la rivière Rouge pour rejoindre le rang double.

La paroisse faisait refaire en 1867, trois de ces ponts sur la rivière Rouge: le premier dans le rang no 4 près de la demeure de Joseph Caisse (le pont Casco), le second au village de Montcalm et le 3^e là où la rivière Blanche se jette dans la rivière Rouge près de la demeure d'Urgel Chalifoux alors aux Fourches.¹⁰¹ Le pont sur la rivière Rouge dans l'autre sens entre les lots 22 et 23 du 1^{er} rang avait été fait en 1863, en même temps que s'était ouvert le chemin de ligne qui longe le golf aujourd'hui (chemin Nadeau).¹⁰²

Le PONT DE FER DU VILLAGE

Au printemps de 1911, après d'innombrables démarches, commençait la construction du pont de fer: en août il était terminé et béni dans une grande fête; le pont de bois se débâtissait en même temps.

L'Etoile du Nord du 1^{er} août 1911, en faisait un très beau reportage:

Fête grandiose à Saint-Liguori — A l'occasion de la bénédiction du nouveau pont de fer — 2 500 personnes — le village tout pavoisé — fête inoubliable.

Mardi le 1^{er} août 1911, la paroisse de Saint-Liguori a assisté à une fête grandiose dont elle n'a pas encore été témoin. Environ 2 500 personnes, des paroisses des comtés de Montcalm et de Joliette ont assisté à cette belle cérémonie de la bénédiction d'un pont sur la rivière Ouareau.

Ce pont de fer a coûté la somme totale de près de 15 000 \$. Sur ce montant, le gouvernement provincial a donné, en vertu d'une loi passée sous le régime Mercier, pour encourager la construction des ponts en fer, la somme de 8 000 dollars; le gouvernement fédéral a souscrit 1 000 \$ et la paroisse de St-Liguori a contribué pour la balance de 5 475 \$.

Le pont est d'une longueur de 380 pieds et d'une largeur de passage de 16 pieds. Il est très solide, très fort et d'une beauté remarquable.

Aux deux extrémités du pont on voit inscrit sur deux plaques en fer ces mots "Pont Bissonnette — Dugas", en

101—Le Messenger de Joliette, 15 juin 1867

102—Le Messenger de Joliette, 21 septembre, 1863.

mémoire du travail accompli par ces deux ex-députés de Montcalm, pour aider à la construction de ce pont.

A trois heures sa Grandeur Mgr J.-A. Archambault, qui a bien voulu honorer de sa présence cette belle cérémonie, procéda à la bénédiction solennelle du pont, heureuse coutume pour nos populations canadiennes françaises, d'implorer les bénédictions divines sur les constructions de cette nature.

Une vaste estrade avait été élevée pour la circonstance (à même la côte). Sa Grandeur y prit place, accompagnée du rév. M. Thiffault, curé, de l'abbé Pagé, vicaire, de l'abbé Forest, Secrétaire "pro tempore" de Mgr Archambault, de MM. Joseph Thellen et Henri Gaudet étudiants en théologie, de l'abbé Médéric Nadeau, vicaire à St-Gabriel de Brandon.

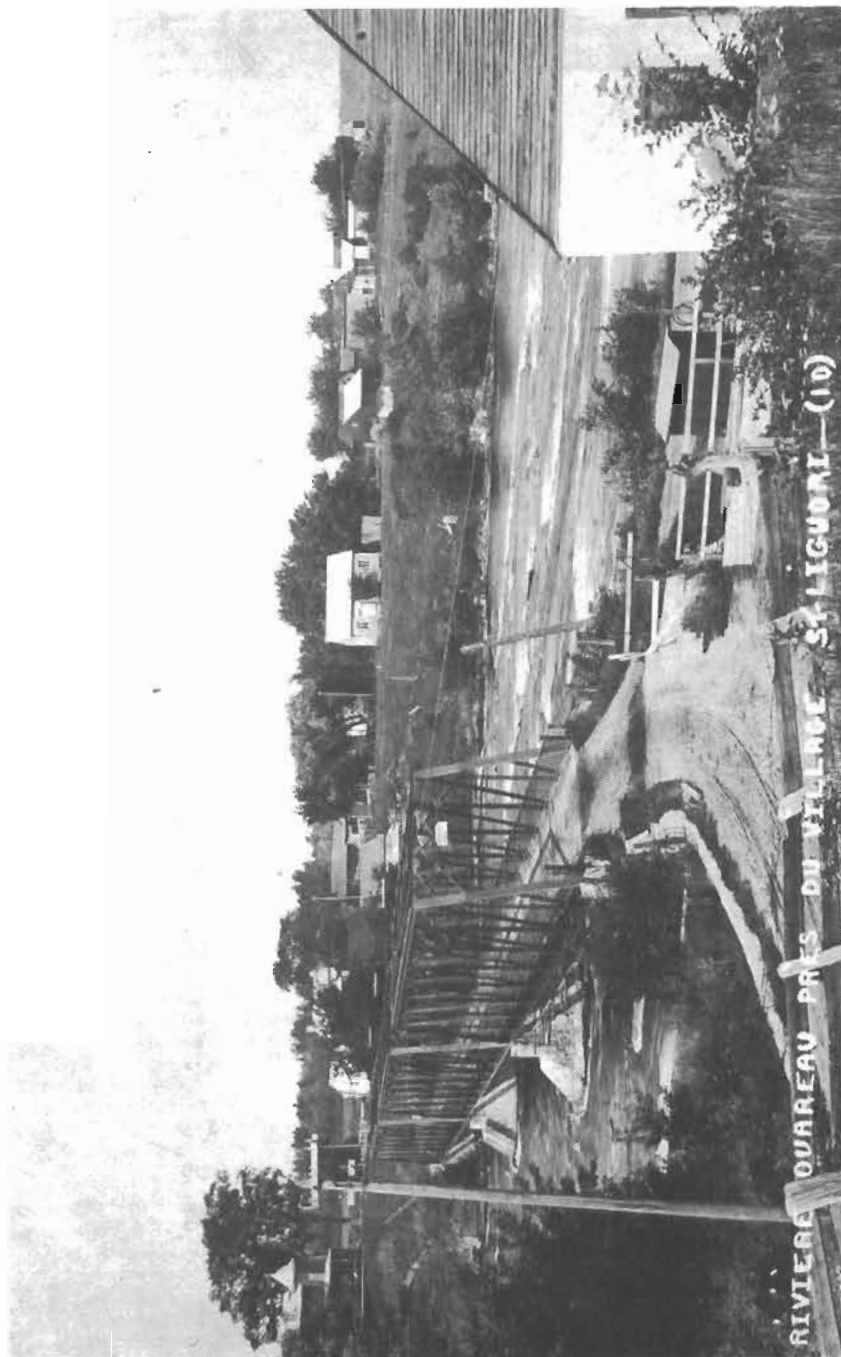
Après la bénédiction du pont, M. Louis Dugas, maire de la paroisse et ex-député de Montcalm, présenta à Monseigneur l'adresse suivante:

A sa Grandeur, Monseigneur,

Enfin le Pont — on peut bien se permettre de désigner ainsi, sans équivoque, le plus beau et le plus considérable pont de tout le diocèse de Joliette — est terminé et c'était notre désir comme notre joie de le présenter à la main bénissante de l'Eglise en la personne de notre premier pasteur, pour le tirer de la masse des choses profanes environnantes et de le consacrer à Dieu d'une manière toute spéciale. Et votre Grandeur a bien voulu mettre le comble à notre joie en venant elle-même faire cette bénédiction solennelle. Il appartient au pontife de l'église de Joliette de remplir ce devoir important de sa charge, car il semble y avoir quelque relation entre les mots pontife et pont, puisque l'un est dérivé de l'autre. Et de même ce pont est jeté sur cette rivière pour en réunir la rive gauche et la rive droite et établir par là des communications parfaites entre les deux parties de la paroisse qui, sans lui, ne seraient jamais complètement unies; de même aussi le pontife d'une église est en quelque sorte ce pont mystérieux dont l'entrée repose sur la rive terrestre de la vie et la sortie sur la rive céleste de l'éternité. Par son ministère ou par celui qui le représente au milieu de nous, nous faisons notre pèlerinage sur la terre et nous arrivons au port du ciel...¹⁰³

Louis Dugas continuait, dans le même élan, un long discours faisant l'historique de la paroisse; la réponse de Mgr Archambault était non moins éloquente.

103—L'Étoile du Nord, 1er août 1911.



"La descente au moulin banal et au pont de Fer, et de l'autre côté, l'école des garçons".

GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD.



PONT SUR LA RIVIERE QUAREAU ST-LIGUORI--(19)

GRACIEUSETÉ DE MME ALICE VINCENT



"La foule, toute en costume d'époque, revient de la bénédiction du pont Bissonnette-Dugas, précédée des dignitaires en voiture."

GRACIEUSEté DE MME FERNANDE RICHARD.



GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD

Les discours terminés, Mgr Archambault et les dignitaires quittaient les lieux pour se diriger vers le couvent où à 5 heures un somptueux banquet était servi pour 84 convives de marque.

La foule s'arrêtait devant la magnifique maison de M. Louis Pauzé où d'autres orateurs adressaient la parole: M. D.-A. Lafortune, M. Sylvestre, M. Maurice Tellier, M. Eugène Gourre, avocat de Montréal, M. Adonias Gaudet, avocat de Joliette.¹⁰⁴

Ainsi se terminait l'inauguration de ce pont dont plusieurs ont encore un net souvenir.

Le pont "Richard"

Le pont de fer était défait par M. Edouard Héroux et remplacé en 1952 par le pont "Richard". M. René Champoux en était le contracteur et les travaux étaient, pour une bonne part, placés sous la direction de M. Joseph Gagnon, du rang de l'Eglise. La bénédiction de ce pont de ciment était non moins solennelle. Elle avait lieu le 19 septembre, 1954.

Les autres ponts de bois avaient été remplacés entre 1920 et 1930 et depuis ce temps servent encore.

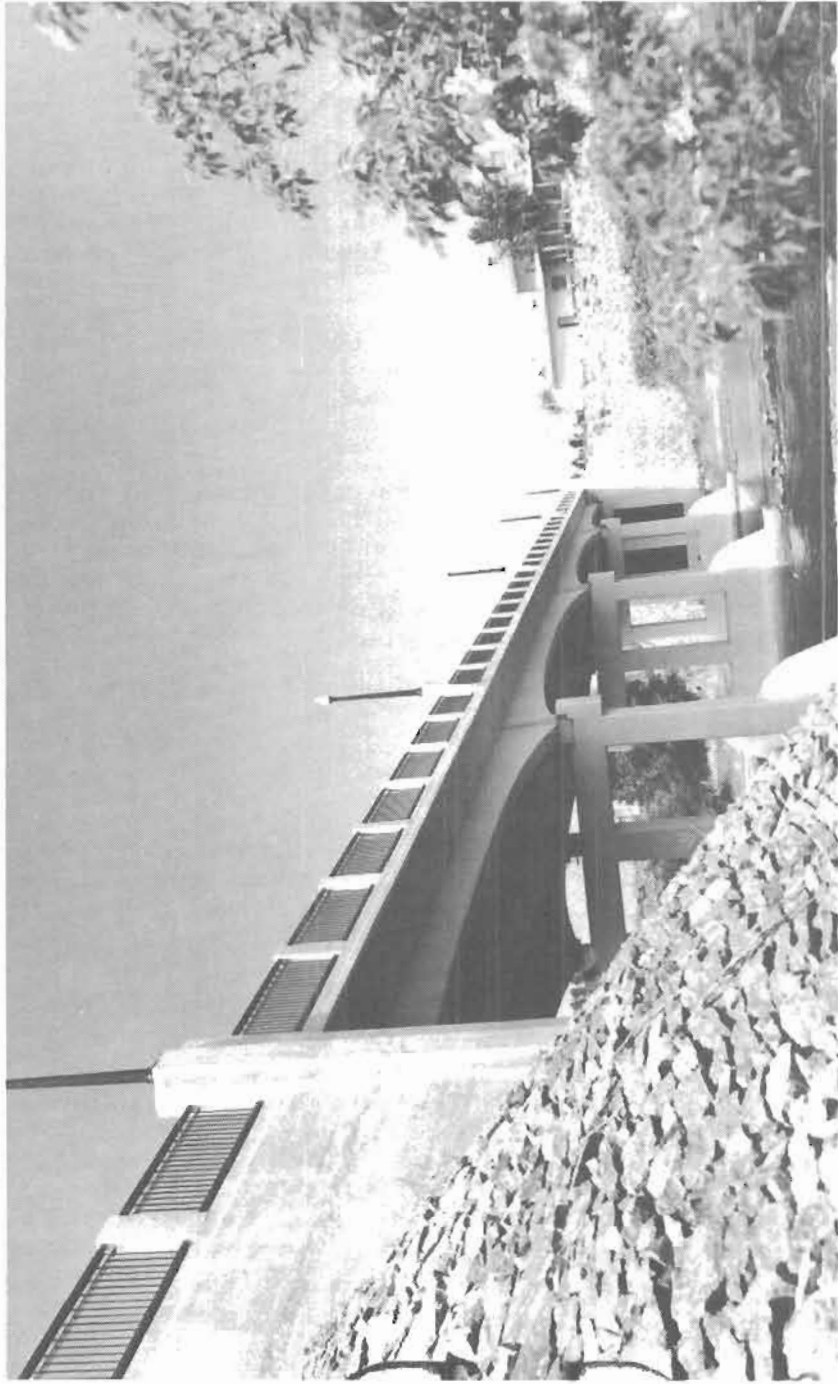
Les chemins de fer

J'ai bien dit chemins de fer au pluriel, car il y en a bien eu deux sur le territoire de la paroisse, en autant que l'on puisse qualifier de chemin de fer, celui de Barthélemy Joliette: l'autre bien connu était Le Grand Nord.

La "Lumb" de Barthélemy Joliette ou le chemin de fer de Rawdon

En 1853, Barthélemy Joliette allongeait son chemin de fer de Lanoraie-Joliette, jusqu'au village de Montcalm (chez M. Judes Landry aujourd'hui), il traversait la paroisse presque sur toute sa longueur entre la rivière Ouareau et la rivière Rouge; le talus de son chemin se distingue encore dans les régions boisées sur les terres du rang de Montcalm et du rang Côté Nord. Il était construit pour n'être en service que l'été de 1853; dans le cadastre abrégé de la Seigneurie de Saint-Sulpice de 1861 par Norbert Dumas, les droits de passage étaient enregistrés sous le nom de "Chemin de fer de Rawdon".

¹⁰⁴—L'Etoile du Nord, 1er août 1911.



"Le pont Richard construit en 1952".

GRACIEUSETÉ DE MME SOLANGES RIVEST MALO

Le chanoine Dugas¹⁰⁵, le décrivait ainsi moqueusement: "On ne manquait jamais de nous faire remarquer, un peu au-dessous du pont des Dalles (à Joliette), les deux culées, ruines vénérables aujourd'hui et sur lesquelles reposaient autrefois le pont du chemin de fer de Lanoraie, Joliette et Montcalm qu'on ne manquait pas d'appeler aujourd'hui le "L-J-M", (Lanoraie — Joliette — Montcalm", tout comme on dit en France le P-L-M (Paris — Lyon — Méditerranée)."

"La magnifique et riche installation moderne des wagons, l'allure rapide et légère de la locomotive, la solidité de la voie, en même temps que la mollesse des ressorts et le moelleux des sièges rouges, capitonnés sans épargne, tout cela est aux antipodes de l'installation du chemin de fer de M. Joliette, et ne nous reporte aucunement à l'Industrie. Et ceux qui ont l'habitude de voyager par les trains rapides ne se dérangeraient pas pour voir si peu, sinon à titre de curiosité d'antiquailles, comme on visite un musée. Mais pour la plupart d'entre nous, provinciaux ou campagnards d'origine ou de demeure, nous n'avions rien vu de mieux, ni même de pareil. La perspective de cette véritable merveille alimentait de longtemps nos conversations enfantines. Au lieu de la nuée d'employés du C.P.R., à Joliette seulement, la ligne "Industrie-Lanoraie", n'en avait que trois: M. Maguire, chef de gare, M. Sheppard, ingénieur et M. Goulet, chef de train."

"Aussi avec quelle majesté s'avancait lentement le petit engin succombant, on le croyait, sous le poids de son énorme cheminée et roulant sur des lisses de bois recouvertes d'une lame de métal. C'était à mieux dire, un chemin de bois ferré: des pièces de bois en guise de rails sur lesquelles s'étendaient deux lames de fer de trois pouces de largeur. On s'est bien aiguisé la langue, en médisance sur ce chemin: son allure était lourde; ses pas lents; ses ressorts, durs et raides; ses châssis étroits, petits et rares, et par suite, avares de soleil et de lumière; tout cela était malheureusement trop vrai. On disait encore que les passagers, pour tromper le temps, descendaient cueillir des bleuets ou pour d'autres objets qui n'ont rien en commun avec des cueillettes, ou encore qu'on y attachait les animaux qui, arrivés à destination, n'étaient guère plus essoufflés que la locomotive à l'énorme cheminée de broche faite à la Montgolfière."¹⁰⁶

Un bout de l'emplacement de ce chemin était encore dessiné sur le cadastre officiel de la paroisse, déposé en 1890, à Sainte-Julienne.

105—A.-C. Dugas, Gerbes de souvenirs, Montréal, Arbour & Dupont éditeurs, 249, Lagachetière E, 1914, tome I, p. 21.

106—A.-C. Dugas, Gerbes de Souvenirs, Montréal, Arbour & Dupont éditeurs, 249, Lagachetière E, 1914, tome I, p. 21.

Le grand Nord ou "The Canadian Northern Quebec Railway"

Ce chemin de fer avait un impact plus important sur la vie industrielle de la paroisse; en plus d'être un moyen de locomotion pratique, rapide et à la mode, le train transportait la crème à Montréal, du foin vers les Etats-Unis, des animaux (chevaux), des matériaux de construction (briques), du charbon et même du fumier venant de Pointe-Saint-Charles que les cultivateurs utilisaient à engraisser leur terre.

Le but que l'on visait dans l'exploitation du chemin de fer Le Grand Nord était d'aider au développement et à l'agrandissement de cette partie du pays qui longeait les Laurentides. Les entrepreneurs devaient, pour pouvoir retirer légalement et en justice leur subside, construire le chemin de telle sorte qu'il soit quasi parallèle au "Pacifique Canadien" c'est-à-dire traverser les paroisses échelonnées au bas des Laurentides; de cette manière l'on pourrait faciliter les communications, établir un commerce plus expéditif avec les grands centres, faire connaître plus efficacement à l'étranger les richesses que pouvaient posséder des régions qui péchaient par manque de débouchés.¹⁰⁷

C'était d'ailleurs cette charte très précise qui nécessitait tant d'efforts de la ville de Joliette pour que ce chemin de fer y passe, alors que de Montcalm il devait s'orienter vers Shawinigan.

Au printemps de 1889, les travaux commençaient; M. C.S. Baker, ingénieur, attendait que la terre soit suffisamment dégelée pour reprendre les travaux sur la section entre New Glasgow et Montcalm, travaux dont l'entreprise avait été donnée à M. John McEncroe de Schenectaddy, N.Y. La somme de 250 000 dollars serait dépensée cette année sur ce chemin de fer.

Le premier travail serait la construction d'un pont en acier sur la petite rivière Jordan à New Glasgow. Deux autres ponts seraient construits pendant l'été prochain: l'un sur la rivière Rouge et l'autre sur la rivière Ouareau. Ces travaux seraient faits par la Dominion Bridge Company. Les travaux de terrassements étaient complétés sur cette section.¹⁰⁸

Cette année-là le trafic ferroviaire se rendait jusqu'à Ste-Julienne.¹⁰⁹ Il fallait encore attendre jusqu'en 1895 avant

107—L'Etoile du Nord, 26 septembre 1889

108—L'Etoile du Nord, 18 avril 1889

109—L'Etoile du Nord, 25 juillet, 1889

l'ouverture de la station de Montcalm. Durant l'hiver précédent, une trentaine de traîneaux en passant sur la glace de la rivière transportaient toute la pierre pour les accotements du pont de fer de la carrière des Dalles (près du trou de fée) jusqu'à Montcalm. Les paroissiens étaient réjouis de cette entreprise et entretenaient de grandes espérances pour l'avenir.

M. Siméon Grenier, dont la station était construite sur sa propriété, avait obtenu de la municipalité, un permis de licence pour tenir un hôtel. Il ne négligeait rien pour rendre cette bâtisse tout à fait hospitalière et confortable. Elle était bâtie à deux étages en briques rouges avec persiennes pour l'été. Une vingtaine de chambres spacieuses et bien meublées étaient à la disposition du public voyageur, plus chambre de bain et lavabo. Un lustre luxueux et un miroir qui couvrait tout un mur ornaient la salle d'attente. Il y avait aussi une salle avec un bar à boisson, une magnifique salle à manger et un salon tout à fait bien monté.¹¹⁰

Au tout début, on pouvait lire les heures des trains de la façon suivante:

| | | |
|---------------------------------|----|--------|
| Départ de Saint-Liguori | AM | 4 h 30 |
| Départ de Saint-Jacques station | | 4 h 42 |
| Départ de Sainte-Julienne | | 4 h 58 |
| Départ de New Glasgow | | 5 h 46 |
| Départ de Ste-Sophie | | 5 h 55 |
| Départ de St-Jérôme | | 6 h 24 |
| Arrivée à Montréal | | 8 h 40 |
| Départ de Montréal | PM | 5 h 30 |
| Départ de St-Jérôme | | 7 h 15 |
| Départ de Ste-Sophie | | 7 h 33 |
| Départ de New-Glasgow | | 7 h 39 |
| Départ de Ste-Julienne | | 8 h 15 |
| Départ de St-Jacques Station | | 8 h 27 |
| Arrivée à St-Liguori | | 8 h 39 |

Le prix de passage de St-Liguori à Montréal était de 90¢; la distance de Saint-Liguori à Saint-Jérôme était de 28 milles et de Saint-Jérôme à Montréal de 30 milles.¹¹¹

Sur le terrain voisin, il y avait une grange avec 15 places de chevaux, de l'espace pour remiser les voitures et une glacière garnie de carrés de glace faits sur la rivière Ouareau toute proche et enfouis dans le bran de scie. Souvent des mendiants, des vagabonds demandaient à coucher sur le foin dans la grange.

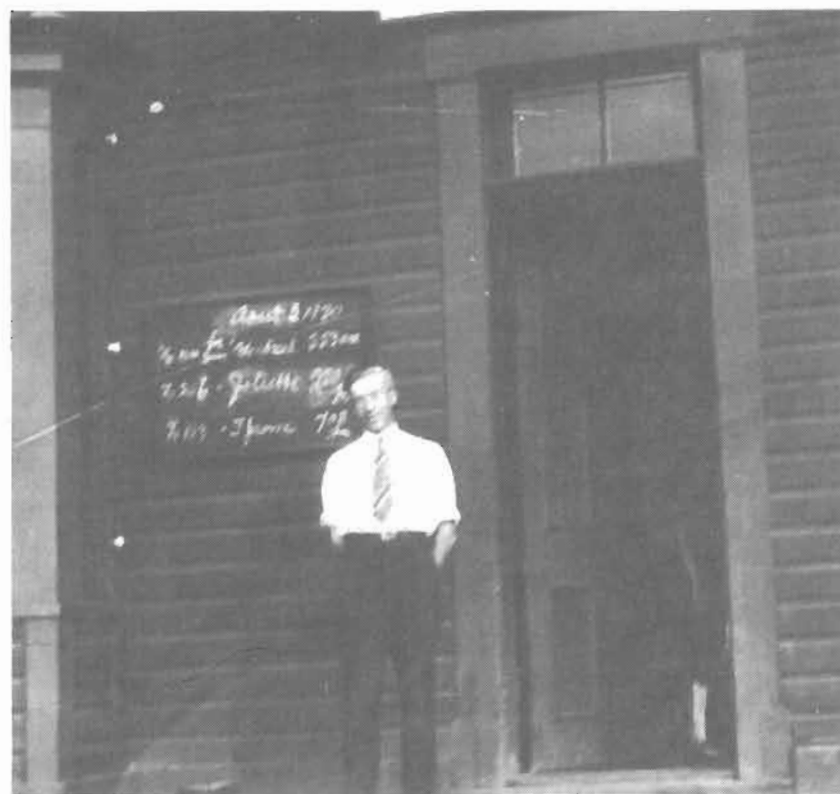
110—L'Étoile du Nord 15 août 1895

111—L'Étoile du Nord 15 août 1895



"Le magnifique hôtel de la gare, tenu alors par M. Louis Thériault, était détruit par le feu en 1941".

GRACIEUSEMENT DE M^{LE} VICTOIRE THÉRIAULT



"Ci-haut, la petite gare du "Grand Nord", a Monicaim.
"En-bas, M. Raoul Morel y était chef de gare en 1930."

GRACIEUSETE DE MLE VICTOIRE THERIAULT

M. Jacob, M. Carrière, M. Raoul Morel étaient chefs de gare, puis Mme Doyer comme gardienne du dépôt.

Un rond de course de chiens puis de chevaux était tout près de l'hôtel: j'en reparlerai dans l'histoire des loisirs.

L'hôtel avec sa licence était acheté par M. Azarie Boucher en 1900; puis M. Louis Thériault jusqu'en 1941, où au début d'août le feu rasait tout.

En 1906, le Grand Nord devenait "The Canadian Northern Quebec Railway". Vers 1900, la voie était prolongée jusqu'à Joliette, alors qu'elle devait bel et bien être reliée aux Grandes-Piles (Shawinigan), à Québec et au Lac St-Jean. Cette ligne délaissée peu à peu après l'incendie du dépôt en 1946, était démantelée quelques années après. Le talus et les piliers des ponts en sont les derniers vestiges.

Les chemins d'autrefois

Il n'y avait pas tellement longtemps encore, chacun était responsable de l'entretien du bout de chemin public passant sur ses terres; ce système laissait place à des négligences notoires, comme aussi la circulation d'hiver engendrait de drôles de problèmes. Un écrivain anonyme faisait la description dans L'Etoile du Nord, de ce que je crois être l'état de plusieurs chemins de terre comme aussi des principales difficultés des chemins d'hiver.

Quels chemins!

C'est désolant de voir l'état affreux de nos chemins publics dans le comté! Il n'est pas permis certainement de vouloir du mal à autrui. Non! mais si quelqu'un se mettait en tête l'idée de poursuivre toutes les personnes du comté dont les chemins sont en mauvais état, nous ne pourrions pas nous en plaindre et le nombre de nos huissiers serait bien insuffisant pour signifier toutes les actions bien fondées à ce sujet.

Il y a de la négligence et de la négligence grossière chez les contribuables. Nous connaissons bon nombre de contribuables qui ne savent pas ce que c'est que de travailler à l'entretien d'un chemin municipal et qui semblent laisser à la Providence le soin de raccommoder leurs parts de chemin. Eh bien! c'est peut-être pousser l'esprit de foi un peu loin, bien qu'en réalité on pourrait dire que c'est grâce à une protection toute miraculeuse si l'on ne se casse pas le cou au premier pas que nous faisons dans nos chemins municipaux.

Un brave homme qui frise déjà la quarantaine nous disait l'autre jour qu'il remarquait encore dans une certaine route, un

cahot ou une ornière qui existait déjà quand il fit sa première communion!

Voilà un cahot respectable! Il y a comme cela des gens qui seraient fort embêtés si on leur demandait de nous indiquer l'endroit précis où se trouve leur part dans tel ou tel chemin. Et pourtant si un bon jour, quelque voyageur à bout de patience, cherche à se prévaloir des rigueurs de la loi, contre ces négligents, il se voit tout à coup en face d'une victime qui plaide qu'elle est lésée, opprimée, tyrannisée que sais-je? Eh! oui, il y a comme cela des gens qui croient avoir acquis par prescription le droit de faire casser le cou des passants dans leur chemin.

De grâce! que l'on apporte donc un peu plus de zèle à l'accomplissement de nos obligations relatives aux chemins. C'est l'intérêt de tous et de chacun qui l'exige. Si aujourd'hui vous vous trouvez obligés de voyager avec un peu de vitesse, vous rencontrerez partout des trous, des bourbiers, des cahots, des ornières et en un mot des obstructions de tout genres sur votre passage et vous êtes exposés, à chaque pas, à briser votre voiture ou vos attelages, à estropier votre cheval ou à vous estropier vous-mêmes.

Et tandis que nous sommes sur ce sujet, parlons un peu des moyens d'avoir de bons chemins d'hiver.

Il y a une méthode adoptée et suivie dans un bon nombre de comtés de la Province, c'est celle des travaux croches. Le travail de la voiture d'hiver est adapté de manière à ce que le cheval marche dans la lisse de la voiture au lieu de marcher dans le milieu du chemin entre les deux lisses. Avec ce système là, le cheval durcit tellement l'endroit de la lisse qu'il ne peut s'y former aucune pente, ornière ou cahot.

Un autre avantage du travail croche, c'est qu'il facilite les rencontres de voiture dans les chemins. Un patin de chaque voiture passe à côté de la voie, tandis que les deux chevaux restent sur la voie. Et vous n'êtes pas obligés sur la route, de faire station à toutes les portes de maison pour rencontrer les voitures qui s'avancent. De plus, le chemin se trouve battu durant l'hiver, de manière à permettre de voyager avec deux chevaux attelés de front.¹¹²

Nos routes étaient gravelées entre 1920 et 1930, pour ensuite, par petits bouts et avec de bonnes influences politiques, recevoir leur revêtement d'asphalte. En 1936, par l'initiative de la chambre de Commerce de Rawdon, un chemin

112—L'Etoile du Nord, 7 novembre 1885

passant par St-Liguori jusqu'à Joliette, restait ouvert tout l'hiver.

M. Edouard Héroux, et ses fils maintenant, nous ouvrent nos chemins d'hiver depuis 1949.

L'aqueduc du village

Les travaux de construction de l'église commençaient au printemps de 1888 et comme M. Lecavalier, l'entrepreneur, avait un grand besoin d'eau. M. Simon Richard et ses fils décidaient de construire un aqueduc. Il appartenait successivement à M. Alcide Richard, M. Jean Richard, M. Louis Richard et depuis peu à la Municipalité.

L'aqueduc grandissait avec les besoins du village et des alentours. Trois puits desservent maintenant près de 100 familles en eau potable.

L'aqueduc du rang Double

L'aqueduc du rang double existe depuis plus de 100 ans. Il en était question comme suit dans les journaux de 1911: M. Tancrede St-Georges, propriétaire de l'aqueduc du 3ième rang (aussi d'une beurrerie et d'un magasin général), remet actuellement à neuf son aqueduc d'une longueur de 3½ milles. Les anciens tuyaux en bois, existant depuis 34 ans, ont été renouvelés par des tuyaux en fer galvanisé de 2 pouces: les travaux sont presque terminés et s'élèvent à la somme de 2 800 \$ Les cultivateurs échelonnés sur le parcours du 3ième rang, dont une partie de Saint-Ambroise et l'autre de Saint-Liguori, qui se servent de cet aqueduc sont au nombre de 45. L'eau fournie et distribuée (par gravité), aux abonnés est des plus pures et d'une très grande utilité pour les citoyens du rang. Comme on le remarquera, le 3ème rang de St-Ambroise et de St-Liguori n'est pas en arrière des autres paroisses puisque déjà et depuis longtemps, ils ont un aqueduc."¹¹³ M. Emery Parent et aujourd'hui M. Claude Parent son garçon tiennent encore les 3 puits de cet aqueduc desservant 17 abonnés sur le territoire de Saint-Liguori.

La banque d'Hochelaga

Cette banque était une succursale de la banque d'Hochelaga de Saint-Jacques: elle ouvrait un local chez M. Alcide Richard le 18 mai 1914 jusqu'en 1928 (dans la maison du Dr Guillaume Richard actuellement). Dès la première année, plus de 80 000 \$ avaient été transigés.¹¹⁴

113—L'Etoile du Nord, 3 août, 1911

114—Ideu, 15 juillet 1915

La Banque canadienne nationale

Vers 1925, la banque d'Hochelaga changeait de nom pour devenir la banque Canadienne Nationale ayant son siège social à Joliette. Cette banque était tenue par M. Raoul Marin d'abord puis par M. Lionel Bourgeois de 1928 à 1969; Mme Bourgeois assistait son mari durant ces quarante années de services généreux et courtois alors qu'en plus ce dernier tenait son commerce de moulées.

La caisse populaire Desjardins

Notre Caisse Populaire était fondée en novembre 1936; tout comme l'ancienne banque d'Hochelaga, elle débutait dans la maison de M. Alcide Richard; M. Adréas Lépine, M. Henri Gagnon, M. Ernest Breault formaient le 1er conseil d'administration avec M. Louis Richard qui s'était préparé à son nouvel emploi de gérant en suivant des cours de coopération à Oka. M. Richard demeurait à ce poste, aidé de son épouse, jusqu'en 1973, où il cédait la place à M. Roger Gaudet, puis à M. Gilles Pelletier, gérant actuel.

En 1952, la Caisse déménageait dans la maison de M. Louis Richard, sur la rue Richard, jusqu'en 1971 où se bâtissait son local actuel; cette bâtisse était solennellement bénite en janvier 1972 par M. le Curé W. Bérard, sous la présidence de M. Georges Lépine.

M. Déliphat Gaudet est le 1er sociétaire (folio 1) de notre caisse "Pop".

Les boulangers

Il n'y avait pas si longtemps déjà, les familles barattaient leur beurre, cuisaient leur pain... etc. Les boulangers existaient, bien sûr, mais ils n'avaient pas l'importance que nous leur connaissons aujourd'hui: ils répondaient alors aux besoins des plus proches voisins et leur rayonnement était très réduit.

Il en était ainsi pour Théophile Beauregard (notre premier boulanger) qui demeurait comme sur l'emplacement entre M. Lionel Bourgeois et la boulangerie actuelle; cette boulangerie était tenue ensuite par Anatole Jubinville (1897), par Joseph Perreault (1904), par M. Wilfrid Miron (1907), par M. C. Raoul Marin en 1916. L'établissement passait au feu en mai 1920, en même temps que la maison des Mlles Charland du

côté de la "maison rouge".¹¹⁵ M. Marin rebâtissait sans tarder sur ce dernier emplacement. La façade de la maison était faite avec la brique restante de la maison de M. Alcide Richard. Cette boulangerie plus grande avait déjà plus de rayonnement; M. Azarias Nadon, entre autres aidait durant plusieurs années. M. Roger Lépine, M. Raymond Perreault y étaient boulangers par la suite, jusqu'à M. Philibert Mayer en 1951 et maintenant M. Gaétan Mayer (1975) qui conduit une véritable industrie de production de pain et de pâtisseries de tout genre.

M. Sévère Dugas cuisait aussi le pain entre 1880 et 1900 en même temps qu'il tenait son magasin général (Luc Mailhot aujourd'hui).

De l'autre côté de la rivière, sur la rue Héroux, la maison de M. Philippe Gagnon maintenant, était la boulangerie de M. Edouard Lefebvre, pour une vingtaine d'années (1905 environ à 1925).

La brasserie Morin

Cette brasserie était située comme chez M. Laurin, le maître poste de la campagne de Crabtree, en bas du rang de l'Eglise.¹¹⁶ Son propriétaire, Placide Octave Morin, puis Pierre Octave Morin, son fils, était le dernier censitaire du rang de l'Eglise.¹¹⁷⁻¹¹⁸ Ce dernier était aidé par le brasseur Flavien Laboissière, demeurant au bout du rang Côté Nord, jusque vers 1875.

C'était une grande bâtisse en long qui avait demandé un investissement de 1 000 livres ce qui était beaucoup, comparé aux autres investissements de l'époque dans la région; M. Morin y fabriquait environ 35 tonnes de bière en 1851¹¹⁹ qu'il vendait à Montréal lui rapportant un revenu net et annuel d'environ 100 livres.

L'établissement était divisé en 3 logis du temps du moulin à scie d'Edouard Fisk logeant les employés; M. Joseph Gaudet me disait avoir rencontré des amis autour d'une table de cartes dans cette bâtisse: on l'appelait encore "la Brasserie" à ce moment-là, mais personne ne pouvait dire pourquoi.

115—Archives des Religieuses de Ste-Croix, Chroniques du Pensionnat St-Joseph de St-Liguori, 12 mai 1920.

116—Plan de la paroisse par Firmin Dugas, censeur, recensement de 1861. Bibliothèque Municipale de Montréal-Salle Gagnon — Société Canadienne du Microfilm

117—Cadastre abrégé de la Seigneurie de St-Sulpice, 1861, par Norbert Dumas.

118—Ce nom revient dans l'Histoire scolaire, formation de l'arrondissement no 4.

119—Recensement de 1851, Bibliothèque Municipale de Montréal-Salle Gagnon—Société Canadienne du Microfilm

Les carrossiers ou voituriers

Ce métier est disparu aujourd'hui, faute de charrettes et de traîneaux: nous pouvons les comparer aux mécaniciens de nos jours, avec la différence que lorsqu'une pièce venait à se briser sur une voiture ou un traîneau, il n'était pas question d'en commander une neuve au fournisseur mais d'en fabriquer une pour la remplacer: c'était une industrie artisanale, laissant place à l'originalité de l'artisan.

Comme pour les boulangers, et comme ce sera le cas aussi pour les forgerons, les marchands,... il y a eu plusieurs voituriers, chacun vivant plus ou moins de son métier.

Au début de la paroisse, M. Charles Munn exerçait ce métier: il demeurait à la place de M. Gilles Lépine actuellement et sa boutique était en face comme chez M. Henri Gagnon. M. Ulric Munn, son fils, lui succédait jusqu'en 1889 avant de déménager de l'autre côté de la rivière, ayant acheté la boutique de M. William Johnson, où demeure aujourd'hui M. Rolland Lapointe; M. Johnson y était lui-même installé comme manufacturier de voiture et installateur de roues depuis 1884.

M. Ulric Munn revendait presque aussitôt: "M. Abel Tremblay, récemment arrivé des Etats-Unis, a acheté la propriété et boutique qu'occupait autrefois M.W. Johnson. M. Tremblay continuera à vendre et à fabriquer ainsi qu'à réparer d'abord les voitures qu'elle qu'en soit la sorte; il se chargera de l'exécution de toute pièce d'ouvrage en bois qu'on lui confiera et fera aussi une spécialité de la confection des cercueils".¹²⁰ (Il devait sûrement y avoir quelqu'un pour faire un rapprochement entre la spécialité de M. Tremblay et la sécurité de ses voitures).

M. Joseph Gernier prenait la relève de M. Abel Tremblay dans ces mêmes locaux.

M. Mathias Lapointe exerçait aussi ce métier dans l'ancienne maison de M. Arsène Parent, voisin de M. Albert Nadeau, pour quelques années vers 1900.

M. Zénon Robillard qui tenait aussi la boutique de forge en face d'Abel Tremblay, réparait les voitures à l'occasion.

Enfin le dernier de ces artisans, M. Sinaï Lavoine (1891), demeurait à Montcalm, emplacement pris par M. Conrad Lavoine, son garçon, par la suite. Nous y reviendrons avec les entreprises en pompes funèbres.

120—L'Etoile du Nord, 8 octobre 1891

Les cordonniers

L'ouvrage ne manquait pas dans le métier; nous n'avons qu'à penser à l'entretien des attelages en cuir des chevaux .. Nos premiers cordonniers, mais non les moindres, étaient MM. François-Xavier Houle, Siméon Dulong et son garçon David, Charles Gracy et Aimé Rivais de Montcalm.

La boutique de Xavier Houle était dans la maison de M. Denis Grenier aujourd'hui, puis de l'autre côté dans la maison de M. Philippe Gagnon. Il exerçait durant plus de 40 ans (décédé en 1902). Quelques années plus tard, chez M. Denis Grenier encore, s'installait M. Jean-Baptiste St-Jean (1910).

Chez Mme veuve Albert Nadeau, il y avait deux cordonniers aussi, soient vers 1871, M. Siméon Dulong, puis vers 1945, M. Lucien Desrosiers.

M. François Perreault (le sourd) était aussi cordonnier (1925) dans une vieille maison en arrière de M. Joseph Perreault actuellement.

M. Ulric Gagnon tenait aussi une boutique sur la pointe entre les deux rues dans le village.

M. Napoléon Piotte exerçait aussi ce métier dans les années 30, dans l'ancienne maison de M. Raoul Marin.

Les ferblantiers

Voilà un métier, si on peut dire, arrivé avec le fer blanc et reparti avec lui. Je vous nomme MM. Alfred Comtois (1914) du rang Double, Henri Comtois (1915), M. Albert Léveillée (1922), dans l'ancienne propriété de feu Sévère Dugas, et M. Rosario Lépine (1940); ces deux derniers avaient comme employé M. Wilfrid Alarie.

Le four à chaux de Médard Marion

M. Médard Marion demeurait comme sur la ferme forestière aujourd'hui, en bas du rang de l'Eglise. Son four était un espèce de trou de 10 pieds de diamètre, à même la côte en descendant la rivière, avec une place en dessous pour chauffer. Il emplissait ce trou de roches calcaires prises aux rapides, puis les cuisaient littéralement; il fallait bon feu. Les roches se défaisaient en chaux. Les fourneaux à chaux de la Gypsum n'auraient pas eu à craindre cette concurrence.

Il vendait son produit aux cultivateurs des cantons; ce n'était pas suffisant pour vivre, mais il tenait quand même ce four pendant plus de 30 années (1870 et plus).

Les installateurs de moulin (Millwright)

Il fallait des hommes assez connaissant pour prendre la mesure de toutes les roues dentelées, pour assujettir les engrenages et coordonner les vitesses; quelques-uns avaient ce talent et bien que je les aie déjà peut-être nommés à l'occasion d'installation ou de réparation de moulin, je vous les mentionne ici plus spécialement. M. Joseph Lajeunesse de Montcalm et M. William Lord également de Montcalm étaient deux voisins qui exerçaient ce métier à partir de 1860; M. Mathias Parent (père de M. Arsène Parent), dans les mêmes années, était souvent demandé au moulin de M. Simon Richard.

Les marchands

J'ai bien peur encore ici d'en oublier (et je m'en excuse d'avance) tellement nos marchands étaient nombreux et différents. Je vous en fais un relevé chronologique en disant en gros ce qu'ils vendaient.

Je n'ai pas à vous dire que les propriétaires de nos petites industries (scieurs, forgeron, voituriers, meuniers, etc.) vendaient aussi leurs produits.

M. Claude Piotte, aux débuts de la paroisse, était marchand, avec une licence d'auberge, durant plusieurs années sur l'emplacement du moulin des Breault à Montcalm; il était, comme on dit, sur le chemin passant pour ceux du canton. Son garçon, le père de Mme Lionel Bourgeois, M. Pierre-Mongis Piotte, prenait la suite et connaissait le plus de prospérité l'année de la construction du pont de fer de Montcalm en 1922.

M. Jean-Baptiste Leblanc, comme nous l'avons déjà vu, était aussi bien installé au village de Montcalm; presque sur le coin opposé, en face de lui, comme chez M. Cantin aujourd'hui, Cyrille Ayotte, d'abord arrivé comme forgeron, vendait toute sorte de marchandises sèches.

Le commerce de M. Pierre-Léon Cantin, bien que n'ayant jamais eu d'ampleur, remonte à ces années: le père de M. Raoul Thériault, M. Louis Thériault aurait pris la suite de Cyrille Ayotte, puis M. Albert Morel, M. Ildège Lépine, M. Antonio Beauséjour.

M. Joseph Vincent était aussi marchand à Montcalm vers 1890.

L'épicerie de M. Alain Tremblay (1974) maintenant était bâtie par M. Hervé Poirier; il était le premier à tenir commerce là; puis suivaient M. Ludger Breault, M. Cléophas

Miller, qui avait parti son commerce chez les Mlles Jeannine et Denise Venne (1915) avant d'acquérir et de se joindre à l'autre: Mme veuve-Perreault, M. Elias Beaudry, de qui M. Raoul Thériault achetait pour être durant 27 ans au service des gens de St-Liguori comme épicier-boucher.

Vers 1880, Pierre Guibord vendait sa terre du rang de l'Eglise et s'installait comme épicier et marchand où est l'épicerie actuelle de M. Jean-Guy Forget. Son garçon, Liguori Guibord, prenait la relève vers 1890 puis successivement MM. Théophile Lapointe (1902), Adonias Lapointe (1930), Wellie Lapointe (1961), Gérard Grenier (1970). Ce type de commerce existe donc là depuis près de 100 ans.

Au village même, dans la maison de M. Luc Mailhot maintenant, avant même que la paroisse ne soit érigée comme telle, Octave-Germain Bélisle y était marchand général, avec une licence d'auberge; nous le connaissons un peu déjà puisqu'il était mêlé de près à la fondation de la paroisse. Il vendait à M. Paul Brisson en 1888 puis, celui-ci à M. Sévère Dugas en 1890. M. Dugas y tenait son commerce jusqu'à sa mort (1905). (M. Albert Léveillé y tenait sa ferblanterie à partir de 1920).

Non loin, presque en face, sur le coin où est M. Edouard Héroux, M. Aldéric Larivière, vers 1910, ouvrait un magasin général; pour peu de temps, car en 1915 tout passait au feu: les Mlles Rivest faisaient rebâtir la maison de brique actuelle.

Au bout de cette pointe de rues, où demeurait M. Médéric Léveillé, exproprié par la municipalité maintenant, M. Charles Guernon (1870) tenait un petit magasin, et aussi, dans les mêmes années, M. Euclide Lachapelle, dans sa petite maison comme sur la cour de l'école, en arrière.

Le restaurant de M. Marcel Sarrazin aujourd'hui était d'abord tenu par M. Déliphat Gaudet (de Ephrem Dufresne) avec une pompe à essence, puis M. Philibert Lachapelle, M. Ernest Perreault, M. Edgard Perreault, M. Yvon Sourdif.

Au coin de la petite rue presque en face de l'église, demeurait M. Joseph Ratelle (José), puis le notaire Desrochers; ce dernier, en partant de Saint-Liguori (1893), vendait à M. Prosper Massicotte qui s'installait comme grossiste et boucher. Il tenait durant ces années le banc de boucherie à Joliette avec M. Ménasippe Robert. Ce dernier prenait seul le commerce en 1903; puis en 1921 M. Wellie Sourdif et enfin M. Philius Beaudry (1929) qui s'était fait bâtir sur le coin, comme face à l'école actuelle, la grosse maison en brique rouge, transformée en école en 1947. MM. Delphis Racette et Hercule Bélisle, lequel n'avait pas les aptitudes d'un bon épicier, en étaient les derniers propriétaires.



"M. Deliphat Gaudet et son restaurant au village (1937)"

GRACIEUSETE DE M. DELIPHAT GAUDET

L'épicerie de M. Maertz était tenue en premier par M. J.-Paul Sourdif (de Isaïe Barrette), puis successivement par M. Omer Laporte, M. Roger Sylvestre, M. Alain Gaudet.

M. Tancrède St-Georges, à l'autre bout du rang Double, tenait aussi un commerce desservant les cultivateurs des environs (1911).

Les médecins

Le docteur J.-O. Pichette 1896 puis le docteur J.-A. Melançon (1903-1921) dispensaient leurs soins chez nous.

Les menuisiers

Je veux vous nommer aussi ces artisans en ajoutant après leur nom une date qui les situerait dans le plus fort de leurs activités; il m'a été impossible de dire précisément quand l'un ou l'autre a commencé à pratiquer la menuiserie ou quand il a cessé; dans ce métier on commence et on finit sans dates bien fixées, tantôt surchargé d'ouvrage, tantôt n'étant devant rien.

M. Gédéon Grenier, qui demeurait comme chez M. Locas aujourd'hui, bâtissait l'école de M. Paré et aidé de J.-Baptiste Grenier, dirigeait les travaux de construction de la lère chapelle de St-Liguori (1850).

Un peu après (1860-70), les menuisiers de la paroisse étaient M. Joseph Lajeunesse qui demeurait où reste aujourd'hui Mme Elzéar Thibodeau, voisin de l'épicerie de M. Tremblay de Montcalm; M. Charles Froment qui d'abord à Montcalm, demeurait dans la maison de M. Denis Grenier

"Cette maison, à droite, plus âgée que la paroisse (antérieure à 1850), était celle de M. Joseph Ratelle, puis du notaire Placide Renaud, du notaire Ulric Brien Desrochers, de M. Prosper Massicotte, de M. Ménéippe Robert, de M. Wellie Sourdif, et de M. Réal Desmarais aujourd'hui. On la voit ici vers 1925, appartenant alors à M. Ménéippe Robert, magasin général, boucherie et Bureau de poste; la voiture à gauche était son chariot à glace pour garder sa viande fraîche qu'il vendait dans les rangs. Tous les dimanches avant la messe, les Messieurs et les garçons, après avoir déposé les Dames et les fillettes à la porte de l'église, allaient conduire leur cheval "au poteau" en arrière du magasin, (on voit quelques-uns de ces poteaux), et rentraient au magasin-général pour les petites commissions et surtout jaser entre amis; au son de la cloche, M. Robert ouvrait la porte de son magasin et priait très poliment tout le monde à se rendre à l'église. En 1920, M. Louis Dugas avait fait faire par M. Alphonse Lapière de Joliette, tous les trottoirs d'ans le village. La même auto qui nous apparaît aussi sur d'autres photos était le Ford 4 de M. Wellie Sourdif."

GRACIEUSETÉ DE MME ALICE VINCENT



ST-LIGUORI -- (11)

BUREAU DE POSTE

aujourd'hui: et son 2ème ou 3ème voisin par en-bas, M. Théophile Thibodeau. De Montcalm encore, M. Octave Cantin bâtissait plusieurs maisons dans la place.

En continuant dans le temps, M. Mathias Parent (1890) et ses fils travaillaient comme menuisier, ayant, entre autres, bâti la maison de M. J.-Alphonse Desrosiers du rang Double; il demeurait en bas du rang de l'Eglise où est aujourd'hui M. Serge Lachapelle.

M. Urgel Jetté (1880), voisin-sud de la forge de M. Moïse Landry, était le premier de plusieurs générations de menuisiers. M. Wilfrid Jetté, son frère M. Hervé Jetté (bâtissait la boulangerie Mayer), M. Raymond Jetté (bâtissait les maisons de la rue Jetté), qui continue aujourd'hui encore à travailler le bois et à bâtir, M. René Jetté, M. Michel Jetté.

M. Urgel Deschênes (1909), dans le Bradstreet's Commercial Report de 1897, était inscrit comme fabricant de meubles et non comme menuisier comme il était plus tard. Mme Rachel Richard Robert garde précieusement quelques-uns de ces rares meubles. Il travaillait entre autres aux agrandissements du couvent (1902).

Je me permets enfin de souligner le travail actuel de M. Laurent Grenier, de M. Réginald Paré, de M. Yves Parent...

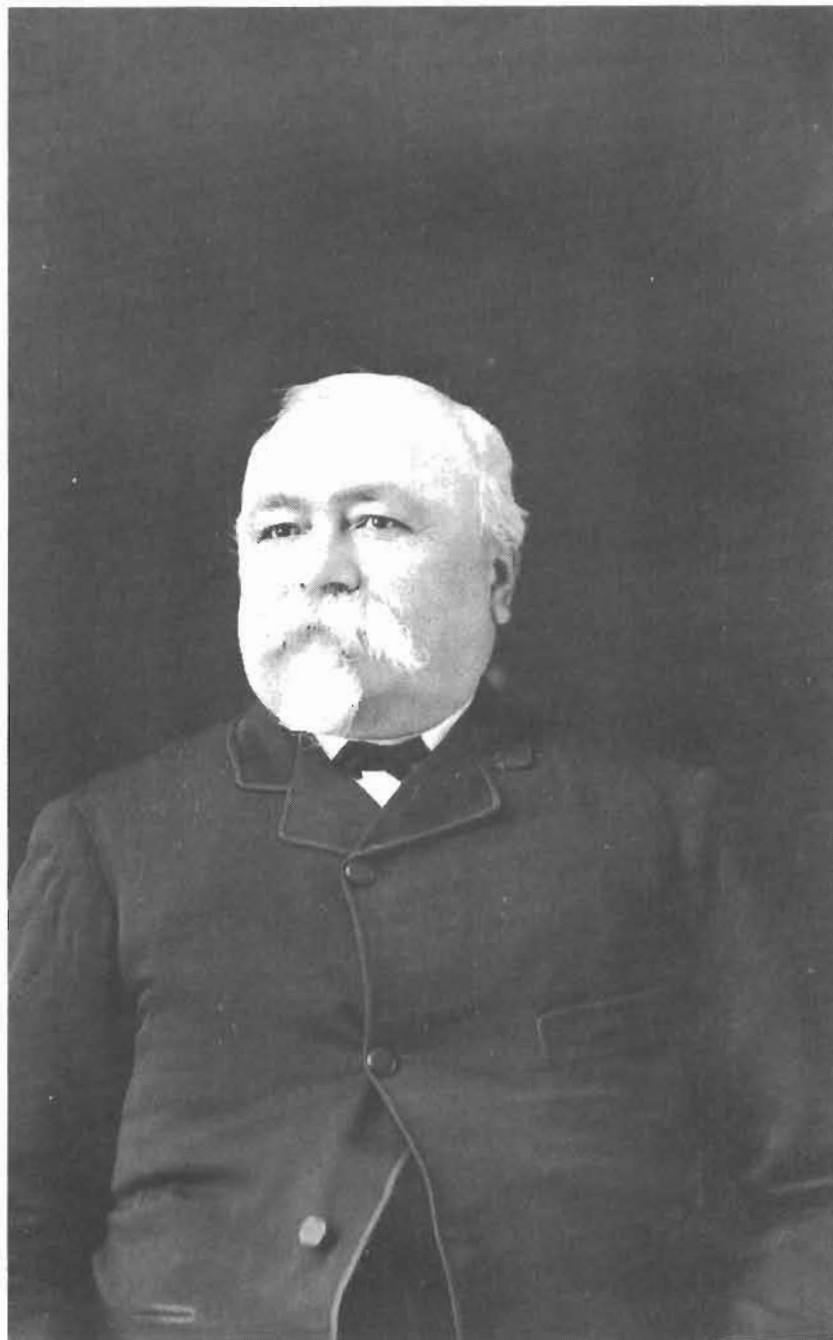
Les pompes à vent des Lord

Autour de 1900, Samuel et Georges Lord de Montcalm exploitaient l'idée d'une pompe à eau mue par le vent; c'était assez audacieux et cela n'entraînait pas dans l'idée de tous comme nous l'avons vu dans l'histoire du couvent.

C'était quand même une structure de fer importante, d'une quarantaine de pieds de hauteur et le cercle des pales avait bien 6 pieds de diamètre. Tout allait bien, quand il ventait évidemment; il fallait faire provision d'eau pour les périodes mortes, c'est tout. Quel avantage! au lieu de tirer l'eau du puits à bras!

Dans l'Etoile du Nord de novembre 1902, on disait "que plusieurs maisons avaient revêties une toilette nouvelle qui leur donnait beaucoup d'élégance. On pouvait voir à certains endroits tels chez MM. Alcide Richard, Emery Gaudet, Venant Landry, Hormidas Rivet, etc, des moulins à vent qui conduisaient l'eau dans les maisons et les dépendances".

De nombreux autres utilisaient ce principe surpassé aujourd'hui par les pompes motorisées ou électriques et je n'ose en faire la liste de peur d'en oublier.



"Le notaire Ulric Brien Desrochers marquait de sa grande influence la vie municipale de la paroisse de 1861 à 1893."

GRACIEUSETÉ DE MME NARCISSE GAUDET

Les notaires

Nous connaissons déjà pas mal le notaire Placide Renaud pour être capable de s'en faire une idée: il était remplacé à son départ par le notaire Ulric Brien Desrochers de 1861 à 1893. Ces deux hommes m'ont donné l'impression d'être à l'opposé l'un de l'autre: autant le notaire Renaud m'a paru froid, un peu avare d'argent et de bonté, autant le notaire Desrochers m'a paru être un gros bonhomme jovial et bon. M. Henri Gagnon me le décrivait comme tel, ajoutant qu'il écrivait toujours solennellement ses contrats avec une grande plume blanche.

Le notaire Desrochers naissait à St-Jacques en 1835, dans cette partie devenue Ste-Marie-Salomé. Il faisait ses études au Collège L'Assomption. Il épousait en 1865, Mlle Hannah Copping de Montcalm, et en secondes noces (1884) Mme Alvina Fortier, veuve de M. Damase Beauséjour. Il partait pour St-Martin en 1893 et y mourait en 1904.¹²¹

Depuis quelques années, le notaire Gilles Nadeau a repris un bureau dans l'édifice de la Caisse Populaire.

Les forgerons

Plusieurs tentaient aussi leur chance dans ce métier, avec des succès plus ou moins retentissants: comme pour les marchands, les boulangers, les voituriers et autres, je vous donne la date centrale de leurs activités pour plusieurs, ne pouvant retracer exactement le début et la fin de leurs travaux. Vous pourrez ainsi mieux interpréter les informations que je vous transmets.

Dans les premières années de la paroisse, il y avait trois forgerons à Montcalm. M. Cyrille Ayotte (1851) était forgeron de Sainte-Anne de la Pérade que je place comme chez Mme veuve Pierre-Léon Cantin aujourd'hui; il ne semble pas y avoir une grosse boutique puisque vers 1871, il était recensé comme marchand seulement et non plus comme forgeron. Les deux autres travaillaient ensemble et je crois bien que leur boutique était voisine de chez M. Jules Landry aujourd'hui: MM. Louis Godette et Moïse Landry (1870). Cette forge était tenue plus tard, par M. Ovila Beaudoin (1890), M. Damien Beauséjour (1894) qui aurait forgé le cheval conduisant Thomas Nulty à l'échafaud à Joliette en 1897, M. Théophile Rivet (1898), M. Joseph Latendresse et M. Joseph Sicard (1922).

Il y avait aussi sur l'emplacement du moulin Mc Lauren à "Montcalm Mill", la forge de M. Montcalm Phipps, qui ne répondait cependant qu'aux besoins du moulin.

121—Notes biographiques de Mme Narcisse Gaudet.



"M et Mme Simon Richard, à leurs noces d'or en 1904".

GRACIEUSEMENT DE MME FERNANDE RICHARD



"C'était la maison de M. Simon Richard avec la boutique de forge attenante; plusieurs familles de forgerons se sont succédées dans cette maison de la rue Héroux."

GRACIEUSETÉ DE MME FERNANDE RICHARD

Au village, sur la rue Héroux, M. Simon Richard était forgeron de 1854 à 1889. Né à St-Jacques en 1829, dans cette partie qui appartient aujourd'hui à Ste-Marie Salomé, M. Simon Richard s'installait à Saint-Liguori (1854) en se mariant à Eléonore Forest de Saint-Liguori. Il avait appris le chant un peu comme son grand ami M. Sévère Dugas, sous M. Paré à St-Jacques: il était maire, durant 22 ans, président de la commission scolaire et sec.-trésorier, préfet de comté, président de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm,... Il avait fait son apprentissage comme forgeron, chez M. Bonaventure Gaudet de Saint-Jacques. Il achetait le moulin à farine en 1883, double charge qu'il menait jusqu'à la vente de sa forge en 1889. Il s'était réservé le droit de forger la croix d'une dizaine de pieds de hauteur sur l'église actuelle, laquelle y est encore. M. Uldéric Dufresnes se portait acquéreur de la forge puis successivement M. Téléphore Jubinville (1897), M. Zénon Robillard (1902), M. Alcide Lapointe (1907).

Pendant ce temps, vers 1894, M. Médéric Lapointe tenait une boutique de forge dans la maison de Mme veuve Albert Nadeau. Cette boutique était délaissée quelque temps, puis remise en état par M. Azarie Caillé (1911), achetée par M. Ildège Héroux (1825), frère de M. Edouard Héroux qui la prenait ensuite en charge. M. Azarie Caillé avait acheté alors la boutique de M. Alcide Lapointe et l'autre côté.

M. Emile Grenier, avait une boutique dans son hangar, là où reste Mme Lionel Bourgeois, avant que cette maison ne se bâtit (1908) le hangar était déménagé comme chez M. Déliplat Gaudet et servait encore de boutique de forge à M. Joseph Latendresse (1922) et à M. Edouard Héroux qui se déplaçait de chez Mme veuve Nadeau.

En 1936, M. Edouard Héroux s'en allait de l'autre côté en achetant d'Azarie Caillé. Il avait appris son métier chez Valois & Frères à Joliette et avait été forgeron 4½ ans, à Outremont, avant de prendre la boutique de son frère; il devait s'adapter comme tous ceux de cette époque aux rapides changements modernes. Il ferrait en une journée 22 chevaux, ça me semble un record enviable. Il devenait plus tard soudeur à l'électricité et au gaz pour réparer les machines agricoles apparaissant sur le marché.

Il était contracteur de chemins d'hiver, depuis 45 ans entrepreneur de pompes funèbres en commençant avec des chevaux comme M. Sinai Lavoine, et contracteur en déménagement. A sa retraite, ses garçons Guy et André continuent aujourd'hui ses travaux sous le nom des Entreprises Héroux & Fils Inc.

Le Garage de M. Léopold Bruneau

M. Bruneau, depuis de nombreuses années, se trouve comme à prendre la suite de tous ces forgerons.

Les pompiers

Le premier système de protection contre le feu, autre que celui de se passer des chaudières d'eau de mains à mains, était installé vers 1915; il s'agissait d'une pompe qui pouvait s'adapter rapidement sur une turbine de la moulinage au moulin banal; un tuyau d'acier de 4 po de diamètre était installé en permanence jusqu'en haut de la côte, où est la Caisse Populaire actuellement. Des boyaux pouvaient s'y abouter et se rendre jusqu'à l'église. Le canal du moulin qui laissait passer 8 pieds de profondeur d'eau développait de la puissance à revendre:¹²²

M. Louis Richard me disait que le jet d'eau pouvait monter jusqu'au 2ème clocher de l'église. Ce système disparaissait avec le moulin banal.

La municipalité achetait par la suite une pompe trainante, utilisant les mêmes boyaux; cette pompe était entreposée dans un hangar où est la Salle Municipale actuelle; puis à l'arrière du presbytère; quelques années ensuite chez Mme Veuve Jean-Marie Sourdif actuellement, jusqu'à la construction, en 1968, de la station de pompes de la rue Ste-Croix. Le service s'était doté entre-temps d'une autre pompe trainante et d'un camion citerne.

Bureaux de poste et télégraphe

A "Montcalm Mill", où si vous préférez sur les terrains de la Compagnie McLauren, leur gérant, M. Dougall McDonald, tenait un bureau de télégraphe à partir de 1893; son voisin, M. Mongis Piotte, dans les mêmes années tenait le bureau de poste de la Compagnie et de ses employés.

A Montcalm même, vers 1910, Mlle Eugénie Copping avait la poste, en face de M. Léo Rivest; ce bureau se déplaçait comme chez M. Larochelle au coin, pour être tenu par Mme Cléophas Miller dans son épicerie en face et vers 1920, par M. Oscar Landry, en arrière, de retour dans la maison des Copping.

122—L'Etoile du Nord, 15 juillet 1915.

"La municipalité a fait l'achat de plusieurs centaines de pieds de boyaux afin d'établir un système de protection contre les incendies. Un essai a prouvé l'efficacité du système qui s'alimente à la rivière et pousse un jet à une hauteur de 75 pieds."



"M. Isaïe Barrette tenait le bureau de poste dans la maison de M. Paul Rivest aujourd'hui, vers 1902."
GRACIEUSETÉ DE MME EMILE ROBERT

Au village, il y avait déjà plusieurs années que le notaire Desrochers était maître-de-poste lorsqu'il quittait St-Liguori en 1893. Le bureau se déplaçait de l'autre côté de la rue sur la gauche, dans la maison de M. Paul Rivest aujourd'hui, tenu alors par M. Isaïe Barrette (1902). Il retournait ensuite dans l'ancienne maison du notaire Desrochers, devenue le magasin de M. Ménasippe Robert; puis en face, dans la maison de M. Jean-Paul Sourdif, tenu par M. Oscar Landry, avant que ce premier n'ouvre son épicerie; il se déplaçait dans la maison de M. Landry, (M. Lucien Rivest), et tenu par Mlle Hermine Landry, puis chez Mme Philibert Lachapelle (M. Guy Héroux); chez Mme Rolland Lapointe et aujourd'hui chez Mme Denis Grenier.

Plusieurs postiers s'occupaient de la poste rurale depuis que ce système existe et je souligne l'assiduité de la famille de M. Jean-Marie Sourdif qui le fait depuis 21 ans.

Le téléphone et l'électricité

Voilà deux inventions qui n'ont pas manqué de changer la vie des gens de Saint-Liguori comme d'ailleurs.

Les premiers téléphones, ou plutôt comme elles étaient appelées "les centrales téléphoniques", étaient en opération vers 1910. La "centrale" du village était chez M. Raoul Morin; celle de Montcalm, chez M. Cléophas Miller, puis chez son gendre, M. Hector Venne.

Une dizaine d'années plus tard, l'électricité arrivait. Voici ce que disaient les chroniques des religieuses de Sainte-Croix alors: "Depuis si longtemps que l'on attend l'électricité au village de Saint-Liguori, la nouvelle devient aujourd'hui une réalité: l'église, le presbytère, toutes les maisons et même le chemin sont resplendissants de lumière même au milieu de l'obscurité..."¹²³

Depuis deux ans déjà, il était question que l'électricité soit installée à Saint-Liguori par la Compagnie Electrique des Laurentides des "Chutes Magnan".¹²⁴

La tannerie de M. Edouard Pichereau dit Vincent

Cette tannerie, très prospère, était au village de Montcalm, près du pont de la rivière Rouge à gauche; la maison, à combles français, y est encore; il ne reste rien de sa tannerie plus près de la rivière. M. Vincent engageait deux ou trois personnes et l'ouvrage ne manquait pas dans les peaux de moutons, de vaches, ... avec ou sans poils, sèches ou à l'huile, de couleur naturelle ou teintes en rouge ou noir. Il faisait sa teinture rouge en bouillant des écorces de pruche.

Il tenait cette petite industrie durant plus de 40 ans; il vendait vers 1930 à M. Albert Mailhot qui continuait à l'exploiter quelques années par la suite. On se déplaçait de loin pour venir faire préparer ses peaux et c'était une mode que sur la chaise du grand-père ou de la grand-mère, il y ait une peau de mouton bien chaude. La robe de carriole était encore plus une nécessité.

Une briqueterie

Je n'ai pas d'informations, ni de noms précis à accrocher à cette petite industrie; elle devait être située à 3 ou 4 arpents en arrière de la maison de M. Léo Rivest à Montcalm, près de la côte.

M. Rivest me disait qu'il allait jouer dans les restants de briques à même la côte; M. Hosanna Rivest, son père, y situait une briqueterie. Les briques étaient faites avec le sable de la côte; elles étaient rougeâtres et s'effritaient plus facilement.

Il s'y faisait assez de briques quand même pour bâtir la maison de M. Oscar Landry où il tenait bureau de poste (cette

123—Pensionnat St-Joseph, Archives des Religieuses de Ste-Croix, 1 000 Côte-Vertu, Montréal, 26 sept. 1921.

124—L'Etoile du Nord, 8 janvier 1919



"Cette maison était celle de M. John Copping, un des pionniers de la paroisse, grand-père de Mlle Eugénie Copping, la maison à l'exception de la rallonge qui servait de bureau de poste, était bâtie de cette brique faite à la briqueterie sur la terre de M. Léo Rivest. On s'aperçoit en examinant la façade que plusieurs de ces briques de sable s'étaient effritées. Elle avait été bâtie vers 1830 "

GRACIEUSETÉ DE M^{LE} ERMINE LANDRY

maison était détruite par le feu); aussi celle de M. Hervé Beauséjour, où demeure son garçon aujourd'hui, M. Gérard Beauséjour (la maison a été refaite par ce dernier) était faite avec cette vieille brique.

Sans doute, qu'un des premiers arrivants essayait ce matériau de construction? M. Edmond Copping peut-être?

Les entrepreneurs de pompes funèbres

A Montcalm, M. Sinai Lavoine occupait cette fonction en plus d'être voiturier comme nous l'avons vu; les entrepreneurs du temps possédaient un service en blanc (chevaux blancs, attelages, chariots, habits, etc...) et un service en noir: le tout se faisait toujours dans la plus grande solennité. M. Conrad Lavoine prenait la succession de cette entreprise.

Au village, M. Edouard Héroux remplit encore depuis 1935, cette fonction. M. Philibert Lachapelle tenait aussi un salon entre 1942 et 1968. Il vendait alors à M. Michel Lortie qui, étranger à la paroisse ne recevait pas suffisamment de clientèle. Il revendait à M. Edouard Héroux en 1968.

La moulange de MM. Lionel Bourgeois et Léo Pottie

Quand le moulin banal était abandonné en 1928, les besoins de mouture des cultivateurs n'étaient pas pour autant effacés. Aussi, M. Lionel Bourgeois prenait-il la relève en installant une moulange à grains, sur pouvoir électrique, dans un hangar près de la maison de M. Joseph Gagnon dans le village actuellement: M. Bourgeois répondait efficacement aux demandes jusqu'en 1932. Puis il vendait à M. Léo Pottie, son beau-frère, jusqu'en 1953, où il la reprenait, en arrière de sa maison, jusqu'en 1969, aidé de ses garçons Gilles et Aurèle. Il rendait toujours avec empressement ses services aux cultivateurs.

HISTOIRE POLITIQUE

A intervalles assez réguliers, au déroulement de notre histoire, des hommes de chez nous tentaient leur chance pour nous représenter aux gouvernements; ils y réussissaient, même si leurs oeuvres n'étaient jamais grandioses.

Les luttes politiques des comtés étaient âpres, entremêlées d'interventions à caractère religieux, attaquant les personnes dans les moindres détails de leur vie privée. Les gens y participaient de très près avec partisanerie.

J'utilise en grande partie les écrits de M. Marcel Fournier, LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE DE LA RÉGION DE JOLIETTE, 1977, pour vous informer sur les hommes politiques de chez nous.

Dugas Firmin¹²⁵

Montcalm 1867-1874 Provincial
Montcalm 1871-1887 Fédéral

"Dugas, Firmin-Philémon, naissait à Rawdon, le 12 mars 1830, du mariage du lieutenant-colonel Philémon Dugas et de Martha Edwards. Son père, Philémon, rentrait des Etats-Unis en 1816."

Peu de temps après son arrivée, en 1817, il installait un moulin à scie et un moulin à farine, en 1822, sur le lot 24 du rang 1, comme nous l'avons déjà vu. M. Firmin, père, à son arrivée en 1816, était âgé de 28 ans.

"Fils unique, Firmin faisait ses études au collège de L'Assomption de 1842 à 1847. Par la suite, il secondait son père sur la ferme familiale et s'occupait des moulins de Montcalm."

125—MARCELFOURNIER, LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE DE LA RÉGION DE JOLIETTE, 1791-1976, SERGE HOUSSEAU IMPRIMEUR, Joliette, p. 130 et ss

“Le 30 décembre 1851, il épousait, à Rawdon, Adéline Pomainville. Il épousait en secondes noces Mary-Ann Reinhardt à Saint-Liguori, le 12 février 1861. Enfin, le 4 février 1876, il se remariait à veuve Mary Anastacea Quinn-Daly de Rawdon.”

“Propriétaire terrien à l’aise, Firmin Dugas occupait plusieurs fonctions politiques à St-Liguori. Il était maire en 1860, jusqu’en 1862. Parallèlement, il dirigeait les destinées de la commission scolaire à titre de président de 1860 à 1861 et de 1865 à 1868. A sa première tentative sur la scène nationale, il était défait à l’élection provinciale de 1861.”

“A la confédération, il se présentait sous la bannière conservatrice, à l’élection provinciale du 10 septembre 1867, et il était élu premier député de Montcalm à la législature du Québec. Il était réélu par acclamation en 1871. Sur la scène fédérale, il était candidat conservateur à l’élection partielle du 15 septembre 1871. Elu cette année-là, il était réélu en 1872 et en 1874 par acclamation et réélu aux scrutins de 1878 et de 1882.”

“Le 20 janvier 1874, il résignait comme député provincial de Montcalm suite à l’adoption, par la Chambre des Communes, de la loi abolissant le double mandat, pour se consacrer uniquement à la politique fédérale.”

Après une carrière bien remplie, il décédait subitement dans sa résidence de Montcalm, le 16 mars 1889, à l’âge de 59 ans.

Richard Jean-Baptiste-Trefflé¹²⁶

Montcalm 1881-1886 Provincial

“Richard, Jean-Baptiste-Trefflé naissait à Saint-Liguori, le 23 novembre 1856, du mariage de Simon Richard et d’Eléonore Forest. Il faisait ses études au collège de l’Assomption de 1868 à 1876. Après quoi, il était agriculteur à Saint-Liguori. Parallèlement, il poursuivit des études de notariat et obtenait une licence en 1898. Le 14 août 1891, il épousait à L’Epiphanie, Mme Veuve Napoléon Archambault. (Paméla Hénault)”

“Candidat conservateur au scrutin provincial de 1881, il était élu député de Montcalm, le 2 décembre de la même année. Réélu en 1886, il démissionnait le 11 décembre, pour laisser son siège à son chef, Louis-Olivier Taillon, qui subissait la défaite à Montréal.”

126—MARCEL FOURNIER, LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE DE LA RÉGION DE JOLIETTE, 1791-1976, SERGE HOUSSEAU IMPRIMEUR, Joliette, p. 204

“A son élection de 1886, un groupe d'amis de Joliette, avec M. Albert Gervais, de l'Etoile du Nord, en tête, venaient à Saint-Liguori pour le féliciter; ils lui remettaient avec l'adresse de félicitations, une canne à pommeau d'argent portant l'inscription: "A M. Richard, M.P.P., par ses amis de Joliette 1886."¹²⁷

“En décembre, il était nommé agent des terres de la Couronne à L'Assomption et, le 21 janvier 1887, il devenait greffier du Conseil exécutif, fonction qu'il occupait jusqu'en juillet. Il démissionnait pour retourner à la pratique du notariat à Saint-Liguori. En 1900, il s'installait à L'Epiphanie où, en 1903, il était nommé secrétaire-trésorier de la municipalité jusqu'en 1913, puis de 1920 à 1921.”

“Jean-Baptiste-Trefflé Richard décédait à L'Epiphanie, le 29 mars 1927, et son inhumation avait lieu à Saint-Liguori.”

Dugas, Joseph-Louis-Euclide¹²⁸

Montcalm 1891-1900 Fédéral

Dugas Joseph-Louis-Euclide naissait à Montcalm, le 30 août 1861, du mariage de Firmin Dugas, ancien membre du Parlement fédéral et provincial, et de Mary-Ann Reinhardt. Il débutait ses études à l'école du rang puis s'inscrivait au collège de Joliette en 1872. En 1880, il complétait ses études classiques au Collège d'Ottawa.

“Agriculteur à Saint-Liguori, (s'occupant en plus des moulins à scie et à farine de son père), Louis-Euclide Dugas épousait Lizie Rowan à Rawdon le 13 janvier 1883. Il jouait aussi un rôle important dans la vie politique de la paroisse comme commissaire d'école, comme maire...”

“Candidat conservateur à l'élection fédérale du 5 mars 1891, il était élu, mais son élection était contestée par son adversaire libéral. Le 28 janvier suivant, l'élection était annulée et reprise le 2 mars 1892. A cette nouvelle consultation, il était élu député fédéral de Montcalm. En 1896, il était réélu, et en 1900, il était défait par le candidat libéral François-Olivier Dugas.”

“En vendant sa terre à M. Hosanna Rivest, chez M. Léo Rivest aujourd'hui, il s'installait de l'autre côté du chemin dans une très belle maison de pierre, toute décorée d'arbustes variés aux entourages.”

127—L'Etoile du Nord, 4 novembre, 1886

128—MARCEL FOURNIER, op. cit., p. 133-134, et notes de M. Léo Rivest de Montcalm

“Vers 1930, il quittait Saint-Liguori, pour s'installer à Rawdon où il décédait le 27 décembre 1943.”

Ratelle Joseph-Georges¹²⁹

Lafontaine 1949-1963 Fédéral

M. Joseph Georges Ratelle naissait en 1883 dans le 5ème rang, où demeure aujourd'hui M. Marcel Lane.

La famille de M. et Mme Adolphe Ratelle (Rose Beaudoin) comptait 7 enfants; le jeune Joseph-Georges laissait les études à 12 ans pour aller travailler chez un beurrier à St-Paul de Joliette où il épousait Mlle Albina Rivest.

Il devenait par la suite agent d'assurance, sachant augmenter ses connaissances par de nombreuses lectures et des cours du soir. Marguillier puis conseiller, il se méritait l'estime et la confiance de ses concitoyens. Choisi comme candidat libéral dans le comté de Lafontaine, il était élu pour la 1ère fois aux élections du 27 juin 1949. Il demeurait en place durant 14 ans, jusqu'au 8 avril 1963. Il décédait en août 1969.

129—Notes de Mme Léo Lafortune de Joliette, cahier du 125ème Anniversaire de Saint-Liguori 1977, Annuaire du Canada 1950 et 1963.

HISTOIRE AGRICOLE

Du défrichement des terres, jusqu'à la formation de la paroisse, un très grand nombre de familles se sont succédées: les recensements nous indiquent que de cinquante ans en cinquante ans plus des trois quarts des familles étaient changées: il n'était pas facile de s'accrocher à la terre et d'y bien vivre avec les nombreux enfants; et ceux-ci en vieillissant partaient bien souvent s'installer ailleurs, quand ce n'était pas chez nos voisins du Sud.

Encore de nos jours, en faisant le tour dans les campagnes, il n'y en a pas beaucoup qui sont en place depuis cinquante ans et plus. Et spécialement de nos jours, alors que tout évolue et se déplace. Pour celui qui voulait y faire fortune rapidement, ce n'était pas la place, mais pour celui qui voulait la travailler et en prendre soin, la terre était nourricière et fidèle.

Cette agriculture était toujours très près de l'artisanat comme, nous l'avons vu, les petites industries aussi étaient très artisanales: et les habitants, pour eux-mêmes et pour leurs proches, réussissaient à boucler leur cercle vital, (se nourrir, s'habiller, s'abriter), en grande partie avec cette agriculture.

Quelques familles pourtant restaient sur leurs terres depuis plusieurs générations, en tirant le meilleur à travailler du lever au coucher du soleil: le cultivateur d'autrefois qui devait abreuver à chaque jour une trentaine de bêtes (vaches, chevaux, porcs, moutons, poules...), prenait jusqu'à deux heures par jour à combler ce seul besoin, surtout en hiver; (et chez nous, il y a de l'eau partout, comment c'était ailleurs?); il y avait des descentes battues en hiver à différents endroits dans les rangs où il fallait se rendre avec ses tonneaux pour puiser son eau de la rivière. La mécanisation moderne allège ces travaux mais en demande d'autres et plus



1) La ferme de M. Marcel Lane, rang 5, où naissait le député Joseph-Georges Ratelle.

GRACIEUSETÉ DE MME MARCEL LANE

Nous n'avons pas inventé non plus la sécheresse, la grêle, les sauterelles... toutes ces choses existaient.

On semait autant, sinon plus, d'avoine, de blé, d'orge, de sarrasin, de blé-d'Inde, que de nos jours: ces céréales de base entraient dans la nourriture des hommes et des animaux.

Tout était engrangé après avoir été coupé à la faux; tout au long de l'hiver, au jour le jour, on battait au fléau ce qu'il fallait de grains et de paille pour les besoins. Ces travaux commençaient à se mécaniser vers 1920, avec les batteuses à 1 cheval, puis à 2 chevaux (Wexford) (M. Joseph Perreault, M. Joseph Laverdure de Montcalm), des moulins à faucher, des moissonneuses (sans lieuses d'abord); ces instruments aratoires se mécanisaient un peu plus tard (1930) avec des énormes engins stationnaires. (M. Alphonse Perreault, M. Omer Léveillé). Ce n'était qu'après la 2^{ème} grande guerre que les tracteurs entraient sur les fermes.

La Société agricole

Dès les premières années de la formation de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm, les gens de Saint-Liguori y manifestaient une présence dynamique; la Société y tenait son exposition annuelle en 1866 près du village. M. Simon Richard, Jean-Baptiste-Trefflé Richard avant de s'adonner à la politique, le notaire U.B. Desrochers, M. James Milrose (moins connu, ayant bâti vers 1850 et demeuré dans la maison de pierre qui existe encore aujourd'hui et où la famille de M.



2) La ferme de M. Bernard Lépine, du rang Lépine.

Albert Rivest demeurait jusqu'en 1947 avant de partir pour l'Abitibi; canton de Rawdon, rang 1, no 18). M. Alcide Richard, Napoléon Rivest, Emery Gaudet, Domina Sourdif, et plusieurs autres, occupaient des postes de direction dans cette Société en plus de s'occuper du cercle agricole de la paroisse même.

L'exposition annuelle, qui était la principale manifestation de la Société d'Agriculture, donnait l'occasion de voir et de comparer des produits tels que céréales (blé-avoine-orge-seigle-blé d'Inde...), le lin, les légumes (pois, fèves, oignons, carottes, betteraves); des produits laitiers; des produits de l'éclaircie: des graines de trèfle rouge, de trèfle blanc, de mil; du tabac du pays, des animaux, des chevaux de toutes catégories (étalon, pouliche, chevaux de trait): taureaux, vaches laitières; béliers, brebis, agnelle; verrats, truies; des produits d'artisanat, étoffe grise, pressée et foulée, étoffe barrée et carrautée, filasse de lin, flanelle simple, flanelle double ni pressée ni foulée, toile du pays, toile croisée, toile carrautée, châles et couvertures de laine, mantelets tricotés, savon du pays... des concours de labourage, des instruments aratoires...¹³⁰ etc. M. Domina Sourdif, entre autres, se rendait plusieurs années à Sainte-Julienne à pied avec tout son troupeau pour y concourir.

Cette exposition se faisait dans une paroisse différente à chaque année jusqu'à ce que Ste-Julienne soit choisie comme

130—La Gazette de Joliette, 9 octobre, 1866



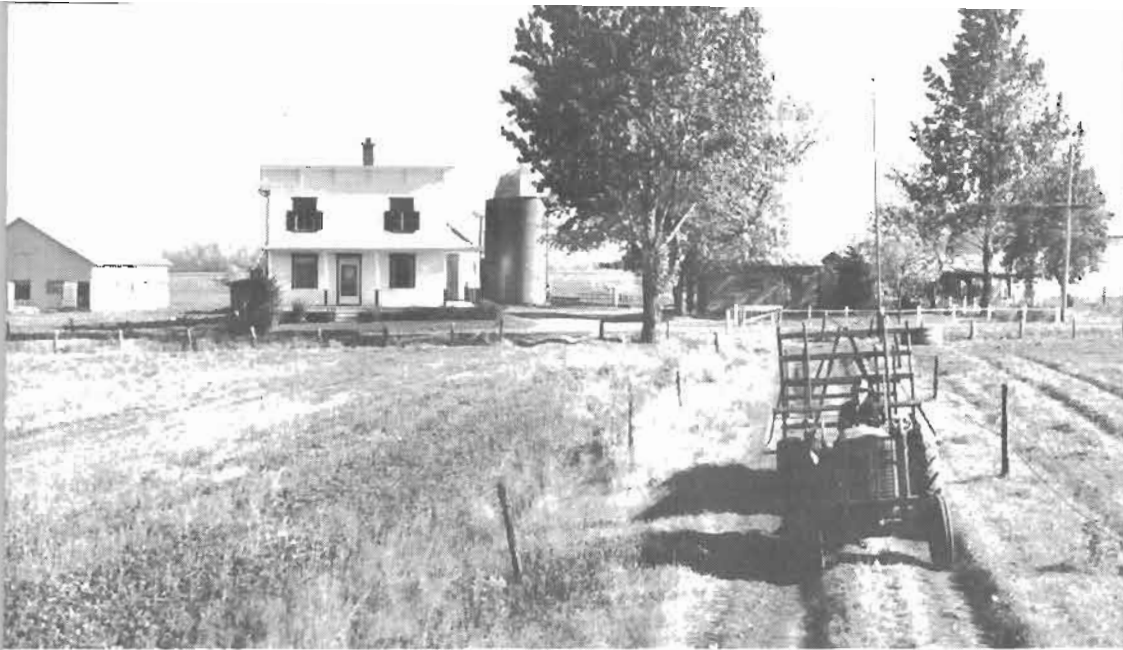
3) La ferme de M. Joseph-Alphonse Desrosiers du rang Double.

lieu fixe pour un terrain d'exposition, les paroisses ne pouvant plus assurer un emplacement adéquat pour l'envergure de la manifestation.

Les beurreries

Les beurreries se construisaient entre 1890 et 1895 et je voudrais vous les situer en partant du bas de la paroisse. L'ancien chemin venant de Saint-Jacques, en traversant le pont des Dalles sur la rivière Ouareau continuait tout droit à la rivière Rouge et tournait à angle droit: sur ce coin, où demeure aujourd'hui M. Gérard Lapointe il y avait la beurrerie de M. Albert Lapointe et plus tard M. Joseph Picard et Anselme Beaudoin; cette première beurrerie restait toujours plus achalandée que celle de MM. Lepage, Napoléon Rivest et Aquilla Lefebvre au moulin à farine tout près (moulin de Joseph Beauregard); M. Camille Forget était plus tard aussi propriétaire de cette beurrerie: une des bonnes raisons de ce manque de travail était que cette beurrerie du moulin n'était pas tellement bien située.

Toujours dans les mêmes années, M. Ernest Gaudet bâtissait en arrière du moulin au village, une beurrerie, la plus importante: chaque jour, les cultivateurs chargés de leur lait, descendaient la mauvaise côte de glaise du moulin, (ce devait être beau après 2 ou 3 jours de pluie), et faisaient la queue derrière le moulin à attendre leur petit lait. M. Joseph Gaudet était le premier beurrier; puis se succédaient MM. Abel Tremblay (1900), M. Alphonse Lapointe (1905), M. Omer



4) *La ferme de M. Claude Vincent du rang de l'église.*"

GRACIEUSITÉ DE MME ALICE VINCENT

Ratelle (1915), M. Alcide Richard (1920) et les derniers propriétaires (1927) la Dominion Power & Milling Corporation. Le feu prenait, moins de 2 ans après, comme nous l'avons vu.

Aussi vers 1895, au bout du rang Double, M. Tancrede St-Georges avait sa beurrerie où pas moins de 50 patrons¹³¹ y apportaient leur lait.

Un peu plus tard, à Montcalm, vers 1910, M. Moïse Breault partait une beurrerie sur le coin droit en arrivant dans le village: M. Omer Boucher, M. Pellerin suivaient comme tenanciers jusqu'à ce que le lieu devienne la Crémérie Coopérative de Saint-Liguori en juillet 1934. M. Joseph Rivest était président, M. Sinaï Grenier vice-président, MM. Henri Leblanc, Joseph Perreault, Joseph Gaudet, directeurs, et M. Adonias Lapointe sec. trésorier. Cette Crémérie allait grossir le nombre des patrons de St-Ambroise en 1961. Parmi d'autres qui s'occupaient de cette Coopérative, je vous nomme MM. Lucien Beauséjour (fabricant), Joseph-Alphonse Desrosiers, Albert Rivest, Georges Lépine, Claude Vincent, Azellus Cantin...

L'UCC

Avant sa formation en union, le cercle agricole de Saint-Liguori portait le nom de "Fermiers Unis de Saint-Liguori"; ils se réunissaient sous les statuts et règlements de l'Union

131—L'Etoile du Nord, 3 août 1911

Catholique de la Province de Québec en mars 1925, en élisant au bureau de direction. M. Ladislas Lachapelle, président; M. Lucien Rivest, vice-président; MM. Napoléon Rivest, Arthur Lachapelle, Albert Neveu, Albert Rivest, Ernest Perreault, directeurs; M. Joseph Rivest, secrétaire et M. J.-E. Bruyère prêtre et aumônier. Ce dernier d'ailleurs, avec son successeur M. le Curé Viateur Deschesnes et MM. les vicaires Ferdinand Mousseau, Hermas Lavallée, Lionel Lusignan rencontraient une des pires crises (1930-1940) que l'agriculture ait connue et ne cessaient d'encourager les cultivateurs à ne pas désertier leurs terres: en 1935, à la 2^{ième} Amicale du pensionnat St-Joseph, ce sujet était d'actualité et l'allocution aux femmes et aux jeunes filles se résumait ainsi: "... la fin ultime des pensionnats de la campagne est la formation des épouses de cultivateur; la femme instruite qui s'occupe d'agriculture, n'est ni une déclassée, ni une déracinée. Pour la fille de la campagne, la chanson du lait tombant au fond des chaudières métalliques, ne doit pas être moins harmonieuse qu'une sonate pathétique de Beethoven: si la femme aime la terre, elle y retiendra son mari, et la terre les gardera tous les deux."...

L'UCC grossissait ses rangs à mesure que les cultivateurs comprenaient la nécessité de leur union pour acheter, vendre, améliorer la qualité de leurs produits, pour s'entraider sur les différentes méthodes de culture, etc... D'innombrables sujets y étaient traités dans les assemblées, soit par un membre désigné ou par un conférencier invité.

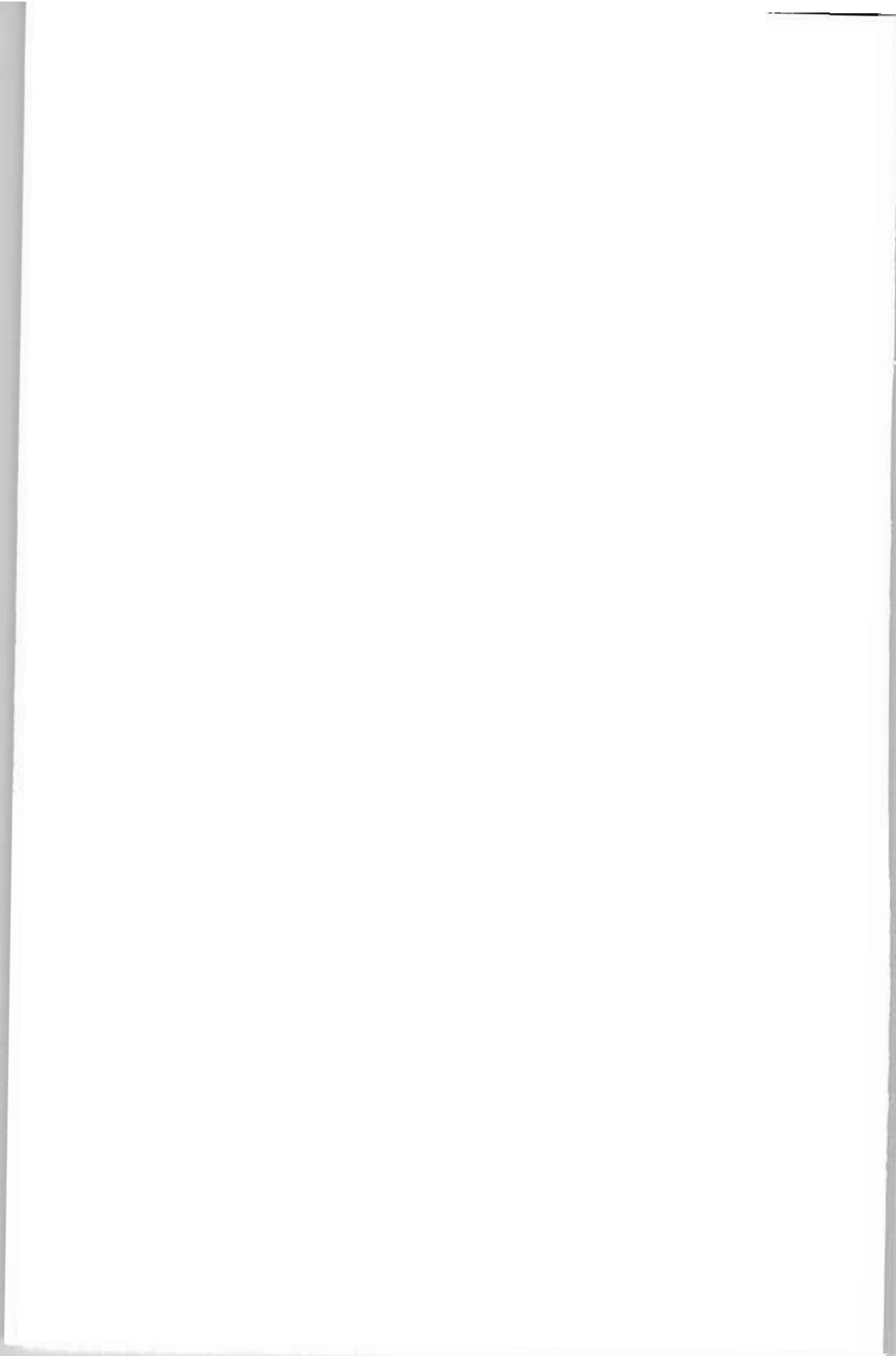
C'est maintenant l'Union des Producteurs Agricoles qui depuis quelques années rassemble les efforts des cultivateurs.

L'ordre du mérite agricole

En 1890, le gouvernement du Québec créait l'Ordre du Mérite Agricole, or, argent et bronze; il trouvait une façon qui, sans rapporter grand-chose aux cultivateurs, pouvait les encourager à améliorer et entretenir leurs fermes. C'était tout ce qu'il y a de plus sérieux pour les cultivateurs participants, les juges passant au peigne fin toutes les bâtisses et les champs. Quelques-uns de Saint-Liguori, avec l'aide des agronomes de comté, se méritaient des honneurs dans cet Ordre: M. Conrad Chevrette (bronze), M. Domina Sourdif (argent), M. Andréas Lépine (argent), M. Marcel Puzé (argent), M. Claude Vincent (argent et aspirant à la médaille d'or), M. Bernard Lépine, bronze, argent et aspirant à la médaille d'or).

Chez nous, il n'y a jamais eu de grosses industries comme on l'entend d'habitude; l'industrie première reste encore l'agriculture; malgré que de nombreux terrains aient pris une

vocation touristique, malgré que de nombreux autres servent à une production industrielle (élevage de porcs, de poulets, production de tourbe, etc...), le gros des terres est encore consacré à la culture; avec la différence qu'aujourd'hui, le cultivateur, comme aussi dans d'autres métiers, doit être spécialiste, sur une grande échelle et hautement mécanisé



HISTOIRE ARTISTIQUE ET ARTISANALE

A quelques reprises, dans l'histoire industrielle, dans l'histoire agricole, j'ai fait mention de l'aspect artisanal de ces quelques activités: les horloges grand-père de Russell Twiss, la croix sur l'église, forgée par Simon Richard, les meubles d'Urgel Deschesnes, les pièces de nos voituriers, etc., tout ça c'était de l'artisanat.

A.F.E.A.S. (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale)

Il y avait aussi les travaux des Fermières et je voudrais en faire mention tout particulièrement. Le cercle de couture, dont nous connaissons l'histoire, était le point de départ du groupement des Fermières. Madame Henri Gagnon et Madame Emile Robert concrétisaient l'idée d'une équipe de paroissiennes mettant en commun leur travail et leur habileté: les personnes qui se réunissaient au couvent alors étaient tout indiquées pour former ce premier groupe. Elles n'en continuaient pas moins à aider les religieuses à l'occasion, mais elles se réunissaient dorénavant chez M. Philibert Lachapelle (M. Marcel Sarrazin aujourd'hui).

Elle ramassaient 40 \$ pour s'équiper d'un métier et réaliser les plus belles pièces montées. En février 1944, le groupe prenait le nom officiel de l'Union Catholique du Cercle des Fermières, avec un premier conseil composé de Mesdames Henri Gagnon prés., Emile Robert assistante, Louis Perreault secrétaire, Armand Thibodeau, Joseph Mailhot et Jacques Gaudet.

Elles agrandissaient leur local en allant s'installer dans un hangar à l'arrière du presbytère; ce local, offert par M. le Curé Dupont, leur aumônier, des plus froids en hiver, était refait par MM. Henri Gagnon et Marcel Grenier. L'association

est encore bien structurée aujourd'hui et regroupe pas moins de 80 femmes de la paroisse.

Pratiquement toutes les paroissiennes membres donnaient de leur temps à la gestion du mouvement et à la préparation d'exposition, en plus de jouer un rôle de premier plan dans les fêtes paroissiales comme je l'ai déjà mentionné. Elles obtenaient de très hauts succès par leurs travaux et je pense, entre autres à Mme Emile Robert dont une nappe en lin tissée obtenait un premier prix à l'exposition internationale de Berne en 1954; la province de Québec commandait 5 de ces pièces qu'elle offrait à des visiteurs de marque.

HISTOIRE SPORTIVE

Je connais bien l'esprit sportif des gens de Saint-Liguori; il s'y trouve beaucoup de fierté et de succès.

Le croquet

Dans les premiers temps de la fondation de la paroisse, les principales réunions sportives se faisaient alentour d'un terrain de course ou sur des terrains de croquet. Ce dernier jeu, plus léger, conservait un caractère social et mixte; il y avait un jeu, sur terre battue, en arrière de l'épicerie de M. Jean-Paul Sourdif et un autre à Montcalm, à la tannerie d'Edouard Pichereau.

Les courses

Mais quand il était question des courses, là, c'était beaucoup plus sérieux; quelques-uns se souviendraient-ils des chevaux de MM. Azarie Boucher, Domina Sourdif, Wellie Sourdif, Abel Tremblay, Sinai Lavoine, Alexandre Lepage, et autres...

Ces deux derniers se lançaient un défi, comme c'était la coutume, qui défrayait durant plusieurs semaines les manchettes des journaux, sur un ton des plus polis: 13 octobre 1898 — "M. Alexandre Lepage de cette paroisse lance un défi de \$50 00 à M. Sinai Lavoine de Montcalm pour une course de 3 dans 5 entre son cheval et celui de ce dernier. A huit jours d'avis, le cheval de M. Lepage sera prêt pour la lutte"¹³²

20 octobre — "Le 8 du mois courant, pendant que M. Sinai Lavoine, carrossier de cette paroisse et demeurant au village de Montcalm, était à scier du bois de corde au moyen d'une scie

132—L'Etoile du Nord, 13 octobre 1898

ronde, mue par un cheval; il eût la main droite frappée par les dents de la scie et considérablement estropiée. M. Lavoine n'a pu se servir de sa main droite depuis cet accident. Aussi ce monsieur trouve-t-il particulièrement étrange que M. Lepage qui connaissait cette malheureuse circonstance, semble profiter de l'impossibilité où se trouve M. Lavoine de conduire un cheval trotteur, pour lui lancer le défi qui a paru dans notre dernier numéro. Nous sommes autorisés par M. Lavoine à déclarer que sans cet accident, il aurait galamment et dans les plus brefs délais relevé le défi".¹³³

27 octobre — "Notre correspondant nous écrit: le défi de \$50.00 lancé par M. Lepage commence à faire un peu de bruit. M. Lavoine a publié dernièrement dans notre journal qu'un accident l'avait empêché de relever le défi qui lui avait été lancé et que sans cet accident il aurait eu beaucoup de plaisir à l'accepter"

"Voici ce que j'apprends et qui va mettre M. Lavoine parfaitement à son aise: M. Lepage laisse à M. Lavoine tout le temps qu'il lui faudra pour se guérir, et il lui déclare qu'il sera prêt à trotter son cheval contre celui de M. Lavoine en n'importe quel temps, et n'importe où et quand il lui plaira".

"De plus au cas où il serait malade ou estropié, M. Lepage s'engage à tenir son pari de \$50.00 aussi bon qu'au premier jour du défi".

"M. Lepage désire faire remarquer en terminant qu'il regrette beaucoup d'avoir été soupçonné de profiter de la circonstance où M. Lavoine était estropié pour lui lancer un défi; telle n'a jamais été son intention, d'autant moins que M. Lavoine s'était, jusqu'à l'époque du défi, servi de M. Damien Beauséjour pour trotter son cheval sur le ring".¹³⁴

3 novembre — "Si le public s'intéresse à nos affaires de chevaux et d'un match particulier, il n'est pas encore rendu au comble des émotions. A la dernière invitation de M. Lepage, M. Lavoine a beaucoup de plaisir à répondre. Son premier mot, pour ne pas laisser trainer ni languir l'affaire, c'est que M. Lavoine accepte bien volontiers le défi de son vaillant adversaire. Il n'attendra pas positivement de se laisser guérir; il accepte dès maintenant et lorsqu'il se sera assuré les services d'un jockey, il donnera à M. Lepage l'avis des huit jours. Ca ne pourra tarder longtemps: il a hâte au moins autant que M. Lepage d'en finir avec cette course bien confiant qu'il est dans la victoire".

133—*L'Etoile du Nord*, 20 octobre 1898

134—*Idem*, 27 octobre 1898

“Quant au fait que M. Beauséjour conduisait le cheval de M. Lavoine, ce dernier assure que M. Lepage n’a jamais pu prendre ce prétexte comme sérieux; il sait que son rival ne se paiera pas de cette monnaie”.

“Nous avons hâte de voir deux aussi bons trotteurs se disputer la victoire sur notre rond, ou s’il le faut sur notre “track” d’hiver sur la glace, ou ailleurs. Un petit peu de patience et ça va venir”.¹³⁵

Le premier décembre, le dépôt des \$50.00 était fait par l’un et par l’autre entre les mains de M. Ludger Brisson, un ami commun; la course devait être faite le jeudi 22 décembre, sur la piste la plus convenable à cette date. Je ne sais pas qui l’emportait, mais le ton de ce défi, selon moi, reflétait bien l’atmosphère qui entourait les rencontres de courses à cette époque.

Depuis le début, je vous parle du rond de course sans vous situer, le vrai rond, sur terre, était à l’arrière de l’hôtel de la gare; au début, vers 1895, il servait aussi à faire courir des chiens, mais par la suite, des rencontres de chevaux seulement étaient organisées par le Club Montcalm (1906). L’hiver n’arrêtait pas les amateurs qui aussitôt que la glace le permettait se faisaient une piste sur la rivière entre chez M. Roger Robert actuellement jusqu’un peu avant d’arriver aux petits rapides chez M. Joseph Gagnon plus bas. “Les courses qui ont eu lieu sur la glace à Saint-Liguori, mercredi le 23 janvier courant et organisées par le Club Montcalm ont attiré, malgré le froid glacial,...

| | |
|----------------------|---------------------------------------|
| J.B. Watthen Gazette | de M. J. W. Munn, |
| St-Jacques Girl | de M. W. Dugas, |
| Etoile du Nord | de M. William Venne, |
| Barrinette | de M. Fabien Gareau, |
| Jack | de M. Abel Tremblay, |
| Red Fellow | de M. A. Venne, |
| Sweet Mary | de M. Wellie Sourdif.” ¹³⁶ |

Ces rencontres cessaient vers 1940 sans éteindre pourtant le goût des amateurs de beaux chevaux, qui se poursuit, sous un aspect un peu différent peut-être, dans la formation de la ferme Lou Garou, du rang Côté-Nord, en 1969 par le Dr Claude Baril. Les chevaux y sont dressés très strictement en vue des compétitions équestres modernes, et le centre lui-même y organise une compétition annuelle d’ampleur.

135—L’Etoile du Nord, 3 novembre 1898

136—idem, 31 janvier 1907

La balle

Je ne voudrais pas accorder trop d'importance à ce sport mais seulement la place qui lui revient de droit, car chez nous, l'été, c'est le sport par excellence, et ce, depuis quatre générations au moins.

Je me sers principalement du "Programme du 125e Anniversaire", et du discours de M. Réal Desmarais à l'inauguration du nouveau terrain en juillet 1978, pour refaire l'historique du sport.

Le 1er terrain

Il faut remonter jusque vers 1900 pour retrouver les débuts; le 1er terrain était situé sur la ferme de M. Alcide Richard; on jouait au baseball, et non à la balle-molle comme aujourd'hui; l'équipe dirigée par M. Delphis Lépine, visitait les paroisses environnantes. Les costumes avaient été fabriqués par Mme Joseph Grenier et les joueurs pouvaient les acheter à 3 dollars.

Lorsqu'on craignait de perdre, on engageait souvent un lanceur étranger, comme M. Kelly de Rawdon (payé par un ami).

C'était la coutume de passer le chapeau pendant la partie et les deux clubs se partageaient la recette, qui pouvait être de 7 dollars les bons dimanches. Pendant la crise, dans les années '30 les recettes n'atteignaient guère plus de 3 \$; et Mme Lionel Bourgeois avait la tâche de recoudre les balles, par économie.

Le 2ème terrain

Pendant plus d'une dizaine d'années, M. Joseph Perreault prêtait son terrain (derrière sa maison) aux sportifs de St-Liguori, à partir de 1930. M. Lionel Bourgeois s'occupait très activement du club, comme entraîneur, transporteur, etc... Ce dernier paradait les joueurs dans son gros Diamond, et spécialement la journée d'ouverture de ce vaste terrain, béni par M. Le Curé Viateur Deschesnes. M. Jacques Gaudet, sacristain, lançait alors; il était bon joueur, mais s'énervait, paraît-il, à l'approche des Vêpres.

M. Joseph Perreault se rappelait avoir sorti le moulin-à-faucher, même un dimanche, aidé de son frère Romuald, pour couper le foin sur le terrain.

Le 3ème terrain

Je dis, le troisième, mais c'est plus pour se retrouver dans tous ces détails, car ce terrain, à peu près au même temps, existait avec son équipe quand le 2ème terrain était inauguré.

Ce terrain se situait chez M. Henri Jetté à Montcalm; M. Denis Jetté était le 2ème lanceur du Club qui lançait un défi ouvert aux Etoiles de Joliette en 1935 pour le grand championnat. M. René Bourdon, l'un des premiers, sinon le premier touriste de Saint-Liguori, était le champ centre. Mme Henri Jetté se chargeait de rafraîchir les joueurs et les spectateurs en leur vendant de la bière d'épinette et de la bonne crème glacée maison.

Le 4ème terrain

Ce dernier terrain était face de l'église, dans le champ des potcaux; il devenait la propriété de la commission scolaire en même temps que la maison de M. Philias Beaudry. Il était aménagé et toujours entretenu par des bénévoles. C'était grâce à quelques-uns d'entre eux, souvent les mêmes, et il faut les en remercier, si avant chaque partie le gazon était bien fait, les lignes tracées, etc.

Encouragée par des supporteurs aussi fidèles entre autres que M. Albert Nadeau, M. Raphaël Richard, notre équipe y connaissait de très bons succès.

Le 5ème terrain

En 1962, quand la Commission scolaire décidait de bâtir l'école actuelle, les Loisirs se retrouvaient devant l'obligation de quitter le terrain près de la Salle Municipale; trois sportifs d'entre nous, les dentistes Robert Robert, Raymond Gaudet, et l'abbé Serge Perreault, convaincus aussi du besoin d'un terrain semblable pour les jeunes, achetaient le terrain de M. Henri Auger comme nouvel emplacement; par corvées et surtout par le travail des trois propriétaires, la paroisse devait jouir pendant 15 ans de ce magnifique terrain central. Les propriétaires vendaient aux Loisirs.

Il marquait l'époque où les tournois devenaient à la mode et le Noir et Or y faisait bonne figure plus souvent qu'à son tour.

C'était aussi sur ce terrain que se formait la 1ère équipe féminine. Nos sportives en avaient déjà tellement vu avec leurs frères ou leurs amis qu'elles n'étaient pas longues à connaître la victoire. Les Nolefs, avec leur instructeur Roger Richard,

atteignaient leurs plus grands succès aux Jeux du Québec 1971 : gagnantes dans la région Lanaudière, elle faisaient la finale du Québec à Rivière-du-Loup.

Le 6ème terrain

A Montcalm, en 1968, un groupe de paroissiens obtenaient sous la présidence de M. Joseph Landry, une charte particulière sous le titre des Loisirs de Montcalm. Ils achetaient de M. Paul Beauséjour, le terrain actuel. Ce statut particulier, qui présentait de la division au début, est maintenant effacé et les activités du terrain qui dessert cette région de la paroisse sont coordonnées avec toutes celles des Loisirs paroissiaux. L'inauguration se fait annuellement vers la Saint-Jean-Baptiste et les activités récréatives se poursuivent tout l'été pour jeunes et moins jeunes.

Le 7ème terrain

Le comité des Loisirs achetait ce terrain au coin de la rue Jetté et du rang Lépine, plus vaste surtout dans une perspective d'avenir, pour répondre à mesure à des besoins plus variés et amener l'installation possible de nouveaux divertissements, de nouveaux sports. L'inauguration du terrain de balle éclairé et des bâtisses en 1978 marque une étape de ces premières installations; je ne peux qu'encourager les membres des différents comités à continuer.

Les autres sports

Le hockey

Nous avons là encore pendant près d'une quarantaine d'années ramassé plus que notre part de championnats interparoissiaux; il fallait aimer se faire geler des oreilles aux orteils, prendre de bonnes engueulades avec les arbitres, jouer sous toutes sortes de température, sur toutes sortes de glace, pelleter la patinoire, etc... C'était le sport d'hiver; M. René Léveillé, M. Robert Grenier et d'autres pourraient nous en parler longtemps.

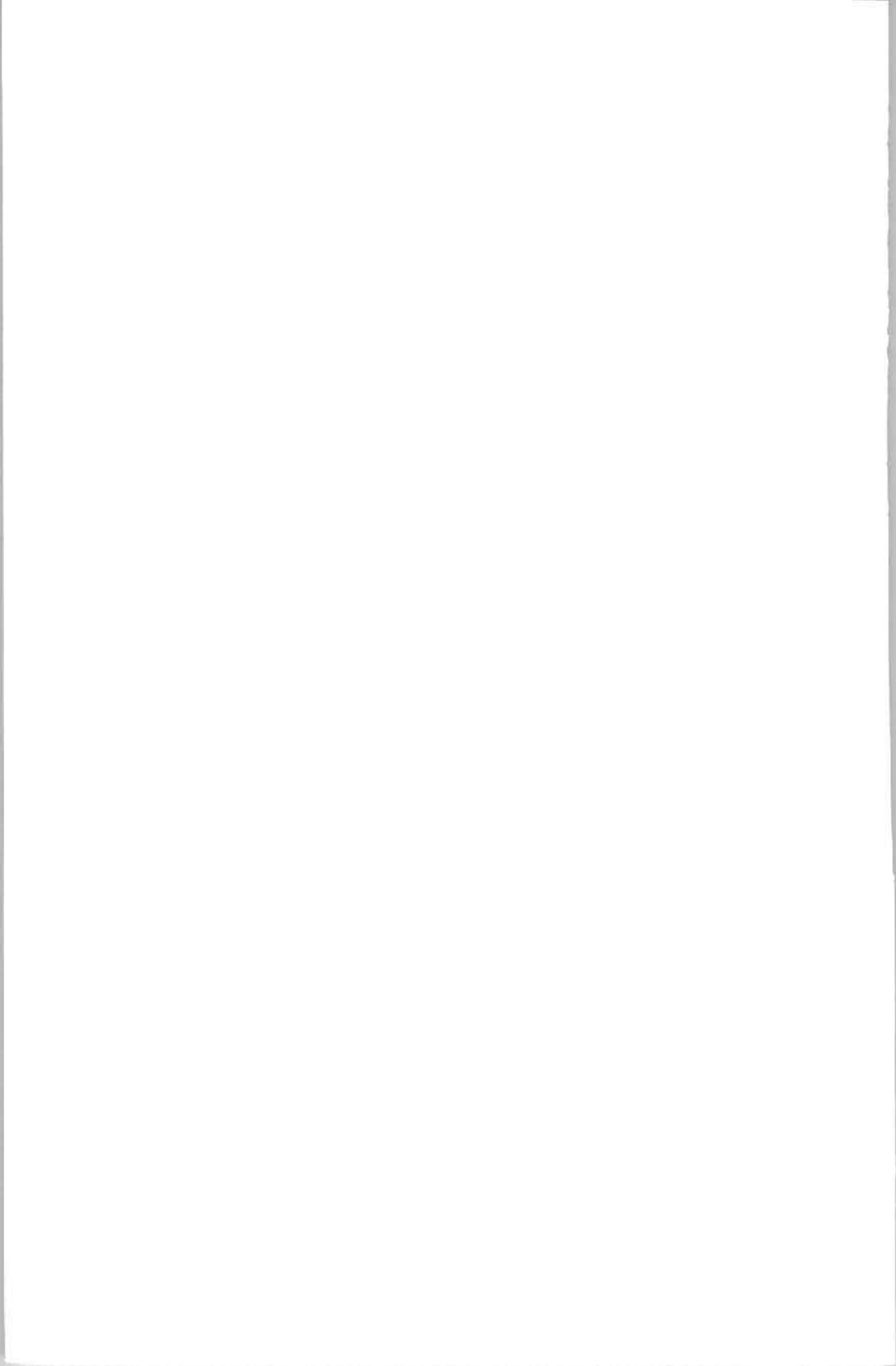
Le ballon sur glace

Ce sport a remplacé depuis quelques années l'équipe de hockey qui n'existe plus; les gars et les filles participent dans différentes équipes aux activités d'hiver et tiennent là encore le "bon bout du balai".

Le terrain de golf (Club de Golf Montcalm Inc.)

En 1975, MM. Yvon Sourdif et Raymond Gaudet concevaient le vaste projet de réaliser un terrain de golf sur les terres de MM. Gérard Grenier et Paul Nadeau. Ils entraînaient avec eux leurs épouses et leurs enfants et, sans compter leur temps, travaillaient plus de 2 ans à l'ouverture d'un premier 9 trous en juin 1977. L'aide généreuse et souvent gratuite des parents et amis encourageait les propriétaires à continuer. Cet été s'ouvrait le second 9 trous. Peu à peu le terrain se parachève en beauté pour le plaisir du plus grand nombre d'adeptes du golf.

De nombreux autres sports s'ajoutent à ceux qui ont été mentionnés: ligue de quilles; rallyes de motoneige, d'automobiles; adeptes de ski de fond, de chasse, de pêche; de natation, de badminton...



OUVRAGES CONSULTÉS

- Annuaire du Canada 1950, 1957, 1958, 1963
- Biographie de l'Honorable Barthélemy Joliette et de M. le Grand Vicaire A. Manseau, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-éditeur, St-Vincent, Montréal, 1874
- Bradstreet's books of Commercial Report, Dominion of Canada, New-York, the Bradstreet Compagny, Broadway, January 1897
- Idem, July 1904
- Idem, July 1907
- Idem, July 1911
- Idem, January 1922
- Cadastre abrégé de la Seigneurie de St-Sulpice, 1863, par Norbert Dumas
- Bristish (the) Dominions in North America or a topographical and Statistical Description of the Provinces of Lower and Upper Canada, Joseph Bouchette; Colburn & Bentley, London 1831.
- Bulletin des Recherches Historiques, vol. 1, no 8, 1895; vol. 2, no 1, 1896; vol. 7, no 3, 1901. Collection Gagnon, bibliothèque municipale de Montréal
- Cahier (les) des Dix (Montréal); La Parole, Drummondville 1939). De Jacques Buteux à l'Arpenteur Bouchette, Mémoires de Robert M. Bouchette, (1805-1840)
- Canada (the) Directory, St-Jacques de l'Achigan 1851, John Lovell, St-Nicolas St., Montréal, 1851
- Colonisation (la) dans la Province de Québec, Ivanhoé Caron, 1791-1815
- Commercial (the) Agency Register for the Province of Québec, Ontario & Maritimes Provinces, Chaput & Frères, Montréal, Janvier 1891, vol. 3
- Description topographique de la Province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les Relations des Deux Provinces avec les E-Unis, Joseph Bouchette, 1815
- Dictionnaire Historique et Géographique des Provinces,

- Missions et Municipalités de la province de Québec, Hormidas Magnan, Imprimerie d'Arthabaska Inc ; Arthabaska, 1925
- Diocèse (le) de Montréal, à la Fin du XIXe siècle. 1900
 - Directoire de Joliette, St-Jacques, St-Lin, 1877
 - Dominion of Canada Business Directory, 1890-91, publié par R.L. Polk & Co, Wellington East, Toronto, Ontario, 1891
 - Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis 10 ans, 1851-1861, Drapeau Stanislas
 - General Report of an Official tour through the New Settlements of the Province of Lower Canada, Joseph Bouchette, printed by Thomas Cary & Co, Free Mason's Hall, 1825
 - Gerbes de Souvenirs: Mémoires, Episodes, Anecdotes et Réminiscences du Collège de Joliette, A.-C. Dugas, ptre; Tome I et tome II, Arbour et Dupont imprimeurs-éditeurs, Lagauchetière, Montréal, 1914
 - Guide du Colon, 1909, Ministère des Terres et Forests
 - Histoire de la Corporation de la cité de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours, Cléophas Lamothe; LaViolette et Massé éditeurs; Mtl Printing & Publishing Co ltd, Montréal, 1903
 - Histoire de la Paroisse de Saint-Liguori, A.-C. Dugas, ptre Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 1902
 - Liste des terrains Concédés par la Couronne dans la Province de Québec entre 1763 et 1890: J.-C. Langelier
 - Livre de Famille, Mgr J. Arsène Richard 1899-1945
 - Lovell's Business and Professionel Directory of the Province of Quebec, for 1890-91, Montréal, Lovell & son, St-Nicholas St., 1890
 - Idem, for 1902-03
 - Monographie des Paroisses de Colonisation, Hormidas Magnan 1923
 - Monographies Paroissiales, Esquisse de Quelques Paroisses de Colonisation de la P. de Québec, par le Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, Québec, 1912
 - Montréal, Her past, présent and future Her History from 1535 to 1889, Chaput et Frères, the Mercantile Agency, 10 Place d'Armes, Mtl, 1890
 - Nouvelle (une) Acadie, St-Jacques de L'Achigan, 1772-1947, François Lanoue
 - Parliamentary Companion, 1885 et 1891
 - Rawdon et ses environs, François Alexandre Baillargé, 1897
 - Rawdon, 175 ans d'Histoire, Marcel Fournier
 - Représentation (la) Parlementaire de la Région de Joliette, 1791-1872, Marcel Fournier; Serge Housseaux Imprimeur, Joliette.

- Sketches of Celebrated Canadians, Henry J.-Morgan, Hunter & Rose Co., Québec 1862
- Société (la) Canadienne Française au XIX siècle, Essais sur le Milieu, Gérard Parizeau de la Société Royale du Canada, Fides, Montréal 1975
- Soeurs (les) de Ste-Anne, un Siècle d'Histoire. Sr Marie-Jean de Patmos, tome I, 1850-1900, Lachine 1950
- Statistical tables of the Province of Lower Canada, accompanying the topographical Maps, Joseph Bouchette, esq., -general of Lower Canada
- Vie de M. Jean-Romuald Paré, F.-X. Chagnon, Montréal, 1872.
- Vie (la) des Canadiens Français au Début du Siècle, Berthe Potvin

Microfilms, journaux, revues...

- Bibliographie de Joseph Bouchette, bobine 2 de SOCAMI, Bibliothèque Municipale de Mtl. Réserve Gagnon
- Cahier du 100e anniversaire, Rivest Jacqueline et als.
- Cahier du 125e anniversaire, Richard Fernande et als.
- CAHIERS de St-Liguori, Bureaux d'Enregistrement Ste-Julienne
- Le Courrier de Montcalm, chroniques de Saint-Liguori
- Etoile (L') du Nord — 1884 — SOCAMI, Bibliothèque du Collège de Joliette
- Gazette (La) des Campagnes, SOCAMI, Bibliothèque du Collège de Joliette
- Gazette (La) de Joliette, Adolphe Fontaine - Magloire Granger - 1866-1893, SOCAMI
- Joliette Illustré, Albert Gervais, 1893
- Livre de la Fabrique de Saint-Liguori, Délibérations, 1904
- Messenger (Le) de Joliette - Norbert Lussier 1863-1865, SOCAMI, Bibliothèque du Collège de Joliette.
- Recensements (Les) de 1825, 1851, 1861, 1871, SOCAMI, (Société Canadienne du Microfilm), Bibliothèque Municipale de Montréal, réserve Gagnon.



"En 1911, à la fin de l'été, un photographe ambulante avait pris cette photo à la sortie de l'église".



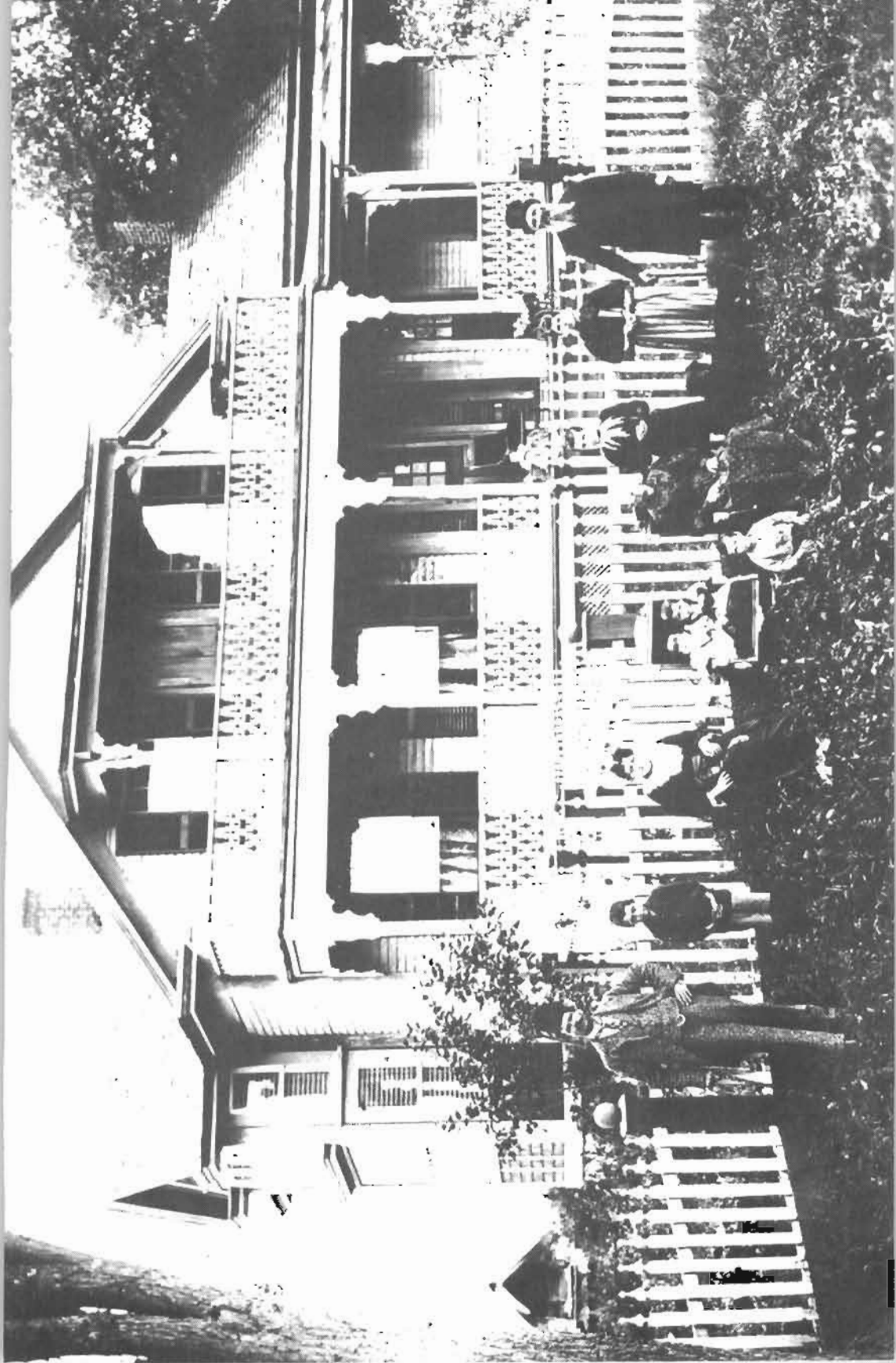
GRACIEUSETE DE M. ET MME JOSEPH GAGNON



Ci haut, 1ère rangée: Mère Eva Landry Cantin, Père William Cantin, Soeur Olive (Emélia Cantin); 2e rangée: Firmin, Raymond, Willie, Sam et Octave Cantin; 3e rangée: Albertine et Damase Léveillée, Léopoldine Barrette; 4e rangée: Alvas et Rose-Alba Joly, Oraldi et Aurore Perreault, Oswald Cantin.

A droite: Cette résidence magnifique des Cantin dans le rang 5 était aussi bien parée à l'intérieur.

GRACIEUSETÉ DE M. ET MME PHILIBERT LÉVEILLÉE ET MME PIERRE-LÉON CANTIN





Famille de M. Mélasippe Robert, maître de poste, postillon, commerçant général.
1ère rangée: Joseph, Anna (Sr Béthanie), Emile, Maria (Mme Wellie Soudit,
Moise, Albertine, Mathias (Ptre); 2e rangée: Armand, Mme Aurélie Payette
Robert, Louis, Tante Mlle Mathilda Payette, Médéric, Mélasippe Robert père,
Wilfrid, Elisabeth (Sr St-Roger)

GRACIEUSETÉ DE MME ÉMILÉ ROBERT



De gauche à droite, 1ère rangée. Mme Antonio Beauséjour, Mme Joseph Maïlhot, religieuse de l'I.M.C., père Plante, Sr de I.M.C, Mme Andréas Lépine, Mme Joseph Rivest, 2e rangée. Mme Thérèse Deschesne, Mme Euclide Moisan, Mme René Léveillé, Mme J -A Desrosiers, Mme Rolland Lapointe (Saül), Mme Hervé Jetté, Mme Aristique Beaudoin, Mme Laurent Gagnon, Mme Joseph Faust, Mme Jean-Louis Laporte, Mme Edgar Perreault, Mlle Aline Robert, Mme Sylvio Saint-Jean, 3e rangée: Mme Cyprien Desrosiers, Mme Médéric Beauséjour, Mme Réal Perreault, Mme Arthur Perreault, inconnue, Mme Ernest Perreault, Mme Onésime Auger, Mme Emilien Jetté, Mme Albert Rivest, Mme Rosaire Perreault, Mme Saul Lapointe.

GRACIEUSETÉ DE M. ET MME LAURENT GAGNON



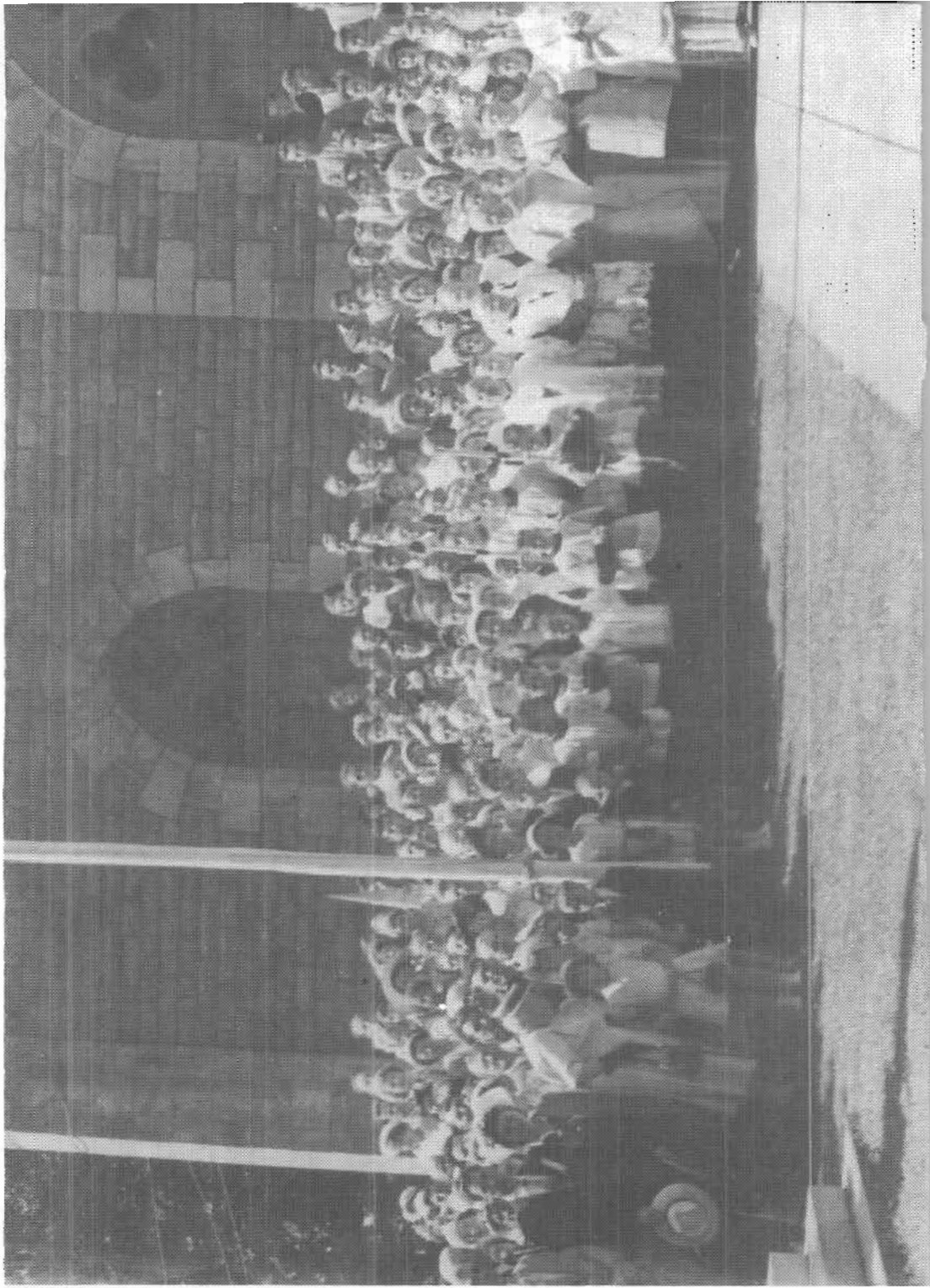
De gauche à droite: Adrienne Lachapelle, Philibert Lachapelle, inconnu, Armandine Beauséjour, Antoinette Beauséjour, Antonio Beauséjour, Ladislas Lachapelle, Alice Beauséjour, Mme Ladislas Lachapelle, Maria Lachapelle, Bernadette Beauséjour, Mme Emma Beauséjour, Eustache Beauséjour, Joseph Beauséjour, Yvonne Beauséjour, Henri Beauséjour, Edouard Lachapelle, Jean-Baptiste Lachapelle, Sr Maria Lachapelle, Rév. Israël Lachapelle, Mme Chartier, M. Chartier, Joseph Beauséjour, Avila Lachapelle, Mme Avila Lachapelle.

GRACIEUSETÉ DE MME DIANE LACHAPELLE-LAVOIE



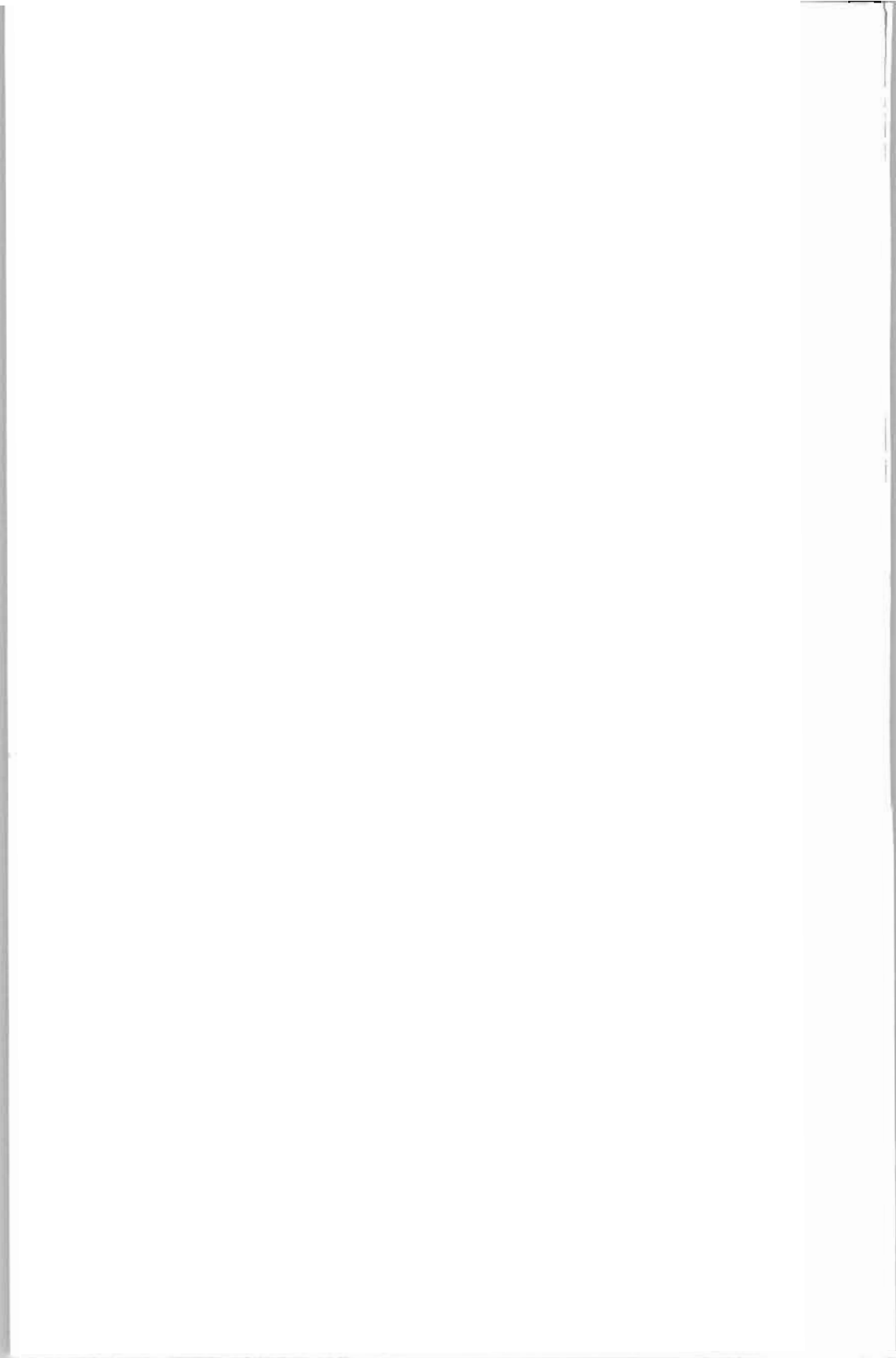
De gauche à droite. Cléophas Miller, Père Simon Perreault, c s v, Joseph Edmond Bruyère, curé de St-Liguori, Père Emile Foucher, Abbé Gérard Gaudet, Emery Gaudet, Théophile Lapointe, Avila Forget, Alphonse Lanoix, Romuald Perreault, Fabien Lanoix, Ladislas Lachapelle, Paul Rivest, Hermas Gagnon, Laurent Gagnon, Médéric Nadeau, Joseph Ratelle, Oriance Perreault, Royal Laliberté, Joseph Gagnon, Hildège Léveillé, Joseph Vincent, Raoul Marin, Auguste Boulard, Ange-Albert Paré, Frère c.s.v., Jean-Marie Rivest, René Laliberté, Wellie Cantin, Eugène Rivest, Joseph Latendresse.

GRACIEUSETÉ DE CLAUDE VINCENT



"Au centenaire de la paroisse en 1952". GRACIEUSETÉ DE MME PHILIBERT LACHAPELLE





ANNEXE I

RECENSEMENT 1871

| | | | | | |
|----------|------------|-----------|-------------|---------------|----|
| Dugas | Firmin | 41 ans | Perrault | Joseph | 55 |
| | Mary Ann | 33 | | Céline Lépine | 50 |
| | (anglaise) | | | Odile | 25 |
| | Firmin | 15 | | Alphonsine | 16 |
| | Louis | 9 | | Céline | 13 |
| | Romuald | 6 | | Edmond | 10 |
| Copping | Lia | 5 | Nadeau | Charles | 50 |
| | Alexina | 2 | | Eugène | 44 |
| | | | | Honoré | 20 |
| | | | | Clémence | 16 |
| | | | | Hoseph | 17 |
| | | | | Délia | 13 |
| | | | Eugéline | 11 | |
| | | | Eugène | 5 | |
| | | | Cahill | James | 43 |
| | | | | (Irlandais) | |
| | | Easter | | 34 | |
| | | Edmard | | 13 | |
| | | Ann | | 12 | |
| | | Elisabeth | | 10 | |
| Pellerin | | | Margaret | 7 | |
| | | | James | 5 | |
| | | | Bernard | 3 | |
| | | | John | 1 | |
| | | | Ayotte | Cyrille | 52 |
| | | | | Virginie | 50 |
| | | | | Ferdinand | 19 |
| | | | Lagénesse | Vithaline | 25 |
| | | | | Joseph | 34 |
| | | | | Vithaline | 30 |
| | | Amenda | | 8 | |
| | | | Florentine | 2 | |
| Lord | | | Chamberland | David | 48 |
| | | | | Domitile | 28 |
| | | | | Jean-Louis | 16 |
| | | | | Virginie | 14 |
| | | | | Joseph | 12 |
| | | | | Jean-Baptiste | 12 |
| | | | | Médéric | 9 |
| | | | | Francise | 7 |
| | | | | Marie | 5 |

| | | | | | |
|-------------------------|--------------|--------|-------------|--------------|----|
| Veith | F. Christine | 66 | Landry | Moïse | 36 |
| (Danois — Episcopalien) | Mathilde | 40 | | Adéline | 35 |
| | Rose-Annah | 12 | | Emma | 2 |
| | George | 9 | Jettez | Urgel | 42 |
| | Mary | 6 | | Julienne | 23 |
| | Eliza | 4 | Beaulieu | Narcisse | 45 |
| | Martina | 2 | | Jane | 46 |
| Leblanc | J.-Baptiste | 52 | | Marie-Louise | 20 |
| (origine française) | Elmire | 50 | | Joseph | 18 |
| | Eugénie | 14 | | Cordelia | 14 |
| | | | | Marguerite | 11 |
| Venne | Joseph | 51 | | Emma | 2 |
| | Julie | 49 | Lafranchise | François | 60 |
| | Euclide | 24 | | Marie | 58 |
| | Elodie | 22 | | Magloire | 25 |
| | Misael | 21 | | Exilda | 24 |
| | Rose de Lima | 19 | | Franchise | 26 |
| | Evelina | 17 | | Alfred | 22 |
| | Camile | 14 | | Cordélia | 18 |
| | Delia | 12 | | Edmond | 12 |
| | Marie-Louise | 6 | | Magloire | 2 |
| Rémond | Joseph | 40 | Goure | Elise | 54 |
| | Odile | 45 | | Odile | 26 |
| | Georgeline | 11 | | Emélie | 24 |
| | Lumena | 8 | | Pierre | 22 |
| | Joseph | 10 | | Charles | 20 |
| | Euclide | 2 | | Maria | 14 |
| | Alcide | 3mois | Richard | Roch | 59 |
| Robert | Joseph | 42 | | Delphine | 52 |
| | Marie | 32 | | Delima | 9 |
| | Menasipe | 36 | | Joseph | 5 |
| | Philomène | 34 | Guibord | Joseph | 48 |
| | Félicité | 81 | | Elmire | 45 |
| | Armenie | 13 | | Marguerite | 77 |
| | Ménazipe | 11 | | Athalide | 15 |
| | Joseph | 10 | | Alexina | 8 |
| | Antime | 8 | | Emelina | 18 |
| | Remesie | 6 | | Elzeard | 11 |
| | Elmire | 4 | | Adelard | 10 |
| | Philomenne | 2 | | Ovilla | 5 |
| Bastien | Joseph | 60 | | Moïse | 4 |
| | Angélique | 44 | | Siméon | 2 |
| | Magdeleine | 82 | Belleville | J. Bte | 57 |
| Cantain | Jean-Louis | 40 | | Marie-Anne | 52 |
| | Marceline | 39 | | Narcisse | 34 |
| | Jean-Louis | 16 | | Euclide | 28 |
| | Donalda | 15 | | Eugène | 23 |
| | Malvina | 11 | | Joseph | 15 |
| | Valérie | 9 | | Joseph | 10 |
| | Omer | 6 | Grenier | Narcisse | 43 |
| | Amanda | 5 | | Sophie | 45 |
| | Lia | 3 | | Ulric | 20 |
| | Ovila | 10mois | | Ildaige | 16 |

| | | | | | |
|------------|----------------------|----|------------|--------------|----|
| | Ludger | 13 | | Olive | 32 |
| | Trefflé | 4 | | Adelle | 33 |
| | Emelina | 6 | | | |
| | Delia | 2 | Grenier | Edmond | 27 |
| Brisson | François | 72 | | Constance | 30 |
| | Marie | 73 | | Joseph | 2 |
| Dulong | Edouard | 27 | Melançon | Marie | 70 |
| | Emeline | 18 | | Elisabeth | 27 |
| Beauregard | Abraham | 41 | | Constance | 47 |
| | Emélie | 31 | | Joseph | 26 |
| | | | | George | 34 |
| Jeansonne | Joseph | 47 | | Rosalie | 38 |
| | Marceline | 35 | | Louise | 39 |
| | Mederic | 17 | | Céline | 36 |
| | Delphine | 16 | | Arthur | 14 |
| | Guillaine | 11 | | Eugène | 18 |
| | Josephine | 9 | Bonin | Malvina | 14 |
| | Delima | 7 | | | |
| | Joseph | 4 | | François | 47 |
| | Emma | 1 | | Louise | 50 |
| | | | | Marguerite | 52 |
| Guernon | J. Bte | 33 | | Sophie | 49 |
| | Evelina | 29 | | Isai | 21 |
| | Céline | 35 | | Vitaline | 18 |
| | Agnes | 37 | | Marie-Louise | 16 |
| | Evelina | 4 | | Azéline | 14 |
| | Adélarde | 2 | Christin | | |
| | | | | Rose | 59 |
| Grenier | Urgel | 36 | | Céline | 30 |
| | Philomène | 35 | | Rosalie | 27 |
| | Céline | 8 | | Adelaide | 20 |
| | Anneste | 6 | Christin | | |
| | | | | Jérémie | 46 |
| Grenier | Onézime | 25 | | Ludger | 20 |
| | Emelina | 82 | | Médéric | 19 |
| | Marguerite | 67 | | Guillaume | 14 |
| | J.-Baptiste | 27 | Charland | | |
| | Armidase | 5 | | André | 60 |
| | Edmond | 3 | | Mathilde | 53 |
| | Louisa | 2 | | Marie-Louise | 11 |
| | | | Laliberté | | |
| Grenier | Alexandre | 35 | | J.-Baptiste | 53 |
| | Marie | 34 | | Vithaline | 44 |
| | Zephirina | 5 | | Elodie | 21 |
| | Delphis | 4 | | Joseph | 18 |
| | Delia | 3 | | Emelina | 16 |
| | Ovila (né août) | | | Delphis | 14 |
| | | | Piquette | | |
| Grenier | Simon | 34 | | J.-Baptiste | 36 |
| | Adéline | 31 | | Ameline | 36 |
| | Eloise | 9 | | Exerine | 13 |
| | Emma | 6 | | Louisa | 5 |
| | Delia | 2 | | Zéphirina | 2½ |
| | Gustave (né janvier) | | Brisson | | |
| | | | | J.-Baptiste | 81 |
| Grenier | Gédéon | 82 | | Marguerite | 78 |
| | Elisabeth | 65 | Lajeunesse | | |
| | Eugénie | 36 | | J.-Baptiste | 81 |
| | | | Bourgeois | | |
| | | | | Simon | 46 |
| | | | | Joséphine | 42 |

| | | | | | |
|-----------|--------------------|-----------|------------|------------|-------------|
| | Joséphine | 13 | | Permélia | 4 |
| | Sinaï | 10 | | Georgina | 2 |
| | Emma | 8 | | | |
| | Joseph | 7 | St-André | Gédéon | 37 |
| | Amenda | 3 | | Justine | 32 |
| | Arsene | 2 | | Elisabeth | 17 |
| | Philomenne | née sept. | | Amanda | 16 |
| Arpin | Luc | 52 | | Cordelia | 13 |
| | Aurelie | 48 | | Gédéon | 10 |
| | Marie | 26 | | Tancrede | 9 |
| | Guildé | 17 | | Alpilina | 2 |
| | Rose-Anna | 14 | Rémiard | Ambroise | 30 |
| | Euphémie | 12 | | Felonise | 20 |
| | Georgina | 8 | | Wilfrid | né avril |
| | Céline | 6 | | | |
| | Marguerite | 80 | Guernon | Charles | 69 |
| | | | | Monique | 68 |
| Bourgeois | Moïse | 63 | | Euclide | 20 |
| | Marie | 52 | | | |
| | Emma | 30 | Guernon | Nazaire | 38 |
| | Napoléon | 18 | | Julie | 28 |
| | Joseph | 27 | | Lineda | 7 |
| | Céline | 25 | | Louisia | 5 |
| | Joseph | 5 | | Joseph | 2 |
| | Ulric | 2 | | Marie | 80 |
| | Euclide | 1 | | Marguerite | 50 |
| Guernon | Théophile | 40 | Sourdif | Joseph | 26 |
| | Rosalie | 36 | | Julienne | 31 |
| | Alfred | 18 | | Azeline | 1 |
| | Joseph | 15 | Thibodeau | Pierre | 63 |
| | Marie-Louise | 8 | | Emilia | 51 |
| | Alphonse | 5 | | Eulalie | 18 |
| | Lida | 1 | | Céline | 14 |
| Pauzé | Louis | 48 | Houle | Xavier | 30 |
| | Marie | 45 | | Justine | 36 |
| | Marie | 24 | | Joseph | 5 |
| | Julienne | 19 | | Ildaige | 2 |
| | Louis | 12 | Gilmour | George | |
| | Joseph | 10 | Laporte | Urgel | 48 |
| Bélisle | Octave G. | 43 | | Louise | 33 |
| | Marguerite | 33 | | Ludger | 14 |
| | Elize-Vanc | 14 | Beauregard | Ludger | 26 |
| | Washington | 13 | | Angelina | 24 |
| | Emelie | 10 | | Amalda | 5 |
| | Mary Ann | 8 | | Joseph | 3 |
| | Harington | 7 | | Delia | 3 |
| | Wellington | 5 | | Delvina | née février |
| | Garibaldi | 4 | Chevalier | Louis | 66 |
| | Adeline | 2 | | Estere | 65 |
| | Amanda née février | | Desrochers | U.B. | 36 |
| Garner | Léon | 36 | | Hannah | 27 |
| | (anglaise) | | | Edmond | 3 |
| | Louise | 31 | | Emma | 1 |
| | Emma | 14 | | | |
| | Delvina | 11 | | | |
| | Luména | 9 | | | |

| | | | | | |
|------------|------------------------------|----|-----------|--------------|-------------|
| Barrette | Joseph (curé) | 59 | Osemane | 11 | |
| | Soeur Marie de St-Eugénie | | Rosalie | 9 | |
| | Soeur Marie de Ste-Anastazie | | Merecy | 7 | |
| Lachapelle | Euclide | 22 | Emma | 3 | |
| | | | Alphonse | 12 | |
| Thibodeau | David | 58 | Joseph | 6 | |
| | Opeldile | 16 | Trudeau | Alexis | 28 |
| | Théodore | 9 | | Emilia | 25 |
| | Charles | 7 | | Emelina | 3 |
| | Gilbert | 22 | | Lin | née juillet |
| | Joseph | 27 | | Adèle | 20 |
| | | | | Olive | 25 |
| Charland | Jean Bte | 53 | Parant | Adolphe | 47 |
| | Joseph | 24 | | Sophie | 28 |
| | Sam | 20 | | Anna | 6 |
| | Vithaline | 22 | | Samuel | 3 |
| | Celarine | 18 | | Léa | 2 |
| | Olivine | 16 | Dugas | Joseph | 48 |
| | Hermine | 14 | | Emerance | 34 |
| | Delphine | 11 | | Marie-Louise | 11 |
| | Marie | 9 | | Eugène | 9 |
| | Gilbert | 10 | Sourdiffe | Louis | 42 |
| | Edmond | 7 | | Denise | 36 |
| Ratelle | Joseph | 65 | | Mathias | 13 |
| Froment | Charles | 42 | | Joseph | 12 |
| | Elmire | 40 | | Donalda | 4 |
| | Joseph | 20 | | Arestide | 10 |
| | Louis | 18 | | Léon | 3 |
| | Olivine | 14 | | Edmond | 1 |
| | Delphine | 10 | Leblanc | François | 43 |
| | Oscar | 16 | | Sophranie | 41 |
| | Ludger | 4 | Brisson | Paul | 42 |
| | Charles | 2 | | Marie | 39 |
| | Victoria née février | | | Alfred | 17 |
| Munn | Charles | 55 | | Louise | 15 |
| | (anglais) | | | Julie | 14 |
| | Hedwidge | 52 | | Albert | 12 |
| | (française) | | | Josephine | 8 |
| | Elie | 22 | | Justine | 5 |
| | (anglais) | | Rivaïs | Maxime | 39 |
| | Ulric | 18 | | Euphémie | 30 |
| | Euclide | 20 | | Maxime | 7 |
| | Jean-Louis | 17 | | Joseph | 5 |
| | Auguste | 15 | | Celina | 2 |
| | Abraham | 11 | | Marie | née sept. |
| | Moïse | 9 | Lanoix | Antoine | 75 |
| Thibodeau | Théophile | 45 | | Angélique | 49 |
| | Eulalie | 44 | Lamarche | Charles | 42 |
| | Delphine | 21 | | Rosalie | 42 |
| | Exerine | 16 | | Roségile | 16 |
| | Valérie | 12 | | Marie | 12 |
| Dugas | Severe | 43 | | Eugène | 11 |
| | Rosalie | 42 | | Joseph | 4 |
| | Elisabeth | 17 | | | |
| | Marguerite | 15 | | | |
| | Alphonsine | 14 | | | |

| | | | | | |
|------------------|--------------|---------|-----------|------------|--------|
| Sourdiffe | Paul | 35 | Godain | André | 45 |
| | Alphonsine | 27 | | Sophie | 43 |
| | Maria | 75 | | Sophie | 22 |
| | Elmire | 1 | | Bethléhem | 21 |
| Gagnon | Abraham | 65 | | Théophile | 20 |
| | Monique | 65 | | Mathilde | 19 |
| | Prosper | 20 | | Azilda | 15 |
| | Adeline | 40 | | Joseph | 13 |
| | Exerine | 32 | | Delima | 12 |
| | Justine | 29 | | Marie | 10 |
| Gagnon | Monique | 26 | | André | 8 |
| | Joseph | 39 | | Georgina | 6 |
| | Marguerite | 27 | | Louisia | 2 |
| | Joseph | 8 | Dina | 4 | |
| | Placide | 6 | Armenie | 3 | |
| Richard | Damase | 5 | Leblanc | Pierre | 68 |
| | Amidase | 2 | | Emelie | 60 |
| | Ovide | 46 | | Julienne | 25 |
| | Emélie | 44 | | Philomenne | 23 |
| | David | 22 | | Domitile | 21 |
| | Delphice | 20 | Delima | 15 | |
| | Marie-Louise | 18 | Marion | Julie | |
| | Julie | 14 | | Guibord | Pierre |
| | Georgeline | 13 | Emerance | | 37 |
| | Joseph | 10 | Ernest | | 15 |
| Celina | 9 | Cifroy | 14 | | |
| Delvina | 8 | Joseph | 6 | | |
| Rose-Anna | 4 | Liguori | 13 | | |
| Julie | 36 | Azilda | 10 | | |
| Emelia née mars | | Azelie | 9 | | |
| Sourdif | Benjamin | 47 | Celina | 5 | |
| | Adelaide | 51 | Emma | 3 | |
| | Jules | 25 | Rose-Anna | 1 | |
| | Adolphe | 22 | Langlois | Jean Bte | 53 |
| | Julienne | 18 | | Josephine | 28 |
| | Marie-Louise | 16 | | Judith | 27 |
| | Azarie | 14 | | Joseph | 25 |
| | Simon | 9 | | Avilla | 33 |
| Dufresne | Ephrem | 31 | Thomas | 19 | |
| | Victoire | 38 | Exerine | 16 | |
| | Joseph | 4 | Israël | 15 | |
| | Guildé | 3 | Dange | David | 55 |
| Forget | Onezime | 36 | | Ellene | 51 |
| | Mathilda | 31 | | Modeste | 24 |
| | Eugène | 9 | | Delila | 14 |
| | Louisa | 7 | Avila | 13 | |
| | Napoléon | 4 | Godette | Narcisse | 51 |
| Camille née mars | | Justine | | 48 | |
| Parant | Ludger | 33 | | Placide | 24 |
| | Fité | 34 | | Evelina | 22 |
| | Delima | 11 | | Celina | 20 |
| | Ludger | 8 | | Alcide | 15 |
| | Delia | 6 | Eugène | 11 | |
| | Marie-Louise | 4 | Trefflé | 9 | |
| Adelard | 2 | Emerile | 7 | | |

| | | | | | |
|-------------|------------------------|------|-----------|---------------------------|---------------|
| Leblanc | Urgel | 32 | Celina | 6 | |
| | Adelaide | 28 | Délina | 10 | |
| | Elonide | 14 | Vithaline | 7 | |
| | Carmelite | 12 | Céline | 4 | |
| | Justine | 9 | | | |
| Marion | Alphonse | 2 | Mongin | Orestide | 23 |
| | Adelard | 52 | | Josephine | 20 |
| | Marie | 41 | Lapointe | Pierre | 39 |
| | Julienne | 21 | | Lucie | 38 |
| | Julie | 19 | | Pierre | 16 |
| | Eugène | 17 | | Athalide | 13 |
| | Ernest | 16 | | Délina | 4 |
| | Arsène | 14 | | Jean-Bte | 2 |
| | Joseph | 11 | | Céline née mars | |
| | Marie-Louise | 5 | Parant | Elzéard | 40 |
| | Alfred | 3 | | Céline | 36 |
| Landry | Lacharie née mars | | | Céline | 15 |
| | Venand | 36 | | Joseph | 13 |
| | Rose | 49 | | Philomenne | 12 |
| Chevalier | Jeanne | 16 | | Anna | 9 |
| | François | 24 | | Sam | 7 |
| | Mc Gowan (anglaise) | 21 | | Elzéard | 3 |
| Laboissière | | | | Délina | 5 |
| | Flavien | 46 | Parant | Antoine | 67 |
| | Marguerite | 40 | | Scholastique | 73 |
| Laboissière | Marie-Louise | 16 | Parant | Jean-Bte | 62 |
| | Louis | 22 | | Louise | 71 |
| | Estère | 20 | | Joseph | 27 |
| | Eugénie née mars | | | Ludger | 14 |
| Rivais | | | Parant | Théophile | 24 |
| | François | 63 | | Exilda | 21 |
| | Estère | 48 | Sourdif | Louis | 68 |
| | Joseph | 25 | | Marie-Louise | 72 |
| | Janisse | 19 | | Virginie | 36 |
| | Emmanuel | 16 | Brien | Joseph | 22 |
| | Francise | 10 | | Délina | 23 |
| | Alexis | 4 | | Marie-Louise née avril | |
| | Marie | 13 | | Jules | 27 |
| | Dina | 21 | | Rosalie | 18 |
| | Emelie | 8 | | Edmond | né janvier |
| | Cefina | 6 | | | |
| | Rivais | Paul | 46 | Chevalier | Joseph |
| Eleonore | | 41 | | Lucile | 43 |
| Paul | | 16 | | Marie-Louise | 19 |
| Delima | | 20 | | Emma | 14 |
| Rivais | | | | Josephine | 10 |
| | François | 53 | | Lucile | 17 |
| | Julie | 48 | | Anna | 5 |
| | Marie-Louise | 21 | | Louisa | 2 |
| | Francise | 17 | Beaudry | Léon | 40 |
| | Armidase | 15 | | Aurelie | 40 |
| | Athalide | 13 | | Médéric | 20 |
| | Octave | 10 | | Exerine | 18 |
| | Emma | 8 | | Pierre | 16 |
| Armeline | 24 | | | | |
| Mongin | | | | | |
| | François | 47 | | | |
| | Estère | 44 | | | |
| | Il daige | 21 | | | |
| | François | 21 | | | |

| | | | | | | | | | |
|----------------|--------------------|--------------|---------------------|-----------|-------------------|-----------------|---------------------------|----------|----------|
| Beaudry | Olivine | 14 | Richard | Simon | 42 | | | | |
| | Joseph | 8 | | Eleonore | 41 | | | | |
| | Délina | 7 | | Philomene | 16 | | | | |
| | François | 6 | | Trefflé | 14 | | | | |
| | Justine | 3 | | Celina | 12 | | | | |
| | Damase née juillet | | | Joseph | 11 | | | | |
| | François | 62 | | Justine | 10 | | | | |
| Eleonore | 66 | Perpétue | | 8 | | | | | |
| Fortin | Pierre | 76 | | Alcide | 6 | | | | |
| | Marie-Louise | 67 | | Elisabeth | 4 | | | | |
| | Emelina | 27 | | Evelina | 2 | | | | |
| Parant | | | | Rivais | Parmelia née août | | | | |
| | | | | | Mathias | 33 | Aime | 34 | |
| | | | | | Justine | 27 | Philomenes | 33 | |
| | | | | | Alphonse | 8 | Marie-Louise | 11 | |
| | | | | | Azelle | 6 | Asilia | 8 | |
| | | | | | Damase | 3 | Agnesse Marie née février | | |
| Thouin | | | | | Leblanc | François | 19 | | |
| | | | | | | Marie | 65 | Durocher | Emmanuel |
| Rivet | | | | | Laporte | Jean-Bte | 77 | | |
| | | | Marie | | | 65 | Ellen | 75 | |
| | | | Louis | | | 37 | Eloise | 38 | |
| | | | Joseph | | | 27 | Norbert | 36 | |
| | | | Théophile | | | 25 | Mercure | Léon | 56 |
| Mederic | 22 | Dometide | 44 | | | | | | |
| Leblanc | Henriette | 50 | Euclide | | 32 | | | | |
| | | | Beauregard | | Jean-Bte | 29 | | Azarie | 20 |
| | | | | | | | | Estere | 27 |
| Joseph | 3 | Arsène | | | | | 12 | | |
| Marie née juin | | Trefflé | | | | | 11 | | |
| Desautel | | | | | | | St-André | Félicité | 68 |
| | | | Urgel | 38 | Désilet | Napoléon | | 31 | |
| | | | Eulodia | 32 | | Lisa | | 24 | |
| | | | Camille | 16 | | Lumena | | 6 | |
| | | | Mederic | 14 | | Cordelia | | 4 | |
| | | | Théophile | 12 | | Marie née avril | | | |
| | | | Jean-Bte | 8 | | Lea | | 3 | |
| | | | Marie | 6 | | Pelland | | Louis | 55 |
| | | | Armenie | 4 | | | | Sophie | 57 |
| | | | Pierre | 2 | | | | Arsène | 23 |
| | | | Eugénie née février | | | | | Evelina | 21 |
| Rivais | | | | Agnesse | | | 19 | | |
| | | | | Pierre | 62 | Louis | 18 | | |
| | | | | Marie | 33 | Marie | 16 | | |
| | | | | Paul | 22 | Desert | Joséphine | 91 | |
| | | | | Charles | 15 | | Ratelle | Léon | 60 |
| | | | | Joseph | 10 | | | Marie | 57 |
| | | | | Honoré | 8 | | | Edouard | 27 |
| | | | | Armidase | 6 | | | Joseph | 25 |
| Rosalie | 4 | Adolphe | 21 | | | | | | |
| Pellerin | | | | Charles | 2 | | | | |
| | | | | Simeon | 26 | | | | |
| | | | | Rosalie | 19 | | | | |
| | Joseph | née décembre | | | | | | | |

| | | | | | |
|------------------------|------------------------|----------|------------------------|--------------|--------|
| | Edwidge | 28 | Burns | John | 46 |
| | Zoe | 21 | (Irlandais-méthodiste) | | |
| Garault | Joseph | 38 | | Margaret | 32 |
| | Elise | 34 | | Deau | 11 |
| | Joseph | 10 | | Eliza | 10 |
| | Emma | 8 | | G Ann | 8 |
| | Théodore | 6 | | Hannach | 6 |
| | Honoré | 4 | | William | 4 |
| | Eugène | 2 | | Maria | 1 |
| | Arthémise | | Cantain | Augustin | 73 |
| | | | | Louise | 36 |
| LaBrèque | Alexandre | 40 | | Euphémie | 28 |
| | Alix | 42 | | Adeline | 11 |
| | Onézime | 16 | Cantain | Prospère | 45 |
| | Armidase | 15 | | Philomène | 27 |
| | Alfred | 13 | | Joseph | 8 |
| | Zotique | 11 | | Edesse | 7 |
| | Valérie | 10 | | Emma | 3 |
| | Marie | 7 | | Delta | 2 |
| | Malvina | 6 | | Justine | 1 |
| | Adeline | 4 | | | |
| Lupien | Estere | 67 | Cantain | William | 35 |
| Burns | John | 45 | | Edesse | 22 |
| (Irlandais-méthodiste) | | | | Guillaume | 4 |
| | Mary Ann | 39 | | Delima | 6 |
| | William | 19 | | Firmin | 2 |
| | Anna | 18 | | Octave | né mai |
| | Mary | 16 | Laneville | Goffroi | 67 |
| | Archibald | 14 | | Marie-Anne | 77 |
| | James | 12 | | | |
| | Margaret | 11 | Barrette | Louis | 39 |
| | Robert | 9 | | Marie | 26 |
| | Elisabeth | 5 | | Lumena | 20 |
| | Ellen | 5 | | Alphonsine | 8 |
| | Caroline | née août | | Marie-Louise | 7 |
| Payton | Henry | 85 | | Honoré | 4 |
| | | | | Joseph | 2 |
| Laliberté | Onézime | 42 | Lanois | Hilaire | 59 |
| | Margaret | 30 | | Emelie | 48 |
| | (irlandaise) | | | Alfred | 21 |
| | Thomas | 8 | | Joseph | 25 |
| | Guillaume | 10 | | Raymond | 19 |
| | Jacques | 5 | | Liguori | 17 |
| | Marie | 4 | | Ildaige | 10 |
| | Urgel | 1 | | Marie-Louise | 8 |
| | Marguerite | 1 | | Julie | 3 |
| Desjardins | Adèle | 55 | Mc Gee | Arthur | 78 |
| Burns | William | 75 | (Irlandais) | | |
| | (Irlandais-méthodiste) | | | Cathrin | 76 |
| | Ann | 71 | | Sarah | 35 |
| | | | | Charles | 31 |
| Ratelle | Onézime | 32 | | Arthur | 33 |
| | Delima | 27 | | Ellen | 30 |

| | | | | | |
|------------|---------------------------|----|------------|--------------|----|
| Green | Edward (Irlandais) | 36 | Caise | Olivier | 37 |
| | Maria (Irlandaise) | 30 | | Estère | 36 |
| | William | 4 | | Marie | 16 |
| | Elisabeth (Irlandaise) | 1 | | Olivier | 18 |
| Green | Peter (Irlandais) | 66 | | Josephine | 15 |
| | Ann | 65 | | Joseph | 13 |
| | Mary | 39 | | Valerie | 11 |
| | Cathrins | 24 | | Ovila | 9 |
| Beauregard | Benonie | 53 | Beaudry | Philomène | 7 |
| | Janviere | 48 | | Marie-Anne | 4 |
| | Charles | 21 | | Pierre | 44 |
| Burgess | Edward | 62 | | Vithaline | 37 |
| | Edward (Irlande) | 25 | | Mederic | 15 |
| Kirkwood | John (Ecoissais) | 30 | | Olive | 13 |
| | Susan (Anglaise) | 25 | | Mathilde | 12 |
| | Jessey (Ecoissais) | 32 | | Celina | 11 |
| Mirault | Maxime | 58 | | Roch | 9 |
| | Lisette | 51 | | Emma | 3 |
| Marion | Joseph | 52 | | Delia | 1 |
| | Adeline | 56 | | Delima | 1 |
| | Malvina | 21 | Gagnon | Olivier | 49 |
| | Adeline | 19 | | Olive | 41 |
| | Isai | 17 | | Mederic | 23 |
| | Saraphine | 15 | | David | 21 |
| | Sinai | 13 | | Olivier | 19 |
| | Mederic | 11 | Goure | Cyrille | 56 |
| Mirault | Charles | 56 | | Marie-Anne | 57 |
| | Josephine | 50 | | Adeline | 23 |
| | Georgina | 16 | | Azelne | 20 |
| | Joseph | 13 | | Joseph | 16 |
| Caise | François | 46 | | Delia | 14 |
| | Olive | 43 | | Adelaide | 18 |
| | Ludger | 21 | | Napoleon | 11 |
| | Xavier | 20 | Grégoire | Jean-Bte | 68 |
| | Louis | 19 | | Adelaide | 65 |
| | Exilda | 17 | | Josephine | 25 |
| | Georgina | 15 | | Marie | 23 |
| | Delphice | 10 | | Denise | 23 |
| | Marie | 5 | | Vithaline | 22 |
| | Emma | 3 | | Léon | 4 |
| | Eugénie née février | | | Edouard | 3 |
| | Léa née février | | Belleville | Justine | 21 |
| | Joseph | 84 | Racette | Orestide | 36 |
| | Judith | 77 | | Coristanie | 30 |
| | Pierre | 50 | | Olivine | 12 |
| | | | | Marie-Louise | 11 |
| | | | | Elodie | 7 |
| | | | | Malvina | 5 |
| | | | | Augustine | 3 |
| | | | | Oscar | 1 |
| | | | Chalifoux | Urgel | 42 |
| | | | | Celine | 40 |
| | | | | Edouard | 14 |
| | | | | Ozine | 12 |
| | | | | Malvina | 10 |
| | | | | Anna | 3 |

| | | | | | |
|------------|--------------|----------|----------|--------------------|----------|
| Lépine | Renaud | 30 | Magloire | 11 | |
| | Eméline | 29 | Olivine | 9 | |
| | Joseph | 3 | Liguori | 5 | |
| Desrosiers | Joseph | 42 | Cyrille | 5 | |
| | Rosalie | 35 | Magloire | 3 | |
| | Marie | 18 | Augé | Narcisse | 29 |
| | Joseph | 17 | | Philomène | 29 |
| | Philomène | 13 | | Mederic | 8 |
| | Victorine | 10 | | Athalde | 5 |
| | Rosalie | 9 | | Marie-Louise | 3 |
| | Hosana | 4 | | Emma | 2 |
| | Celina | 2 | | Napoléonné janvier | |
| | Arsene | né | Johcoeur | François | 52 |
| | | novembre | | Marie-Louise | 46 |
| Bisson | Registe | 34 | Langlois | Louis | 60 |
| | Olive | 43 | | Justine | 48 |
| | Monique | 11 | | Pierre | 35 |
| | Evangelise | 9 | | Joseph | 18 |
| | Cordelia | 8 | | Ambroise | 16 |
| | Omer | 3 | | Exérine | 15 |
| Perrault | François | 54 | | Apoline | 13 |
| | Elmire | 48 | | Jean-Bte | 9 |
| | Françise | 21 | Langlois | Narcisse | 11 |
| | Elzéard | 17 | | Avilla | 7 |
| | Marie | 19 | | Ferdinand | 3 |
| | Mathilde | 14 | Trudeau | Louis | 35 |
| | Angélique | 11 | | Philomène | 32 |
| | Armidase | 8 | | Delphine | 24 |
| | Celina | 2 | | Josephine | 14 |
| Langlois | Louis | 27 | | Joseph | 8 |
| | Philomène | 33 | | Athalde | 7 |
| | Dorimène | 4 | | Ovilla | 4 |
| | Joseph | 3 | | Filia | 3 |
| | Ferdinand | 2 | Perrault | Benoni | 42 |
| | Louis | né | | Marie | 41 |
| | | décembre | | Onezime | 19 |
| Ricard | Eloise | 57 | | Damase | 13 |
| | Philonise | 34 | | Delima | 11 |
| | Alphonsine | 18 | | Marie | 9 |
| | Honoré | 16 | | Ovilla | 7 |
| | Julie | 14 | | Arthémise | 8 |
| Langlois | Ambroise | 52 | | Jeremy | né |
| | Rose | 52 | | | novembre |
| | Marie | 21 | St-André | Benoni | 63 |
| | Louis | 18 | | Louise | 70 |
| | Théophile | 16 | | Benoni | 36 |
| | Marie-Louise | 13 | | Marie | 45 |
| | Adeline | 15 | | Joseph | 14 |
| | Octave | 10 | | Noé | 11 |
| Jettez | Louis | 47 | | Liguori | 8 |
| | Marguerite | 47 | | Marie | 6 |
| | Joseph | 23 | | Mederic | 4 |
| | Onézime | 18 | | Ferdinand | 1 |
| | Marie | 15 | | | |
| | Ovilla | 13 | | | |

| | | | | | |
|------------|------------|---------|------------|--------------|------------|
| Laporte | Stanislas | 58 | Beauséjour | André | 37 |
| | Sophie | 41 | | Azeline | 23 |
| | Joseph | 20 | | Emma | 15 |
| | Fabien | 19 | | Joseph | 13 |
| | Urgel | 17 | | Marie | 10 |
| | Eulalie | 14 | | Nazaire | 8 |
| | Dorimène | 13 | | Damase | 6 |
| | Sophie | 10 | | Marie-Louise | 4 |
| | Dina | 9 | | Ferdinand | né |
| | Philomène | 8 | | | janvier |
| | Anna | 8 | | | |
| | Alphonse | 5 | | | |
| Ovilla | né octobre | | | | |
| Beauséjour | Charles | 42 | Augé | André | 36 |
| | Odile | 41 | | Elalie | 29 |
| | Euclide | 19 | | Stanislas | 7 |
| | Joseph | 14 | | Avilla | 6 |
| | Anne | 11 | | Honoré | 4 |
| | Emma | 9 | | Dorimène | 2 |
| | Ernest | 4 | | George | né juillet |
| Rivais | Joseph | 62 | Codère | Louis | 60 |
| | Judith | 40 | | Louise | 40 |
| | Joseph | 24 | | Louis | 14 |
| | Damien | 18 | | Xavier | 23 |
| | Emelina | 14 | | | |
| Elodie | 12 | | | | |
| Augé | Honoré | 27 | Jettez | Joseph | 53 |
| | Marie | 25 | | Thérèse | 49 |
| | Joseph | 7 | | Estère | 28 |
| | Eugène | 5 | | Theophile | 14 |
| | Léa | 4 | Rosalie | 10 | |
| | Israël | 3 | Emmanuel | 7 | |
| | Vithaline | 1 | | | |
| Parant | Louis | 50 | Jettez | Rosalie | |
| | Marie | 45 | Rivet | Damase | 30 |
| | Joseph | 23 | | Emerence | 26 |
| | Narcisse | 17 | | Malvina | 4 |
| | Noé | 11 | | Avila | 2 |
| Parant | Marie | 21 | Rivais | Renaud | 56 |
| | Georgia | 16 | | Marie | 64 |
| | Emma | 14 | Rivais | François | 43 |
| | Julie | 9 | | Marie | 41 |
| | Evelina | 6 | | Marie-Louise | 14 |
| Laponte | Michel | 58 | Joseph | 10 | |
| | Rosalie | 52 | Ludger | 8 | |
| | Jean-Bte | 29 | Théophile | 6 | |
| | Alfred | 24 | Julienne | 11 | |
| | Joseph | 21 | Vithaline | 2 | |
| | Honoré | 18 | Désautel | Jean-Bte | 47 |
| | Véronique | 14 | | Henriette | 45 |
| | Delima | 11 | | Mederic | 13 |
| | Stanislas | 13 | | Emma | 9 |
| | Liguori | 10 | | Delia | 7 |
| | Philomenne | 8 | | Arthémise | 5 |
| | | Azeline | | 4 | |
| | | Lumena | | 2 | |
| | | Marie | | 18 | |
| | | Camille | | 22 | |

| | | | | |
|----------|---------------|---------|------------|--------------|
| Rivais | Jean-Bte | 40 | Albina | 19 |
| | Rose | 11 | Georgeline | 13 |
| | Euclide | 10 | Vithaline | 10 |
| Rivais | Marie-Anne | 6 | Victorine | 8 |
| | Amanda | 4 | Olivier | 2 |
| | Victorine | 2 | Ratelle | Pierre |
| | Jean-Bte père | 78 | | Emelie |
| | Marie mère | 80 | | 58 |
| Rivais | Jean-Bte | 52 | Ratelle | Joseph |
| | Dina | 29 | | Felonise |
| | Joseph | 18 | | 36 |
| | Dorimène | 20 | | 29 |
| | Vithaline | 22 | | Achile |
| | Vital | 6 | | 10 |
| | Marie | 1 | | Alcide |
| | | | | 9 |
| Ricard | Stanislas | 29 | | Joseph |
| | Dina | 25 | | 6 |
| | Delia | 2 | | Louise |
| | Joseph | né mars | | 4 |
| Rivais | Alexis | 81 | Bolduc | Louis |
| | Marguerite | 74 | | 50 |
| | Judith | 40 | | Eleonor |
| | Rose de Lima | 31 | | 46 |
| | Alexis | 12 | | Azilda |
| | Stéphanie | 10 | | 24 |
| | Eugène | 6 | Bolduc | Odilon |
| Rivais | Jean-Bte | 50 | | 20 |
| | Domitile | 43 | | Mederic |
| | Joseph | 24 | | 17 |
| | Angélique | 23 | | Armeline |
| | Armenie | 19 | | 16 |
| | Georgina | 17 | | Ernestine |
| | Elmire | 12 | | 14 |
| | Jean-Bte | 22 | | Louis |
| | Moïs | 20 | | 11 |
| | Gaspard | 15 | | Lumina |
| | Joseph | 11 | | 10 |
| | | | | Ephrem |
| | | | | 8 |
| Langlois | Pierre | 66 | Posez | Camille |
| | Caroline | 40 | | 27 |
| | Caroline | 15 | | Elodie |
| | Elisabeth | 13 | | 26 |
| | Fédime | 10 | | Marie-Louise |
| | Jeanne | 6 | | 3 |
| | Armidase | 2 | | Edmond |
| | | | | né |
| | | | | décembre |
| Vignaux | Xavier | 54 | Belisle | Paul |
| | Jeanne | 51 | | 74 |
| | Mederic | 18 | | Sophie |
| | Vithaline | 16 | | 35 |
| | Armelina | 15 | | Ludger |
| | Arnestine | 12 | | 30 |
| | | | | Odilon |
| | | | | 25 |
| Ratelle | Nazaire | 54 | Guernon | Jean-Louis |
| | Elise | 41 | | 36 |
| | Dontail | 21 | | Adelaide |
| | Joseph | 18 | | 38 |
| | | | | Lia |
| | | | | 6 |
| | | | | Amanda |
| | | | | 2 |
| | | | | Ildai ge |
| | | | | né octobre |
| | | | | |
| | | | Désautel | Michel |
| | | | | 61 |
| | | | | Adelaide |
| | | | | 57 |
| | | | | Saul |
| | | | | 22 |
| | | | | Mederic |
| | | | | 20 |
| | | | | Emmanuel |
| | | | | 14 |
| | | | Vignaux | Odilon |
| | | | | 26 |
| | | | | Adelaide |
| | | | | 34 |
| | | | | Celina |
| | | | | 4 |
| | | | | Ulric |
| | | | | 2 |
| | | | | Marie |
| | | | | 1 |
| | | | Beauséjour | Joseph |
| | | | | 46 |
| | | | | Delphine |
| | | | | 38 |
| | | | | Joseph |
| | | | | 6 |
| | | | | Patrice |
| | | | | 3 |
| | | | | Damien |
| | | | | 2 |

| | | | | | |
|------------|----------------|-----------------|------------------|------------------|----|
| Delisle | François | 38 | Lépine | Jean | 26 |
| | Rose | 34 | | Marguerite | 24 |
| | Marie | 49 | | Joseph | 3 |
| | Rosalie | 12 | | Rose née octobre | |
| | Celina | 7 | Rithier | Elie | 40 |
| Théophile | 3 | Rosalie | | 38 | |
| Désautel | David | 37 | | Mederic | 15 |
| | Delphine | 35 | | Dina | 3 |
| | Emmanuel | 8 | Anna née juillet | | |
| | Théodore | 7 | Piotte | Claude | 36 |
| | Rose Anna | 6 | | (France) | |
| | Amanda | 2 | | Athalide | 37 |
| Félonise | née octobre | (Québec) | | | |
| Harvieux | Gilbert | 46 | Napoléon | 12 | |
| | Angélique | 44 | Pierre-Mangis | 5 | |
| | Orestide | 18 | Celina | 3 | |
| | Exilda | 14 | Claude | 1 | |
| | Félonise | 4 | Gagnon | Nazaire | 30 |
| Chevaudier | Xavier | 39 | | Dina | 27 |
| | Marie-Louise | 38 | Perrault | François | 42 |
| | Emma | 4 | | Sophie | 39 |
| | Edmond | né mars | | Joseph | 9 |
| Guernon | Bazile | 66 | | Marie-Louise | 6 |
| | Marie-Louise | 62 | | Damase | 4 |
| | Athalide | 19 | | Josephine | 3 |
| | Charles | 17 | François | 1 | |
| Caillé | Jules | 29 | Fabien | né mars | |
| | Elise | 20 | Houle | Georges | 49 |
| | Ovila | 4 | | Emelie | 50 |
| | Marie | 2 | | Emelina | 23 |
| | Louise | née décembre | | Exilda | 21 |
| Milrose | James | 50 | | Emma | 19 |
| | (Irlandais) | | | Georgeline | 17 |
| | Susanah | 36 | | Félonise | 15 |
| | (Epicop.) | | | Delima | 13 |
| | William | 12 | Zéphérina | 11 | |
| | Susan | 11 | Delia | 9 | |
| John | 8 | Brault | Israël | 33 | |
| Ellen | 3 | | Valerie | 20 | |
| Picard | | | Alphonsine | 20 | |
| | | | (institutrice) | | |

ANNEXE II

Model de Bail à Cens

Pardevant les notaires publics en la province de Québec, y résidens
soussignés fut présent en personne

lequel a par ces présentes volontairement
baillé, cédé, quitté, transporté, délaissé et concédé, dès maintenant et à
toujours avec promesse de garantie de tous troubles et empêchements
généralement quelconques à titre de bail à cens, profits de lots et ventes,
amendes et saisines, et de tous les autres droits seigneuriaux et féodaux à
à ce présent et acceptant preneur et retenant
au dit titre, pour lui (ses hoirs et aians cause), c'est à savoir, trois arpens de
terre de front sur quarante de profondeur étans et mouvans en la justice et
censive de sa dite seigneurie de tenans d'un
coté à d'autre côté à

pardevant à pour par le dit preneur (ses
hoirs et aians cause) jouir faire et disposer de la dite terre, comme de chose à
luy appartenante, au moien des présentes, transportant le dit seigneur bailleur
pour et au profit du dit (ses hoirs et aians
cause) preneur et retenant, de paier au dit seigneur bailleur, ou aux siens et
ayans cause, à quelque titre que ce soit, ou à ses officiers commis par luy, un sol
de cens par chaque arpent de front: quarante sols par chaque arpent de front
sur quarante de profondeur en argent tournois, l'écu de France à six livres et la
piastre d'Espagne à cent cinq sols; un chapon gras par chaque arpent de front
ou vingt sols tournois au choix et option du seigneur bailleur, (ou au lieu et place
de chapon) un minot et demy de bled froment pour les dits trois arpents, sur la
profondeur de quarante; le tout de cens, rente foncière et seigneuriale, non
rachetable annuelle et perpétuelle, paiable par chacun au jour de St. Remy chef
d'Octobre (au jour que le dit seigneur fera ou fera faire sa recette dans sa dite
seigneurie) au manoir seigneurial ou autre lieu qu'il plaira au dit seigneur de
fixer, dont le premier payement écherra au dit jour de St. Remy

et continuer le payement des dits cens et
rentes foncières et seigneuriales d'année en année tant que le dit
(ses hoirs et aians cause) sera détenteur,
propriétaire et possesseur du tout ou partie et portion de la dite terre, et sans
que la division ou partage d'icelle, puisse opérer aucune division du dit cens, et
des dites rentes foncières et seigneuriales, qui resteront solidaires en toutes les
parties. Le dit cens portant droit de lots et ventes, amende et saisine, quand le
cas y écherra; et à cet effet sera tenu l'acquéreur ou donataire d'exhiber,
représenter et donner copie en bonne forme du contrat d'acquisition ou de
donation de la dite terre ou partie d'icelle au dit seigneur bailleur (ses hoirs et
aians cause) dans les vingt jours de sa passation, à peine de l'amende de trois
livres quinze sols tournois. Droit de retenu et de retrait en cas de vente
volontaire ou mutation forcée au profit du dit seigneur, consistant en la faculté
qu'aura le dit seigneur bailleur de reprendre la dite terre à toutes mutations,
par vente ou acte équipotent à vente, du tout ou partie, en rendant à l'acquéreur
le prix porté dans le contrat, frais et loyaux coûts. Droit de reconnaissance et

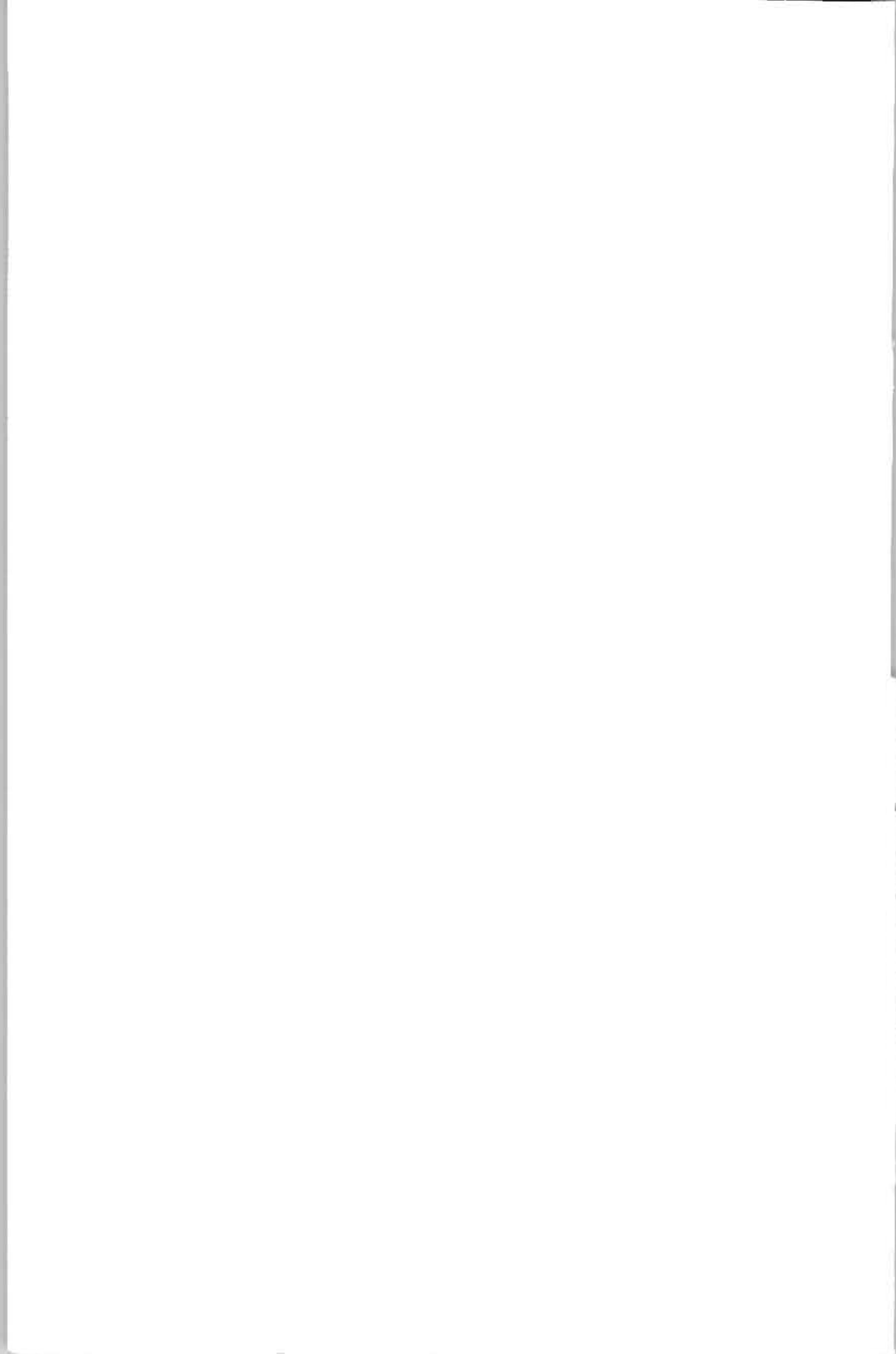
déclaration nouvelle à chaque mutation de seigneur par succession ou autrement aux frais du possesseur. La dite concession à titre de bail à cens faite, en outre aux clauses et conditions, que le dit preneur (ses hoirs ou aians cause) ne pourra vendre, donner, céder, transporter ou échanger la dite terre à aucunes communautés, ou gens de main morte, à peine de commise, qui demeurera encourue par la seule tradition du contrat de vente, donation, cession, transport ou échange qui en sera passé, et sans aucune forme ou figure de procès. Que le dit preneur (ses hoirs ou aians cause) ne pourra déguerpir, abandonner et remettre la dite terre au dit seigneur, qu'elle ne soit en bon état de culture, et sans avoir au préalable païé au dit seigneur les arrérages du dit cens, des dites rentes foncières et seigneuriales, droits et devoirs annuels et casuels, qui pourraient être dus sur la dite terre de tout le passé et jusqu'au prochain terme à écheoir. Que le dit preneur (ses hoirs et aians cause) portera ses grains moudre au moulin banal, lorsqu'il y en aura un d'étably, et des censitaires suffisans pour entretenir le dit-moulin, sans perte au dit seigneur, à peine de confiscation des grains et d'amende arbitraire. Que le dit preneur tiendra feu et lieu sur la dite terre, et la défrichera dans une année à compter du jour de la date des présentes, sous peine de réunion au domaine du dit seigneur de plein droit; et qu'il y fera bâtir et construire l'année en suivante une maison logeable, grange et étable; qu'il entretiendra et maintiendra le tout en bon état; qu'il mettra la dite terre en valeur et la garnira de bestiaux, tellement que sur icelle, les dits cens, rentes foncières et seigneuriales, ainsi que tous les autres droits annuelles et censuels puissent aisément être pris et perçus. Que le dit preneur (ses hoirs et aians cause) donnera ou fournira au dit seigneur bailleur une journée de corvées à sa demande ou de ses officiers, ou la somme de quarante sols tournois, au choix et option du dit seigneur et ses aians cause; et que dans le cas ou la dite terre viendrait à être divisée entre plusieurs héritiers ou acquéreurs, ils seront chacun d'eux, et un seul pour le tout, tous solidairement de la dite journée de corvée, ou à paier audit seigneur bailleur la dite somme de quarante sols tournois par chacune année. Que le dit preneur découvrira les deserts de ses voisins à mesure qu'ils en auront besoin; qu'il laissera et fournira tous les chemins qui seront jugés nécessaires par le dit seigneur, ou par les officiers du roy pour l'utilité publique; qu'il les fera et entretiendra, ainsi que les clôtures, et celles mitoyennes entre ses voisins; qu'il fera aligner et borner la dite terre dans toute sa largeur et profondeur à ses frais et dépens; et que le dit preneur (ses hoirs et aians cause) sera tenu de planter chaque année, conjointement avec les autres habitants de la dite seigneurie, un May, au jour accoutumé, à la porte du manoir seigneurial. Se réserve le dit seigneur bailleur, de prendre sur la dite terre tous les bois dont il aura besoin pour charpente et construction, tant de son manoir seigneurial, moulins, église, et presbitère, que pour tous les autres bâtiments qu'il fera construire sur le domaine qu'il se réservera. Se réserve aussi le dit seigneur bailleur, la propriété des mines, minières et minéraux, si aucune se trouvent dans l'étendue de la dite concession (aux termes et clauses aposés dans le titre primitif de sa dite seigneurie) et le terrain propre à construire et édifier un moulin banal de la contenance de six arpens en quarré, sans être tenu à aucun dédommagement, à moins que ces six arpens ou partie d'iceux ne soient cultivés ou mis en valeur, auquel cas le dit seigneur s'oblige de paier au dit preneur (et ses aians cause) le prix du dit terrain ou partie d'iceluy, sur l'estimation qui en sera faite par experts choisis et nommés par le dit seigneur et le dit preneur, et tous les bois de chêne propres à la construction des vaisseaux de sa majesté, conformément au titre de sa dite seigneurie; auxquelles dites charges, clauses, conditions, obligations et réserves, le dit preneur et retenant pour luy (ses hoirs et aians cause) oblige, affecte et hypothèque tous et chacuns ses biens meubles et immeubles, présent et avenir, et spécialement la dite terre, qu'il promet et s'oblige par ces présentes à cultiver, bâtir et entretenir en bon état, pour la sûreté des dits cens, rentes foncières et seigneuriales, droits et devoirs annuels et censuels, et s'oblige en outre de fournir au dit seigneur bailleur à ses frais et dépens une expédition du présent contrat, sous huit jours de la date des présentes. Promettant, & c. obligeant, & c. renonçant, & c. fait et passé, & c.

ANNEXE III

Table de conversion: Livres courantes en Dollars

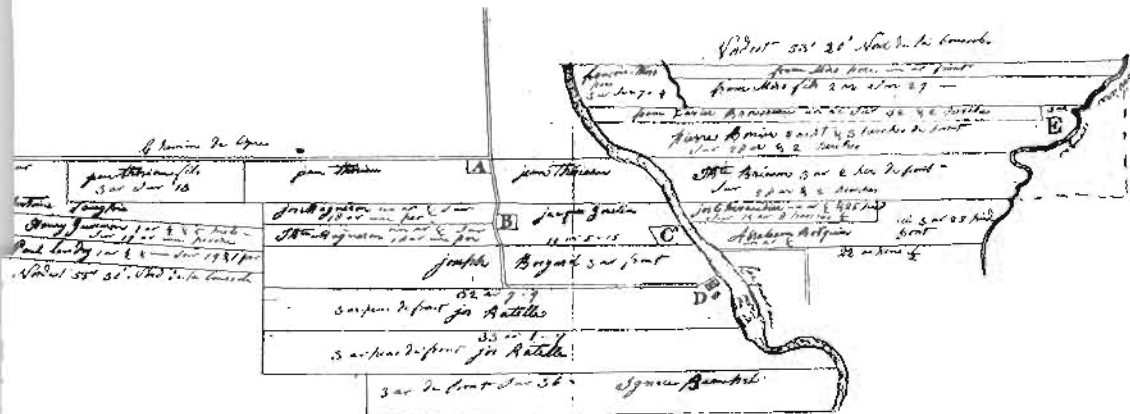
Tirée de: *Letters from Canada with numerous illustrations*, Québec, 1862. Nous rappelons que dans le système monétaire de l'époque, 12 deniers égalent un chelin, 5 chelins égalent un dollar, et 20 chelins égalent une livre courante.

| Chelins | Deniers | Cents | l | 0 | 20 |
|---------|---------|---------|---------|--------------|--------|
| 0 | ½ | 5-6 | 1 | 03-5 | 21 |
| 0 | 3-5 | 1 | 1 | 1 | 21 2 3 |
| 0 | 1 | 12 / 3 | 1 | 11-5 | 22 |
| 0 | 11-5 | 2 | 1 | 14-5 | 23 |
| 0 | 1½ | 2½ | 1 | 2 | 23 1 3 |
| 0 | 14-5 | 3 | 1 | 22-5 | 24 |
| 0 | 2 | 31 / 3 | 1 | 3 | 25 |
| 0 | 22-5 | 4 | 1 | 33-5 | 26 |
| 0 | 2½ | 41-6 | 1 | 4 | 26 2 3 |
| 0 | 3 | 5 | 1 | 41-5 | 27 |
| 0 | 3½ | 55-6 | 1 | 4½ | 27½ |
| 0 | 33-5 | 6 | 1 | 44-5 | 28 |
| 0 | 4 | 62 / 3 | 1 | 5 | 28½ |
| 0 | 41-5 | 7 | 1 | 52-5 | 29 |
| 0 | 4½ | 7½ | 1 | 6 | 30 |
| 0 | 44-5 | 8 | 1 | 63-5 | 31 |
| 0 | 5 | 81 / 3 | 1 | 7 | 31 2 3 |
| 0 | 52-5 | 9 | 1 | 71-5 | 32 |
| 0 | 5½ | 91 / 6 | 1 | 7½ | 32½ |
| 0 | 6 | 10 | 1 | 74-5 | 33 |
| 0 | 6½ | 105-6 | 1 | 8 | 33½ |
| 0 | 63-5 | 11 | 1 | 82-5 | 34 |
| 0 | 7 | 112 / 3 | 1 | 9 | 35 |
| 0 | 71-5 | 12 | 1 | 93-5 | 36 |
| 0 | 7½ | 12½ | 1 | 10 | 36 2 3 |
| 0 | 74-5 | 13 | 1 | 101-5 | 37 |
| 0 | 8 | 131 / 3 | 1 | 10½ | 37½ |
| 0 | 82-5 | 14 | 1 | 104-5 | 38 |
| 0 | 8½ | 141-6 | 1 | 11 | 38½ |
| 0 | 9 | 15 | 1 | 112-5 | 39 |
| 0 | 9½ | 155-6 | 2 | 0 | 40 |
| 0 | 93-5 | 16 | 2 | 3 | 45 |
| 0 | 10 | 162 / 3 | 2 | 6 | 50 |
| 0 | 101-5 | 17 | 3 | 0 | 60 |
| 0 | 10½ | 17½ | 3 | 6 | 70 |
| 0 | 104-5 | 18 | 4 | 0 | 80 |
| 0 | 11 | 181 / 3 | 4 | 6 | 90 |
| 0 | 112-5 | 19 | 5 | 0 | \$1 |
| 0 | 11½ | 191 / 6 | 1 livre | (20 chelins) | \$4 |



ANNEXE IV

ARCHIVES DU SÉMINAIRE
DE SAINT-SULPICE
MONTREAL



ARCHIVES DU SÉMINAIRE
DE SAINT-SULPICE
MONTREAL

A Joseph Gauthier
B Jean-Baptiste
C Jean Brogard
D Arsenault
E Arsenault par terre

Superficie des terres

| | Arp. | Per. | Lin. |
|------------------------------|------|------|------|
| Joseph Gauthier | 59 | - | - |
| Jean-Baptiste | 52 | 0 | - |
| Jean Brogard | 24 | 50 | - |
| M. Arsenault | 27 | 60 | 244 |
| M. Desjardins | 26 | 65 | 225 |
| Jean-Baptiste par terre | 25 | 27 | 242 |
| M. Arsenault fils | 25 | 11 | - |
| Jean Gauthier | 29 | 38 | - |
| M. Arsenault & M. Desjardins | 60 | 65 | - |
| M. Arsenault & M. Desjardins | 98 | 12 | 160 |
| Jean Brogard | 98 | 85 | - |
| Jean Arsenault | 168 | 45 | - |
| La terre | | | |
| La terre de Jean-Baptiste | 1 | 25 | - |
| Nous Digne Brogard | 2 | 50 | - |
| | 1 | | |

Saint-Sulpice

trois Arbores:

| | | | |
|--------------|-----|-----------------------------|---|
| | 574 | Paul Biliké | 26 arbores. 7 perches |
| | 575 | Simons Lépine | 3 arbores de front superficie 89 arbores & 30 perches |
| | 576 | Jacques Balle St Beaupré | 2 arbores de front superficie 65 arbores & 20 perches |
| | 577 | Jos Guibaud | 33 arbores 2 arbores de front superficie 67 arbores & 25 perches |
| | 578 | Louis Chevaudier | 3 arbores de front superficie 113 arbores & 162 pieds |
| | 579 | Charles Desautel St Sulpice | 3 arbores de front superficie 116 arbores & 102 pieds |
| | 580 | Louis Grimier | front 1 arbores |
| | | Marie Belleville | front 1 arbores |
| | 581 | Dominique Amireau | 3 arbores de front |
| | | Charles Belleville | |
| Dupuis | 582 | Stte Belleville | 2 arbores de front sur 26 arbores superficie 59 arbores & 40 perches |
| Edmond Dupuy | 583 | Louis Aligues | 2 arbores sur 30 superficie 92 arbores |
| | 584 | Noël Kelle | 3 arbores de front sur 20 arbores superficie 84 arbores & 30 perches |
| Louis Goulet | 585 | André Garipey | 3 arbores de front sur 20 arbores superficie 92 arbores & 60 perches et 216 pieds |
| Jos Christen | 586 | André Christen | 3 arbores de front sur 12 arbores superficie 36 arbores |

Rang Lépine

Sauvart Doreal

CARTE DESSINÉE PAR FIRMIN DUGAS
 — CENSEUR — 1861



Plan of the Parish
 of
 St. Agnes.

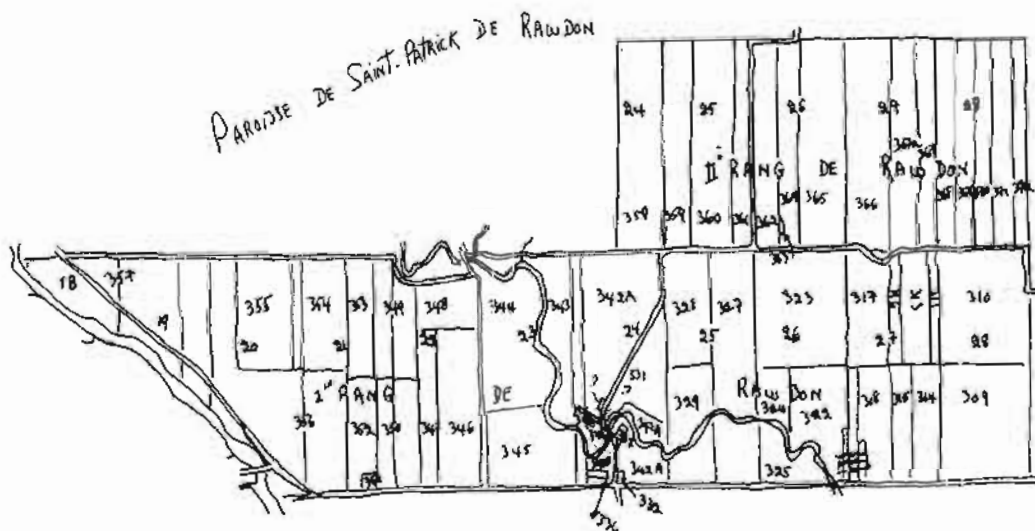
St. Agnes Church

Notes: The above is a plan of the parish of St. Agnes, as it was in 1861, and is intended to show the boundaries of the parish and the location of the church and other buildings.

ANNEXE V

Les premiers à recevoir des concessions, d'après Langelier, J.-Crysostome. Liste des terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec de 1763 au 31 déc. 1890, Québec, Langlois, 1891

| Rang | No | Nom | Date de la concession |
|------|-----------|---------------------------|-----------------------|
| 1 | 18 | Ephrem Sandford | 13 / 07 / 1799 |
| 1 | 19 | Nil | |
| 1 | 20 | Ephrem Sandford | 13 / 07 / 1799 |
| 1 | 21½ S.-O. | Ephrem Sandford | id. |
| | 21½ N.-E. | James Sawers | id. |
| 1 | 22 | James Sawers | id. |
| 1 | 23½ S.-E. | Zachariah Cloutier | 01 / 10 / 1831 |
| | ½ N.-O. | Josiah Morgan | 22 / 05 / 1832 |
| 1 | 24 | James Sawers | 13 / 07 / 1799 |
| 1 | 25 | Margareth Tucker | id. |
| 1 | 26½ S.-E. | Thomas Green | 02 / 05 / 1832 |
| | ½ N.-O. | Les rep. de Robert Rogers | 12 / 03 / 1845 |
| 1 | 27½ S.-E. | James Kirkwood | 22 / 05 / 1832 |
| | ½ N.-O. | Thomas Griffiths | 30 / 01 / 1843 |
| 1 | 28½ S.-E. | Andrew Kirkwood | 22 / 05 / 1832 |
| | ½ N.-O. | John Allen | 5 / 05 / 1835 |
| 2 | 24½ S.-O. | Roderich Mackenzie | 06 / 03 / 1828 |
| | ½ N.-E. | Simon McCauley | 14 / 04 / 1834 |
| 2 | 25 | Thomas Robinson | 6 / 11 / 1823 |
| 2 | 26 | nil | |
| 2 | 27½ N.E. | Arthur McGie | 11 / 07 / 1831 |
| | ½ S.-O. | William Byrne | 19 / 11 / 1832 |
| 2 | 28 | Thomas Griffiths | 30 / 01 / 1843 |



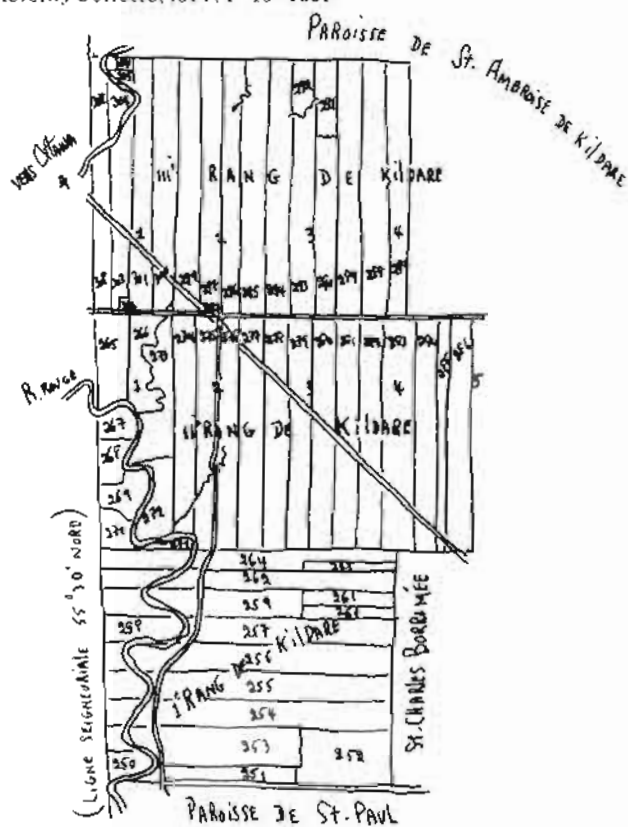
ANNEXE VI

Canton Kildare érigé le 24 juin 1803, Rég. B Grants, folio 151

Les premiers à recevoir des concessions d'après Langelier, J.-Crysostome. Liste des terrains concédés par la couronne dans la Province de Québec de 1763 au 31 déc. 1890, Québec, Langlois 1891.

| Rang | Lot | Nom | Date |
|------------------|-------|---------------------|------------|
| III ^e | 1-3-4 | François Angers | 24.06.1803 |
| III ^e | 2 | Barthélemy Joliette | 1.10.1831 |
| II ^e | 1 | Louis Jetté | 17.05.1869 |
| II ^e | 2-3 | Joseph Delisle Sr | 24.06.1803 |
| II ^e | 4 | Barthélemy Joliette | 01.10.1831 |

1^{er} La seule concession retracée avant 1890 dans ce rang est à Barthélemy Joliette, lot 7, 1^{er} 10^{er} 1831



MONTAGE ET IMPRESSION:
IMPRIMERIE NATIONALE JOLIETTE LTÉE
DÉCEMBRE 1979